

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Temps, espaces et sociétés

Université Lumière Lyon 2

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 14/10/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Mireille Bastien, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Temps, espaces et sociétés* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Science politique
- Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
- Licence Sciences sociales
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
- Licence professionnelle Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques
- Master Anthropologie
- Master Archéologie, sciences pour l'archéologie
- Master Études sur le genre
- Master Géomatique
- Master Gestion de l'environnement
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Intervention et développement Social
- Master Mondes anciens
- Master Mondes médiévaux
- Master Science politique
- Master Sciences de l'eau
- Master Sciences des religions et sociétés
- Master Sciences sociales
- Master Sociologie
- Master Tourisme
- Master Urbanisme et aménagement
- Master Ville et environnements urbains

PRÉSENTATION

L'Université Lumière Lyon 2 soumet à l'évaluation du Hcéres 60 formations (21 licences, 22 licences professionnelles, 17 masters) qu'elle pilote en propre et qui se distribuent dans quatre champs de formations : *Psychologie, cognition, éducation et formation* (PCEF) ; *Temps, espaces et sociétés* (TES) ; *Arts, langues, littérature, communication et numérique* (ALLCN) ; *Organisations, marchés, normes et institutions* (OMNI).

Le champ *Temps, espaces et sociétés* (TES), est l'objet du présent rapport.

On recense dans ce champ 29 formations (8 licences, 2 licences professionnelles (LP) et 19 masters – dont il convient de noter que l'un d'eux (*Sciences sociales*) n'a jamais ouvert à Lyon 2 –) issues de la restructuration de l'ancienne offre de formation de la ComUE (communauté d'universités et établissements) Université de Lyon. Seules 13 d'entre elles (les 8 licences, les 2 LP et 3 des 19 masters) sont portées uniquement par l'Université Lumière Lyon 2. Les autres impliquent d'autres établissements de la ComUE (de 1 à 5 parmi : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; École normale supérieure (ENS) ; École nationale supérieure d'architecture de Lyon ; École des mines de Saint-Etienne ; École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ; École nationale des travaux publics de l'état ; École des hautes études en sciences sociales) ou hors ComUE (Université Savoie Mont-Blanc).

Neuf des formations du champ *Temps, espaces et sociétés* (trois licences et six masters) sont inscrites à titre secondaire dans un voire les trois autres champs de l'établissement. Notons l'absence de rattachement secondaire au champ *Psychologie, cognition, éducation et formation* d'un nombre important de formations du champ *Temps, espaces et sociétés* comme leur intitulé pourrait le laisser penser (licences *Sociologie, Sciences sociales* ou encore masters *Sociologie, Tourisme*) alors que le document général signale qu'elles relevaient, dans la précédente configuration, des « sciences humaines et sociales » au même titre que les formations du champ *Psychologie, cognition, éducation et formation* de l'Université Lumière Lyon 2.

L'établissement insiste sur la politique de complémentarité/interdisciplinarité censée favoriser les mutualisations, aussi bien pédagogiques que matérielles ou administratives et contribuer à la spécialisation progressive en offrant en première année de licence, une série de portails, à partir desquels l'étudiant peut construire un parcours plus personnalisé (en l'occurrence, pour le champ TES, les portails *Arts ; Éducation, socialisation et langage ; Humanités ; Institutions et sociétés ; Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales ; Médias, culture et sociétés ; Sciences sociales ; Temps, territoires et sociétés*). Notons l'identité de l'intitulé du portail *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* et de la licence homonyme proposée dans le champ TES.

Il semble que quatre laboratoires – dont seul l'acronyme est mentionné – accueillent la recherche au sein d'une unique école doctorale dont l'intitulé concatène dix thèmes principaux relevant globalement « du genre, de l'urbain, de la citoyenneté et de la participation politique ».

Il convient de noter la mise en place de mesures destinées à individualiser les trajectoires des étudiants (création de la fonction de « coordinateur des études » au sein du service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - SCUIO-IP -) tout comme la mise en place de plusieurs dispositifs de prévention du décrochage, en direction des étudiants de première année.

Par ailleurs, alors qu'il n'est jamais fait mention de la politique relative à l'international – tout au moins dans le document de présentation générale – et en dépit de la mise en place d'un parcours à vocation internationale (parcours Minerve) par sept des huit licences, celle en direction du territoire socio-économique est vraisemblable si l'on considère, comme il l'est mentionné, qu'elle fait l'objet de « partenariats [...] enrichissants », sans plus de précision.

Le document de présentation générale permet de comprendre que l'on est dans une phase de transition entre un passé peu détaillé mais qui a laissé des traces et un futur encore à construire.

AVIS GLOBAL

Si le remplacement d'un ancien intitulé renvoyant classiquement aux « Sciences humaines et sociales » par l'intitulé « Temps, espaces et sociétés » est en mesure d'élargir l'empan thématique des formations du champ, rien ne garantit que les nouvelles appellations des quatre champs de l'Université Lumière Lyon 2, et celle-ci en particulier, permettent d'y voir plus clair dans la cohérence de regroupement des formations qui les composent. On regrette ainsi la minceur des documents de présentation générale des champs PCEF et TES qui ne diffèrent par ailleurs que sur quelques éléments factuels (intitulés des formations ou des pôles de spécialité). La présentation de la ligne directrice de la politique de formation gagnerait à être étoffée pour que l'on comprenne par exemple pourquoi l'Université Lumière Lyon 2 « ne fera pas partie » de « l'établissement cible » (dont on ne sait rien) créé en janvier 2020 ou les raisons pour lesquelles quatre postes d'enseignants-chercheurs en anthropologie (trois maîtres de conférence en 2018 et un professeur des universités en 2019) ont été créés pour des effectifs somme toute modestes (autour de 300 étudiants en cumulant les effectifs de la licence et du master). De plus, le nombre important de liens pédagogiques avec d'autres établissements justifierait que la politique de ces coopérations fasse l'objet d'une présentation minimale.

Si, comme on peut le lire dans le dossier, « plusieurs formations [se trouvent] au carrefour des 4 champs », on ne peut exclure que les contours des champs soient encore mal circonscrits. On s'étonne par exemple de ne pas voir figurer dans le champ *Temps, espaces, sociétés*, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2nd degré* alors que plusieurs parcours de ce master font référence à de nombreuses disciplines du champ. De fait, le paysage est peu lisible pour le lecteur : la structuration d'ensemble de l'établissement est complexe et les risques de s'y perdre sont élevés, en particulier à l'entrée en licence. Au-delà des difficultés matérielles liées à la mise en place des portails (déplacements sur plusieurs sites, interlocuteurs administratifs multiples), la lisibilité des objectifs de formation n'est pas garantie. Par ailleurs, on note un effet pervers de la mise en place des portails : les dossiers de formation des licences ne traitent vraiment que les deuxième (L2) et troisième (L3) années, donnant ainsi l'impression de formations « quasi-suspendues ». La mise en place des portails sur une année entière nécessite que cette année soit en pleine cohérence pédagogique avec la suite du parcours, ce qui ne semble pas être le cas.

Ainsi, en dépit de l'argumentaire voulant insister sur une approche moins disciplinaire des contenus de formations, en particulier en licence, sur le développement de la professionnalisation et sur l'individualisation des parcours, force est de constater qu'un travail important de clarification reste à accomplir. Dans la configuration actuelle, on note en effet un empilement d'entités relevant soit d'un type de structuration administrative (établissement, UFR, instituts, écoles), soit d'une structuration pédagogique (champs, portails, pôles de spécialités), soit probablement des deux (par exemple, dispositifs centraux de type LANSAD, MINERVE, CLEFS...), soit de grands secteurs disciplinaires traditionnels (SHS, SVT, SI) sans qu'il soit possible d'en apprécier véritablement la nature (par exemple, on ignore ce qu'est le pôle de spécialité qu'on découvre au détour d'une page), leurs différents degrés de structuration et leur réelle articulation. On peut dès lors s'interroger sur la lisibilité de l'ensemble du dispositif par les étudiants, les acteurs du monde socio-économique, voire les équipes pédagogiques.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité

Les mentions sont dans l'ensemble présentées de manière détaillée et claire. Les connaissances attendues et les compétences personnelles et professionnelles sont correctement exposées et les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs visés. On peut toutefois regretter que la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* ne mette pas cette adéquation suffisamment en évidence. Par ailleurs, certains parcours de la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* – MIASHS – devraient faire l'objet d'une nouvelle analyse de leurs intitulés et contenus.

Si la finalité prépondérante des licences généralistes est la poursuite d'études, on note une différence entre celles offrant des opportunités d'entrée rapide dans le monde du travail (*Science politique, Sciences sociales, Sociologie*) et celles davantage déterminées par des objectifs académiques et de recherche (*Histoire de l'art et archéologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*). Ces dernières tendent à lister des débouchés vagues ou renvoient la question des débouchés professionnels à d'autres instances, tels que les services d'orientation et d'insertion professionnelle. De ce point de vue, il conviendrait que les licences *Histoire de l'art et archéologie, Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* et *Sciences sociales* proposent un stage obligatoire en dernière année de licence et mobilisent les professionnels dans les enseignements.

La plupart des masters reposent sur de solides contenus scientifiques et professionnels, reconnus à l'échelle nationale et internationale. Il arrive que la présentation des contenus pédagogiques soit parfois trop succincte (master *Géomatique* notamment) mais elle est généralement suffisamment détaillée lorsque les mondes universitaires et socio-économiques ont une bonne connaissance des attendus de la mention. Une partie des masters (*Anthropologie ; Archéologie, sciences pour l'archéologie*) présentent leurs objectifs scientifiques de façon claire et précise, avec des déclinaisons en parcours bien définies. On note cependant une certaine redondance entre les deux parcours du master *Anthropologie* dont les perspectives d'évolution restent encore floues et un risque de recouvrement du master *Sciences de l'eau* avec une formation proche sur le site lyonnais. Par ailleurs, la structure du master *Science politique* est particulièrement opaque : la première année se décline en quatre parcours et offre une double-diplomation avec deux universités européennes et la seconde se décline en huit parcours répartis sur quatre sites.

Les débouchés, outre le doctorat, sont bien exposés et témoignent d'un important effort d'innovation. Il est manifeste en master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* où sont développées de nouvelles perspectives vers la société civile (archéologie préventive, métiers du patrimoine notamment) et en master *Tourisme* engagé dans une stratégie de délocalisation et de coopération inter-universitaire cohérente et attractive. Presque tous les masters mais plus particulièrement les masters *Études sur le genre ; Gestion de l'environnement ; Histoire ; Histoire, civilisations, patrimoine ; Mondes médiévaux*, ont une approche multidisciplinaire très appréciable. Notons que dans quelques rares cas (master *Intervention et développement social*, notamment), il manque des enseignements comme ceux de droit, pourtant nécessaires à des métiers clairement liés à la pratique juridique.

À de rares exceptions près (master *Études sur le genre* par exemple où l'insertion professionnelle est peu apparente et master *Science politique* très discret sur ce point), la poursuite éventuelle des études et les opportunités d'emploi sont bien indiquées et cohérentes avec la formation.

Les étudiants sont généralement bien informés des objectifs et insertion professionnels grâce à différents outils de diffusion (brochures, sites en ligne) et actions de communication (journées portes ouvertes).

Positionnement

Aucune des formations expertisées ne se trouve dans une situation critique en matière de positionnement à l'exception de la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*. Elles décrivent de manière globalement adéquate leur place dans la carte régionale. Toutefois, l'absence d'éléments fournis par la licence *Sciences sociales* ne permet pas de situer clairement cette formation dans l'ensemble des licences disciplinaires et des masters pluridisciplinaires du champ.

Par rapport aux établissements voisins avec qui certains partenariats ont pu être créés (notamment avec l'ENS, en L3), les formations sont bien identifiables en proposant des formations originales dans l'environnement local (licence MIASHS), national (masters *Anthropologie ; Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Études sur le genre ; Histoire, civilisations, patrimoine*) voire international (master *Tourisme*). On note toutefois qu'il peut y avoir une concurrence avant la troisième année, entre trois des licences (licences *Science politique, Sciences sociales, Sociologie*) alors que des passerelles ont été mises en place entre la licence MIASHS et la licence *Géographie et aménagement*. Une formation (master *Sciences de l'eau*), dont il convient de noter que les enseignements se déroulent à Mâcon, pourrait pâtir des effets de l'isolement de l'établissement dans le paysage lyonnais.

La dimension internationale est plus ou moins développée selon les formations. Importante en master *Études sur le genre* qui comprend un diplôme en partenariat international avec six universités, en master *Histoire* et en master *Science politique* qui proposent des doubles diplomations avec Fribourg et Turin, en master *Tourisme* qui a conclu des accords de coopération avec quatre universités européennes et une université africaine et dont l'un des parcours offre un diplôme conjoint avec une université ukrainienne, elle reste étonnamment faible dans d'autres (masters *Géomatique ; Gestion de l'environnement ; Sociologie*). La mobilité entrante reste faible sauf en master *Tourisme* et la mobilité sortante manque d'analyses précises dans les dossiers. Soulignons alors l'exceptionnelle mobilité sortante et entrante en L3 *Science politique*, qui voit plus de 30 % de ses étudiants réaliser un semestre ou l'année complète à l'étranger et qui accueille une vingtaine d'étudiants de l'étranger. En revanche, si la mobilité sortante en première année du master *Science politique* est assez bonne puisqu'elle concerne 15 % des étudiants, les informations sont manquantes sur celle de la seconde année tout comme sur la mobilité entrante, ce qui est regrettable.

Les partenariats avec le monde économique et social sont d'intensité variable et parfois insuffisants. Il est notamment impossible de comprendre l'absence de véritables partenariats professionnels de la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*. Les masters *Géomatique, Gestion des territoires et développement local, Intervention et développement social* et *Mondes médiévaux* sont étroitement liés à des

environnements professionnels. En revanche, ces liens sont trop peu détaillés pour se faire une idée précise de la situation des masters *Sciences sociales, Sociologie* et *Ville et environnements urbains*.

L'adossé à la recherche, favorisé par de gros laboratoires à l'échelle de la ComUE semble bon. Les formations bénéficient ainsi généralement d'un fort encadrement recherche avec des enseignants-chercheurs impliqués, ce qui se traduit par exemple par l'accueil d'étudiants en L3 dans les laboratoires d'adossé de la licence MIASHS. Dans ce contexte favorable, il est regrettable de ne disposer que de descriptions imprécises sur l'adossé à la recherche des licences *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* et *Histoire de l'art et archéologie*.

Organisation pédagogique

La structure des formations de licence apparaît clairement, ce qui met en évidence la spécialisation progressive en licence. Elle prend appui sur la mise en place généralisée de portails en première année avant la spécification en deuxième et en troisième année. Elle est cependant remise en question dans de nombreux dossiers qui dénoncent leur caractère trop généraliste et le manque de lisibilité qu'elle occasionne puisqu'il arrive qu'une même licence puisse être accessible par deux, trois, voire cinq portails. Une organisation en majeure-mineure serait plus intelligible, en particulier pour les étudiants. On note également des déséquilibres de répartition cours magistraux/travaux dirigés des heures d'enseignement dans certaines formations (licences *Géographie et aménagement, Histoire*).

Généralement, les dispositifs de professionnalisation sont très peu développés dans les licences généralistes sauf – et encore de façon modeste – dans quelques formations (licences MIASHS, *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Science politique, Sociologie*). À l'exception d'un seul des neuf parcours de la licence MIASHS (parcours *Informatique et statistique pour la science des données*), le stage n'est que facultatif en licence voire non prévu dans la maquette et donc non crédité (licences *Géographie et aménagement, Histoire*), ce qui est très regrettable. Par ailleurs, il est nécessaire que la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* augmente la contribution des intervenants professionnels et renforce les liens avec les structures extérieures. Ce volet de formation axé sur la professionnalisation est parfois insuffisant comme en master *Anthropologie* où le suivi des stages ne semble pas assuré et en deuxième année de master (M2) *Archéologie, sciences pour l'archéologie* où on déplore l'absence de stage. Il est en revanche excellent en master *Sciences de l'eau*.

L'organisation pédagogique des différentes mentions de master est globalement bien définie, sauf en master *Science politique*. À l'exception du master *Gestion des territoires et développement local*, qui propose des parcours en alternance, l'enseignement se déroule en présentiel. Le profil de l'ensemble des intervenants, la composition et la diversité des équipes pédagogiques répondent aux besoins et aux objectifs des formations. Globalement, la spécialisation progressive par l'approfondissement de connaissances en prise directe avec l'activité envisagée est la règle entre le M1 (première année de master) et le M2. La plupart des formations sont organisées sur un tronc commun d'environ 30 % en M1, le reste correspondant à des spécialités développées dans les parcours. Toutefois, certaines mentions limitent le tronc commun au premier semestre (master *Gestion de l'environnement*) ou offrent des options au sein de parcours (master *Histoire, civilisations, patrimoine*). On note parfois un manque de lisibilité ou de précisions sur l'organisation, la mutualisation et la progressivité de la spécialisation de certains masters (*Gestion de l'environnement ; Histoire, civilisations, patrimoine ; Sociologie*). Les réorientations possibles entre parcours ou options correspondant à des spécialisations de parcours complexifient également la lisibilité de certaines mentions (masters *Histoire, civilisations, patrimoine ; Intervention et développement social ; Sciences sociales ; Sociologie*). Une telle organisation ajoutée au fait que l'enseignement se déroule la plupart du temps sur plusieurs sites (Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne) selon les parcours choisis, n'est pas sans poser des problèmes d'organisation matérielle et de cohérence d'ensemble.

La professionnalisation se réalise par des stages en entreprises ou en laboratoires de recherche mais on constate des disparités inexplicables de leur durée (entre les parcours du master *Études sur le genre*) en particulier lorsqu'elle est réduite (master *Sciences sociales*). Les aides à l'élaboration du projet professionnel sont le plus souvent prises en charge par les dispositifs centraux de l'université mais on regrette que la réflexion sur les certifications professionnelles ne soit pas mentionnée dans les analyses.

L'ouverture vers la recherche est peu développée en licence, sauf en licence *Sociologie* où sont proposés des enseignements d'initiation méthodologique et théorique. Elle est absente en LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*. En master elle est effective quoique réduite en master *Anthropologie* et particulièrement développée en masters *Archéologie, sciences pour l'archéologie* et *Tourisme*. Elle se traduit par la présence systématique de chercheurs dans les enseignements, la participation possible à des séminaires de recherche. Des journées d'études et des conférences complètent le dispositif.

Le recours au numérique reste très modeste et se limite le plus souvent à un usage classique (plateforme Moodle ; outils spécifiques aux matières enseignées – géographie, informatique, notamment –), sauf en masters *Géomatique*, *Gestion des territoires et développement local* qui proposent un enseignement spécifique. On regrette par ailleurs la frilosité générale sur la mise en place de pédagogies innovantes, à l'exception du master *Science politique* qui propose quelques dispositifs intéressants.

À l'exception du dispositif CLEFS (Créer, lire, écrire et faire de la science) mis en place au niveau central pour faciliter la réussite en L1 des étudiants les plus fragiles, les dispositifs d'aide aux étudiants à contraintes particulières (handicap, sport, salariat...) et les modalités de validations d'acquis ne sont que très rarement mentionnés, sauf pour le master *Urbanisme et aménagement* qui offre aussi une passerelle à des étudiants de l'École nationale des travaux publics d'état.

À l'exception du parcours international Minerve auquel sept des huit mentions de licence sont associées et du parcours CREOLE du master *Anthropologie* dans lequel une grande partie des enseignements est réalisée en anglais, la dimension internationale est faible et n'attire qu'un faible nombre d'étudiants. Certaines formations n'offrent même pas d'enseignement d'anglais (LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). Le parcours Minerve, souvent cité dans les dossiers, n'est étayé que par trop peu d'éléments permettant d'en comprendre la mise en œuvre.

La mobilité entrante et sortante est dans l'ensemble faible et inégalement réalisée selon les mentions et les parcours.

Pilotage

À quelques exceptions près (licence *Histoire*, masters *Anthropologie*, *Science politique*), les modalités de pilotage et la répartition des responsabilités apparaissent assez clairement, même si le pilotage n'est pas facilité par le caractère multi-sites de certaines mentions. Quelques formations ne mentionnent pas de responsables de leurs parcours (master *Histoire, civilisations, patrimoine*) pourtant nombreux (licences *Histoire de l'art et archéologie* ; *MIASHS*). La composition des équipes pédagogiques est cohérente avec les objectifs de formation bien que la répartition des responsabilités ne soit pas toujours équilibrée (master *Science politique*). Toutefois, le manque d'informations de certains dossiers ne permet pas d'apprécier pleinement la présence de professionnels ou le volume d'heures d'enseignement qu'ils assurent. C'est le cas des licences *Géographie et aménagement*, *Sciences sociales*, des masters *Anthropologie*, *Ville et environnements urbains*. On note une anomalie dans la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, dans laquelle le déséquilibre en défaveur des professionnels est manifeste : un seul enseignant-chercheur titulaire figure dans la liste des intervenants et les 21 autres sont, pour la plupart, des enseignants du secondaire.

Les mentions ne disposent pas toutes de conseils de perfectionnement (notamment la licence *MIASHS*, la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*) et lorsqu'ils sont en place, leur composition n'est pas toujours conforme. On note ainsi l'absence de représentants étudiants (masters *Gestion de l'environnement* ; *Ville et environnements urbains*) ou professionnels (masters *Gestion des territoires et développement local* ; *Histoire, civilisations, patrimoine* ; *Sciences sociales*) ; il arrive aussi que leur composition ne soit pas explicitée (licences *Histoire de l'art et archéologie*, *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sociologie*). Ces conseils sont parfois dupliqués sous forme de conseils de parcours/et ou de site, voire de comités restreints de pilotage.

Les évaluations des formations ne sont pas identiques à tous les niveaux. Certaines s'appuient sur des entretiens avec les étudiants (masters *Gestion des territoires et développement local*, *Urbanisme et aménagement*), d'autres sont anonymisées (masters *Géomatique*, *Sociologie*). L'information manque dans les dossiers des masters *Études sur le genre* ; *Histoire, civilisations, patrimoine* ; *Intervention et développement social* ; *Mondes médiévaux* ; *Sciences sociales* ; *Science politique* ; *Ville et environnements urbains*. On regrette ainsi le manque de construction de l'harmonisation de la démarche.

L'évaluation des enseignements est peu mentionnée et peu exploitée, sauf en master *Tourisme*.

L'approche par compétences est insuffisamment développée. Par ailleurs, les dossiers ne précisent que rarement le fonctionnement des jurys.

Résultats constatés

L'attractivité des formations de ce champ est modérée car, hormis les licences *MIASHS* et *Science politique*, les effectifs ont tendance à baisser, ou sont difficiles à évaluer en raison d'une création récente (licence *Sciences sociales*).

La mise en place de portails en première année de licence s'accompagne d'un taux de réussite encourageant qu'il conviendra de mettre en rapport avec celui des deuxième et troisième années, inexplicablement en baisse.

Les poursuites d'études en master sont bonnes mais se déroulent le plus souvent hors de l'Université Lumière Lyon 2 (licences *Géographie et aménagement*, *Sciences de l'homme*, *anthropologie*, *ethnologie*, *Science politique*, *Sociologie* par exemple) sans que le phénomène soit pleinement analysé, sinon en référence aux mauvaises conditions matérielles du campus de Bron. Elles sont parfois impossibles (absence de master *Sciences sociales*, notamment).

Les taux de réussite sont inégaux et les données disponibles ne sont pas agrégées pour toutes les formations. Lorsqu'elles sont fournies, on constate qu'ils sont dans l'ensemble comparables à ceux des autres universités hormis ceux de la licence *Histoire* et des masters *Anthropologie ; Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Études sur le genre ; Géomatique ; Histoire, civilisations, patrimoine* où ils apparaissent fragiles. Ils sont particulièrement bas en master *Sciences des religions et sociétés* et en master *Science politique*. Ils sont en revanche excellents en master *Sciences de l'eau*.

Le suivi des diplômés est réalisé de manière classique par des enquêtes effectuées par des services communs ainsi que par des équipes pédagogiques. Mais ces données ne sont pas également disponibles ou pas mises à jour, ce qui rend difficile leur appréciation. On regrette ainsi l'absence de données sur le devenir des étudiants des parcours METIS (Management, conservation et réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels, métissés de la modernité) et MACLAND (Management des patrimoines et paysages culturels) du master *Histoire, civilisations, patrimoine*, de ceux des sites de Vaulx-en-Velin et Saint-Etienne des masters *Histoire, Intervention et développement social, Mondes médiévaux, Sciences de l'eau, Urbanisme et aménagement*.

Lorsqu'elles sont fournies, les données relatives à l'insertion professionnelle sont généralement modestes et mettent souvent en lumière une faible adéquation entre les emplois occupés et la formation (masters *Études sur le genre, Archéologie et sciences pour l'archéologie, Tourisme*), à l'exception du master *Géomatique*. La poursuite d'études est majoritaire en licence quoique non conforme pour la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* (44 %). Les taux de poursuites en doctorat sont faibles.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Structuration claire et progressive des formations.
- Cohérence des objectifs scientifiques et professionnels.
- Clarté du pilotage et de la répartition des responsabilités.
- Bon adossement à des laboratoires de recherche.

Principaux points faibles :

- Portails de L1 trop généralistes et peu lisibles.
- Absence de généralisation du stage en licence.
- Absence d'évaluation des enseignements.
- Taux de réussite variables selon les formations, sans analyses et mesures d'aide spécifiques.
- Insertion professionnelle inégale.
- Poursuite d'études post-licence majoritairement hors Université Lumière Lyon 2.
- Absence d'innovations pédagogiques.
- Absence de portefeuilles de compétences.
- Très peu de poursuites d'études en doctorat.

Recommandations :

L'offre de formation est dans l'ensemble adaptée et cohérente mais il conviendrait d'en renforcer l'attractivité dans le paysage local et national par le développement de plusieurs mesures. La disparition des portails au profit de majeures-mineures pourrait également contribuer à l'augmentation de l'attractivité.

Le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite pourrait aussi aider au développement de certaines formations encore fragiles. Il conviendrait également de développer les liens avec l'environnement socio-économique pour certaines formations, en particulier les licences généralistes et quelques masters, qui peinent à se positionner dans les domaines professionnels. En ce sens, la mise en place généralisée du portefeuille de compétences pourrait améliorer la lisibilité des objectifs des formations. Dans cette perspective, un travail important de définition des contenus et modalités pédagogiques par des équipes mixant professionnels et enseignants-chercheurs est nécessaire. La contribution de ces derniers permettrait notamment de sensibiliser les étudiants à la recherche. Il conviendrait également d'accentuer la formation à la recherche, encore trop timide en licence, voire dans certains parcours de masters.

La clarification du pilotage de l'ensemble du champ est un objectif à atteindre, aussi bien au sein de l'établissement qu'en direction des formations qui le composent. L'amélioration de la gestion matérielle des formations multi-sites, de la continuité licence-master, de la progressivité M1-M2, des liens avec le monde socio-économique et socio-culturel serait ainsi vraisemblablement facilitée.

L'amélioration générale ne saurait se faire sans la systématisation de l'évaluation anonyme des enseignements, de l'harmonisation du suivi des diplômés, de la présence et mise en conformité des conseils de perfectionnement. Ces mesures ne pourront atteindre leur plein objectif que si les équipes se saisissent réellement des données alors recueillies, dans une démarche d'auto-analyse qui fait défaut dans de nombreux dossiers de formations mais aussi dans le dossier champ.

POINTS D'ATTENTION

Le pilotage de la licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* est faiblement pris en main par l'équipe pédagogique et ne comporte pas de conseil de perfectionnement. Le caractère universitaire de la formation est trop faible : un seul enseignant-chercheur assure moins de 20 % des enseignements. De plus, le taux de poursuite d'études est anormalement élevé pour une LP. Enfin, les partenariats sont insuffisants avec le monde socio-économique et l'attractivité de la formation est en baisse au niveau national.

Malgré de nombreux points forts, le master *Anthropologie* enregistre de faibles taux de réussite et de poursuite en doctorat. Il est probable que la dimension recherche souffre d'un éclatement de l'équipe pédagogique entre différentes unités dont aucune n'est spécifiquement consacrée à l'anthropologie. Enfin, le conseil de perfectionnement n'est pas propre à la mention.

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* enregistre des taux de réussite trop faibles en M2 et une poursuite en doctorat très insuffisante. On note une insertion professionnelle en décalage avec le niveau du diplôme. Par ailleurs, la dénomination en deux parcours M1/M2 alors qu'il n'y en a qu'un en réalité, est problématique. Enfin, on constate un relatif cloisonnement des aires chronologiques de spécialisation.

Le master *Sciences des religions et sociétés* ne prévoit pas de stage ou expérience obligatoire en milieu professionnel. Il propose par ailleurs un faible nombre d'heures d'enseignement (autour de 250 heures par année). Enfin, il y a, pour autant qu'on puisse en juger par les données fournies, beaucoup d'abandons entre le M1 et le M2 (alors même que les effectifs sont relativement faibles), et les taux de réussite sont particulièrement bas.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* est une formation généraliste et classique. Elle est accessible après une première année (L1) en portail pluridisciplinaire (Humanités ; Temps, territoires et sociétés), et est constituée d'une deuxième année (L2) disciplinaire et d'une troisième année (L3) avec quatre parcours au choix : *Aménagement et développement*, *Environnement*, *Ville et urbanisme*, et le parcours international Minerve. Elle prépare essentiellement à une poursuite d'études en master.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels qui semblent totalement satisfaisants ne sont pas explicitement présentés dans le dossier. Celui-ci renvoie plusieurs fois vers des sites internet à propos de plusieurs éléments fondamentaux, ce qui n'est pas conforme aux attendus du dossier. Les éléments visibles dans le dossier et les annexes montrent toutefois que la formation remplit parfaitement les objectifs d'une mention de licence <i>Géographie et aménagement</i>. Une enquête étudiante, réalisée en partenariat avec les services de l'université, montre que pour la majorité, les objectifs de la formation sont cohérents et qu'elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.</p> <p>La poursuite d'études vers le master apparaît clairement et conformément comme étant le principal débouché de la licence. Une série de dispositifs est disponible pour aider les étudiants à bien se (ré)orienter et à construire leur projet professionnel.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier explique que s'il existe également des licences de la même mention à l'université Lyon 3 et à l'université de Saint-Etienne, la licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'université Lyon 2 se distingue par ses parcours de pré-spécialisation en L3, cohérents avec la poursuite d'études dans les masters locaux, et l'implication de l'Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL) dans la licence. En outre, malgré les craintes d'une remise en question au sein de la ComUE (communauté d'universités et établissements), les effectifs de la licence de Lyon 2 montrent que cette offre de formation est viable au niveau local/régional, dans un bassin de recrutement très peuplé.</p> <p>Le dossier présente une série de passerelles, permettant d'intégrer la formation en cours de route, notamment par l'intermédiaire de conventions signées avec des classes préparatoires. Un partenariat existe également</p>

avec l'école normale supérieure (ENS) de Lyon pour permettre l'accès aux étudiants de l'ENS aux parcours proposés en L3.

Des relations avec le secteur socio-économique et des coopérations internationales sont présentées à un niveau satisfaisant pour une licence générale. La présence d'un enseignant au statut de maître de conférences associé (MAST) est un point très positif dans la mesure où il ne s'agit pas de l'intervention ponctuelle d'intervenants extérieurs qui ne s'impliquent pas mais bien d'une personne impliquée dans la formation. L'implication de l'IUL dans la formation lui permet de bénéficier de l'important réseau professionnel de l'institut.

Les liens avec la recherche sont bien réels comme toute formation universitaire avec des enseignements consacrés et des enseignants-chercheurs impliqués et rattachés à des laboratoires bien identifiés. L'équipe pédagogique cherche à faire participer les étudiants de L3 aux travaux de recherche, ce qui constitue une bonne base pour les initier à la recherche.

L'existence d'échanges et de mobilités enseignantes et étudiantes montrent une dimension internationale très satisfaisante pour la formation. Le parcours international Minerve rattaché à la formation participe pleinement et activement à cette ouverture internationale, bien que le dossier ne présente pas de manière claire le fonctionnement et les objectifs pédagogiques de ce parcours qui semble très indépendant du reste de la formation et rattaché de manière un peu artificielle à la mention.

Organisation pédagogique

La formation articulée du général au spécifique semble bien construite, avec une vraie progressivité tout au long du cursus, du portail très ouvert de la première année au parcours de pré-spécialisation en L3. Les quatre parcours présentent des profils bien distincts et identifiés, même si le dossier ne présente pas clairement leurs contenus et leurs modalités, renvoyant à des sites internet. Le dossier signale toutefois un déséquilibre entre le nombre de cours magistraux (CM) trop important et le volume trop faible de travaux dirigés (TD) dans la formation. Il est prévu de rééquilibrer les volumes horaires pour améliorer la formation de l'étudiant, notamment en méthodologie. De même, l'équipe pédagogique a identifié certaines redondances dans les enseignements et un manque de concertation, conduisant à des déséquilibres dans la charge de travail des étudiants entre les semestres.

L'approche du numérique dans la formation est essentiellement liée à l'apprentissage des outils indispensables pour les étudiants géographes et par l'utilisation des plateformes pédagogiques du type Moodle. Ces moyens numériques et dispositifs semblent très satisfaisants. Il n'y a pas d'innovation particulière présentée dans le domaine du numérique, mais les besoins d'une telle formation ne l'exigent pas.

L'enseignement sur le terrain et de la pratique de terrain est largement mis en avant dans le dossier, dans des objectifs de formation disciplinaire, d'acquisition des compétences, de méthodologie, mais aussi de préprofessionnalisation. L'intérêt du terrain et sa prise en compte dans la formation sont un point fort de cette formation.

Un stage est possible en L2 et en L3, mais n'est ni obligatoire, ni pris en compte dans l'évaluation de l'étudiant, ce qui pourrait pourtant être une plus-value importante pour la formation et pour l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant. Les dispositifs d'aide à la préparation du projet professionnel de l'étudiant proposés sont très classiques pour ce type de formation, de même que les dispositifs limités d'aide à la réussite.

La formation propose des enseignements d'anglais, généraux en L1 et en L2, et disciplinaire en L3, ainsi que quelques enseignements en anglais. Certes plus d'enseignements en anglais pourrait favoriser l'accueil d'étudiants étrangers, mais finalement très peu de licences de cette mention en proposent, car elles préparent essentiellement des étudiants originaires de la région à travailler après leur master dans le cadre national. Le parcours Minerve propose lui, naturellement, des enseignements en langues étrangères.

Pilotage

Le pilotage de la formation est présenté de manière très détaillée dans le dossier, avec un partage clair des différentes responsabilités pédagogiques. La composition de l'équipe pédagogique est tout à fait conforme à ce type de formation généraliste, impliquant essentiellement des enseignants-chercheurs. L'intervention de professionnels extérieurs se limite essentiellement aux enseignements d'un MAST. Ceci peut paraître trop peu, mais ceci est assez classique pour ce type de formation.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, comprenant des représentants des étudiants et des personnels administratifs, mais pas de professionnels extérieurs, contrairement aux attendus réglementaires. Cependant, le dossier ne précise pas la date de création de ce conseil, ni d'exemples de plus-value apportée par les recommandations du conseil de perfectionnement.

Tout au long du dossier, les données présentées montrent qu'un travail de suivi et d'assurance-qualité est effectif et fournit des informations très utiles pour les porteurs de la formation. L'identification des points faibles par l'équipe de formation et leur prise en compte montrent bien l'efficacité de cette démarche.

Les modalités de contrôles de connaissance ne sont pas directement évoquées dans le dossier, qui renvoie vers des pages internet. Pour le moment, l'approche par compétences n'est pas prise en compte.

Résultats constatés

La licence accueille entre 68 et 93 étudiants en L2 (les fluctuations sont peu expliquées) et entre 122 et 141 étudiants en L3. Le dossier présente les taux de réussite aux portails de L1 et à la L2 et L3. Ces résultats (proches de 50 % des inscriptions pédagogiques – et non des étudiants présents aux examens – en L1, entre 62 et 75 % en L2 et autour de 90 % en L3) sont tout à fait conformes aux autres formations comparables, de *Géographie et aménagement* ou de sciences humaines et sociales en générale.

La très grande majorité des étudiants de la licence continue en master. Les porteurs de la formation disposent de données très précises et très complètes, fournies entre autres par l'observatoire de l'université. Celles-ci montrent que cette poursuite d'études est tout à fait conforme à une licence de géographie et aménagement : sur 128 diplômés 2018-2019, 51 étudiants (40 %) poursuivent leurs études à l'université Lyon 2, 46 (90 %) en master et 5 en césure, licence professionnelle ou autre diplôme. Le master *Urbanisme et aménagement* est le plus demandé par les diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Solidité générale de la formation ouvrant sur de véritables pré-spécialisations couvrant les principaux champs disciplinaires, notamment en urbanisme et en aménagement.
- Nombreuses sorties de terrain, voyages d'études et travaux en groupe, qui complètent la formation théorique avec des contacts avec le monde professionnel.
- Bonne ouverture internationale et bénéfices tirés des accords d'échanges internationaux existants.
- Pilotage de qualité qui permet une autoévaluation claire et sincère, identifiant clairement les points faibles et les pistes d'amélioration.

Principaux points faibles :

- Quelques déséquilibres dans l'organisation pédagogique du cursus.
- Stage non obligatoire et non évalué.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Lumière Lyon 2 apparaît extrêmement solide et complète, avec une approche de l'apprentissage sur le et du terrain remarquable. Les principaux points faibles de la formation, c'est-à-dire les déséquilibres dans l'organisation pédagogique du cursus, sont parfaitement identifiés et bien expliqués dans le dossier, de manière totalement transparente. Des perspectives d'amélioration et d'évolution de la formation sont annoncées, l'équipe pédagogique, parfaitement active, se donne tous les moyens d'une optimisation de la formation. Elle ne peut qu'être soutenue dans cette démarche. La formation devrait également inclure pleinement le stage dans le cursus de l'étudiant, et l'évaluer.

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation généraliste en deux ans dont l'objectif principal est la poursuite d'études en master, même si des débouchés professionnels immédiats sont possibles. Peuvent y accéder les étudiants ayant suivi un cursus d'histoire en première année (L1), notamment ceux issus des quatre portails pluridisciplinaires de L1 de l'établissement (Humanités ; Temps, territoire, société ; Sciences sociales ; Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines). En troisième année (L3), quatre parcours sont proposés. En fonction des débouchés qu'ils visent, les étudiants peuvent choisir entre *Histoire renforcée* (métiers de la recherche), *Histoire, géographie, métiers de l'enseignement* (métiers de l'enseignement), *Histoire et sciences politiques* (emplois de type administratif et journalisme) et *Histoire, histoire de l'art et archéologie* (métiers du patrimoine et de la culture). L'enseignement est dispensé en présentiel sur le campus Porte des Alpes à Bron.

ANALYSE

Finalité
La formation correspond à ses objectifs ainsi qu'aux compétences à acquérir qui sont clairement expliquées (disciplinaires, générales et transversales). L'offre de formation et les débouchés possibles sont clairement présentés dans le dossier, sur la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), et proposés sur le site internet de l'université pour les étudiants. Les attendus en termes méthodologiques (dissertation et commentaire de documents notamment) sont précisés au cours de la formation et semblent eux aussi bien perçus par les étudiants. Les contenus eux-mêmes sont moins détaillés, mais les périodes de l'histoire sont normalement équilibrées. Les emplois implicitement visés relèvent surtout du niveau master, ce qui correspond à la réalité des poursuites d'études.
Positionnement dans l'environnement
Les licences les plus proches géographiquement sont recensées, avec une présentation de la concurrence, que ce soit la licence <i>Histoire</i> de Chambéry, de Grenoble, de Saint-Etienne ou de Lyon 3. Par rapport à cette dernière, le principal désavantage pour l'université Lyon 2 tient à la mauvaise desserte par les transports en commun du campus de Bron, ce qui constitue le principal grief des étudiants quant à leurs conditions d'études. On s'étonne que le dossier ne mentionne pas la licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i> de l'établissement. L'adossement à des unités de recherche est réel et se traduit par la variété des enseignements proposés en L2 et en L3, que les enseignants-chercheurs (EC) soient spécialisés en histoire ancienne (UMR HiSoMA), en histoire médiévale (UMR CIHAM) ou en histoire moderne et contemporaine (UMR LARHRA), et l'initiation à une méthodologie de la recherche est clairement expliquée. Des partenariats avec l'environnement socio-économique et culturel ont été mis en place et fonctionnent normalement : archives municipales et départementales, musées (Gadagne,

Confluence). La formation se montre donc active dans la mesure des possibilités offertes par l'environnement. Des liens sont formalisés avec des universités de l'Union européenne (26 dans le cadre des accords Erasmus), l'université de Lausanne et l'université Laval au Canada, permettant à une quinzaine d'étudiants d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger chaque année. La formation est également intégrée au programme international Minerve qui facilite les mobilités étudiantes à destination des universités de Bergame, Gênes et des trois universités romaines. Il est appréciable qu'un double diplôme soit également proposé avec l'université de Turin (une année dans chaque pays).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, avec une répartition claire entre enseignements fondamentaux et volants d'options correspondant aux quatre parcours dont le choix est formalisé en L3, mais qui pourraient être anticipés en L2. Les modalités d'enseignement sont classiques alliant cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), ces derniers ayant un volume horaire insuffisant (17,5 heures par enseignement). Les aménagements pour les étudiants à contraintes particulières (sportifs de haut niveau, salariés – une vingtaine par an) ou porteurs de handicap existent mais ne sont pas détaillés. La professionnalisation, ressentie par une partie de l'équipe pédagogique comme peu adéquate dans la discipline, est présente par le biais d'un module intitulé « Entreprenariat » où les débouchés professionnels sont présentés aux étudiants et qui proposent des mises en situation qui tiennent lieu de stage. Une langue étrangère est enseignée pendant les six semestres de la licence. L'usage du numérique est classique, entre formations relevant de la bureautique et divers outils comme Moodle, BUL ou Audiovideocast ; sur ce plan, des progrès semblent pouvoir être réalisés : près de la moitié des étudiants ne connaissent pas l'existence de la salle informatique et presque tous se plaignent du trop faible nombre de prises électriques dans les salles de cours. L'équipe pédagogique est particulièrement investie dans l'internationalisation de la formation : les dispositifs d'équivalence pour les étudiants entrants et sortants sont ainsi détaillés de manière précise, mais il y a très peu d'étudiants en mobilité entrante. On déplore que la formation ne propose pas des dispositifs d'aides à la réussite, le dossier imputant un manque de moyens. Enfin, les enseignants-chercheurs comme les étudiants sont sensibilisés au problème du plagiat et à ses conséquences par le biais de plusieurs outils figurant sur le centre de ressource numérique de l'université.

Pilotage

L'équipe pédagogique est plutôt nombreuse (36 enseignants-chercheurs – 19 maîtres de conférences et 17 professeurs des universités) et correctement équilibrée entre les quatre périodes de l'histoire. Elle est complétée par des attachés temporaires d'enseignement et de recherche, des contrats doctoraux et des vacataires. Le détail des responsabilités pédagogiques constitue une lacune du dossier, mais ce qui est dit du fonctionnement montre que l'équipe pédagogique mène une réflexion collective sur ses pratiques : le conseil de département se réunit trois à quatre fois par an et des procès-verbaux sont dressés. Un conseil de perfectionnement fonctionne normalement mais il est précisé que c'est seulement en L1 et L2, alors qu'il doit concerner toutes les années de la mention, et sans que l'on sache à quelle fréquence il se réunit. Par ailleurs, il serait souhaitable que les professionnels de la culture et des archives qui interviennent dans la licence y soient représentés. L'évaluation des enseignements est réalisée par les services centraux, à travers les enquêtes numériques effectuées auprès des étudiants – seul un tiers répond. Le questionnaire reste général et traduit la satisfaction globale des étudiants répondants. Il serait intéressant de compléter ce dispositif par des évaluations plus fines, par exemple réalisées par chaque enseignant-chercheur dans son cours par le biais de questionnaires anonymes. Elles pourraient faire émerger la nécessité de mettre en place des dispositifs de remédiation ou de remise à niveau en L2 pour lutter contre le taux d'échec à ce niveau-là. À ce sujet, il est surprenant, vu ses effectifs nombreux, que l'équipe pédagogique signale que les contraintes budgétaires interdisent pour l'instant le déploiement de tels enseignements. On peut regretter l'absence de précisions quant au fonctionnement des jurys d'examens et aux modalités de contrôle des connaissances. Enfin, la transcription en compétences commence à être réalisée, à partir de la fiche RNCP, ce dont témoigne le supplément au diplôme.

Résultats constatés

Les effectifs sont en déclin, légèrement en L2 (de 131 étudiants en 2016-2017 à 129 en 2018-2019), de manière beaucoup plus marquée en L3 (de 195 étudiants à 131 entre 2016 et 2018). Ce net fléchissement interpelle l'équipe pédagogique qui signale les difficultés d'un certain nombre d'étudiants en L2, venus de portails de L1 où les enseignements disciplinaires ne sont pas assez nombreux. De ce fait, la configuration de la L2 de l'université Lyon 2 la rapproche par certains aspects des L1 d'autres universités, si ce n'est qu'il n'existe pas à ce niveau les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants qui se généralisent ailleurs en L1. Cela se traduit par le taux de réussite en L2 qui

tourne autour de 60 %, ce qui est bien moins élevé que dans des licences comparables de la région. D'autres raisons sont évoquées, au nombre desquelles le manque d'attractivité du campus des Alpes qui aurait pu conduire un certain nombre d'étudiants à poursuivre leur cursus dans d'autres établissements. Si le taux de réussite en L3 est lui plus satisfaisant (autour de 85 %), seule la moitié des diplômés poursuivent en master au sein de l'établissement. Ce taux, assez bas, est la traduction strictement conforme de l'insatisfaction des étudiants quant à leurs conditions d'études à l'université Lyon 2 et de leur souhait de ne pas continuer dans l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de qualité, proposant des parcours variés.
- Internationalisation active et satisfaisante, notamment avec l'Italie.

Principaux points faibles :

- Absence de dispositifs d'aide à la réussite.
- Liens pas assez poussés avec l'environnement socio-économique, notamment en L3.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au-delà des manques signalés, la licence *Histoire* de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation solide, cohérente et bien structurée qui propose des enseignements variés correspondant à des débouchés qui le sont tout autant. Les difficultés rencontrées récemment résultent en partie de problématiques qui ne relèvent pas de l'équipe pédagogique, notamment par un manque d'attractivité du campus des Alpes. Il serait souhaitable de revoir l'architecture des portails pluridisciplinaires en L1 où la part des enseignements disciplinaires est probablement trop faible et crée des disparités de compétences en L2. Ces portails trop larges semblent porter préjudice à l'image de la formation d'après une étude faite auprès des élèves de terminale, et affaiblir la L3, et la proposition de portails fondés sur la bidisciplinarité dès la L1 semble plus aboutie.



LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

À l'issue de l'obtention d'une première année de licence (L1) pluridisciplinaire dépendant de l'un des trois portails (Arts / Humanités / Temps, territoires et sociétés) proposés par l'université Lumière - Lyon 2, les étudiants peuvent entrer en deuxième année (L2) *Histoire de l'art et archéologie* (HAA). La troisième année (L3) propose trois parcours (auxquels s'ajoute le parcours international Minerve) : *Histoire de l'art*, *Archéologie* et *Histoire de l'art-histoire* dont la finalité est essentiellement la poursuite en master recherche. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Temps et territoires.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et connaissances attendues sont correctement listées dans le dossier et conformes à ce type de formation. Il est aussi mentionné que les objectifs de la formation sont présentés lors des journées de l'enseignement supérieur (JES) et lors des réunions de prérentrée. Les emplois accessibles aux diplômés sont répertoriés. On note l'absence de différenciation des débouchés en fonction des parcours. Les contenus de la formation semblent permettre aux étudiants d'atteindre les masters recherchés. Mais il est regrettable que le dossier se contente d'un renvoi au service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIOP-IP) ainsi qu'au centre d'information et documentation jeunesse (CIDJ). La formation bénéficie de mesures d'accompagnement du projet personnel de l'étudiant.
Positionnement dans l'environnement
Les plus proches universités proposant cette licence sont à deux heures. Il n'est pas précisé si le recrutement des étudiants de première année est local, régional ou national. La formation bénéficie de relations avec les partenaires académiques (rectorat de Lyon) et institutionnels (musée des Beaux-Arts de Lyon, musée des Moulages), mais la coopération à l'international n'est pas du tout évoquée. On regrette que l'articulation avec la recherche ne soit pas du tout mentionnée. Plus loin dans le dossier, on trouve cependant que les enseignants sont rattachés à six laboratoires lyonnais : LARHA (pour l'histoire de l'art moderne et contemporain) ; HISOMA pour l'archéologie et l'histoire de l'art protohistorique, grec et égyptien ; Archéorient pour l'archéologie et l'histoire de l'art de la Préhistoire et du Proche-Orient-Ancien ; ArAr pour la protohistoire et l'Antiquité romaine, gallo-romaine et le Moyen-Age ; IRAA pour l'archéologie monumentale grecque ; CIHAM pour le Moyen-Age.

La mobilité internationale étudiante sortante est quasi nulle en L2 et oscille entre 8 et 10 % en L3 entre 2016 et 2018.

Organisation pédagogique

À l'issue de l'obtention d'une L1 dépendant de l'un des trois portails (Arts / Humanités / Temps, territoires et sociétés) proposés par l'Université Lumière Lyon 2, les étudiants peuvent entrer en L2 HAA. Le portail Arts est focalisé sur l'enseignement des pratiques artistiques ; le portail Humanités sur l'histoire, la géographie et les arts anciens ; le portail Temps, territoires et sociétés sur l'anthropologie, l'histoire et les sciences sociales. En raison de la diversité de la provenance des étudiants de L1 par des portails très larges et différents dans leurs contenus, il semble manquer des fondamentaux disciplinaires en L2. La répartition entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) de chacune des unités d'enseignement (UE) est équilibrée, de même que les crédits ECTS qui leurs sont alloués, à l'exception de l'UE transversale. La L2 représente un volume horaire global de 497 heures ou 476 heures en fonction des choix. L'enseignement d'une langue étrangère obligatoire (anglais, italien ou allemand) et d'une langue ancienne optionnelle (latin ou grec ancien) est dispensé sur chacun des deux semestres de L2 et de L3.

Le dossier mentionne qu'il existe un lien entre les cours et les recherches des enseignants-chercheurs, rattachés à six laboratoires différents, mais cela reste trop imprécis, la formulation étant vague et semblant peu adaptée au niveau de licence. Le stage n'est obligatoire, ce qui est particulièrement regrettable dans le cadre du parcours *Archéologie*. Au regard du nombre d'inscrits en L2 et L3, le nombre d'étudiants effectuant un stage reste trop faible.

Il est mentionné une diversification des pratiques pédagogiques qui est bienvenue, mais on regrette l'absence de précisions sur les modalités de contrôle des connaissances. Sont spécifiés les dispositifs administratifs proposés aux étudiants ayant des contraintes particulières sans que les démarches ne soient néanmoins clairement explicitées. De même, ce n'est pas clair pour les dispositifs d'aide aux étudiants en situation d'échec.

Un cours de technologies de l'information et de la communication (TIC) est dispensé aux semestres 3 et 6. Il aurait été intéressant de savoir à quels types de logiciels sont formés les étudiants, notamment pour le parcours *Archéologie* où la connaissance de publication assistée par ordinateur (PAO) ou encore les systèmes d'information géographique (SIG) sont indispensables.

En matière de sensibilisation des étudiants à l'éthique et à l'intégrité scientifique, une information minimale est assurée par le biais d'informations mises à disposition de l'équipe pédagogique, cela aurait pu être plus développé.

Pilotage

Compte-tenu de l'importance de l'équipe pédagogique composée notamment de 43 enseignants-chercheurs titulaires, il est regrettable qu'il n'y ait pas un responsable pour chacun des parcours de L3 (seul le responsable du parcours *Archéologie* est cité). On note cependant un responsable de licence.

Le département se réunit trois ou quatre fois par an et il est stipulé que les enseignants sont en échange constant mais cela reste assez flou et on ignore si les étudiants y sont associés. Il est fait mention de différents jurys d'examen sans plus de précision.

Les étudiants ne semblent pas évaluer régulièrement la formation, sauf en assistant aux réflexions sur les réussites et dysfonctionnements de la formation lors d'un conseil de perfectionnement dont les réunions sont annuelles. On regrette que la composition de ce dernier ou des comptes rendus de son activité ne soient pas annexés au dossier.

Résultats constatés

Les étudiants sont diplômés à 23 % de bac ES, 43 % de L, 20 % de S, 9 % de bac professionnels et technologiques, mais on ne dispose pas de la répartition par portail. Les effectifs ont subi une baisse significative (environ 35 %) entre l'année 2016 (211 L2 et 176 en L3) et l'année 2018 (146 L2 et 109 L3). Le taux de réussite est en revanche assez stable : environ 65 % en L2 et 83 % en L3.

L'enquête menée sur les 135 diplômés 2018 montre une assez bonne connaissance du devenir des étudiants dans la mesure où la situation de 78 % d'entre eux est connue. Parmi eux, 68 % poursuivent en master, majoritairement dans les masters *Histoire de l'art* ou *Archéologie, sciences pour l'archéologie* pour ceux qui restent dans l'établissement, ce qui est conforme aux objectifs de la formation. On note également un taux d'insertion professionnelle de 7 % sans que l'on connaisse le niveau d'emploi ou les secteurs d'activité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Possibilité de débiter une langue ancienne.
- Lisibilité des parcours.

Principaux points faibles :

- Manque d'information sur les modalités pédagogiques en général.
- Absence de mises en place d'innovation pédagogique pour les étudiants en situation d'échec.
- Stage non obligatoire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'absence de descriptif des cours de la L2 et de la L3 ne permet pas de juger précisément de la progressivité et des dispositifs d'aide entre les différentes années. Les domaines de spécialités riches et variés tendent plus vers un éclatement des enseignements que vers une spécialisation des étudiants. L'accès à la L2 via l'un des trois portails de L1 pose problème dans la mesure où la diversité de l'offre de formation de cette première année n'introduit pas les fondamentaux disciplinaires et crée des disparités de compétences, contrairement à une licence *Histoire de l'art et archéologie* classique dont le programme scientifique et pédagogique est dispensé au cours de trois années.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation scientifique pluridisciplinaire, initiale sur trois ans, en collaboration avec huit départements. Elle forme les étudiants aux méthodes de la science des données (mathématiques, statistique, informatique) appliquées aux SHS. Après un tronc commun en mathématiques, statistique et informatique et un choix parmi quatre couples de SHS en première année (portail MIASHS ; L1), les étudiants choisissent en deuxième année (L2) l'un des huit parcours proposés (*Économie ; Géographie ; Histoire ; Information, communication ; Psychologie ; Sciences cognitives ; Sciences du langage ; Sociologie*). À noter l'existence d'un autre parcours en troisième année (L3) en *Informatique et statistique pour la science des données* (IDS) depuis la rentrée 2016, ouvert à des étudiants de diplômes universitaires de technologie (DUT) *Statistique et informatique décisionnelle* (STID), classes préparatoires, licences *Mathématiques* ou *Informatique*. Cette licence prépare les étudiants à différents masters ou écoles d'ingénieurs liés au traitement des données, à des masters en SHS ou encore au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

ANALYSE

Finalité
Les orientations de la licence sont clairement identifiées et en adéquation avec l'objectif principal. Les objectifs, compétences et débouchés sont clairement décrits et largement diffusés (sites, plaquette, annexe descriptive au diplôme, etc.). Les poursuites d'études sont très satisfaisantes et cohérentes avec les objectifs fixés. Le nombre de parcours est toutefois élevé par rapport aux effectifs des étudiants en L2 et L3 dans la mesure où il y a 8 parcours pour moins de 130 étudiants en L2 et L3 confondus.
Positionnement dans l'environnement
La licence MIASHS est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Anthropologie, sociologie et science politique, en interaction avec huit licences en SHS et offre ainsi un vaste choix de parcours. Sur une quinzaine de licences MIASHS au niveau national, cette licence est celle qui propose le plus de parcours. Au niveau local, elle est la seule mention MIASHS sur le site Lyon-Saint-Etienne et cohabite avec le DUT STID et la licence professionnelle <i>Métiers du décisionnel et de la statistique</i> de l'établissement. Elle apporte une réelle complémentarité à la licence <i>Mathématiques</i> (parcours <i>Mathématiques et économie</i>) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 par la diversité des parcours proposés. La licence reçoit des étudiants de DUT en L3 (parcours

IDS). Notons que tous les cours de SHS sont mutualisés avec les formations en SHS. Au niveau régional, il existe une licence MIASHS (parcours *Sciences cognitives et économie*) aux objectifs similaires à l'Université Grenoble Alpes. Le plus de la licence lyonnaise est la possibilité de passerelles (en L2 vers une des deux SHS choisies en L1) ou de réorientation.

La formation bénéficie d'un fort encadrement recherche, en particulier en SHS. La plupart des enseignants-chercheurs sont rattachés à des laboratoires de recherche en SHS partenaires de la licence. Notons que l'équipe d'enseignants-chercheurs en mathématiques, statistique et informatique est en majorité membre d'un laboratoire de Lyon 2 et de l'école doctorale en Mathématique/Informatique (InfoMaths). Les étudiants en L3, en particulier du parcours IDS, sont régulièrement accueillis en stage dans des laboratoires.

L'interaction avec le monde professionnel et d'autres organismes (APEC, Job Teaser, etc.) est présente par le biais d'interventions de professionnels, d'une unité d'enseignement (UE) de « Mondes économiques et professionnalisation » en L3, ainsi que d'un stage obligatoire de deux mois pour les étudiants du parcours IDS.

La mobilité entrante apparaît relativement faible, ce qui correspond à un choix de la formation. La licence encourage la mobilité sortante tant pour ses étudiants que pour ses personnels via un système de bourses d'aide à la mobilité (ERASMUS+, bourses de la région, bourses AML, mais aussi bourses sur fonds propres) ; cependant, cette mobilité demeure marginale. La licence n'entretient pas pour l'instant de partenariat avec des institutions à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation et la progression pédagogique sont plutôt astucieuses. Au premier semestre de la première année (portail MIASHS), les étudiants suivent un tronc commun en mathématiques, statistique et informatique et choisissent un couple de SHS (deux UE) parmi quatre (Psychologie – Sciences cognitives ; Géographie – Histoire ; Information et communication – Sciences du langage ; Economie – Sociologie) d'un même portail SHS, à suivre tout au long de l'année. Ce couple d'UE en SHS détermine le choix du parcours en L2 parmi les huit cités ci-dessus et laisse une possibilité de passerelle en L2 vers une des deux licences choisies en L1. En L2, les enseignements sont regroupés en trois UE de mathématiques ; statistique ; informatique, deux UE en SHS et une UE en langue, méthodologie et technologies de l'information et de la communication (TIC). En L3, l'UE en mathématiques fait place à une initiation à la recherche pour les huit parcours en SHS. Le parcours IDS, qui commence en L3, mutualise certaines UE de statistique et d'informatique avec les autres parcours et propose des enseignements spécifiques en mathématiques, statistique, information, communication, droit et management. Les enseignements transversaux (langue vivante, informatique générale, etc.) sont organisés au niveau de l'université.

Il est regrettable que le stage ne soit obligatoire que pour le parcours IDS. Les projets incorporés dans la plupart des enseignements d'informatique et de statistique ainsi que l'UE MEP (mondes économiques et professionnalisation) en L3, mais aussi des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (bureau d'aide à l'insertion professionnelle, ateliers de techniques de stages et d'emploi, etc.) sont de bons éléments de professionnalisation.

Le numérique est utilisé de manière intensive dans la formation (Moodle, logiciels scientifiques, systèmes d'enregistrement audio/vidéo, de stockage et partage de documents). Il est précisé que l'équipe pédagogique sensibilise les étudiants à la fraude et utilise différents outils anti-plagiat.

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place (particulièrement repérage d'étudiants en difficulté, facilité par le système d'évaluation par contrôle continu, et entretiens). A noter l'existence d'un bureau des étudiants (BDE) créé en 2012, qui permet à des étudiants en difficulté de bénéficier d'un tutorat bénévole. On ne peut que regretter l'absence de tutorat organisé au sein de la mention. En outre, des dispositifs d'aménagement aux étudiants en situation de handicap sont proposés.

La dimension internationale de la licence reste faible, comme c'était constaté dans l'ancienne évaluation. Dans cet esprit, la mobilité sortante est quasi inexistante entre 2016 et 2018 (1 en 2016, 3 en 2017 et 4 en 2018 au niveau L3). Peu d'étudiants étrangers sont inscrits (3 en L1 en 2016, 8 en L1 en 2017 et 16 en L1 en 2018 – environ entre 3 et 6 % des inscrits) et aucun partenaire international ou convention n'est à noter.

Pilotage

Vingt-trois intervenants forment l'équipe pédagogique qui est structurée autour d'un noyau dur de 12 enseignants-chercheurs en SHS, en mathématiques et mathématiques appliquées (seulement 2), en informatique (7) et composée également de vacataires professionnels et enseignants, de doctorant ou

d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). L'équipe de pilotage est composée d'un responsable de la L1, d'un responsable de L2 et L3 (pour les huit parcours SHS), ainsi que d'un responsable de L3 du parcours IDS. Toutefois, il est à déplorer que le responsable de la mention ou les coordinateurs par parcours ne soient pas identifiés (dans ce sens, on note une absence d'indicateurs au niveau des parcours). L'équivalent d'un secrétaire administratif à temps plein est dédié à la licence. Le pilotage de la formation s'articule autour des commissions pédagogiques (deux par an), des jurys (trois par an) et des réunions entre les responsables pédagogiques et les étudiants (à la fin de chaque année et des semestres 3 et 5, et davantage en fonction des besoins).

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants et sont disponibles dans le règlement des études mais ne sont pas très explicites dans le document, ce qui ne permet pas d'en apprécier la pertinence. On note la pratique du contrôle continu.

Il est également surprenant que les conseils de perfectionnement, pourtant obligatoires, ne soient formés qu'à partir de cette année 2019-2020, même si l'on note l'existence de réunions de l'équipe pédagogique et avec les étudiants visant à améliorer le déroulement des formations. On remarque ainsi un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants au sein de l'établissement. La formation prend bien en compte les résultats de ces évaluations dans ses perspectives d'amélioration et d'évolution.

Résultats constatés

On note une forte progression des effectifs en L1 ces trois dernières années, en particulier entre 2017-2018 et 2018-2019, où l'effectif a été multiplié par trois environ passant de 96 à 286. Les effectifs sont plus modestes en L2 (40 en moyenne) et L3 (67). On observe également un faible taux d'étudiants étrangers : entre 3 % et 16 %. Les poursuites d'études sont très satisfaisantes avec 85 % en 2017-2018 (dont 74 % en master) et plus de 50 % des diplômés qui continuent leur formation à l'université de Lyon 2.

Les indicateurs (taux de réussite, devenir des diplômés, etc.) sont construits et fournis par le service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP). Le taux de réussite est en progression en L1 (39,6 % en 2016 et 54,4 % en 2017), satisfaisant et stable en L2 ainsi que L3 (aux alentours de 80 % pour la L2 et 84 % pour la L3). Le devenir des étudiants, centralisé par l'établissement et complété par un suivi de l'équipe pédagogique, apparaît comme concluant. Il n'est pas surprenant de noter alors un taux d'insertion professionnelle immédiate faible (3 % environ en 2017-2018) qui est cohérent avec une formation de licence généraliste.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon taux d'encadrement en SHS et en informatique.
- Bon positionnement régional.
- Dispositif de suivi des étudiants efficace.

Principaux points faibles :

- Faible taux d'encadrement en mathématiques, statistique.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de stage obligatoire en L3 dans les parcours SHS.
- Dimension internationale faible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* de l'Université Lumière Lyon 2 propose une formation pluridisciplinaire cohérente et bien positionnée dans l'offre régionale. Elle bénéficie d'un très bon taux d'encadrement, en particulier en SHS et informatique, et de dispositifs intéressants de spécialisation. Le suivi des diplômés est concluant. Il serait néanmoins souhaitable de renforcer l'ouverture

internationale afin d'améliorer l'attractivité de la mention. Le stage obligatoire en troisième année pourrait être étendu à tous les parcours et une analyse fine du premier conseil de perfectionnement doit être conduite. Enfin, il est important que le projet d'évolution de la formation tienne compte du nombre élevé des parcours et cela, notamment, eu égard à une analyse des effectifs étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Science politique* de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation en trois ans, accessible à partir de deux portails de première année (L1) : Sciences sociales ou Institutions et sociétés. Elle prépare aux métiers du politique, du monde associatif, de l'administration, de la recherche ou de l'international, à travers notamment une poursuite d'études en master. La licence suit une logique de spécialisation progressive qui aboutit à quatre parcours en troisième année (L3) en plus du parcours international Minerve : *Science politique* ; *Science politique / anglais* ; *Science politique / droit* ; *Métiers du secteur associatif*.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et les compétences visées sont correctement indiquées et rappelées aussi dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et dans le supplément au diplôme. Elles permettent surtout la poursuite d'études (que ce soit dans un master de science politique ou dans d'autres sciences sociales, dans une école de journalisme, dans un institut d'études politiques (IEP) ou pour préparer des concours administratifs), mais aussi, pour une petite proportion d'étudiants, à l'insertion directe dans la vie active (notamment pour des postes de chargés de mission d'étude ou de communication dans le secteur public ou privé). Les étudiants sont bien informés des objectifs et des débouchés, par différents outils (plaquette, site internet, journées d'information, etc.). Les enseignements dispensés sont cohérents par rapport aux finalités professionnelles et scientifiques fixées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Science politique</i> est bien positionnée au niveau local, régional et même national. Rare formation universitaire en science politique existant dès le niveau licence au niveau national (la seule dans la région), elle se distingue, en outre, par son rattachement à une UFR (unité de formation et de recherche) d'anthropologie, sociologie et science politique, et non de droit, comme c'est plus habituellement le cas. Elle se distingue également de la formation pluridisciplinaire de l'IEP de Lyon.</p> <p>La formation bénéficie d'un environnement propice à la recherche, notamment du fait de ses liens avec le laboratoire Triangle qui est une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS. Cela favorise la poursuite d'études jusqu'au doctorat, au sein de l'école doctorale 483 <i>Sciences sociales</i>, à laquelle le laboratoire Triangle est rattaché.</p>

Des liens existent avec le monde socio-économique et culturel et notamment avec le monde associatif et politique local, mais ils apparaissent assez variables selon les parcours choisis en L3 (ils sont davantage développés dans le parcours *Métiers du monde associatif* ou l'option *Médias et communication politique*). Il est à noter que chaque année, une journée des métiers est organisée, de même qu'un événement « Objectif Stage Emploi », ce qui permet de renforcer les liens avec les partenaires professionnels et d'accompagner les étudiants dans leur orientation et leur insertion sur le marché du travail.

La licence dispose de très nombreux partenariats (près de 170) à l'international. En moyenne, presque un tiers des étudiants inscrits en L3 (soit 95 étudiants en 2018-2019), effectuent un semestre ou une année en mobilité sortante, ce qui est largement au-dessus de la moyenne nationale (les données en annexes font cependant état d'un nombre un peu moins important d'étudiants en mobilité sortante que ce qui est indiqué dans le dossier : 78 en 2018-2019). La licence accueille par ailleurs une proportion croissante d'étudiants en mobilité entrante (de 25 en 2016 à 41 en 2018, soit 8,5 % des étudiants inscrits en L2 et L3). En outre, la licence propose un parcours en anglais et un cursus international Minerve, en espagnol, allemand ou italien, permettant de compléter la formation avec des cours de sciences sociales dans ces langues, cours assurés par des professeurs invités de trois universités partenaires : la Goethe Universität de Francfort, la Universitat de Barcelone et l'Università degli Studi de Bergame. Des dispositifs d'aide à la mobilité (notamment financiers) sont mis en place à destination des étudiants et des enseignants.

Organisation pédagogique

La formation suit une logique de spécialisation progressive. La licence *Science politique* proprement dite débute en L2, elle est accessible après deux des neuf portails de L1 : Sciences sociales ou Institutions et sociétés. En L2, la licence s'organise logiquement autour d'un tronc commun couvrant les principaux sous-champs de la discipline (sociologie politique et institutions ; relations internationales et politique comparée ; action publique au niveau local et national) et le choix d'un parcours spécialisé : approfondissement en science politique ; parcours international Minerve ; parcours bilingue anglais centré sur la vie américaine et britannique. En L3, la spécialisation s'accroît et cinq parcours sont désormais proposés. L'ensemble est cohérent mais la structure apparaît un peu complexe, notamment parce que les parcours de L2 et L3 ne sont pas exactement les mêmes et parce qu'aux parcours s'ajoutent aussi des options.

Des dispositifs idoines sont prévus pour accompagner les étudiants ayant des contraintes particulières ou en difficultés (dispense d'assiduité, mission Handicap, parrainage aides à la réorientation...). La formation est ouverte à une validation des acquis de l'expérience.

Même si la professionnalisation n'est pas la vocation première de ce premier cycle qui reste généraliste, elle est cependant présente, en particulier dans une unité transversale qui comprend des enseignements liés au projet de l'étudiant. Les étudiants qui le souhaitent peuvent réaliser un stage, mais le dossier ne donne pas d'indications chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés, et l'on peut regretter que le stage ne soit pas une étape obligatoire de la formation, car tous les étudiants ne sont pas forcément amenés à poursuivre leurs études après la licence.

La place de l'international est importante : au-delà de la mobilité étudiante et des programmes spécifiques déjà évoqués, elle est aussi présente dans les enseignements proprement dits qui intègrent souvent une dimension comparative. Il est aussi appréciable que des enseignements disciplinaires soient proposés non seulement en anglais mais aussi en espagnol, en plus des travaux dirigés (TD) de langues non-disciplinaires.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est adaptée aux objectifs de la formation. Elle comprend 15 enseignants-chercheurs titulaires, un professeur agrégé, 5 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 32 enseignants-vacataires (qui représentent 40 % du volume d'enseignement en 2018-2019) et une dizaine d'intervenants professionnels. Le pilotage de la formation est solide avec une responsabilité partagée entre deux enseignants-chercheurs titulaires. Le conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas mentionnée mais qui doit réglementairement comprendre des représentants étudiants et des professionnels extérieurs, se réunit à la fin de chaque semestre. Le dossier ne mentionne pas d'exemple de recommandations émises par ces conseils de perfectionnement, ni d'exemple d'actions entreprises pour y répondre. Par ailleurs, il est appréciable qu'une enquête de satisfaction des étudiants soit réalisée chaque année par les services centraux de l'université : le taux de satisfaction est d'environ 70 %, ce qui est satisfaisant (92 % de satisfaction sur la cohérence des enseignements). Le dossier ne mentionne pas la réalisation d'évaluations régulières des enseignements.

L'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants est réalisée en contrôle continu et en examen terminal, selon des modalités qui ne sont pas détaillées dans le dossier mais qui font l'objet d'un travail d'harmonisation et de concertation entre enseignants de la formation. Elles sont, par ailleurs, notifiées aux étudiants dans un document dédié. On peut regretter que le dossier ne fasse pas mention d'un suivi des compétences par le biais d'un portefeuille de compétences (ou d'un livret de l'étudiant).

Résultats constatés

La formation est attractive puisque 40 % des étudiants proviennent d'une académie extérieure et les effectifs sont stables et d'un niveau important pour une licence de science politique (265 étudiants en L2 ; 260 en L3 entre 2016 et 2018 en moyenne). Les taux de réussite sont très satisfaisants (de 74 à 86 % en L2 et d'environ 90 % en L3). Le devenir des diplômés est suivi par les services centraux de l'université qui fournit des données régulières. Ainsi, sur les 216 diplômés en 2017-2018, une majorité des étudiants a poursuivi ses études en master : 37 % dans l'université (principalement en master *Science politique*). La part d'étudiants qui quittent l'université peut paraître importante : 117, soit 54 %, ne se réinscrivent pas à l'université. Parmi ces derniers, une majorité (73 % sur les répondants de l'enquête) poursuit ses études dans un autre établissement. Peu d'étudiants s'insèrent directement sur le marché du travail (14 %), ce qui est habituel pour une formation de niveau licence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive et solide.
- Forte internationalisation.
- Bon taux de réussite des étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité de l'offre de formation.
- Absence de stage obligatoire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Science politique* dispose de nombreux atouts et montre des résultats très positifs (tant au niveau de la satisfaction des étudiants que de leur réussite). La lisibilité de la structure pourrait être encore améliorée cependant, notamment dans l'articulation entre les deux (voire trois) années de formation. Même si la vocation de la licence reste généraliste, il serait sans doute judicieux de favoriser voire de rendre obligatoire un stage sur les deux ans.

LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* (SHAE) a pour objectif de doter les étudiants d'une formation initiale complète en anthropologie sociale et culturelle en vue de la poursuite en master. Les champs professionnels sur lesquels la formation permet de déboucher sont : les métiers de la recherche et de l'enseignement, les métiers de la culture et du social, les métiers du développement et de la santé, les métiers de la communication et de la médiation, le marketing, le conseil, l'expertise. La formation se déroule sur trois ans. La première année (L1), les étudiants peuvent y accéder par l'un des trois portails pluridisciplinaires suivants : Temps, territoire et société, Sciences sociales, ou Médias, cultures et sociétés, avec quatre disciplines par portail. La formation concerne une moyenne de 200 étudiants en deuxième (L2) et troisième année (L3).

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier explique très bien que la formation délivrée permet d'accéder au master <i>Anthropologie</i> de Lyon 2, mais aussi à d'autres masters nationaux, voire internationaux, proposant une perspective élargie sur la discipline. Outre les invariants disciplinaires (enquêtes de terrain, savoirs fondamentaux de la discipline, champs disciplinaires : religion, corps, santé, nature, environnement, ethnopsychiatrie, etc.), l'audiovisuel et les outils numériques sont bien mis en avant, visant tout autant à valoriser la discipline qu'à doter les étudiants d'outils de professionnalisation. À cet égard, des intervenants extérieurs viennent présenter différents champs professionnels qui permettent d'articuler la discipline avec la société civile. Le débouché académique vers les parcours de master portés par le département est clairement exposé. Toutefois, malgré ces dispositifs intéressants, les débouchés professionnels envisagés sont, comme c'est bien souvent le cas pour les sciences sociales, à la fois multiples, un peu hétéroclites et peu précis, ce qui correspond quand même à l'état d'une discipline difficilement valorisée à ce niveau d'études.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation, qui est la seule licence en anthropologie à l'échelle de Lyon-Saint-Etienne, collabore étroitement avec d'autres composantes puisque lors de la première année elle intervient dans trois portails. L'anthropologie s'adresse donc à un public potentiel de 1000 étudiants pour l'ensemble des portails, mais il n'en reste qu'environ 130 en L2, ce qui relativise cette attractivité. Bien que cette formation de licence complète n'ait pas à souffrir de concurrence régionale et qu'elle soit l'une des huit connues sur le territoire national, on peut regretter que sa spécificité ne soit pas davantage précisée, surtout considérant l'importance démographique, académique et</p>

culturelle de Lyon. L'adossement à la recherche n'est que vaguement décrit et dégage de ce fait un certain flou quant à l'unité de l'équipe. Les enseignants-chercheurs de la formation lyonnaise sont rattachés de manière éparsée à quatre laboratoires pluridisciplinaires : à l'unité mixte de recherche (UMR) 5600 Environnement, Ville, Société (9 tutelles dont le CNRS, Lyon 2, Lyon 3, Jean Monnet, ENS, INSA, ENTPE, ENSAL, Mines), au laboratoire des enjeux contemporains (LADEC, Lyon2), à l'institut d'Asie Orientale (IAO CNRS UMR S062), à l'UMR 5190 LARHRA (CNRS). Elle entretient des liens étroits avec le Centre Weber (UMR 5283), Triangle (UMR 5606), Équipe Lyonnaise d'information communication IEL\CO, EA 4147), le Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique (CRPCC) et Archéorient UMR 5133).

Bon nombre de partenaires sont cités, en particulier dans la cadre du programme Anthropologie, Science et Société : centres culturels, de recherches et de ressources spécifiques, musées régionaux, école d'art et agences urbaines, mais les stages ne sont pas obligatoires au niveau de la L3, seulement encouragés. Les partenariats avec des universités étrangères, aussi bien en Europe qu'hors Europe, sont importants puisqu'ils permettent chaque année à une vingtaine d'étudiants de L3 en moyenne d'effectuer une partie de leur formation hors de France. À cet égard, la question des langues est particulièrement favorisée, avec notamment le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) proposée par l'université (mais qui n'est pas obligatoire dans la formation), ainsi que le cursus international Minerve, qui intègre aussi bien des programmes Erasmus (14 partenariats) que des accords bilatéraux hors communauté européenne (10 partenariats). La mobilité étudiante vers et depuis l'étranger dans le cadre d'échanges Erasmus ou de partenariats hors Europe (10 pays partenaires sur 3 continents) est encouragée et accompagnée, notamment en L3, bien que le document ne donne que peu de précisions quant aux effectifs entrants (10 % de l'effectif) et sortants (20 % de l'effectif) qui semblent toutefois importants.

Organisation pédagogique

La formation est pluridisciplinaire la première année puisqu'elle participe à trois portails. Cette première année donne lieu à des enseignements méthodologiques et théoriques qui introduisent à chacune des disciplines des dits portails. La réussite la première année permet d'accéder à la formation anthropologique à proprement parler qui se compose de quatre unités d'enseignement (UE) disciplinaires (CM + TD), de deux ou trois UE optionnelles pour la plupart en sciences sociales (CM + TD) et de deux ou trois UE transversales (CM + TD). Cette organisation est claire et cohérente avec les objectifs majeurs de la formation : acquisition d'un savoir-faire permettant aux étudiants de mener des enquêtes de terrain de qualité et d'en analyser les données avec les outils méthodologiques nécessaires, transmission d'un socle de savoirs fondamentaux en ethnologie et en préhistoire, introduction et exploration des champs thématiques propres à la discipline, usage d'outils audiovisuels et numériques pour la production et la valorisation des savoirs en anthropologie. La place des compétences transversales est bien marquée.

La professionnalisation est très présente dans la formation puisqu'un partenariat proposé avec l'école d'art Émile Cohl permet la mise en œuvre d'un diplôme universitaire d'anthropologie et image numérique qui a pour but de former des étudiants à la conception et à la maîtrise d'outils numériques en faveur de la recherche, la formation et la diffusion des savoirs scientifiques. Ce diplôme optionnel est ouvert aux étudiants de la licence et du master. De plus, des intervenants extérieurs présentent différents champs professionnels lors du cursus, de même qu'en L3, des enseignements professionnalisants ont été mis en place en co-pilotage avec la direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'un partenariat avec plusieurs structures participant à des champs variés (patrimoine, musées, mémoire, musique, environnement, mondes urbains, etc.). La possibilité d'effectuer un stage ne semble pas être très suivie, ce qui est regrettable. Bien que la formation manifeste un réel intérêt pour la professionnalisation, il semble que celui-ci se traduise plutôt par une sorte de sensibilisation des étudiants au monde du travail en général que par une réelle formation à des métiers précis auxquels pourrait conduire la discipline.

L'enseignement des langues et de l'informatique, pourtant revendiqué avec force dans le dossier, ne sont présentés que de façon assez allusive, hormis la certification CLES, qui est une ressource que propose l'université de Lyon 2 à tous ses départements. Les partenariats Erasmus sont conséquents et attractifs. Le programme Minerve présente quant à lui une grande originalité puisqu'il permet une mobilité disciplinaire et linguistique « immobile » avec chaque année des professeurs d'universités partenaires invités à enseigner dans une langue étrangère (allemand, espagnol, italien, anglais). Ces enseignements s'intègrent dans la maquette de la licence et doivent faciliter l'acquisition minimale d'un niveau C1 dans une des trois premières langues mentionnées et d'un niveau B2 en anglais. Rien n'est dit dans le dossier d'autoévaluation sur les méthodes pédagogiques employées pour parvenir à un tel objectif. À cet effort d'innovation pédagogique s'ajoute l'effort dans la formation des étudiants à la maîtrise des outils numériques et visuels, et l'ouverture à des enseignements professionnels en L3 dans les champs de la recherche et de l'enseignement, de la culture et du social, du développement et de la santé, de la communication et de la médiation. Par ailleurs, un dispositif interne consiste à favoriser de manière formalisée

et conviviale les échanges entre enseignants et étudiants, tandis qu'un cours de L2 et un TD de L3 enseignent les réquisits de l'intégrité scientifique et de l'éthique professionnelle.

La validation d'acquis, totale ou partielle, est admise mais le document ne donne aucune précision, outre les données légales, quant à l'accueil réel de ce type de public.

Pilottage

L'équipe pédagogique est complète tant par le nombre d'enseignants titulaires (19 titulaires selon le dossier, 25 selon le tableau donné en annexes) et ne semble pas souffrir de sous-encadrement compte tenu des effectifs étudiants relativement faibles de ce département. Outre ces titulaires, on compte également l'appui de 1 à 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche selon les années. De plus, cette équipe a des profils suffisamment diversifiés pour assurer une formation complète. En outre, une bonne partie des enseignants prend en charge les nombreuses tâches administratives. À tout ceci s'ajoutent 25 chargés de cours issus du monde socio-économique et culturel, évoqués de façon imprécise. La répartition des volumes horaires n'est pas précisée. Les réunions ont la forme de conseils de département et d'assemblée générale (fréquence non précisée), en plus des réunions de cafés et la « Kula des anthropologues », biannuelle, qui favorisent les échanges et le traitement des problèmes éventuels entre enseignants et étudiants. En outre, des rencontres ont lieu entre personnels administratifs, enseignants et étudiants qui permettent d'avoir un retour sur les points forts et faibles de l'organisation des enseignements. Le conseil de perfectionnement, qui fournit la base du dossier d'autoévaluation, n'est en revanche qu'à peine évoqué, et réunit les deux diplômes (licence et master), ce qui n'est pas forcément une formule idéale pour bien cerner les problèmes spécifiques à chaque niveau du cursus.

Les compétences à acquérir pour les étudiants sont énumérées en 15 points, certains réalistes (bibliographie, note de synthèse), d'autres un peu trop optimistes à ce niveau d'étude (« maîtriser les différentes techniques d'entretien », « réaliser une enquête qualitative », par exemple). Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées de façon peu précise. La constitution des jurys se fait classiquement. Cependant, un effort est fait dans le sens d'une diversification des modalités et supports d'évaluation « en situation professionnelle », ou de « projet professionnel ». Mais là encore, peu de précisions sont données dans le dossier d'autoévaluation. Les dispositifs de mise à niveau ne sont pas évoqués, ni le volume horaire de l'ensemble de la licence.

Résultats constatés

Les effectifs étudiants concernés par cette formation sont relativement faibles et tendent à la baisse passant de 141 à 117 en L2 entre 2016 et 2018 et de 115 à 94 en L3. En revanche, les résultats sont plutôt bons puisqu'ils dépassent les 70 % quel que soit le niveau pour les années 2016 et 2017. La poursuite des études dans l'établissement après la licence ne concerne qu'une grosse minorité d'étudiants puisque 37 licenciés sur 89 s'y réinscrivent tandis que 52 ne s'y réinscrivent pas. Parmi ces derniers seuls 30 ont accepté de répondre à l'enquête : 19 sont en formation, 5 en emploi (dont deux en adéquation avec leur formation anthropologique), 1 en recherche d'emploi, 5 dans une autre situation. Enfin, dans le cas des 19 étudiants ayant accepté de répondre à l'enquête : 18 effectuent un master dans une autre université et 1 à l'université de Lyon 3. Cela dénote un manque d'attractivité du master *Anthropologie* de Lyon 2 auprès des étudiants qui ont suivi le cursus de licence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation complète, de bonne qualité, qui bénéficie d'un environnement fort.
- Souci réel de professionnalisation.
- Accent mis sur les technologies de l'information et de la communication et les nouvelles technologies.
- Accent mis sur la mobilité étudiante, avec un excellent panel d'universités partenaires, européennes et extra-européennes.
- Équipe enseignante bien fournie, qui cherche à développer des modalités originales de contact et d'encadrement des étudiants.

Principaux points faibles :

- Articulation avec la recherche peu mise en valeur.
- Manque de continuité licence - master.
- Absence de stage obligatoire en L3.
- Accent mis sur l'apprentissage des langues qui ne se traduit pas par un programme pédagogique précisément décrit.
- Flou sur les débouchés réels, qui restent faibles.
- Conseil de perfectionnement non spécifique à la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les conseils de perfectionnement étant mal connus des étudiants et des autres parties prenantes, il est nécessaire de rappeler régulièrement leur existence par tous les moyens disponibles, d'autant plus que c'est sans doute le support qui permettra le mieux de rendre lisibles les finalités et les objectifs de la formation. Il serait donc opportun de constituer un conseil de perfectionnement pour la seule mention de licence. Par ailleurs, alors que l'accent a été mis récemment sur les modes d'apprentissage des méthodes d'enquêtes et de la recherche de terrain, l'effort devra également porter sur l'élaboration d'un projet ainsi que sur les modes de valorisation de la recherche. La formation doit être encouragée à poursuivre ses efforts pour rapprocher les étudiants de l'équipe enseignante et des personnels administratifs, et à enrichir encore l'offre de compétences annexes, multimédias, dessin, langues, mondes virtuels, arts de performance, etc., afin d'améliorer ses débouchés. L'obligation de faire un stage en L3, y compris en laboratoire de recherche, pourrait contribuer à l'attractivité de la poursuite en master dans l'établissement.



LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation disciplinaire en trois ans, qui se décompose en deux parcours, débutant en deuxième année (L2) : le parcours *Sociologie* et le parcours international MINERVE, ce dernier renforçant l'apprentissage linguistique. Cinq portails permettent d'accéder à la L2 : Éducation, socialisation et langage ; Institutions et société ; Sciences sociales ; Médias, cultures et sociétés ; Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales. Cette formation vise la compréhension des sociétés contemporaines par le biais d'un regard sociologique, et permet à ses étudiants de poursuivre leurs études en master ou d'accéder à des emplois tels qu'assistant des ressources humaines, assistant de développement local, etc. Cette licence s'inscrit dans le département de sociologie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Anthropologie, sociologie et science politique.

ANALYSE

Finalité
Les débouchés de cette licence généraliste sont très clairement présentés, que ce soit en termes de poursuites d'études (et en particulier vers les différentes mentions de masters de sociologie lyonnais) ou d'insertion sur le marché du travail, avec une liste d'emplois qualifiés inscrits au répertoire national des certifications professionnelles. De la même manière, la formation, centrée sur les connaissances sociologiques et l'enquête, apparaît en parfaite adéquation avec les débouchés cités. Les enseignements articulent ainsi bien savoirs disciplinaires, méthodologiques et transversaux, et sont bien adaptés aux objectifs annoncés.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la licence à l'échelle régionale est clair. Trois autres établissements proposent une formation similaire (à Grenoble, Saint-Etienne et Chambéry), ce qui est cohérent étant donnée la vocation généraliste de cette formation. La licence lyonnaise, par son parcours international MINERVE et par la dimension interdisciplinaire de sa L1 à portails, montre néanmoins son originalité. La licence se trouve en concurrence avec d'autres formations au sein de la même composante (<i>Science politique ; Sciences sociales</i>), ce qui a notamment pu avoir un impact sur les effectifs (avec un tassement notable en L2). La spécialisation en L3 par le jeu des options permet en outre aux étudiants de se familiariser avec les masters proposés au sein de cette UFR. Plusieurs partenariats académiques sont à noter, permettant, à partir de la L3, aux étudiants de l'École normale supérieure de Lyon et de plusieurs écoles du travail social de suivre et/ou d'obtenir le diplôme de la licence <i>Sociologie</i> .

La solidité de l'équipe pédagogique s'accorde avec la diversité des enseignements, comme attendue dans une licence de sociologie. Elle trouve son homogénéité scientifique dans le cadre du centre Max Weber, unité mixte de recherche (UMR) qui est son laboratoire de rattachement.

Des accords de coopération ont été passés avec 17 universités européennes et 1 université brésilienne, qui permettent aux étudiants, à partir de la L3, d'effectuer et valider un semestre ou une année universitaire complète dans l'un des établissements partenaires. En 2018-2019, la formation a accueilli 8 mobilités entrantes tandis que 5 étudiants locaux ont suivi tout ou partie de leur L3 à l'étranger. En outre, dans le cadre du programme international MINERVE, des conventions ont été passées avec les universités de Barcelone, Francfort et Bergame.

Organisation pédagogique

La spécialisation est progressive, comme en atteste la présence de portails interdisciplinaires en L1, bien complémentaires car faisant valoir des compétences transversales, et se poursuit par la suite en L2 et en L3 où les étudiants choisissent un enseignement de spécialisation préparant aux parcours proposés en master. La formation est structurée autour d'un tronc commun, de cours de méthodologie et transversaux, ce qui indique une bonne progression des unités d'enseignement (UE). Cependant, s'il semble que la licence *Sociologie* « recrute » un assez bon nombre d'étudiants à l'issue de la L1, la déclinaison du nombre d'étudiants par portail d'origine qui se trouve dans le dossier est assez confuse, car on évoque à ce moment-là les portails par un numéro et non un intitulé sans que la correspondance entre les deux soit explicitée. Par ailleurs, la formation intègre des UE transversales en L1 et L2 (« Entreprenariat », « Mondes économiques et professionnalisation ») faisant intervenir des professionnels, qui sont souvent d'anciens étudiants, tandis qu'en L3, des travaux dirigés (TD) de spécialisation à travers l'environnement professionnel sont au programme. En outre, une UE et un TD abordent la question de la spécialisation dans le domaine de la recherche.

L'accent mis sur le travail d'enquête, décliné entre des cours de méthode et des TD entre L2 et L3, ainsi que sur la théorie sociologique, qui mobilise également cours et TD, est important et témoigne de l'intérêt porté à la formation à et par la recherche, ainsi que d'un souci de rester proche des problèmes sociétaux afin de mieux sensibiliser les étudiants et retenir leur attention. Des exercices d'enquêtes quantitative (L2) et qualitative (L3) font l'objet d'enseignements spécifiques, et une UE (« Ficelles de la recherche »), qui ouvre aux étudiants les arcanes du monde professionnel de la recherche, est même proposée aux étudiants souhaitant se diriger vers des masters à orientation recherche. Toutefois, cette approche cohérente et dynamique de la pédagogie est aussi une bonne manière de préparer les étudiants qui se destinent au marché du travail à l'issue de la licence. La professionnalisation, inscrite dans le cursus par le biais d'UE spécifiques à chaque niveau de la licence, permettant une sensibilisation aux débouchés, est satisfaisante, et s'additionne à une réflexion en termes de compétences. On ne peut que regretter l'absence de stage obligatoire en L3.

La place de l'international est, comme attendu, particulièrement développée dans le parcours MINERVE, qui bénéficie notamment des enseignements en langue étrangère de professeurs invités. Pour les étudiants du parcours *Sociologie*, il leur est donné la possibilité de suivre des enseignements en anglais en L3, ce qui est évidemment un facteur important pour favoriser les mobilités sortantes.

L'équipe pédagogique s'est engagée dans une réflexion concernant la réussite des étudiants. Outre le dispositif CLEFS, qui apparaît plutôt géré par les services centraux, une expérimentation de « démethodologisation » (sic) est organisée autour des cours de méthodologie d'un des portails, consistant à rapprocher les lectures indispensables de l'entendu et/ou du vécu, innovation pédagogique dont les retours, exprimés lors du conseil de perfectionnement, sont très encourageants. Étant donnée l'intention pédagogique louable qu'il recouvre, le néologisme « démethodologisation » peut ne pas sembler très heureux, mais plutôt obscur. Si ce n'est un enseignement spécialisé, la place du numérique, qui est limitée en L1 et L2 à l'intervention d'un prestataire de services, l'ICOM, a été récemment renforcée en L3 en fonction des spécificités disciplinaires, et du fait de la présence d'informaticiens dans l'équipe pédagogique.

Enfin, la formation est ouverte aux validations d'acquis de l'expérience (nombreux cas mentionnés), validation d'acquis professionnels (rares) et validation d'études supérieures.

Pilotage

La formation bénéficie d'une équipe pédagogique nombreuse et solide, composée de 28 titulaires et 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche pérennes, auxquels s'ajoutent les chargés de cours. La formation est coordonnée par le directeur du département de sociologie en lien avec les équipes pédagogiques des différents portails et avec les responsables d'année. Deux réunions pédagogiques sont mises en place par an. La répartition des volumes horaires n'est pas indiquée, ce qui ne permet pas de se rendre compte des enseignements

faits par les uns et les autres. Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année (un par niveau) qui a montré, à plusieurs reprises, son intérêt, permettant des ajustements judicieux. Il conviendrait toutefois – et comme le suggère l'équipe pédagogique – que ce conseil réunisse les étudiants de L2 et L3, mais aussi que des professionnels y assistent. Par ailleurs, les TD de méthodologie, très présents dans la formation, laissent ouvertes les discussions avec les étudiants dans un souci d'amélioration du service d'enseignement. Par ces diverses voies, auxquelles s'ajoutent les enquêtes quadri-annuelles organisées par l'université, la formation se donne des moyens efficaces de réflexivité, affirmant son souci pédagogique et de proximité avec les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances et de formation des jurys sont clairement explicitées et publiées auprès des étudiants. La description des compétences à acquérir est très claire et concise. Des passerelles vers d'autres formations sont facilitées afin de réorienter les étudiants en difficulté.

Résultats constatés

L'équipe pédagogique note un tassement dans les effectifs de la licence – que l'on n'est pas en mesure d'évaluer les chiffres présentés débutant en 2016 -, qui s'explique assez bien par l'ouverture d'autres licences (et notamment la licence *Sciences sociales*). En L2, on compte entre 82 et 92 étudiants, et entre 91 et 118 en L3. Si la proportion des étudiants issus de chaque portail est connue, on ne sait en revanche rien des étudiants entrant en L2 sans y être passés, et qui sont pourtant très nombreux (deux tiers), tout comme les étudiants entrant en L3 sans être passés par une L2 (la moitié), ce qui de fait questionne sur leurs capacités à suivre cette licence sans dispositif d'aide à la réussite. Cela semble néanmoins attester de l'attractivité de cette formation.

Le taux de réussite dans le portail *Sciences sociales* (d'où viennent la majorité des étudiants de L2) est faible (56 %) mais correspond aux données nationales pour ce type de formation. En L2, il est de 72 % et de 87 % en L3.

Sans surprise, la majorité des étudiants poursuivent en master, mais seulement 30 % à l'Université Lumière Lyon 2, ce qui est peu. Les chiffres sur l'insertion professionnelle manquent.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellente approche de l'enseignement des fondements de la sociologie, tant méthodologiques qu'épistémologiques, avec un fort investissement sur la lecture et les pratiques de l'enquête.
- Équipe nombreuse et très qualifiée, adossée de façon homogène à une UMR renommée.
- Ajustement et autoévaluation constants.
- Spécialisation et organisation pédagogique bien pensée.
- Très bon encadrement des étudiants.
- Dispositifs favorisant l'internationalisation, l'enseignement transversal des langues étrangères, et le rapprochement avec les milieux du travail social.
- Place du numérique renforcée et spécifiée en L3 grâce à la présence d'informaticiens dans l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Manque de continuité licence-master.
- Conseil de perfectionnement par année (niveau) et non pour la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* est une formation pérenne, bien pensée, et qui s'inscrit tout à la fois dans un environnement favorable mais aussi concurrentiel. L'analyse proposée par l'équipe pédagogique est lucide et pertinente, et démontre la densité des échanges avec les étudiants et de notables capacités d'adaptation. Les ajustements proposés sont pertinents, tout comme d'ailleurs les perspectives envisagées. Quelques recommandations peuvent néanmoins être suggérées, qui pourraient utilement alimenter les réflexions de l'équipe. Le numérique pourrait tout

d'abord être davantage mobilisé dans les enseignements, tout comme les innovations pédagogiques, que l'arrivée prochaine d'un ingénieur d'études pourrait soutenir. Une réflexion sur l'articulation entre la licence et le master au sein du département de sociologie pourrait être portée tant la proportion de diplômés poursuivant en master dans l'établissement est faible (30 %). À ce titre, il serait peut-être envisageable pour la formation de trouver des ressources dans la mégastucture interuniversitaire de la ComUE Université de Lyon afin de renforcer le dispositif licence-master-doctorat LMD au plan local. Enfin, comme pointé par l'équipe pédagogique, le manque d'information déploré par les étudiants doit faire l'objet de dispositifs nouveaux.



LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* est une formation pluridisciplinaire (principalement sociologie, anthropologie et science politique) et promeut des connaissances théoriques et méthodologiques. Elle est accessible à partir de la deuxième année (L2) aux étudiants issus de quatre portails de l'établissement : Institutions et société ; Médias, cultures et sociétés ; Sciences sociales ; Temps, territoires, société. Elle se décompose ensuite en quatre parcours, qui se distinguent par leur teinte disciplinaire ou par le renforcement en langue étrangère : *Sciences sociales et économiques* ; *Sciences sociales et historiques* ; *Sciences sociales et géographiques* ; *Sciences sociales et anglais* ; et le programme international Minerve, ce dernier étant un parcours international. La poursuite d'études est le principal débouché de cette formation pilotée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Anthropologie, sociologie, science politique (ASSP).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairs, clairement explicités et la formation est en adéquation avec les débouchés présentés, qui sont essentiellement la poursuite en master pluridisciplinaire, disciplinaire ou <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)</i> . Dans ce cadre, les enseignements sont cohérents et bien pensés, articulant connaissances théoriques et disciplinaires et outils méthodologiques, par le biais notamment de la mise en place d'une enquête.
Positionnement dans l'environnement
Les éléments manquent pour bien situer cette formation, en particulier localement, à la fois vis-à-vis des portails, mais aussi vis-à-vis des licences disciplinaires (<i>Sociologie</i> ou <i>Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie</i> par exemple). Le positionnement de cette licence par rapport aux masters pluridisciplinaires lyonnais – qui sont présentés comme des poursuites d'études potentielles – n'est pas non plus clair, comme en témoigne le faible nombre d'étudiants qui s'y dirigent. Les liens et l'information aux étudiants font visiblement défaut ici, et mériteraient d'être questionnés. Cette formation bénéficie d'un environnement très favorable, ce qui pourrait encourager les étudiants à s'orienter vers les formations locales (institut d'études politiques, école normale supérieure (ENS)), mais aucun chiffre n'est donné, ce qui peut s'expliquer par la jeunesse de cette formation. Des partenariats ont été réalisés avec l'ENS, permettant à ses étudiants une inscription en L2. Il est également possible de s'inscrire en licence <i>Sciences sociales</i> en parallèle d'une classe préparatoire aux grandes écoles, ce qui participe sans nul doute de la visibilité de cette formation.

Les enseignants-chercheurs sont rattachés à cinq laboratoires (Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains, Environnement-ville-société, Centre Max Weber, Triangle, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes). La formation à et par la recherche est bien assurée par quatre unités d'enseignement (UE, une par semestre) et une UE basée sur une enquête.

La formation n'ayant pas une vocation professionnalisante, la présence de professionnels est faible (regroupés dans un enseignement *mondes économiques et professionnalisation*), tout comme les liens avec le tissu socio-économique. Les dispositifs proposés dans ce cadre sont essentiellement ceux mis en place par les services centraux.

Les liens à l'international sont également assez faibles, ce qui pose un problème par rapport au parcours Minerve intégré à cette formation, qui ne donne lieu à des partenariats qu'avec trois universités (Francfort, Barcelone, Bergame). Ils sont principalement évoqués par le biais de dispositifs gérés au niveau des services centraux de l'université.

Organisation pédagogique

La licence est organisée autour d'un tronc commun (en sociologie, anthropologie, science politique, enquêtes et outils transversaux) et d'une UE optionnelle (associée au parcours), ce qui permet une bonne spécialisation et donne la possibilité aux étudiants d'individualiser leur parcours, en cohérence avec les objectifs affichés. Aucun détail n'est donné quant à la répartition entre les cours magistraux et les travaux dirigés. Le nombre de crédits ECTS à réunir correspond aux normes (60 par année d'étude) mais aucune information n'est donnée quant à la charge de travail correspondante.

Les stages ne sont pas obligatoires dans la formation, ce qui est dommageable. S'ils sont encouragés, ils restent minoritaires. En revanche, la mise en situation est présente à chaque semestre par le biais d'une enquête, qui participe de la formation à la recherche. La professionnalisation et/ou la poursuite d'études sont envisagées à partir de modules *mondes économiques et professionnalisation* et *projet personnel et professionnel*, qui se limitent à un classique enseignement de cours, ce qui laisse finalement peu de place à l'intervention de professionnels.

La dimension internationale est favorisée par les enseignements de langue, et par un encouragement à la mobilité sortante, ce qui est particulièrement le cas dans le parcours international MINERVE (qui mériterait d'ailleurs d'être mieux exposé). Celui-ci a développé des partenariats formalisés avec trois universités (Goethe Universität Frankfurt/M. ; Universitat de Barcelona ; Università degli Studi di Bergamo). Il n'y a pas de mobilité entrante, mais les chiffres de la mobilité sortante sont très bons puisqu'entre 8 étudiants (sur 47) et 19 (sur 90) ont fait une partie de leur troisième année à l'étranger. On aurait toutefois aimé savoir de quels parcours étaient issus ces étudiants.

L'usage du numérique est assez classique (Moodle, services numériques de l'université), et s'articule autour d'un enseignement transversal aux technologies de l'information et de la communication tout au long des trois années. Il ne semble pas mobilisé dans les autres enseignements. Les dispositifs d'aide à la réussite tournent autour de ces services, proposés au niveau de l'université ; rien de particulier ne semble mis en place par la formation. En matière d'innovation pédagogique, cette formation ne se distingue pas vraiment.

L'expression en compétences n'est pas développée, ni l'intégration d'étudiants par validation d'acquis, qui n'est pas évoquée par le dossier d'autoévaluation. Les étudiants ayant validé leur L2 peuvent intégrer une L3 disciplinaire en sociologie, science politique, ou anthropologie, ou encore une licence professionnelle. Le dossier ne précise pas si ces opportunités valent quelles que soient les options choisies en L2.

Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente, avec des spécialités diverses, et une grande majorité de sociologues, de politistes et d'anthropologues. En revanche, aucun professionnel n'apparaît, ce qui est un manque regrettable, surtout si cette formation peut ouvrir à des licences ou des masters professionnels. Les informations sur le pilotage sont assez limitées. On peut noter une réunion biannuelle de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement, sans que l'on appréhende vraiment pour ce dernier ses contours et la manière dont il est mobilisé. Aucun professionnel n'y siège, mais l'équipe pédagogique exprime la volonté de remédier à ce défaut.

L'évaluation des conditions d'inscription est réalisée par les services centraux et offre à l'équipe pédagogique matière à s'ajuster. Les modalités de contrôle des connaissances sont validées par la CFVU (commission formation et vie universitaire), sans plus de précision sur les spécificités de cette formation en la matière. Quant aux dispositifs de mise à niveau, ils renvoient encore une fois à ce qui est offert à l'ensemble des étudiants de l'université.

Résultats constatés

L'évaluation de cette formation doit prendre en compte son caractère récent. L'attractivité de cette licence est difficile à évaluer par manque de chiffres. On peut toutefois noter qu'environ 7 % d'étudiants étrangers s'y inscrivent chaque année, pour un effectif total variant de 54 à 94 inscrits en L2 et de 47 à 80 en L3. Concernant la réussite, elle est aux alentours de 75 % des étudiants inscrits en L2 et de 100 % en L3. Le suivi des diplômés, réalisé par les services centraux, montre que les trois quarts des diplômés sont en formation, essentiellement en master dont l'immense majorité hors de Lyon.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dimension pluridisciplinaire de la formation, qui fait valoir la relation entre sociologie, anthropologie, histoire et géographie.
- Ouverture directe à plusieurs masters différents.

Principaux points faibles :

- Manque de professionnels dans l'équipe pédagogique comme dans le conseil de perfectionnement, indispensable dans la perspective annoncée de créer un master propre.
- Analyse parfois superficielle du bilan, qui ne donne pas d'information sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- Forte déperdition des étudiants sur le site lyonnais dans le passage en master.
- Dispositifs de mise à niveau renvoyant au plan général de l'université. Niveau d'innovation pédagogique faible.
- Liens à l'international faibles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* est une formation récente, prometteuse, et inscrite dans un environnement favorable. D'une façon générale, cette formation est encore insuffisamment associée aux milieux professionnels, du fait de sa vocation, essentiellement tournée vers la formation aux masters de sciences sociales. De fait, elle occupe une position à la fois médiane et hybride, entre ses homologues de sociologie et d'anthropologie notamment, du fait qu'elle ne débouche pas sur un master propre, que l'équipe pédagogique aspire à créer. Cependant, étant donné que les diplômés ont largement tendance à s'inscrire en master ailleurs qu'à Lyon, on peut douter de l'attractivité qu'aurait un master *Sciences sociales* s'il n'était pas renforcé sur le plan de l'offre de formation et des relations avec les mondes professionnels.

Plusieurs défis se présentent désormais. Le départ massif des diplômés hors des masters lyonnais interroge, et pourrait être limité par la mise en place d'un master *Sciences sociales*, localement, comme cela est suggéré par l'équipe. La pluridisciplinarité est un atout certain de cette formation, qui pourrait toutefois bénéficier d'une plus grande réflexivité à cet égard, ou au moins à rendre plus visible cette réflexivité, quant aux difficultés et à l'intérêt du dialogue entre disciplines. À cet égard, on pourrait recommander aux porteurs de cette mention d'intensifier l'ambition interdisciplinaire pour développer une formation en soi, qui serait à la fois classique et originale, car rarement proposée en France, plutôt que de se limiter à se présenter comme une passerelle vers des masters unidisciplinaires, ce qui ne fonctionne pas toujours très bien. Un tel projet impliquerait de repenser l'articulation avec les mondes professionnels. Il aurait aussi pour corollaire le développement des relations internationales avec des partenaires institutionnels, en Europe et au-delà.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* se décline sous la forme d'un seul parcours intitulé *Technicien, chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales (MAEP)*. Ce parcours, dispensé par alternance, a pour objectif une formation pluridisciplinaire destinée à répondre à des problèmes liés à la gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques dans les espaces ruraux et urbains. La formation est dispensée en partenariat avec l'UFA AGROTEC (lycée agricole) de Vienne Seyssuel.

ANALYSE

Finalité
La formation, en place depuis six ans, vise à rendre diplômante une qualification ancienne, celle de technicien de rivière. Cette formation présente des opportunités de développement particulièrement intéressantes dans la mesure où de nombreuses formations dans ce domaine doivent encore se développer dans les années à venir pour satisfaire aux exigences de la politique communautaire dans le domaine de l'eau. La licence professionnelle répond à un besoin socio-économique fort dans la région, et clairement identifié. La voie de l'apprentissage en alternance apparaît donc comme la plus formatrice et la plus professionnalisante dans cet objectif.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier décrit clairement le positionnement de la LP dans l'offre de formation régionale. Le parcours MAEP s'inscrit dans une communauté d'universités et établissements (ComUE) où plusieurs licences professionnelles en gestion de l'eau se complètent et proposent des orientations bien différenciées, comme le souligne le travail comparatif présenté dans le dossier. En effet, il apparaît que dans le domaine de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain et rural et leurs impacts sur l'environnement aquatique, il n'existe pas d'autre formation spécifique. Le dossier n'indique pas un adossement à un laboratoire de recherche spécifique, mais seulement les laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenants. Il existe toutefois quelques liens opératoires avec des laboratoires de recherche qui accueillent des stagiaires de la formation, ou par l'implication de personnels CNRS dans la formation. Il n'y a pas d'initiation à la recherche particulière dans la formation, mais ceci n'est pas essentiel pour une LP de ce type, compte tenu de l'avenir professionnel des étudiants.

Les liens avec des partenaires extérieurs sont nombreux et apparaissent solides. Ils passent notamment par l'intervention dans la formation de professionnels extérieurs issus des principales structures socio-économiques régionales partenaires de la LP.

Peu d'informations sont fournies sur la place de l'international dans la formation. Cela tient probablement à la spécificité de cette LP même si on peut imaginer que des coopérations européennes pourraient permettre aux étudiants de partager des expériences en matière d'apprentissage et de développement des compétences.

Organisation pédagogique

La formation se décline sous la forme de six unités d'enseignement (UE) relativement bien structurées et identifiées en fonction de leurs contenus pédagogiques. La première UE est constituée de modules de mise à niveau, pour tenir compte de la diversité des étudiants accueillis et leur permettre de mieux réussir leur année. Si le dossier montre que ces modules ne donnent pas lieu à l'acquisition de crédits ECTS, il n'explique pas si ces modules sont obligatoires ou s'ils sont réservés à quelques-uns et sur quels critères. La formation est structurée autour d'un tronc commun constituant un socle de connaissances de base et d'enseignements spécialisés. Ceci semble autoriser une professionnalisation des étudiants très satisfaisante.

Elle est dispensée sur 400 heures de cours et 120 heures de projet tutoré. Ceci constitue des volumes et répartition horaires classiques et bien adaptés. Ces enseignements répondent pleinement aux objectifs de la formation. Le stage (pour les étudiants en formation initiale) ou le contrat d'apprentissage réalisé en alternance, évalués et représentant 20 crédits ECTS, apparaissent comme un moment fort de la formation.

Par ailleurs, le numérique et notamment les enseignements en ligne peuvent être un domaine à explorer plus largement encore, notamment pour développer la formation continue voire l'alternance, ou les mutualisations avec d'autres formations. Il est indiqué, dans le dossier, qu'un cours en ligne en hydrologie générale (sur la plateforme de cours MOODLE) est en cours d'élaboration. Il est par ailleurs indiqué qu'un MOOC (*massive online open courses*) « Des rivières et des Hommes RdH » est actuellement piloté par l'IRD/INP de Grenoble. Il n'est pas précisé si, d'une part, cet outil est mobilisé par les enseignants et étudiants de la licence professionnelle et, d'autre part, de quelles manières il est ou il pourrait être utilisé.

La formation ne propose aucun enseignement de langue étrangère, ni d'enseignement en langue étrangère.

Pilotage

Si des enseignants-chercheurs sont impliqués (de l'ordre de 20 % du volume horaire), on note surtout l'intervention de nombreux intervenants professionnels (55 % du volume horaire), issus de métiers différents, ce qui permet de fournir très tôt aux étudiants un réseau professionnel dense, sur des thématiques diverses et complémentaires. En effet, cette mise en réseau est essentielle pour les étudiants car elle facilite la recherche de stage et d'emploi en sortie de formation. Le reste du volume horaire est assuré par des enseignants d'Agrotec.

Le pilotage est clairement décrit dans le dossier. La formation est pilotée en partenariat entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'UFA Agrotec. Une salle de cours est allouée à la formation à l'université ainsi qu'à Agrotec pendant toute la période de formation. Il apparaît que cette formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques satisfaisants (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) pour lui permettre de remplir sa mission. Une réunion pédagogique a lieu au minimum une fois par an. Des réunions spécifiques peuvent être décidées afin de travailler un point particulier de la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an sur convocation des responsables du diplôme, généralement début juin. La composition de ce conseil est précisée (s'il comprend des représentants étudiants, il n'accueille pas de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques-BIATSS), ainsi que ses missions. Le dossier n'indique toutefois pas quelles sont les conclusions tirées de ce conseil, ni les pistes d'amélioration qui ont pu être mises en œuvre en réponse à ses travaux. Il pourrait être proposé de réaliser deux conseils de perfectionnement par an pour tenir compte de la semestrialisation probable de cette formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont publiées, affichées et rendues publiques pour les étudiants à chaque année universitaire. Les rédacteurs du dossier indiquent que les étudiants considèrent globalement les évaluations adaptées aux contenus des cours. Il semble qu'un système de validation des compétences soit prévu probablement dans l'avenir puisque ses modalités ne sont pas explicitement décrites dans le dossier.

Par ailleurs, l'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés est prise en compte dans le dispositif d'autoévaluation de l'Université Lumière Lyon 2 et, en complément, les enseignants du diplôme administrent un questionnaire « à chaud » des étudiants dans le cadre de leurs cours, ce qui semble être un outil efficace d'autoévaluation en continu. Le conseil de perfectionnement a connaissance des résultats de ces évaluations.

Résultats constatés

Les effectifs 2016, 2017 et 2018 sont respectivement de 23, 18 et 18 étudiants, mais le dossier n'indique pas le nombre de candidatures déposées et donc le degré de sélection à l'entrée de la LP. Il y a une très forte contradiction à propos du statut des étudiants dans le dossier, entre le tableau présenté dans la partie principale et celui issu de l'établissement présenté dans les annexes. En effet, le dossier principal indique qu'une très grande majorité des étudiants sont en contrat d'apprentissage (17 sur 18 en 2017-2018 et en 2018-2019, et 1 et 0 en formation initiale), alors que le tableau de l'établissement indique qu'il n'y avait aucun étudiant en apprentissage en 2017-2018 et 2 seulement en 2018-2019, contre 17 et 15 étudiants en formation initiale. Il est aussi possible de s'interroger sur la provenance des étudiants de la licence professionnelle dans la mesure où, dans le lycée Agrotec, il existe déjà deux BTS dans le même domaine. Rien n'est précisé sur l'origine des étudiants de la formation (BTS du lycée, DUP, licences de Lyon 2, autres formations). Ces points auraient mérité davantage de précision pour le positionnement exact de la formation dans le domaine de spécialité mais aussi dans son territoire de formation.

Les taux de réussite sont très bons (entre 95 et 100 %) et conformes à une LP.

L'insertion professionnelle semble relativement satisfaisante puisque parmi les 70 étudiants interrogés (il n'est pas précisé quelles sont les cohortes concernées), plus de 80 % travaillent : 51 % ont trouvé un emploi directement après la formation, 20 % dans les 6 mois, 5 % entre 6 mois et 1 an et 24 % après un an ; 65 % occupent un emploi (en partie ou totalité) dans le domaine de la formation. Il n'y a toutefois pas plus de données sur la qualité ou la localisation de l'emploi. Il n'y a pas non plus d'information sur la méthodologie employée pour récolter ces données, le dossier ne proposant pas la fiche fournie par l'observatoire de l'université. La poursuite d'études est faible (12 %) et conforme à une LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellent taux de réussite.
- Formation prometteuse compte tenu du développement des normes aquatiques européennes.

Principaux points faibles :

- Pas d'enseignement de langue étrangère.
- Origine académique des étudiants et modalités de recrutement non indiquées.
- Forte contradiction sur le statut des étudiants dans le dossier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'intérêt professionnel et pédagogique de la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* paraît manifeste tant il apparaît important pour l'université de développer des formations dans ce domaine notamment face au développement des certifications privées. C'est pour cela, qu'il semble que les responsables de ce parcours doivent continuer à développer leurs relations avec le monde professionnel afin de notamment faciliter l'intégration, dans la formation, de personnels en formation continue et d'étudiants en contrat d'apprentissage. Par ailleurs, un travail d'analyse plus aboutie sur l'origine des étudiants intégrant la formation apparaît souhaitable pour, d'une part, piloter la formation et, d'autre part, vérifier que la licence professionnelle n'est pas principalement une poursuite d'études pour les BTS du lycée partenaire. Les responsables de la formation décrivent plutôt bien et de manière transparente, dans le dossier de présentation, les points faibles de la formation, et apportent des suggestions d'amélioration qu'il convient d'encourager. Enfin, il est impératif de mettre en place un enseignement de langue vivante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Temps et territoires de l'Université Lumière Lyon 2, la licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* se décline en un parcours unique intitulé *Valorisation et gestion touristique des produits des terroirs et de la gastronomie* (VGTPG). Elle accueille principalement des étudiants titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS) *Tourisme, Hôtellerie restauration*, de diplômes universitaires de technologie (DUT) *Gestion des entreprises et administrations, Information-communication, Statistique et informatique décisionnelle, Techniques de commercialisation, Métiers du multimédia et de l'internet* mais aussi des étudiants issus de deuxième ou troisième année de licence *Géographie et aménagement, Histoire, Histoire de l'art et archéologie*. Cette LP, qui est ouverte à la formation initiale, à la formation continue et à l'alternance depuis 2018 (partenariat avec un lycée hôtelier), a pour objectif de former les étudiants à un niveau « manager » visant, d'une part, à animer des actions de développement local et, d'autre part, à accompagner la valorisation et la gestion touristique des produits des terroirs et de la gastronomie.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues sont présentées clairement. La ventilation des modes de poursuite d'études est précisée sans que les compétences acquises pour cela soient explicitées, ce qui témoigne d'un manque de cohérence entre la formation et l'objectif en matière d'insertion professionnelle immédiate d'une LP classique. À l'objectif professionnel de valorisation et de mise en synergie du monde agricole, du tourisme et de la gastronomie ne correspond aucun objectif scientifique. Les catégories de métiers visés sont renseignées au regard de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs professionnels annoncés.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement de la LP n'est pas explicite. Le caractère unique de cette formation, y compris au niveau national, est le point fort affiché de cette formation qui est coupée, pour l'instant, de toute structure de recherche, de coopération internationale et de partenariat professionnel explicitement revendiqué, à l'exception d'un partenariat avec un lycée hôtelier pour l'ouverture de son parcours en alternance depuis 2018. L'environnement socio-économique n'est évoqué qu'au travers de l'analyse des organismes d'accueil des stagiaires.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont regroupés sur un semestre (semestre 5) et le semestre 6 est consacré aux projets tutorés et stage (4 mois). Un parcours fortement « allégé » a été créé en 2018 pour rendre possible l'alternance, avec 8 enseignements supprimés équivalent à 117 heures d'enseignement, ce qui représente 30 % du nombre d'heures d'enseignement programmées pour la formation (essentiellement en « Cadres réglementaires et législatifs », « Outils » et « Exploitation et valorisation ») mais avec un module complémentaire de 30 heures de renforcement en anglais. La lisibilité de la formation ne pose pas de problème mais les contacts avec le milieu socio-économique paraissent modestes ; la connaissance du tissu économique et des entreprises relève principalement de quelques unités d'enseignement (UE). Toutefois, une réflexion des étudiants sur la construction de leur projet professionnel est encouragée par la conception de situations professionnelles vécues ou simulées, supports de productions concrètes de leur part.

Les suivis des stages et de l'alternance sont pris en charge par l'équipe pédagogique, formée à l'évaluation des compétences acquises. La formation ne comporte aucune dimension recherche et on distingue un seul enseignant-chercheur sur les 21 intervenants de l'équipe.

Le numérique se concrétise par les 21 heures du module « Outils informatiques » ainsi que l'accès aux dispositifs numériques de travail classiques (Moodle, dispositif Audiovideocast, Office 365 Éducation).

L'accueil d'étudiants étrangers (37 % en 2018 dans le cadre de Campus France alors qu'il était quasi-absent avant cette date) constitue la seule ouverture internationale. En effet, les dispositifs de soutien à la mobilité sortante (Erasmus +, bourses AML, bourses sur fonds propres, etc.) ne sont mobilisés ni pour les étudiants, ni pour le personnel.

Pilotage

L'épique pédagogique se compose de 21 intervenants : il s'agit de 4 permanents, parmi lesquels un seul enseignant-chercheur, et de 17 intervenants extérieurs. Par catégorie d'intervenants, les heures d'enseignement (HETD), dont 50 heures de suivi d'apprentissage, se ventilent ainsi : 34 % des heures sont assurées par l'équipe permanente et 66 % par 17 intervenants extérieurs, dont une dizaine d'enseignants du secondaire qui représentent à eux seuls la moitié des intervenants. Le pilotage de la formation souffre donc de la structure déséquilibrée de l'équipe pédagogique en raison d'une faible présence d'enseignants-chercheurs et de professionnels du cœur de métier (notamment praticiens, ce que ne sont pas vraiment avocats et consultants) et manque de liens avec des structures professionnelles.

On observe également l'absence de représentation d'étudiants associés à son fonctionnement, et surtout, l'absence d'un conseil de perfectionnement qui constitue un réel handicap.

Davantage que le manque de moyens pédagogiques annoncé, cet état de fait mène à un pilotage formel sans que soit remplie cette mission essentielle, comme le reconnaît d'ailleurs l'équipe. Ceci explique la place prépondérante dans l'autoévaluation de la présentation des dispositifs de l'université Lyon 2 et des rappels de la réglementation.

Résultats constatés

Les effectifs sont maintenus à un niveau bas de 20 étudiants au maximum et dans la réalité, ils étaient 14 inscrits en 2016 et en 2017, 19 en 2018. La hausse des effectifs en 2018 semble due à une première mise en œuvre de l'apprentissage (3 apprentis), mais surtout à l'accueil d'étudiants étrangers (37 % des effectifs), quasi-absents jusqu'à présent, faisant plus que compenser la lente érosion du nombre d'étudiants nationaux. Cela étant dit, cette forme d'ouverture internationale ne pourrait constituer le seul gage d'avenir de cette LP compte tenu de l'absence de mesures visant à renforcer l'attractivité de la formation.

Si le taux de réussite est honorable (89 %, en moyenne, sur trois années 2015-2017), on observe toutefois une chute importante de ce taux entre 2016 (100 %) et 2017 (71,4 %). Le taux de poursuite d'études est, quant à lui, déconcertant par rapport à l'objectif principal d'insertion professionnelle immédiate d'une LP classique (44 % des diplômés en 2015).

Après l'obtention du diplôme, on observe un taux d'emploi à 30 mois de 88 % (pour la promotion 2014-2015), à pondérer en raison d'un taux d'accès au premier emploi en moins de 6 mois faible (40 % pour la même promotion). Les enquêtes d'insertion professionnelle (renseignées par seulement la moitié des étudiants) laissent également voir un certain décalage entre les objectifs visés par la mention et les emplois réellement occupés par ses diplômés ; seuls 60 % des répondants approuvent l'adéquation entre leurs emplois occupés et la

formation reçue. Ainsi, un tiers des emplois occupés par les diplômés sont de niveau ouvrier 30 mois après la diplomation.

CONCLUSION

Principaux points faibles :

- Pilotage faiblement pris en main par l'équipe pédagogique et absence de conseil de perfectionnement.
- Caractère universitaire trop faible de la formation : un seul enseignant-chercheur assurant moins de 20 % des enseignements.
- Taux de poursuite d'études trop élevé.
- Partenariats insuffisants avec le monde socio-économique.
- Attractivité de la formation en baisse au niveau national.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* s'est ouverte à l'alternance en 2018, avec un objectif peut-être trop ambitieux de 50 % d'alternants pour cette première année : en fait, seulement trois étudiants sur 19 sont en apprentissage. À terme, une montée en puissance de l'apprentissage pourrait ouvrir des perspectives sur des partenariats professionnels qui manquent à cette formation et garantir non seulement une meilleure insertion professionnelle mais aussi une meilleure adéquation entre les compétences acquises durant la formation et le niveau de qualification des emplois réellement occupés par les étudiants diplômés. De surcroît, il convient de rééquilibrer la composition de l'équipe pédagogique au profit de l'intégration de professionnels praticiens (par exemple, parmi les maîtres d'apprentissage et/ou responsables des structures accueillant des apprentis et stagiaires) ainsi que renforcer les interventions d'enseignants-chercheurs au sein de la formation. Il s'agit avant tout de renforcer l'attractivité de cette formation, ce qui peut passer par le développement de l'alternance qui permet de réduire les poursuites d'études, ces dernières ne devant pas constituer une suite logique à une LP. L'apprentissage peut effectivement constituer un élément structurant et un axe stratégique de développement de la formation : la réflexion sur ces points et leur mise en œuvre dépendent notamment de la création d'un conseil de perfectionnement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ANTHROPOLOGIE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Anthropologie* se donne pour objectif de consolider la formation initiale des étudiants en anthropologie sociale et culturelle en les incitant à poursuivre en doctorat et/ou à se spécialiser professionnellement dans différents domaines (santé humaine et action sociale, activités de services administratifs et de soutien, ONG, humanitaire, coopération internationale, médiation sociale et culturelle ; métiers du patrimoine et de la culture, etc.). Rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Anthropologie, sociologie et science politique, il comprend quatre parcours : *Ethnologie des mondes contemporains* ; *Mobilités : hommes, temps, espaces* ; *Nouveaux modes de médiation* ; le parcours international CREOLE, dont l'enseignement est dispensé en grande partie en anglais.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la formation est très clairement exposée et est en parfaite continuité avec la licence de l'établissement. Basé sur un ensemble de compétences communes aux quatre parcours, chacun se spécifie ensuite par un certain nombre de compétences requises. De ce point de vue, le parcours international CREOLE, qui est probablement le plus novateur et original par rapport à l'offre de formation nationale, semble pouvoir faciliter l'insertion professionnelle de ses diplômés, qui sont par principe disposés à la mobilité transfrontalière et formés à l'anglais à un haut niveau. Par ailleurs, on observe un certain effet de redondance entre le parcours <i>Ethnologie des mondes contemporains</i>, décomposé en deux axes (Mondes défaits/refaits, humains/non-humains), et le parcours <i>Nouveaux modes de médiation</i> qui a pour but « d'amener les étudiants à changer de perspective dans la relation avec leur environnement humain ou non-humain ». Même si ce dernier est axé sur la médiation, les « nouveaux savoir-faire », le « <i>design thinking</i> et le <i>design anthropology</i> » (ces derniers concepts ne sont d'ailleurs pas explicités), il semblerait plus lisible que les deux axes soient regroupés en un seul, qui regrouperait les approches ontologiques/ environnementales, aussi bien sur le plan des représentations mentales que sur celui des pratiques.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Elle est la seule mention en anthropologie de niveau master à l'échelle de Lyon-Saint-Etienne. Au niveau régional, ce master ne connaît guère de concurrents hormis le master <i>Civilisations, cultures, sociétés</i> de l'Université Clermont Auvergne spécialisé dans le domaine de la danse. À l'échelle nationale, la formation de l'Université Lumière Lyon 2 demeure généraliste quand les formations analogues en anthropologie ont choisi de</p>

se spécialiser sur des aires géographiques ou sur des thématiques précises : danse, santé, patrimoine, anthropologie historique, etc. Cependant, la prétention à l'exclusivité de cette dimension généraliste est excessive, puisque le master *Anthropologie* d'Aix-Marseille Université a délaissé l'affichage en termes d'aires géographiques qu'il avait jusqu'alors pour proposer un master généraliste avec quatre parcours. Sur le plan international, le parcours CREOLE serait unique en son genre puisqu'il associe huit universités européennes (Espagne, Suisse, Slovénie, Irlande, Pologne, Suède, Autriche), une bonne partie des cours étant donnée en anglais, tandis que le mémoire doit être rédigé en cette langue également. Il s'ajoute aux classiques Erasmus (14 partenariats) et accords bilatéraux extra-Européens (10 partenariats), pour affirmer la vocation internationale de la formation. L'évaluation indique une mobilité sortante de 20 % et une mobilité entrante de 15 %. Ce léger déséquilibre pourrait être comblé si la formation accroissait ses efforts pour améliorer l'attractivité du diplôme.

Le rattachement scientifique des enseignants-chercheurs est quant à lui hétéroclite puisqu'on ne dénombre pas moins de six unités mixtes de recherche (UMR) et six équipes de recherche, mais aucune spécifiquement dédiée à l'anthropologie. Ce caractère hétéroclite correspond à la diversité des thématiques abordées dans les différents cursus. L'adossement à la recherche dégage de ce fait un certain flou quant à l'unité de l'équipe.

Des intervenants issus de la recherche industrielle et du monde socio-économique sont également intégrés dans la formation. Bon nombre de partenaires extra-universitaires sont cités, en particulier dans la cadre du programme *Anthropologie, Science et Société* : centres culturels, de recherches et de ressources spécifiques, musées régionaux, école d'art et agences urbaines. La liste est la même que celle de la licence portée par le département anthropologie, qui ne donne pas plus de précision quant aux accords de partenariat au niveau du master.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master est très claire. Elle comprend le premier semestre d'une première année (M1) commune à tous les étudiants qui est constituée d'un socle commun de connaissances. La possibilité de se spécialiser par le choix de deux séminaires tout aussi clairement présentés et/ou de se former à deux aires géographiques existe dès ce niveau. Le second semestre est entièrement destiné au stage en entreprise (d'une durée d'un à six mois). À l'issue de cette première année l'étudiant doit rendre un rapport comportant un bilan analytique du stage effectué ainsi qu'un projet de recherche pour la seconde année (M2). Ce n'est que lors du M2 que les étudiants se spécialisent définitivement en optant pour un parcours, qui se solde à la fin par la soutenance d'un mémoire. La progression des unités d'enseignement (UE) est à tous ces égards bien affirmée et cohérente.

L'accent est nettement mis sur les stages de professionnalisation, dont l'accès est facilité à l'échelle de l'université, les composantes menant quant à elles des manifestations annuelles (rencontres de DRH, de professionnels, journées métiers, etc.). En revanche, si la richesse des coopérations avec des établissements publics ou assimilés est indéniable, la formation elle-même ne met pas suffisamment l'accent sur ses propres partenariats entrepreneuriaux.

D'autre part, la question des langues est traitée de manière efficace. Si l'anglais reste la langue centrale retenue par le master, notamment dans le parcours international CREOLE, les étudiants ont la possibilité de choisir une langue supplémentaire au centre de langues. Les outils numériques classiques sont bien utilisés et mis à la disposition des étudiants, de même que ceux qui permettent d'optimiser la communication des étudiants et du corps enseignant (email, tchat, moodle). Cependant, le parcours *Nouveaux modes de médiation* est censé intégrer les outils numériques à l'enquête du M2, mais cette déclaration d'intention n'est pas illustrée par des exemples concrets. Les responsables ont bien conscience de la nécessité des dispositifs d'aide à la réussite mais il est dommage que ceux-ci reposent essentiellement sur un service central et n'intègrent pas des dispositions propres à la discipline (l'enquête de terrain par exemple). L'année de césure est présentée abusivement comme un dispositif propre, alors qu'il s'agit d'un choix personnel de l'étudiant, somme toute assez classique. Par ailleurs, le stage est présenté comme accompagné, mais cette disposition se limite apparemment à un texte de recommandations mis à la disposition des étudiants. Aucun détail n'est donné quant au rôle de l'enseignant-référent.

Pilotage

La formation est très bien encadrée puisqu'elle dispose de 19 enseignants-chercheurs et de quelques attachés d'enseignement et de recherche (2 ou 3). Elle est pilotée par un directeur de département, un conseil de département (rassemblant les responsables d'années et de parcours). On peut déplorer que le document ne donne guère d'informations sur le recours aux intervenants extérieurs qui sont, est-il dit, issus du monde socio-économique, des acteurs de la société civile. De même, la répartition des tâches administratives n'est pas

vraiment précisée, hormis dans le cas du parcours international CREOLE, qui est piloté spécialement par deux enseignants-chercheurs de la formation, lesquels assurent la liaison avec le consortium. Des réunions ont bien lieu régulièrement afin de faire le point sur la réception, la diffusion, l'administration et la gestion de la formation pédagogique. Ces réunions prennent la forme de conseils de département. Le conseil de perfectionnement est quant à lui pris au sérieux puisque, composé d'étudiants élus par année, d'enseignants-chercheurs et de professionnels, il se réunit à la fin de chaque semestre. De plus, il se réunit une fois par an afin que les étudiants reviennent sur l'analyse de la formation qui leur a été dispensée. Cependant, la formule du conseil de perfectionnement unique, licence et master peut paraître inadéquat car les deux diplômes ont des finalités différentes.

Si les modalités de contrôle des connaissances sont bien connues de tous (enseignants et étudiants), elles ne sont pas du lecteur du dossier fourni. Le recrutement des étudiants se fait classiquement par la plateforme e-candidat et Campus France. L'information sur le devenir des diplômés est donnée via une enquête réalisée par l'établissement. Le suivi de l'acquisition des compétences est évoqué de manière imprécise. Les modalités d'autoévaluation résultent d'un travail collectif entre l'équipe enseignante, les échanges avec les étudiants et le conseil de perfectionnement. Il en ressort la nécessité de développer les compétences connexes (audiovisuel, informatique, relations sciences-société) et l'innovation pédagogique.

Résultats constatés

Les effectifs en master sont assez importants malgré certaines fluctuations annuelles : 133 étudiants pour l'ensemble des deux années en 2016, 107 en 2017 et 113 en 2018. La formation compte par ailleurs de plus en plus de salariés, respectivement pour les trois années : 15, 17 et 24. Les effectifs fondent assez considérablement lors du passage de M1 à M2 et ce plus particulièrement en 2016 puisque de 91 inscrits en M1 il ne reste plus que 50 en M2 en 2017. Déperdition due sans doute partiellement à des taux de réussite assez faibles en M1 (59 % en moyenne). Ces taux ne sont guère plus élevés en M2 (63 %), ce qui aurait mérité d'être analysé.

L'enquête de suivi professionnel sur la promotion de 2014-2015, bien que portant sur des effectifs faibles (12 répondants sur 22 interrogés), donne des résultats plutôt encourageants : près de 10 sur 12 avaient trouvé un emploi dont la moitié en adéquation avec la formation, pour un salaire médian relativement bas 1366 €/mois. Même si cette proportion peut paraître faible, elle ne l'est pas si l'on tient compte des réalités d'une filière généralement plutôt orientée vers l'enseignement et la recherche. La poursuite en doctorat semble quant à elle très faible puisque seul un étudiant s'y est inscrit l'année de l'autoévaluation. Cette faiblesse est probablement en partie due à l'éclatement des enseignants-chercheurs de la formation entre divers laboratoires de recherche, ce qui peut donner aux diplômés motivés pour faire une thèse en anthropologie l'impression qu'ils ne disposeraient pas d'un encadrement idéal à Lyon par rapport à d'autres départements d'anthropologie sur le territoire national.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon encadrement par une équipe enseignante conséquente.
- Réel souci de professionnalisation.
- De nombreux parcours diversifiés.
- Un parcours international dynamique et attractif, avec des partenariats européens et extra-européens nombreux et d'excellente qualité.

Principaux points faibles :

- Faibles taux de réussite.
- Faible taux de poursuite en doctorat.
- Dimension recherche qui souffre d'un éclatement de l'équipe entre différentes unités.
- Conseil de perfectionnement non spécifique à la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il conviendrait de renforcer la dynamique du département en améliorant la communication entre les parties prenantes de la vie universitaire (étudiants, enseignants et personnels administratifs). Bien que la formation soit bien diversifiée, on recommande de renforcer encore un certain nombre de compétences jugées annexes mais favorisant la professionnalisation (ateliers audiovisuels, dessin, multimédia, mondes virtuels, etc.). Il conviendrait par ailleurs de traduire en actes les réflexions menées avec les étudiants à propos de l'innovation pédagogique, en rapprochant les enseignants des étudiants, en adoptant une posture plus proche du tuteur que du professeur, en faisant de la formation un processus d'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être. Enfin, il importe de valoriser les compétences des étudiants lors d'une recherche d'emploi ou d'une négociation salariale en intégrant davantage la participation de professionnels extra-universitaires. À ce titre, la spécification du conseil de perfectionnement par rapport à celui de la licence semble indispensable.

Par ailleurs, la réflexion pour relancer le parcours numérique devrait dépasser le niveau local de l'articulation avec le diplôme universitaire *Anthropologie et image numérique*, même si celui-ci, ouvert aux étudiants de master, est une ressource intéressante, afin de renforcer l'attractivité de ce parcours vers l'extérieur, ce qui suppose peut-être un rapprochement avec le département de cinéma, la demande d'un poste d'enseignant-chercheur spécifique, voire la sollicitation d'un appui institutionnel de la ComUE Université de Lyon, si celui-ci était envisageable. Un tel parcours visuel doit être attractif (en particulier à l'Université Lumière Lyon 2), non seulement pour l'intérêt qu'il présente en soi, mais aussi pour la diversification des débouchés qu'il permet. Il conviendrait d'envisager la fusion des parcours 1 et 3, dont les thématiques se rejoignent, afin de renforcer la cohérence du master et en rendre l'épistémologie plus lisible aux yeux des étudiants et de réfléchir à l'amélioration des taux de réussite. Enfin, il paraît urgent que l'équipe pédagogique se penche sur le problème des taux de réussite, faibles en M1 comme en M2, et sur la quasi absence de poursuite en doctorat.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'Université Lumière Lyon 2 a pour objectif de former des archéologues pour postuler à des emplois dans les métiers de l'archéologie de terrain et du patrimoine, soit directement après l'obtention de leur diplôme, soit après une poursuite d'études en doctorat. Sa finalité principale est la recherche. Le choix d'une aire chronologique, de la préhistoire à l'époque médiévale et moderne, permet une spécialisation des étudiants au sein d'un parcours unique de formation, intitulé *Archéologie – sciences pour l'archéologie* en première année (M1) et *Archéosciences, cultures matérielles et territoires* en deuxième année (M2). Les enseignements scientifiques et à forte coloration professionnalisante s'adosent aux nombreuses équipes de recherche et sociétés d'archéologie préventive de la métropole lyonnaise.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation explicite clairement ses objectifs. La cohérence de la formation tient aux objectifs qu'elle s'est assignés de former les étudiants à la réalité des métiers de l'archéologie tels qu'ils sont exercés dans l'archéologie préventive, dans les métiers du patrimoine et dans les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la finalité de la formation. Les secteurs et types d'emplois visés sont très clairement définis ; le diplôme est accompagné d'un supplément précis sur la sortie de formation avec soit une insertion locale, notamment dans l'archéologie préventive, dans différents services départementaux ou régionaux, dans des sociétés privées d'archéologie (archeodunum, eveha, hadès, arkemine, paléotime), soit par la poursuite en doctorat. On regrette que n'apparaisse pas de manière plus explicite le fait que la formation couvre un champ chronologique correspondant à toutes les périodes pré contemporaines : de la préhistoire à l'époque médiévale et moderne.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master tire sa force d'avoir regroupé dans une même mention à l'Université Lumière Lyon 2 en 2016 des enseignements dispersés dans différentes mentions à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et des enseignements totalement nouveaux comme l'initiation aux archéosciences et aux disciplines archéologiques. Il peut par ailleurs s'adoser aux forces de formation et de recherche en archéologie des quatre laboratoires hébergés par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, ainsi que de ceux de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Lyon (dont l'unité mixte de recherche - UMR 5600 Environnement, Ville, Société), et bénéficier du soutien pédagogique de nombreux enseignants-</p>

chercheurs, chercheurs et ingénieurs soit issus de l'Université Claude Bernard Lyon 1, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et du ministère de la Culture, soit intervenant dans le cadre d'une mutualisation des enseignements avec d'autres masters au sein de Lyon 2.

La formation affiche une ouverture sur les acteurs locaux (entreprises, associations et autres partenaires du secteur du patrimoine) ainsi que des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers (dans le cadre Erasmus ou Erasmus Plus) ou des instituts français à l'étranger. Bien que des masters en archéologie existent dans 17 universités de France, cette formation est seule dans la carte régionale et elle présente des ambitions nationales et même internationales, compte tenu de l'offre de formation large qui concerne parfois des champs scientifiques rares et pointus (Assyriologie, Akkadien, Égyptologie, etc.). La coopération internationale est très encouragée, favorisant la mobilité étudiante, mais le dossier semble montrer que les étudiants restent peu nombreux à partir (trois en M1, un en M2).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique d'ensemble est très lisible, avec une formation qui est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissance. Toutefois, on trouve problématique le choix de deux intitulés différents pour un seul et même parcours (*Archéologie – sciences pour l'archéologie* en M1, puis *Archéosciences, cultures matérielles et territoires* en M2), qui certes veut permettre aux étudiants d'entrer davantage dans la pratique de l'archéologie de terrain, les analyses en laboratoire, les simulations expérimentales et la rédaction de publications, mais ne justifie pas un changement de nom. La méthodologie de la recherche est bien présente, y compris dans les techniques les plus récentes, nécessaires aux métiers de l'archéologie, et la présence de séminaires de recherche est bienvenue. Grâce à des enseignements optionnels, la formation exige une spécialisation dès le M1 dans une des huit aires chronologiques au choix (préhistoire, protohistoire, archéologie orientale, archéologie égyptienne, archéologie grecque, archéologie romaine et gallo-romaine, archéologie médiévale et archéologie moderne) et une (en M1) puis deux (en M2) des trois disciplines d'archéologie (AOGM = archéologie de l'objet, du geste et de la matière, AEB = archéologie de l'espace bâti, ou ATE = archéologie du territoire et de l'environnement), ce qui semble occasionner un cloisonnement chronologique. Connaissances et compétences (notamment en langues étrangères) à acquérir sont bien explicitées. Une langue vivante est enseignée pendant les semestres 1, 2 et 3, certains enseignements transversaux sont mutualisés avec d'autres masters de façon opportune. La formation permet de nombreux cours dispensés hors les murs, sous forme d'école de terrain et de stages : le stage de géomatique à Jalès (Ardèche) en mars est visiblement une bonne opportunité.

L'organisation prend en compte l'aménagement de cas particuliers : sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap (régime spécial d'études et dispense d'assiduité pour raison médicale), jusqu'à proposer la possibilité d'une année ou d'un semestre de césure dans la formation. En revanche, rien n'est dit sur la validation des acquis.

Le contenu de la formation est en cohérence avec le cadre national des formations, affichant un équilibre des éléments de professionnalisation ou de connaissance de l'environnement professionnel et des éléments du monde de la recherche et de ses résultats. Les stages, obligatoires au deuxième semestre (M1), sont un élément essentiel de la formation, mais l'on a du mal à voir précisément en quoi ils sont « spécifiquement accompagnés » et il paraît étrange de ne pas voir de stage en M2.

Le dossier fait état de la difficulté au sein de l'établissement à avoir des salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, ce dont se plaignent aussi les étudiants, mais il souligne aussi l'effort accompli récemment pour l'accès aux salles informatiques adaptées ; la place du numérique reste très traditionnelle, mais semble adaptée à la discipline archéologique, de manière, semble-t-il, concrète, au vu du dossier. La sensibilisation à l'intégrité scientifique n'est pas oubliée (M1). Si l'on a du mal à considérer la présence du master au salon de l'étudiant comme un dispositif spécifique à la réussite, comme le prétend le dossier, on juge plus pertinent la manière dont l'organisation pédagogique peut aider les étudiants à se préparer ou à valider un semestre à l'international.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très nombreuse (64 personnes), diverse et équilibrée. On note (au moins) deux réunions par an de cette équipe, une au printemps, une autre à la rentrée. Il existe un conseil de perfectionnement annuel [comprenant le responsable de la formation, deux membres de l'équipe pédagogique (titulaire ou non), deux représentants des étudiants (titulaire ou suppléant), deux personnalités extérieures et un personnel administratif en l'occurrence la gestionnaire de la scolarité du diplôme], qui fait également office de comité pédagogique afin de statuer sur l'accueil des étudiants, la validité de l'offre de

formation, à en assurer le suivi. L'évaluation des enseignements par les étudiants et de son analyse est mise en place tous les quatre ans : ce n'est pas assez fréquent.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences restent assez traditionnelles. La formation affiche une préoccupation constante des situations concrètes d'apprentissage, y compris dans son pilotage.

Résultats constatés

La formation étant issue du rassemblement en 2016 de plusieurs mentions de master, il n'existe pas encore de recul significatif. Néanmoins, on constate depuis deux ans (2017/2018 et 2018/2019), une stabilisation des effectifs à 35 étudiants en M1, et 41 en M2. Les effectifs recrutés en M1 correspondent à environ la moitié des dossiers de demande d'inscription déposés, proportion qui s'accroît un peu à la rentrée 2019/2020, ce qui témoigne d'une réelle attractivité, notamment sur des étudiants extérieurs à Lyon. Le nombre d'étudiants étrangers est de 12 (Italie, Syrie, Pologne, Iran) sur les deux années, ce qui manifeste aussi une attractivité internationale.

Les taux de réussite sont d'environ 75 % à l'issue du M1 et 55 % à l'issue du M2, pourcentage relativement bas justifié dans le dossier par le redoublement d'étudiants salariés et cas exceptionnel de maladie. Un cours de méthodologie en M2 a été mis en place pour réduire les échecs.

La formation bénéficie *a priori* d'une bonne collecte des informations sur le devenir des étudiants grâce à l'observatoire des étudiants de l'établissement, dont l'enquête néanmoins ne porte que sur la promotion 2014/2015. La formation n'a que trois ans, mais ne semble pas bénéficier d'enquête d'insertion professionnelle spécifique, ce qui est surprenant. Cette enquête sur les diplômés 2015 (le master s'intitulait alors *Histoire, histoire de l'art et archéologie*), révèle que si le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est bon (92 %), la qualité des emplois occupés l'est beaucoup moins puisque 62 % des emplois sont de niveau technicien ou employé. On ne compte qu'une seule poursuite en doctorat, ce qui ne correspond pas à la finalité affichée de la formation.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Richesse bien exploitée de l'environnement scientifique et professionnel local.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite trop faible en M2.
- Poursuite en doctorat très insuffisante.
- Insertion professionnelle en décalage avec le niveau du diplôme.
- Dénomination problématique en deux parcours M1/M2 alors qu'il n'y en a qu'un en réalité.
- Relatif cloisonnement des aires chronologiques de spécialisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il semble que les promoteurs du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* peinent à trouver une reconnaissance plus grande au sein de leur établissement afin de régler des problèmes fonctionnels mineurs. Afin de pallier le relatif cloisonnement des aires chronologiques, les promoteurs semblent avoir déjà pensé à créer (ou faire évoluer l'actuel parcours) un parcours en M2, intitulé *Orient et Occident* qui permettrait aux étudiants de choisir soit Orient (Préhistoire, Protohistoire, Archéologie orientale, Archéologie égyptienne ou Archéologie grecque) soit Occident (Préhistoire, Protohistoire, Archéologie grecque, Archéologie romaine et gallo-romaine, Archéologie médiévale et moderne).



MASTER ÉTUDES SUR LE GENRE

Établissement(s) : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Etudes sur le genre*, proposé conjointement par les Universités Lyon Lumière 2 (principal établissement porteur) et Claude Bernard Lyon 1, est une formation pluridisciplinaire et disciplinaire qui vise à former les étudiants à la production de connaissances en terme de genre, ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de politiques d'égalité dans les Institutions publiques et les organismes privés. La formation se déroule en deux ans, à l'exception d'un parcours accessible uniquement à la formation continue (EGALITES FC), en un an. Outre un tronc commun transversal sur les deux années, ce master offre le choix entre sept parcours : *Etudes sur le genre actions liées à l'égalité dans la société* (EGALES) ; *études sur le genre analyses lectures interdisciplinaires pour tisser l'égalité dans la société* (EGALITES) (en formation initiale et en formation continue) ; *égalité dans et par les activités physiques et sportives* (EGAL-APS) ; *genre, littératures, cultures* (GLC) ; *histoire européenne des femmes et du genre, XVIII-XX siècles* (MATILDA) ; *sociologie de l'égalité du genre et des organisations* (SEGO). Les parcours MATILDA et EGALITES sont inscrits dans des diplômes en partenariat international (DPI). Les enseignements se déroulent en présentiel, sur les campus des deux Universités partenaires.

ANALYSE

Finalité
En formation initiale et en formation continue, ce master vise à former aux études de genre, pluri-disciplinaires et disciplinaires (sociologie, histoire, sciences et techniques des activités physiques et sportives, littérature française), dans le but de préparer aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi qu'à ceux de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques d'égalité. Les différents métiers accessibles après la formation sont indiqués avec précision dans le dossier, tout comme les connaissances et les compétences transmises. Ce travail de définition des métiers visés se fonde sur une recherche réalisée par une partie de l'équipe pédagogique, dans le cadre d'un programme européen de type partenariats stratégiques (Professionnalisation aux savoirs autour du genre et de l'égalité, Passage). Les objectifs visés et les enseignements proposés sont cohérents et permettent d'envisager une poursuite d'études en doctorat ou une entrée (peut-être plus problématique) sur le marché du travail après le master.
Positionnement dans l'environnement
Bien qu'il existe, à l'échelle nationale, cinq autres masters mention <i>Etudes sur le genre</i> qui proposent des enseignements présentiels (Paris 1 ; Paris 8 ; Toulouse ; Paris Diderot ; École des hautes études en sciences sociales),

ce master dispose d'importants atouts : son ancienneté, l'articulation de différentes approches disciplinaires, sa forte dimension internationale et ses liens avec les mondes professionnels.

La formation bénéficie d'un environnement de recherche très dynamique, dix laboratoires (dont quatre unités mixtes de recherche, UMR et six équipes d'accueil EA), trois Écoles doctorales et une maison des sciences de l'homme (Lyon et Saint-Etienne) offrant un large éventail de spécialisation disciplinaire : l'histoire moderne et contemporaine (LARHRA-UMR 5190), la sociologie (Centre MAX WEBER-UMR 5383), la science politique et l'économie (TRIANGLE-UMR 5206), les sciences de l'information et de la communication (ELICO-EA 4147), l'anthropologie (LADEC FRE-2002), l'informatique et la statistique (ERIC-EA 3083), la psychologie sociale (GRePS-EA 4163), la littérature, l'histoire des idées et la grammaire (IHRIM-UMR 5317 et LCE-EA 1853), les littératures, la stylistique et les arts (Passages XX-XXI- EA 4160) et le sport (L-Vis, EA 7428). De nombreux projets de recherche en cours permettent aux enseignants-chercheurs des interactions pertinentes avec la formation, y compris pour la formation.

Un important travail de recherche de partenariats avec les mondes socio-économiques a été effectué : 155 partenaires sont évoqués, dont 65 accueillent régulièrement des stagiaires et participent aux temps de rencontre proposés. Il faut noter des initiatives originales de valorisation des expériences de stage et de problématisation de recherches des étudiants sous forme de documents rédigés ou de vidéos du type « mon stage en 180 secondes », ainsi que la rédaction d'une newsletter mensuelle adressée aux partenaires.

Les conventions internationales sont nombreuses et les parcours MATILDA et EGALES font l'objet d'un diplôme en partenariat international (DPI) : six universités partenaires (Abo, Barcelone, Bruxelles, Bucarest, Lyon et Toulouse) et quatre associées pour EGALES ; sept partenaires pour le parcours MATILDA. Dans les deux parcours, la mobilité durant un ou deux semestres est favorisée s'agissant de MATILDA et obligatoire pour EGALES. Cette mobilité est rendue possible par la progression pédagogique qui est commune à l'ensemble des partenaires et par la mise en place de dispositifs d'aide à la mobilité. Des accords de coopération plus larges accompagnent ces partenariats et bénéficient à l'ensemble de la mention.

Organisation pédagogique

La structure d'ensemble du master *Etudes sur le genre* est claire et offre de nombreuses options, pluridisciplinaires et disciplinaires, à orientation recherche et professionnelle. Néanmoins, les tableaux des enseignements indiquent de fortes inégalités entre les parcours, notamment en termes d'heures d'enseignements. C'est tout particulièrement le cas du parcours GLC où les enseignements sont peu nombreux et dont les intitulés n'apparaissent pas assez spécialisés dans le domaine du genre pour relever d'une telle mention. En outre, la progressivité des enseignements durant le master apparaît globalement pertinente, même si l'équipe pédagogique déplore une faiblesse des enseignements sur le genre dans l'offre de licence, tandis qu'une offre plus étoffée permettrait de mieux orienter les étudiants vers ce master.

L'équipe pédagogique a réalisé un important travail de réflexion sur l'accompagnement à la professionnalisation, notamment à travers un projet de recherche sur les métiers liés aux études sur le genre. Ce travail semble néanmoins surtout porté par les parcours EGALES et EGALITES. Les partenariats avec les acteurs socio-économiques semblent nombreux et particulièrement bénéfiques pour la formation, malgré de fortes disparités entre les parcours : MATILDA et GLC sont à ce titre moins dynamiques. La diversité des modalités de stage selon les parcours n'est pas très lisible : le stage est obligatoire au sein de trois parcours pour les M1 et M2 en EGAL-APS, et pour les M2 pour EGALES, EGALITES et SEGO ; un stage d'observation est conseillé pour les M1 MATILDA en semestre 2. Le nombre total d'heures d'enseignement varie fortement en fonction des parcours et des stages prévus. Une pédagogie par la mise en situation est mise en œuvre lors de séminaire sur les controverses, la réalisation de projets collectifs et de jeux de rôle, notamment dans le cadre de la semaine intensive européenne. Des coopérations pédagogiques sont recherchées entre les parcours, même si l'on perçoit là encore des diversités d'investissement dans ces transversalités. L'usage des outils numérique reste limité, faute d'investissements en matériel et en logiciels.

Sur les échanges internationaux, les données fournies manquent de lisibilité entre les types de mobilité offerte et les différents parcours. Les informations transmises évoquent néanmoins une mobilité internationale dynamique, bien qu'inégale d'un parcours à un autre. Toutefois, la mobilité entrante et l'accueil d'étudiants étrangers diminue un peu sur la dernière période : de 25 en 2016, à 22 en 2017 et 20 en 2018.

Pilotage

L'équipe pédagogique est dynamique, et sa composition disciplinaire équilibrée. Les intervenants extérieurs ne sont pas très nombreux, surtout au regard des nombreux partenariats développés, mais le tableau ne permet pas

d'en apprécier la répartition entre les parcours. En revanche, la répartition des responsabilités est claire, ce qui est indispensable compte tenu de la complexité de mise en œuvre d'un tel dispositif de formation (avec un tronc commun, de nombreux choix d'options et la recherche de transversalité).

Un conseil de perfectionnement se réunit à l'échelle de la mention, en présence des étudiants et des représentants des mondes socio-économiques, conformément à la réglementation. Il est complété par un comité de pilotage pour le parcours EGAL-APS. Il n'est toutefois pas fait mention de la manière dont les équipes pédagogiques se coordonnent en dehors de ces rares réunions. Cela dit, le dossier atteste du suivi rigoureux réalisé par cette équipe, tout particulièrement à l'échelle de la mention. La mention a mis en place une évaluation des formations par les étudiants dans le cadre des conseils de perfectionnement. En revanche, rien n'est dit de la mise en place d'une évaluation anonyme des enseignements.

Il n'existe pas de modalités particulières de suivi des connaissances et des compétences, ni de dispositif d'aide à la réussite des étudiants, si ce n'est le "mentorat" par des étudiants avancés dont le contenu n'est pas présenté. Ceci est d'autant plus dommage que les taux de réussite au diplôme sont très bas (45,2% en 2017).

Résultats constatés

La formation est attractive, avec un recrutement extérieur élevé, autour de 50%. Les effectifs de la mention entre 2017-2018 et 2018-2019 sont passés de 189 à 209 au total. Les effectifs croissent d'année en année, principalement en M2, passant de 51 en 2016 à 92 en 2018.

Depuis 2018-2019, les effectifs du M1 semblent également augmenter (99 inscrits), ce qui reste en réalité peu élevé ramené au nombre élevé de parcours (sept). Il est surprenant par exemple que le parcours SEGO ne retienne que sept candidats parmi les 107 postulants. De même, les effectifs de la formation continue apparaissent très faibles (trois inscrits entre 2016 et 2018), ce qui est très singulier eu égard au nombre conséquent de partenariats avec les mondes socio-économiques.

Compte tenu du dynamisme et de l'attractivité de cette formation et de la sélectivité qui en résulte, il est tout aussi paradoxal que les taux de réussite soient relativement faibles en M1 (69,9% en 2016 et 83,6% en 2017) mais surtout en M2 (51,0% en 2016 et 45,2% en 2017).

Enfin, il n'existe pas de données fiables pour apprécier le devenir des étudiants après le master *Etudes sur le genre* à commenter, d'autant plus que comme le master est déjà ancien, des données auraient dû être fournies.

Un suivi des étudiants a été mis en place et un contrôle est fait sur la poursuite des études avec le doctorat: les résultats sont cependant quelque peu décevants: cinq étudiants en EGALES, trois étudiants en EGALITES, un étudiant en GLC, une étudiante en MATILDA, en EGAL-APS, mais aucun des neuf lauréat.es de la première promotion. Même les résultats relatifs à l'entrée sur le marché du travail sont problématiques. Il est donc à craindre que le titre ne soit pas très utilisable dans le monde du travail, et que le master n'atteigne pas non plus pleinement ses objectifs scientifiques (poursuites en doctorat, pourtant faciles à renseigner, non précisées).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire et disciplinaire originale et cohérente malgré les nombreux parcours proposés.
- Un adossement à un environnement de recherche très dynamique et en lien direct avec les objectifs de la formation.
- Une équipe pédagogique dynamique et inventive, notamment dans la constitution d'un réseau de partenaires des mondes socio-économiques.
- De nombreuses coopérations internationales donnant lieu à deux DPI (diplôme en partenariat international) avec des universités européennes et canadiennes.

Principaux points faibles :

- Des parcours de qualité inégale en termes de spécialisation des enseignements et d'accompagnement vers la professionnalisation, y compris en direction du monde académique.
- Un excès de fragmentation entre les parcours.
- Une absence dommageable de stages obligatoires (selon la réglementation nationale) dans tous les parcours.

- L'absence de dispositif d'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants.
- Des taux de réussite médiocres.
- Un manque de données fiables sur l'employabilité du titre sur le marché du travail.
- Résultats limités dans la poursuite des études doctorales.
- Une formation continue moins dynamique que le reste de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Formation ancienne ce master tire sa pertinence en particulier de son adossement à un environnement de recherches très dynamique et de la construction de partenariats académiques internationaux, et en lien avec les mondes socio-économiques. Bien que la variété d'ancrages pluridisciplinaires et disciplinaires soit assurément l'un de ses atouts, cette qualité entraîne néanmoins de redoutables difficultés de coordination. Si le dispositif global permet des transversalités, de trop grandes disparités entre les parcours demeurent pourtant. C'est particulièrement le cas du parcours GLC (Genre, littératures, cultures) qui apparaît moins dynamique pédagogiquement, malgré des effectifs corrects. En s'appuyant sur les forces de l'équipe pédagogique, les parcours aux effectifs plus faibles (SEGO) ou aux objectifs moins clairs (GLC) devraient pouvoir proposer des aménagements pertinents pour l'avenir.

Un stage obligatoire (de type mise en œuvre des savoirs et des compétences) devrait être mis en place dans tous les parcours, afin de suivre la réglementation, et d'augmenter la professionnalisation de la mention.

Un plus grand investissement dans les langues étrangères, des cours dispensés en anglais et davantage de compétences numériques seraient également souhaitables.

Enfin, l'équipe pédagogique devrait s'interroger sur le faible taux de réussite au diplôme, notamment en seconde année, et poursuivre sa réflexion sur l'accompagnement à la professionnalisation en dynamisant notamment l'offre de la formation continue.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GÉOMATIQUE

Établissement(s) : Université Jean Monnet Saint-Etienne ; Université Lumière Lyon 2 ;
École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géomatique* entend former des spécialistes des méthodes et des usages de gestion, d'analyse et de représentation de l'information géographique capables d'animer les projets numériques des villes et des territoires. Ce master, co-porté par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, l'Université Lumière – Lyon 2 et l'École normale supérieure de Lyon, ne propose qu'un parcours : *Géographies numériques*. Les enseignements se déroulent dans les trois établissements, Université Jean Monnet pour la première année (M1), Université de Lyon 2 et ENS de Lyon pour la deuxième année. Ils sont accessibles pour des étudiants de formation générale, en contrat d'apprentissage ou en parcours de formation continue ou de professionnalisation par validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis d'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de formation du master <i>Géomatique</i> et les compétences à acquérir sont clairement exposés aux étudiants qui suivent la formation, tout comme les débouchés professionnels de la formation. Ceux-ci correspondent parfaitement au domaine de formation et au niveau Bac+5. Les métiers visés sont basés sur l'usage de l'informatique et de la géomatique (chargé de projet SIG - système d'information géographique-, cartographe, ingénieur géomaticien...)</p> <p>Les contenus pédagogiques sont très succinctement abordés, mais les titres des différentes unités d'enseignement (UE) correspondent aux ambitions de la formation.</p> <p>Les enseignements se déroulent la première année à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, la deuxième année à l'Université de Lyon 2 et à l'ENS de Lyon ; les étudiants de l'ENS de Lyon effectuent leur inscription administrative dans leur établissement pour les deux années (M1 et M2). Ces différences conditionnent une organisation pédagogique qui amène les étudiants à changer de site d'une année à l'autre mais confère au moins une unité de lieu annuelle, et permet l'exclusivité d'une salle réservée sur chacun des sites.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement du master <i>Géomatique</i> dans le contexte national de l'offre de formation est clairement exposé par rapport aux autres formations géomatiques généralistes présentes en France. Ce master est le seul de cette mention proposé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.</p>

La caractérisation de son positionnement dans les sciences des territoires de la ComUE et de la région (master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, master *Gestion des territoires et développement local*, Master *Urbanisme et aménagement*) n'est pas évoquée.

Le master mutualise certains enseignements avec d'autres masters de la ComUE comme information-communication, gestion de l'environnement et ville et environnements urbains. Cependant, son originalité fondée sur la gestion et l'analyse des données et de l'information géographique, qui ne se retrouve pas dans les parcours de ces autres masters, et ses débouchés différents autour des outils d'information et communication numérique spatialisées, peuvent être soulignés.

Le master est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) environnement ville société (UMR 5600). Les liens sont forts : plusieurs ingénieurs du laboratoire interviennent dans la formation, du matériel du laboratoire est utilisé pour la formation, et la dimension recherche fait bien partie de la formation, au travers de projets tuteurés, de projets de laboratoire, de mémoires de recherche en M1 ou de participations à des séminaires.

Le master s'inscrit par ce biais dans des réseaux de recherche et d'innovation régionaux et nationaux ainsi que par l'implication de la formation dans des séminaires de l'Institut convergences "École urbaine de Lyon" dans le projet d'École universitaire de recherche "H2O" et dans le Labex (laboratoire d'excellence) Institut des mondes urbains(IMU). Cette dimension recherche est assez remarquable s'agissant d'une formation universitaire professionnalisante destinée à répondre prioritairement aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

Le master entretient des relations étroites avec de nombreux partenaires socio-économiques locaux et régionaux (entreprises, bureaux d'études et de conseil, agences d'urbanisme et collectivités) qui utilisent des SIG et de la cartographie, ce qui est attendu et classique pour ce type de formation. Ces partenaires travaillent notamment avec le master dans le cadre d'accueil de stagiaires ou en s'impliquant dans les enseignements.

La dimension internationale, peu développée, est essentiellement concrétisée par des cours ou la participation à des séminaires en anglais et des candidatures (nombreuses) d'étudiants étrangers (Maghreb ou Afrique subsaharienne), via campus France. Le master cherche à créer des partenariats avec des Universités étrangères où les intervenants ont des liens de collaborations (Maroc, Brésil, Liban, Chine ...), pour permettre une mobilité externe des étudiants.

Organisation pédagogique

Les modalités pédagogiques du master apparaissent clairement. Il s'agit d'un master dont la première année se déroule majoritairement à St Etienne et la seconde à Lyon 2 et à L'ENS. Cette formule fonctionne pour les étudiants, et apparaît clairement comme une meilleure solution qu'une alternance fréquente de site au cours d'une même année universitaire. Elle semble cependant induire que les étudiants doivent déménager entre les deux années, ou opter pour des déplacements quotidiens importants.

L'organisation des deux années traduit une volonté d'une progression, avec une spécialisation et une professionnalisation de plus en plus renforcées. Certains cours optionnels de deuxième année permettent de former les étudiants à la recherche en vue d'une poursuite en doctorat.

Les enseignements sont accessibles pour des étudiants de formation générale, en contrat d'apprentissage ou en parcours de formation continue ou de professionnalisation par validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis d'expérience(VAE). La VAE est accompagnée par l'Université Jean Monnet. Les jurys de soutenance sont constitués par trois enseignants de la formation.

Les modalités d'enseignement et d'évaluation diverses, s'ouvrent à l'innovation pédagogique (terrains pour l'usage d'outils, travail à distance, jeux de rôles, etc.) et donnent une large place aux exercices professionnalisants. Une plateforme dédiée à la formation, accessible à tous ses participants (enseignants et étudiants), permet de travailler de façon concomitante et de partager données et informations à l'échelle du master ou de façon plus ciblée par année de formation ou unité d'enseignement. En plus des compétences visées par le cursus et de l'intervention de professionnels dans les enseignements (environ une dizaine de professionnels, hors recherche, intervient dans le master, ce qui correspond à environ un tiers de la formation en master 1 et 2 (M1/M2) la mise en situation professionnelle se caractérise par la réalisation de travaux en petits groupes sur projet pour répondre à des commandes extérieures. Par ailleurs, les étudiants de M1 et de M2 ont un stage obligatoire (trois mois minimum en M1 et cinq mois minimum en M2). Les stages ont lieu pour moitié dans des entreprises privées. Les modalités de recherche et de suivi de ce stage sont très clairement explicitées.

La dimension numérique est intrinsèque à la formation : les étudiants sont donc formés aux outils et également confrontés aux évolutions constantes de ces mêmes outils et de la révolution de la cartographie numérique.

Le master démontre ainsi sa volonté de s'adapter en continu aux évolutions très rapides de son secteur. Les étudiants suivent 20 heures de langue anglaise en première année et 30 heures en deuxième année. Pour le reste, l'ouverture à l'étranger est pour l'instant limitée à l'accueil d'étudiants en provenance d'Afrique.

Pilotage

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation.

Celle-ci est pilotée par des enseignants-chercheurs de la 23ème section du CNU, ce qui correspond parfaitement au domaine du master, et l'équipe pédagogique comprend à la fois des universitaires d'autres sections (71ème, 27ème) pour des cours spécifiques et de nombreux professionnels extérieurs (dix) et des ingénieurs ou directeurs de recherche qui assurent environ 400 heures d'enseignements parmi les plus importants du cœur de métier.

Les modalités de pilotage du master sont claires et efficaces pour chaque année de formation. La coordination entre années et établissements de formation est assurée par le comité de pilotage. Ce comité de pilotage, (composé de quatre membres représentant chacun des trois établissements coaccrédités ainsi qu'un personnel CNRS de l'UMR d'adossment,) assure la coordination et le suivi pour l'ensemble de la formation.

Un conseil de perfectionnement existe depuis 2018, dont la composition est parfaitement conforme aux attendus nationaux, avec des représentants étudiants (un par année de master), des représentants des partenaires extérieurs et un ancien étudiant Il se réunit une fois par an.

L'équipe pédagogique a mis en place outils et procédures d'auto-évaluation continue. L'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants sous la forme d'un audit anonyme annuel remis aux enseignants avant une réunion annuelle de bilan qui se déroule avant les départ en stage. Ces éléments permettent à l'équipe pédagogique d'envisager les adaptations et complémentarités nécessaires pour l'année suivante.

Les modalités d'évaluation et le travail des jurys (un par année avec les membres du comité de pilotage et un membre de chaque équipe pédagogique) assurent un suivi des étudiants et les échanges d'information. La formation travaille sur le déploiement de l'approche par compétence, dans une démarche très efficace et porteuse, puisqu'elle est conçue en partenariat avec le monde socio-économique et que l'un des objectifs est de proposer des blocs de compétences pour la formation tout au long de la vie. Ces compétences à acquérir et les contenus des cours sont explicitées de façon détaillée, et font l'objet d'étapes de réflexion individualisée pour les étudiants accompagnés par un enseignant dans un cours spécifique sur les compétences professionnelles en M2 et dans la rédaction d'une fiche individuelle avant leur départ en stage.

La forme du dossier adressé au HCERES pourrait être mieux respectée : avec ses nombreux renvois sous forme de liens internet, celui du master géomatique ne répond pas pleinement aux normes requises.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables, autour d'une vingtaine d'étudiants par année de formation, et le taux de réussite est très bon l'issue du M2, conforme à ce type de formation. Le nombre d'étudiants limité, correspond à la réalité du marché du travail. Il s'agit d'un secteur dit de "niche". Le nombre d'étudiants formés répond à la capacité d'absorption de ce secteur comme aux contraintes inhérentes à la formation.

Un vrai travail de sélection est effectué chaque année par les représentants des équipes pédagogiques pour chaque année de formation pour un master qui compte en M1 une centaine de candidatures venues de toute la France, sans compter les candidatures via Etudes en France qui fournissent un à deux étudiants par promotion.

La formation dispose d'éléments sur l'insertion professionnelle des diplômés depuis 2017 (entrants en 2015), mais ces effectifs correspondent à une vingtaine d'étudiants par an, ce qui rend compte d'un taux de réponse de quasi 100% pour les deux années 2017 et 2018. Pour cette période relativement courte les résultats sont très bons, en matière d'accès à l'emploi comme en temps d'insertion, puisque 40% des diplômés ont été embauchés à l'issue de leur stage. Pour les 60% restant, le temps de recherche est très faible : 32% ont trouvé en moins d'un mois. Au total, 90% des étudiants sont en emploi six mois après la fin de leur master. Le niveau d'insertion dans le secteur public comme dans le privé, correspond niveau de la formation et la diversité des secteurs d'activité est un élément positif pour l'ouverture de choix professionnel des étudiants. L'insertion par une inscription en doctorat représente 1 étudiant sur la période , mais ce chiffre s'explique au moins en partie par l'importance accordée à l'aspect professionnalisant et à l'offre importante de débouchés dans le monde professionnel

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très solide, prenant pleinement en compte les évolutions rapides du secteur de la géomatique.
- Formation très professionnalisante (notamment un stage ou mémoires de recherche obligatoire par an (trois mois minimum en M1 et cinq mois minimum en M2 d'expérience professionnelle) mais aussi la participation à des ateliers ou bureaux d'études.
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Développement de l'approche par compétences et volonté de proposer des blocs de compétences à la formation tout au long de la vie.

Principaux points faibles :

- Fonctionnement sur deux sites Lyon et Saint-Etienne et trois campus : l'ENS(Gerland), Lyon 2(Bron) et L'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.
- Faible dimension internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géomatique* est une formation très solide avec des enseignements aux objectifs bien définis. La professionnalisation de cette formation est indiscutable et remarquable, et l'insertion professionnelle excellente. La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment la nécessité d'innover dans un secteur en perpétuelle évolution pour garantir la meilleure employabilité des diplômés. Le développement d'une stratégie de relations internationales pourrait également être un atout pour l'avenir de la formation.



MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École normale supérieure de Lyon ; École des mines de Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Gestion de l'environnement* est co-accréditée par cinq établissements : les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet (à Saint-Etienne), l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et l'École des mines de Saint-Etienne. Il propose une formation pluridisciplinaire sur l'environnement qui forme aux métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale pour la gestion et l'évaluation des environnements géomorphologiques, hydrologiques et climatiques, en prenant en compte les dimensions épistémologiques, sociales et perceptives des rapports humains/environnements. Cette formation s'inscrit dans les domaines des sciences des paysages, de la gestion des ressources naturelles et de l'analyse environnementale. La mention, après une spécialisation progressive au deuxième semestre de la première année de master (M1) se décline en trois parcours durant la seconde (M2) : *Gestion intégrée des ressources naturelles et des dynamiques environnementales* (GRAINE), *Géosystèmes environnementaux, et prévention et gestion des altérations environnementales* (PGAE). L'entrée en M1 se fait avec une licence *Géographie, sciences sociales, sciences et vie de la terre* (SVT), *Histoire, Archéologie, Physique*, ou équivalente scientifiquement, à des parcours relevant de l'écologie et du paysage, ou un diplôme d'ingénieur et sur dossier ; le choix du parcours de M2, sur dossier. Les enseignements spécifiques aux trois parcours se déroulent sur des campus différents : Lyon 2 et ENS de Lyon pour le parcours GRAINE, Lyon 3 pour le parcours *Géosystèmes environnementaux*, Université Jean Monnet et l'École des mines de Saint-Etienne pour le parcours PGAE. Adossé à quatre laboratoires de recherche universitaires, trois groupements d'intérêt scientifique (GIS), deux LabEx (laboratoire d'excellence), deux programmes d'investissement d'avenir (PIA2 et PIA3), mais aussi sur l'École universitaire de recherche des sciences de l'eau (H2O) et sur un Institut « convergence », à savoir l'École Urbaine de Lyon (EUL), ce master s'appuie également sur les collectivités territoriales et les entreprises de la région stéphano-lyonnaise pour les enseignements et les stages.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont parfaitement lisibles et pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle au niveau master ou d'une poursuite d'étude (doctorat) dans les domaines de la gestion de l'environnement. On note la diversité de ses contenus, et la pluridisciplinarité sciences de la vie et de la terre - sciences sociales - géomatique, offrant un large éventail de compétences. Combinée à une forte implication du milieu professionnel dans les stages des étudiants, cette diversité se traduit par des parcours spécialisés offrant des débouchés professionnels dans les domaines de l'ingénierie environnementale et territoriale, avec des profils variés allant du chargé de mission au journaliste scientifique en

passant par la recherche académique.

Il reste néanmoins difficile de mobiliser des étudiants sur les stages de recherche malgré l'importance accordée à cette dernière dans les enseignements théoriques, méthodologiques et malgré l'adossement aux nombreuses structures de recherche.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, unique dans la région et au niveau national, se distingue par une approche pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales, sciences de la nature, géomatique), là où les mentions équivalentes proposées à cette échelle ont fait le choix de la spécialisation.

Au niveau local, la mention offre une forte mutualisation de ses enseignements avec les mentions *Sciences de l'eau*, *archéologie-sciences pour l'archéologie*, *gestion des territoires et développement local* et les formations de l'École des mines et de l'École d'architecture de Saint-Etienne. On peut également noter l'ouverture à la double-diplomation du parcours GRAINE pour les élèves-ingénieurs de l'école nationale de travaux publics de l'Etat (ENTPE). La mention bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité et reconnu : trois unités mixtes CNRS-Université (environnement ville société (UMR EVS), environnements et sociétés de l'Orient ancien (UMR Archéorient), et Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHA)) et l'Institut du droit de l'environnement, qui fait désormais partie de l'UMR 5600 Environnement Ville Société.

Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'études, ...) offre de nombreuses possibilités d'encadrement de stage en première et deuxième année. La participation des unités de recherche pré-citées au GIS biodiversité dans lequel sont impliqués les acteurs régionaux du domaine de la gestion de l'environnement est également à souligner.

Du point de vue des coopérations à l'international, les flux d'étudiants entrant et sortant restent limités en raison de la jeunesse de la formation. L'ouverture vers l'étranger est encore assez faible. Des partenariats avec l'Institut de Régions Arides (IRA) en Tunisie (Medenine) ou avec le Liban (Beyrouth) offrent des opportunités de stages ou de séjours de recherche. L'enseignement en anglais dans la formation n'est pas suffisamment développé pour renforcer l'attractivité de la formation à l'international.

Organisation pédagogique

Le recrutement est pertinent au vu de la finalité du master. Il se fait essentiellement en licence *Géographie*, mais également en licence SVT, d'autres sciences sociales, en licence professionnelle et également en École d'ingénieur. La spécialisation se veut progressive. En M1 le semestre 1 est consacré au tronc commun, puis au semestre 2 l'étudiant effectue un stage qui détermine la spécialité qu'il suivra en M2. Une réorientation reste cependant possible. En M2, le semestre 3 comporte des enseignements propres à chaque parcours. Pour deux des parcours (GRAINE et PGAE) des modules optionnels au sein d'une unité d'enseignement (UE) permettent aux étudiants d'affiner leur spécialisation.

Les étudiants en reprise d'études ou en formation continue sont accompagnés par des services dédiés de l'université et peuvent bénéficier de dispositifs d'accommodement mis en place par l'équipe pédagogique.

Les stages (individuels et collectifs) et les apprentissages par projet occupent une place centrale dans la formation. Les modalités d'enseignements théoriques sont peu renseignées. Si la mise en œuvre du numérique est notable à la fois comme média et sur le plan disciplinaire (formation à des logiciels spécifiques, au traitement de base de données et aux systèmes d'information géographique (SIG), la place de l'enseignement à distance via le dépôt des cours exercices et documents n'est cependant pas précisée. D'autres innovations pédagogiques sont également mises en œuvre sous la forme de jeux de rôle lors de journées sur le terrain. En revanche, il ne paraît pas exister de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite destinés à atténuer l'hétérogénéité d'origine des promotions. Un stage obligatoire de quatre à six mois est exigé dans le cursus au semestre 2 ou semestre 4. Cette organisation est parfaitement conforme aux pratiques courantes. Un accompagnement est réalisé dans la recherche de stages soit par l'équipe pédagogique, soit par les structures d'insertion professionnelle de chaque établissement.

La recherche joue également un rôle majeur dans la professionnalisation des étudiants: les enseignants-chercheurs et les chercheurs, issus des quatre laboratoires cités, assurent 90% des enseignements; les étudiants sont intégrés dans les séminaires de recherche de ces structures, associés aux travaux de terrain et aux programmes de recherche, et un grand nombre d'entre eux est accueilli en stage dans ces laboratoires. Il serait toutefois nécessaire de connaître plus en détail l'orientation (recherche ou professionnelle) des effectifs de M2 pour mieux apprécier cet aspect de la formation. Les flux d'étudiants à l'international restent faibles, mais le

phénomène tient sans doute à la jeunesse de la formation.

La mobilité internationale est uniquement détaillée pour le parcours GRAINE. Elle est limitée (un à trois étudiants sortants en M1 et deux à cinq étudiants étrangers en M2 pour ce parcours).

Cette place restreinte de l'international pourrait être rapprochée du très faible nombre d'enseignements réalisés en anglais, 15 Heures de cours en M1 et 15 heures en M2 sont signalées dans le parcours PGAE, pour les autres parcours les étudiants ont des heures de langue dédiées qu'ils suivent au centre des langues de l'Université. Aucune unité d'enseignement (UE) totalement en anglais n'est signalée dans la maquette, mais certaines évaluations sont dans cette langue. Des cours de mise à niveau en français sont inscrits dans la formation pour les étudiants étrangers, complétant ainsi les modalités de l'ouverture à l'international.

Pilotage

L'équipe pédagogique affiche les compétences requises avec des enseignants-chercheurs mais également une douzaine de chercheurs des laboratoires d'appui. Une douzaine d'intervenants extérieurs participent également aux enseignements, ainsi que deux professeurs associés à temps partiel (PAST). C'est un point positif mais pour l'ensemble du master, le volume horaire total de leur enseignement est faible pour un master de ce type. Peu d'informations sont disponibles sur les responsabilités et les compétences de certains de ces intervenants, hormis l'identité de leur employeur. Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'étude, ...) n'apparaît guère sollicité dans les enseignements.

Les organes de pilotage sont classiques avec un conseil de perfectionnement (CP) de la mention et un pour chaque parcours. La représentation des étudiants dans les conseils de parcours est assurée. Les conseils de perfectionnement des parcours se réunissent en fin de chaque semestre; le conseil de perfectionnement de la mention se réunit une fois par an. Dans le CP de la mention (comprenant à la fois les directeurs d'études, des enseignants, des personnalités extérieures) il n'y a pas de représentant étudiant, contrairement aux attendus nationaux). Enfin, comme il ne figure pas de compte-rendu des CP, il n'est pas possible de juger de l'utilisation qui en est faite.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée sous forme de questionnaire pour chaque parcours. Mais là encore, en l'absence de comptes rendus il n'est pas possible d'apprécier son analyse par l'équipe pédagogique. La répartition des crédits d'enseignement (ECTS) est celle habituellement observée pour ce type de formation. Cependant les modalités d'évaluation mériteraient d'être détaillées afin d'évaluer leur pertinence au regard de la pluridisciplinarité de la mention. La composition des jurys d'année n'est pas précisée, et le supplément au diplôme n'est fourni que pour le parcours PGAE, ce qui suggère un défaut de pilotage au niveau de la mention. La réflexion sur une approche par compétences est en cours, mais elle semble devoir faire l'objet d'une réflexion d'ensemble plus poussée entre les établissements co-accrédités. Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite spécifique à la formation ; en revanche, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accommodement.

Résultats constatés

Les effectifs de ce master se sont rapidement stabilisés dès la deuxième année d'exercice avec une soixantaine d'étudiants répartis de façon relativement homogène dans les parcours PGAE et GRAINE. Les effectifs du parcours *Géosystèmes environnementaux* ne sont pas fournis. L'origine des étudiants n'est détaillée que pour le parcours PGAE. La majorité des inscrits sont issus d'établissements extérieurs à la formation (près de 70% sur les trois premières années d'exercices), ce qui dénote une forte attractivité au niveau national.

Les taux de réussite à la sortie du M2 sont élevés et habituels, avec 98 à 100 % de diplômés. On peut noter pour ce parcours qu'en 2018, 30 % des inscrits en M2 étaient salariés, ce qui représente un point positif. Pour le suivi des diplômés, l'équipe pédagogique s'appuie sur les enquêtes annuelles et les indicateurs fournis par les services centraux des établissements co-accréditeurs. Cependant, les résultats des enquêtes du service de suivi de l'Université sont indiquées pour les inscrits en 2012-2013 sous la mention *Géographie environnement territoire*. En raison de la jeunesse de la formation, (2016) il n'existe pas de résultats fournis par parcours pour la formation. L'équipe pédagogique déplore que la poursuite en doctorat ne soit pas à la hauteur de ses attentes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien identifiée et se distinguant des formations similaires sur le plan national.
- Approche intégrée et pluridisciplinaire de la gestion de l'environnement.
- Formation solidement adossée à plusieurs laboratoires universitaires, deux LabEx, un PIA2 et un PIA3.
- Bonne organisation des enseignements, avec une spécialisation progressive des étudiants, ainsi qu'une place prépondérante donnée aux stages et à la mise en situation professionnelle.

Principaux points faibles :

- Faible implication de professionnels du domaine dans les enseignements.
- Faiblesse du pilotage au niveau de la mention (organisation des enseignements peu lisible, conseil de perfectionnement peu fonctionnel où la représentation étudiante au niveau du conseil de la mention, fait défaut, absence de compte-rendu).
- Absence d'analyse de l'insertion des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier pourrait être mieux renseigné sur tous les parcours pour pallier l'absence des résultats d'insertion. Le master *Gestion de l'environnement* dispose d'indéniables avantages en termes de positionnement dans l'offre de formation nationale comme en matière d'adossement à la recherche. La diversité des parcours antérieurs des étudiants est aussi un réel atout de cette formation. L'installation d'enseignements de mise à niveau (suggérés par l'équipe pédagogique) renforcerait l'homogénéité des promotions tout en aidant à la réussite.

De même, une association plus étroite du monde socio-professionnel aux enseignements et au pilotage de la formation ne pourrait que lui être profitable. Fondée sur une organisation multi-établissements et multi-sites la formation aurait intérêt à renforcer le pilotage au niveau de la mention de façon être plus lisible dans le détail et à pouvoir suivre de plus près l'évolution des enseignements (conseil de perfectionnement de la mention) et des diplômés (statistiques d'insertion). L'effort sur la dimension internationale, qu'il s'agisse de mobilité entrante ou sortante, devrait être poursuivi via notamment le développement de l'enseignement de l'anglais et en anglais, de manière à accroître l'attractivité du master.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École normale supérieure Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement Local* (GTDL) comprend six parcours ::

Aménagement durable des territoires (ADDT), ingénierie territoriale et stratégie foncière (INGETER), ingénierie des Transports publics et développement durable (ITP2D), Mondes émergents, mondes en développement (MEMED), Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) portés par l'Université Jean Moulin (Lyon 3), développement rural (DR) porté par l'Université Lumière (Lyon 2). L'ENS a apporté son soutien à la mise en place du parcours MEMED en 2015-2016, mais ne le cohabilité pas.

Le master répond à une reconfiguration en 2016 de l'offre de formation préexistante en master, opérée dans le cadre de la ComUE. Ces parcours de master sont dispensés dans plusieurs campus lyonnais des deux Universités concernées (campus des quais et campus porte des Alpes principalement). Les enseignements forment les étudiants aux différentes approches contemporaines et aux enjeux fondamentaux de l'aménagement du territoire. La formation conduit à exercer des métiers du développement territorial en structure privée ou publique (chefs de projets, chargés de mission pour la mise en place et le suivi de politiques de développement et d'aménagement local), elle offre aussi des bases pour le concours de la fonction publique territoriale. En master 2, les enseignements sont conçus en alternance pour quatre des parcours (ADDT, INGETER, ITP2D, SIGAD).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation du master GTDL, ainsi que ses six parcours, tous complémentaires, sont très explicitement définis et identifiés les uns par rapport aux autres. Chacun correspond à un domaine ou une approche spécifique de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale et internationale. Les principales compétences disciplinaires et transversales préparées dans le cadre du master sont clairement exposées. Les maquettes présentes en annexe montrent que les enseignements de tronc commun et de parcours correspondent parfaitement aux objectifs de la formation, et rendent compte d'une spécialisation progressive au cours du cursus. Les débouchés présentés sont clairs et cohérents avec le domaine et le niveau de la mention. Ils s'appuient notamment sur les postes effectivement occupés par les anciens étudiants, ce qui permet une analyse concrète et effective des réels débouchés par parcours (chargé de missions, chef de projet, animateur ou responsable d'observatoire, conseiller auprès des collectivités, consultants, bureaux d'études).

Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL est clairement placé dans le contexte lyonnais, régional et national de l'offre de formation. Il est complémentaire des spécialités préparées dans les autres masters de *Sciences territoriales* de Lyon : le master *Urbanisme et aménagement* (UA) et le master *Ville et environnements urbains* (VEU) et le master *Gestion de l'environnement* (tous rattachés à Lyon 2). Certains de ses parcours sont spécifiques dans l'offre locale et régionale et originaux (apprentissage en M2 ou formation au concours de la fonction publique). Le master GTDL de Lyon se distingue ainsi de celui de Clermont-Ferrand. Enfin, le recrutement régional d'une partie importante des étudiants de ces masters montre l'intérêt d'une offre de formation abondante en sciences des territoires. Il n'est pas fait cependant état de cours mutualisés avec des formations voisines, comme les masters *Urbanisme et aménagement* (UA) ou *ville et environnement urbain* (VEU), même si des mutualisations existent.

Le master GTDL est adossé à deux laboratoires à titre principal, l'unité mixte de recherche CNRS-Université (UMR 5600) Environnement, ville et société et l'équipe d'accueil universitaire (EA 3827) laboratoire d'études rurales, et à un troisième à titre secondaire l'UMR Archéorient. Ces laboratoires pluridisciplinaires correspondent au domaine d'application du master et couvrent les spécialités abordées dans ses parcours. Selon ceux-ci, les dispositifs d'articulation à la recherche peuvent être variés : participation des étudiants à des séminaires, rencontres avec les doctorants, stages et projets tuteurés à finalité recherche, portés par les laboratoires supports de la Mention » ; ces commandes de recherche spécifiques, destinées aux étudiants de M2, sont régulièrement proposés par le LER et sont une spécificité du parcours DR qui est aussi une originalité dans les rapports de la formation à la recherche. Bien que la dimension recherche de la formation reste limitée, elle est néanmoins largement suffisante pour une formation universitaire aux objectifs professionnalisants du master (former des aménageurs et des personnels de l'ingénierie des collectivités territoriales spécialisés dans le développement de territoires) et elle correspond aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

La mention et ses différents parcours entretiennent des relations étroites avec de nombreux partenaires socio-économiques locaux et régionaux. Il s'agit de collectivités territoriales (dont la ville et la métropole de Lyon), d'agences de développement local, de bureaux d'études, d'agences dépendantes de l'Etat ou de collectivités territoriales, de structures d'aménagement du territoire, des associations, etc. au profil très classique, indispensable et attendu pour ce type de formation. Ces partenaires dont certains ont un lien spécifique avec les parcours travaillent notamment avec le master dans le cadre d'accueil de stagiaires ou d'étudiants en alternance, ou encore de contrats d'étude réalisés collectivement par des parties de promotions (appelés « projets tuteurés » au sein du parcours DR).

Les relations internationales du master sont conçues pour favoriser la mobilité étudiante (ERASMUS ou stage à l'étranger) en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et au Canada, au Maghreb et dans le reste du monde. Cette mobilité recourt aux dispositifs généraux mis en place par l'Université Lyon 2. La mobilité enseignante est également prise en compte, avec des missions au Brésil pour certains enseignants-chercheurs du master. Enfin, certains parcours du master entretiennent des relations pédagogiques et de recherche propres avec des organismes étrangers ou basés dans des territoires ultra-marins, favorisant les stages des étudiants dans ces structures. Il est à noter que les parcours DR, INGETER et MEMED favorisent la mobilité des étudiants à l'étranger pour 1 ou 2 semestres (en DR une école collective de huit jours a lieu chaque année et huit stages se sont déroulés à l'étranger (Maroc, Tunisie, Liban, Viêt-Nam).

Organisation pédagogique

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation : des professionnels ingénieurs ou chargés de mission en collectivités validés par un comité d'experts assurent 35% des enseignements, quatre PAST, assurent 15% des enseignements et les 50% restant sont accomplis par des enseignants chercheurs des deux universités porteuses et d'autres universités

La formation est très complète et organisée sur des bases de connaissances et compétences communes, puis spécialisées avec la progression dans la formation au sein de chaque parcours.

Elle présente par ailleurs une dimension professionnalisante avérée au regard de la durée accordée au stage et de la possibilité du choix de l'alternance, de la place donnée aux ateliers (parcours Lyon 3) et aux projets tuteurés (parcours DR). Préciser que la possibilité du choix de l'alternance n'est effective que pour 4 des 6 parcours de la mention : ADDT, INGETER, ITP2D, SIGAD, portés par Lyon 3.

Des cours partagés en M1 correspondent à un tronc commun à l'ensemble des parcours. Ils représentent 60

heures pour l'acquisition de compétences communes, au début du semestre du M1 D'autres enseignements peuvent être mutualisés entre trois ou quatre parcours seulement. Aucun bloc de cours rassemblant tous les étudiants de deuxième année (M2), même si l'on peut faire mention de quelques mutualisations et propositions de séminaires communs. Les calendriers universitaires étant différents entre Lyon 2 et Lyon 3, les parcours qui y sont hébergés peuvent ainsi suivre les rythmes de chaque établissement.

Les maquettes présentent clairement l'ensemble des enseignements de chaque parcours, répondant parfaitement aux objectifs fixés. Le poids le plus important est accordé aux cours magistraux (CM) par rapport aux travaux dirigés (TD). Chaque parcours accueille entre 15 et 20 étudiants, ce qui paraît être un effectif adapté à la formation.

La structure de la formation en quatre semestres est très classique, et laisse des temps importants pour la professionnalisation et la réalisation de stages en M1 et en M2. Les étudiants de M1 réalisent un stage d'une durée minimale de deux mois (pouvant aller jusqu'à six mois). Il donne lieu à un mémoire évalué par les tuteurs universitaires et professionnels, et représente en moyenne 10 crédits d'enseignement (ECTS).

En M2, quatre parcours sont effectués en alternance et les deux autres incluent la réalisation de stages, possiblement à l'étranger. L'alternance et les stages représentent une durée de 20 à 35 semaines et donnent lieu à un mémoire évalué. Ces dispositifs apportent donc une très bonne expérience professionnelle aux étudiants de master.

La professionnalisation des étudiants passe également par des stages de terrain, par des enseignements assurés par des professionnels, avec un taux annoncé de 50% du volume global, qui inclut l'enseignement dispensé par quatre professionnels, professeurs associés à temps partiels (PAST) de l'équipe pédagogique. Des dispositifs pédagogiques particuliers permettent aussi de placer les étudiants en situation professionnelle (ateliers-projets, projets tutorés, réponse à des commandes venant des laboratoires ou de partenaires extérieurs). Cette mise en situation professionnelle est présentée comme un pilier de la formation des étudiants. La professionnalisation de la formation repose donc sur les stages et ces ateliers-projets. Egalement quatre parcours sont en alternance université/entreprise sous la forme de stages alternés, contrats professionnels ou d'apprentissage.

Le numérique est évoqué pour l'apprentissage d'outils indispensables à la formation (cartographie, géomatique, outils de gestion de projet, etc.). Il est aussi présent à travers la réalisation d'enquêtes quantitatives et, au sein du M2 DR (Lyon 2), à travers un enseignement optionnel de formation à la réalisation de films de territoires.

Les dispositifs de professionnalisation et de suivi individualisé des étudiants restent les meilleurs moyens pour favoriser leur réussite et leur insertion professionnelle.

Les parcours comprennent des enseignements d'anglais sur 2 semestres à Lyon 2 à 3 semestres Lyon 3. pour 15 heures de cours/semestre (enseignements supplémentaires en anglais mentionnés pour un parcours).

Pilotage

Le pilotage de la formation est clair, assuré par deux coordonnateurs au niveau de la mention, et par des responsables ou des binômes de responsables pour chaque parcours. La formation bénéficie de structures organisationnelles complexes mais très clairement établies, notamment un comité de pilotage de 12 membres (COPIL), assurant l'organisation transverse aux parcours, un conseil d'apprentissage et un conseil de perfectionnement dont la composition est indiquée et répond parfaitement aux obligations règlementaires (avec notamment six représentants étudiants un par parcours sur 22 membres au total).

Les difficultés, (contraintes horaires et disponibilités de salles sur des périodes denses non pris en compte) liées à des différences de fonctionnement des deux universités et aux spécificités organisationnelles et matérielles de la formation proposant notamment de l'alternance ne sont pas esquivées. La résolution de ces difficultés n'est que partiellement de la responsabilité des porteurs de la formation ou de l'équipe pédagogique.

Les modalités d'évaluation sont également clairement précisées par parcours et le suivi des étudiants individualisé. Les jurys de master sont composés de membres du milieu universitaires et du milieu professionnel. La formation a réuni trois fois le COPIL durant l'année 2018- 2019.

Les conseils de parcours sont réunis suivant des règles propres très variables. Des évaluations sous la forme de rencontres avec les étudiants de M2 sont réalisées dans 4 parcours.

Dans les comités de pilotage et conseil d'apprentissage des parcours les étudiants sont représentés. Pour le conseil de perfectionnement, l'équilibre entre les différentes catégories de membres (PAST, personnels administratifs, représentants des laboratoires) est assuré ainsi que la présence d'un étudiant par parcours.

Toutefois, aucune indication sur les comptes rendus de séances du comité de pilotage et de perfectionnement

et les conclusions, les recommandations et leur prise en compte ne sont mentionnées que sous la forme d'un retour des échanges entre les étudiants et le coordinateur de la mention auprès des binômes responsables des parcours. De plus, la présentation de la formation conserve un côté provisoire et incomplet qui interroge sur le suivi effectué par les instances de tutelle. Chaque parcours fonctionne de manière autonome sur le suivi et l'aide à la réussite. Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel des responsables de parcours sous la forme d'entretiens individualisés et de visites en entreprises pour les étudiants en apprentissage.

Pour les étudiants de Lyon 2 les services du SCUIOP leur donnent l'opportunité d'un entretien individualisé annuel pour réfléchir à leur insertion professionnelle.

Des passerelles d'un parcours du master vers un autre sont permises entre le M1 et le M2 par une formation commune entre les parcours et de projet tuteurés. DR propose une mise à niveau des étudiants entrant en M2 sans avoir fait le M1. pour les parcours de Lyon 3 les étudiants de M2 peuvent suivre des enseignements de M1 s'ils le souhaitent.

Résultats constatés

Les effectifs généraux du master sont stables de 2016-2017 à 2018-2019. Le recrutement semble provenir d'un bassin élargi au-delà de Rhône-Alpe et d'une attractivité plus importante exercée sur l'étranger. Les effectifs sont toutefois relativement inégaux en fonction des parcours. La majorité d'entre eux compte moins de 20 voire à 15 inscrits en M1, ce qui correspond à une capacité d'accueil globale d'une centaine d'étudiants par année de master. Cette situation pourrait poser la question de la pérennité de l'ensemble de ces parcours dans un contexte local et régional où l'offre de formation dans le domaine de l'aménagement et des sciences des territoires est très large.

Le suivi des effectifs est assuré par l'observatoire de l'Université Lyon 3 (cinq parcours) avec des taux de répondants de 75% à 94% suivant les parcours. Lyon 2 (un parcours) s'est doté d'un dispositif similaire. Ces semblent montrer un taux d'insertion professionnelle satisfaisant, conforme aux formations comparables. Ces emplois correspondent généralement au secteur de formation, même si le niveau d'emploi n'est pas toujours celui attendu pour des étudiants diplômés de master. La part de cadres et professions supérieures est de l'ordre de 40 à 60%. Le renforcement de l'alternance et les évolutions majeures réalisées lors des dernières années devaient permettre d'améliorer encore l'insertion professionnelle. Un travail de pilotage et d'harmonisation de ces données au niveau des établissements de la ComUE permettraient également d'apporter des outils indispensables aux responsables de formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation solide sur des spécialités clairement identifiées pour chaque parcours.
- Formation professionnalisante.
- Développement important et original de la formation par alternance.
- Développement de la formation au niveau international.

Principaux points faibles :

- Tronc commun peu important lié aux contraintes de l'alternance.
- Difficultés organisationnelles et de pilotage apparentes liées à un rapprochement des établissements très récent au sein de la ComUE.
- Insertion professionnelle et suivi des diplômés peu harmonisé entre les deux Universités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master GTDL est une formation solide avec des parcours bien identifiés aux objectifs clairement définis. La professionnalisation de cette formation est remarquable et constitue un atout majeur. Les effectifs relativement faibles en M1 menacent la pérennité de cette offre de formation en six parcours. Si le master affiche des objectifs de compétences communes aux parcours, cela ne se traduit pas par un tronc commun réel, ni même par une

structuration identique aux parcours, témoignant souvent des héritages d'anciennes mentions et de spécificités d'établissements. Le renforcement des enseignements de tronc commun pourrait être une opportunité pour rendre les parcours et donc l'ensemble de la mention plus cohérents et pour brasser davantage les étudiants et les cultures héritées de chaque parcours : des pistes sont explorées en ce sens. Le renforcement de l'alternance et les évolutions majeures réalisées lors des dernières années devraient permettre d'améliorer encore l'insertion professionnelle. Un travail de pilotage et d'harmonisation de ces données au niveau des établissements de la ComUE reste à réaliser.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; l'École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master d'*Histoire* de l'Université de Lyon est une formation à la recherche et par la recherche en deux ans, dont les objectifs sont soit la poursuite d'études (doctorat ou préparation à l'agrégation) soit l'entrée sur le marché du travail dans les métiers de la médiation culturelle, du journalisme et du patrimoine. Il est co-accrédité par quatre établissements : les Universités Lumière Lyon 2 (principal établissement porteur) et Jean Moulin Lyon 3, l'École normale supérieure de Lyon (ENS) et l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Le master se déploie sur trois sites : Vaux-en-Velin, Lyon-Villeurbanne, Saint-Etienne /Firminy.

Le master est divisé en quatre parcours, que les étudiants choisissent en fonction des débouchés visés. Les parcours suivants sont proposés : *De la Renaissance aux Révolutions* (DDR) –spécialisé en histoire moderne –, *construction des sociétés contemporaines* (CSC) – spécialisé en histoire contemporaine –, *représentations et usages contemporains du Passé* (RUCP) –seulement pour Lyon II et Lyon III, orienté plus particulièrement vers les métiers de la médiation culturelle et du patrimoine. Enfin, un quatrième parcours, proposé à Saint-Etienne, est généraliste en ce qu'il prend en compte toutes les périodes de l'Histoire. Enfin, la rédaction d'une mémoire de recherche (environ 150 pages) est prévue. Le master a également une ouverture sur les sciences du patrimoine. Le nombre total d'heures d'enseignement ne semble pas être indiqué. Des stages sont également prévus.

ANALYSE

Finalité

La priorité du master est l'acquisition d'une solide culture historique, avec une approche multidisciplinaire. Les finalités sont indiquées très clairement. Les compétences à acquérir, disciplinaires et transversales, sont présentées sur le site des quatre Universités et figurent également dans le supplément au diplôme ; elles correspondent à ce qu'on attend de la formation.

Les parcours permettent, quoique de manière différente, d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à la poursuite des études en doctorat puis dans l'enseignement supérieur et la recherche et/ ou de faire face au marché du travail, tant dans l'enseignement secondaire que dans d'autres champs professionnels. Le master a en effet une ouverture sur les sciences du patrimoine.

En ce sens, les enseignements dispensés, également grâce à des stages et des périodes d'études à l'étranger et grâce à l'encadrement d'un tuteur, sont conformes aux objectifs visés.

Positionnement dans l'environnement

Le master ne présente pas d'originalité particulière dans le cadre national et international mais il garantit une formation solide et suffisante aux étudiants. L'ouverture sur le patrimoine culturel le distingue cependant.

Les trois parcours situés sur Lyon constituent le débouché naturel des diplômés de licence *d'histoire* de la métropole lyonnaise souhaitant poursuivre leurs études en intégrant un master disciplinaire en *Histoire moderne et contemporaine*. L'ouverture vers l'histoire du temps présent (parcours RUCP) attire également des étudiants de sciences sociales. L'adjonction du site de Saint-Etienne, qui propose une formation à la recherche dans les quatre périodes historiques, offre la possibilité de se spécialiser dans des thématiques propres à ce dernier : l'histoire religieuse et la valorisation du patrimoine. La concurrence régionale n'est pas mentionnée, probablement parce que les Universités de Clermont-Ferrand et de Grenoble Alpes recrutent dès la licence dans des zones géographiques différentes de Lyon. Au niveau national, le master correspond à ce que l'on trouve ailleurs, mais présente une spécificité marquée pour le site Saint-Etienne.

Les quatre parcours sont très solidement adossés au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA – unité mixte de recherche 5190), à l'Institut d'Asie orientale (IAO – UMR 5062) et au laboratoire d'études rurales (LER – équipe d'accueil de Lyon 2), auxquels il faut ajouter, à Saint-Etienne, les UMR HISOMA (histoire ancienne), LEM-CERCOR (histoire religieuse) et TRIANGLE (histoire économique).

Les colloques, journées d'études et séminaires de ces laboratoires de recherche participent à la formation des étudiants, qui peuvent par ailleurs, en première année de master (M1), y effectuer leur stage (suivi et participation aux programmes de recherche). Les partenariats avec l'environnement socio-culturel sont notables et nombreux : archives municipales et départementales du Rhône et de la Loire, musées (de celui de Gadagne aux nombreux éco-musées de la région), Institutions en lien avec l'audiovisuel (INA et cinémathèques), administrations en charge de la préservation du patrimoine (Ville de Lyon, Grand Lyon, région, DRAC). Cela se traduit d'une part par des interventions ponctuelles de professionnels extérieurs dans les séminaires et des interventions régulières dans certains cours, d'autre part par des accueils en stage, surtout en deuxième année (M2). Les coopérations internationales sont importantes, en premier lieu grâce aux liens ERASMUS fonctionnant dans chaque établissement, ensuite via des accords de double-diplomation avec les Universités de Fribourg (Allemagne) et Turin (Italie).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible : les enseignements sont davantage concentrés aux premier et troisième semestres (S1 et S3) pour dégager le temps nécessaire aux dépouillements d'archives et à la rédaction du mémoire aux deuxième et quatrième semestres (S2 et S4). Au S1 sont proposés des enseignements communs, à la fois méthodologiques et thématiques, la spécialisation par parcours débutant au S2 avec des séminaires par période (moderne et contemporaine) et thématiques.

A Lyon, les cours ont lieu alternativement sur les trois sites (Lyon 2, Lyon 3 et ENS). Les étudiants s'inscrivent et suivent l'un des trois parcours du site de Lyon. Ils bien qu'inscrits dans un des trois établissements co-accrédités ont accès également aux cours proposés par les deux autres. Cette dislocation en trois endroits pourrait constituer un problème du point de vue logistique dans la vie des étudiants: aucune information précise n'est disponible pour évaluer si ces problèmes ont été résolus, même s'il est souligné que les trois parcours présents dans les trois établissements sont gérés de manière collective et intégré. Au début (premier semestre de M1) le master prévoit un tronc commun composé de trois cours généraux ouverts à l'ensemble des parcours. Le parcours *Métier de l'historien* proposé sur le site de Saint-Etienne, qui a un cadre diachronique dans l'étude de l'histoire, est quelque peu séparé du bloc des trois itinéraires du site de Lyon.

Les stages, optionnels en M1 (stage court) et en M2 (stage 2), permettent de conforter le choix de l'orientation vers les métiers de la recherche ou de découvrir de nouveaux milieux professionnels liés au monde de la culture et du patrimoine. De ce point de vue, il ne semble pas que les étudiants bénéficient d'éléments d'histoire publique (Public History) susceptibles de renforcer les liens entre la recherche historique, la société contemporaine et le développement territorial.

Les enseignements sont transcrits en compétences par l'intermédiaire d'un portefeuille de compétences, mais aucune information plus précise n'est disponible à cet égard. En M2, ils donnent lieu à un rapport de stage qui tient lieu de mémoire et doit comporter une dimension réflexive et épistémologique. L'utilisation du numérique passe par la formation à l'équipement de base (ENT, recherche bibliographique, etc.) en tronc commun, mais aussi par des ateliers plus spécifiques visant à développer des compétences plus complexes.

L'internationalisation est quant à elle préparée par des cours d'anglais adaptés à la méthode historique.

Cependant, encore peu d'étudiants effectuent des mobilités à l'étranger et les flux entrants sont également très faibles. Enfin, une sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée, et l'attention portée à l'intégrité scientifique (IS), à la rigueur intellectuelle et en général aux aspects éthiques de la recherche historique est appréciable.

Pilotage

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée. Sur le site lyonnais, ce sont non seulement les enseignants-chercheurs (EC) appartenant aux laboratoires des trois établissements auxquels est adossé le master qui sont susceptibles d'encadrer les recherches des étudiants, mais aussi tout chercheur appartenant à ces laboratoires même s'il exerce dans un autre établissement (Institut d'études politiques-IEP- de Lyon, Université Lyon 1). En tout, ce sont 54 enseignants-chercheurs (20 Professeurs et 30 maîtres de conférences) ou chercheurs (deux directeurs de recherches et deux chargés de recherches) qui composent l'équipe pédagogique dont la liste est disponible sur le site Internet du master.

En raison de sa localisation et de son élargie champ thématique, le parcours porté par l'Université de Saint-Etienne possède sa propre équipe pédagogique et dispose de sa propre équipe administrative et d'un site dédié.

Des conseils de pédagogie comprenant des responsables de parcours issus des trois établissements lyonnais se réunissent au moins trois fois par an sans que l'on connaisse sa composition précise ni qu'il soit dit si ces réunions font l'objet de comptes rendus.

Un conseil de perfectionnement, réunissant EC des trois établissements, délégués étudiants (trois par année, avec un panachage des parcours et des établissements) et représentants des professionnels extérieurs, est mis en place et fonctionne effectivement : l'équipe pédagogique indique avoir tenu compte des remarques faites à l'occasion de ces conseils. En revanche, en dehors des enquêtes statistiques effectuées par les services centraux et auxquelles seulement un tiers des étudiants a répondu, un dispositif d'évaluation des enseignements, par exemple par questionnaire anonyme a été mis en place en 2018-2019. Il n'existe pas de dispositifs de mise à niveau proprement dit, même si les ateliers d'aide à l'écriture sont présents au S4. L'encadrement régulier du directeur de recherche, formalisé lors d'un entretien de pré-mémoire en fin de S2, voire l'institution d'un tuteur pour les étudiants de l'ENS, en font clairement office.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants, avec une nette progression ces deux dernières années (de 70 à une centaine d'étudiants en M1, de 48 à 89 en M2). Les taux de réussite ne sont que partiellement disponibles, seulement pour les étudiants de Lyon 2 et tournent autour de 70 % en M1 et en M2. Les abandons à la fin du M1 sont apparemment dus aux choix d'étudiants de s'inscrire dans un master MEEF (métiers de l'enseignement et de la formation) pour passer les concours de l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, ce master est attractif, entre un quart et un tiers des étudiants venant d'en dehors de la région lyonnaise. Le devenir des étudiants est disponible grâce aux services statistiques de Lyon 2 pour la cohorte d'étudiants de la promotion de 2014-2015 de son master *d'histoire moderne et contemporaine*, intégré ensuite dans ce nouveau master co-accrédité : 70 % des diplômés ont passé et réussi un concours de l'enseignement, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation.

En revanche, les données manquantes sur les autres sites de la formation nuisent clairement à son appréciation, et entretiennent au moins le doute sur le suivi des étudiants et des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation solide et cohérente à la recherche et par la recherche, quels que soient les débouchés envisagés par les étudiants.
- Une formation attractive au-delà de l'environnement lyonnais.
- Une ouverture vers les sciences du patrimoine.
- De bons résultats sur le site de l'Université Lyon 2.

Principaux points faibles :

- Une internationalisation de la formation encore trop faible (enseignants et étudiants).
- Une utilisation encore limitée du numérique dans les différents parcours.
- Une coordination encore faible entre les parcours du site de Lyon et celui de Saint-Etienne.
- Un manque de données systématiquement collectées sur l'ensemble des parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *d'Histoire* des deux Universités lyonnaises, de l'ENS de Lyon et de l'Université de Saint-Etienne constitue une formation attractive parce qu'elle est bien structurée et d'une très bonne qualité. Néanmoins, la dimension internationale, avec des mobilités entrantes et sortantes étudiantes et enseignantes restreintes, pourrait être renforcée.

Il est donc suggéré d'investir davantage dans l'internationalisation et dans la mobilité des étudiants et des enseignants. Il serait souhaitable de renforcer encore l'attractivité en direction des autres régions de France et de l'étranger grâce à une communication et une promotion plus efficaces.

Il est également suggéré de resserrer la relation entre la recherche historique et le patrimoine culturel. Enfin, il pourrait être utile de fournir aux étudiants des éléments d'histoire publique (Public History) pour renforcer les liens entre la recherche historique, la société contemporaine et le développement territorial.



MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s) : Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de *Master histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation en deux ans. Il est rattaché à l'UFR sciences humaines et sociales de l'Université Lumière Lyon 2 mais porté par plusieurs établissements : les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne, campus patrimoine Le Corbusier à Firminy, Lumière de Lyon 2, l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'Etat) à Vaulx-en-Velin et l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) à Villeurbanne.

Le master HCP comprend trois parcours : *Cultures de l'écrit et de l'image* (CEI) porté par l'Université Lyon 2 et l'ENSSIB; *Management, conservation et réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels, métissés de la modernité* (METIS) porté par l'Université Jean Monnet et l'ENTPE ; *Management des patrimoines et paysages culturels* (MACLAND), par l'Université Jean Monnet. Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans un des domaines disciplinaires de la mention peuvent accéder au master. La formation est aussi par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la validation d'acquis professionnels (VAP) et par la validation d'études supérieures (VES).

En fonction des parcours, la formation a pour objectifs la poursuite d'études (doctorat) comme l'insertion directe des diplômés sur le marché du travail. Le nombre total d'heures d'enseignement en présence peut être évalué en 547 heures. Des stages sont également prévus dans les deux années du master (M), M1 et M2. Il n'est pas précisé s'il existe ou non un enseignement à distance.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs pédagogiques du master sont clairement affichés et il existe une cohérence entre les objectifs et les compétences et les connaissances attendues. Les compétences à acquérir pour chacun des parcours sont clairement présentées : CEI confère les compétences nécessaires à exercer dans le domaine de la gestion et de la valorisation de fonds patrimoniaux (textes et images) ; METIS forme des spécialistes de la conservation, gestion et valorisation des patrimoines des XXe et XXIe siècles ; enfin, MACLAND forme des experts et des gestionnaires en sauvegarde, gestion durable, valorisation et médiation des patrimoines et paysages culturels, capables d'appréhender la complexité des enjeux patrimoniaux.

Les objectifs visés et les enseignements proposés sont cohérents et permettent d'envisager une poursuite d'étude en doctorat ou une entrée sur le marché du travail après le master.

Les renseignements sur les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études se font par le biais de journées spécifiques intégrées à la formation en fonction des parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le master a sa propre originalité : il est fondé sur l'ingénierie scientifique et méthodologique des patrimoines matériels et immatériels, culturels et naturels. L'ouverture de la formation dans sa forme actuelle date de 2016, mais certains parcours préexistaient dans d'autres mentions. La formation est bien positionnée au niveau des Institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local/régional, national ou international (coopérations avec les Etats-Unis, le Brésil, le Canada, l'Italie, le Portugal, la Roumanie).

Le recrutement des étudiants pour les parcours deux et trois témoigne d'une mobilité entrante importante. Sur 31 inscrits en 2018-2019, 14 étudiants sont Français ; un est Européen mais non Français ; dix étudiants sont non-Européens: Brésil, Etats-Unis, Afrique du Nord, Afrique noire francophone Le niveau de mobilité internationale des enseignants et des étudiants est également important, bénéficiant notamment du programme ERASMUS mundus DYCLAM (dynamique des paysages culturels et gestion du patrimoine). Pour les étudiants, des stages à l'étranger sont également possibles (Etats-Unis, Brésil, Canada, Italie, Portugal, Roumanie ...).

La formation a de bonnes relations et des liens actifs avec les entreprises, associations et partenaires industriels ou culturels. Le master s'appuie aussi sur les structures de recherche actives dans les champs de l'histoire et du patrimoine tant au niveau local et régional, que national et international. On dénombre quatre structures de recherche locales : trois unités mixtes Université/ CNRS (UMR) (EVS ISTHME : environnement-villes-société/ LARHRA : Histoire moderne et contemporaine/ CIHAM : histoire médiévale) ; et une équipe universitaire (EA - centre Gabriel Naudé). Il est également en lien avec l'UMR FEMTO-ST/RECITS de l'Université Bourgogne-Franche-Comté et l'EA CRESAT de l'Université de Haute-Alsace ainsi qu'avec des laboratoires étrangers tel que le LEEM de l'Université Laval au Québec.

Organisation pédagogique

La formation dispensée paraît riche et diversifiée, mais il subsiste certaines incohérences et des difficultés d'organisation interne.

Les enseignements ont lieu sur plusieurs sites avec des interventions ponctuelles ("hors les murs") dans des établissements culturels ou patrimoniaux : à Saint-Etienne, campus Patrimoine Le Corbusier à Firminy, à Vaulx-en-Velin, à Villeurbanne, à l'Université Lumière de Lyon II. Un tronc commun aux différents parcours existe en M1 et en M2 mais rien ne permet de l'identifier clairement. La nature de ses enseignements n'est pas précisée. Il est en outre difficile de savoir sur quels sites ont lieu ces enseignements, d'autant que d'autres sont également mentionnés, en particulier les co-partenaires étrangers (Portugal, Roumanie et Italie).

Les informations fournies ne permettent pas de se faire une idée claire de ce qui est proposé à l'étudiant, ni en M1, ni en M2 et cela malgré un contenu pédagogique riche et varié : les intitulés des cours ne correspondent pas aux descriptifs du tableau des unités d'enseignement (UE). La maquette de M1 est de ce fait difficile à lire et on ne sait pas à quel parcours elle correspond. Il en est de même pour la maquette de M2 qui ne semble présenter que le parcours CEI. Il est également fait état d'options sans que leur articulation avec les parcours soit précisée. Cette dissociation entre parcours et option n'est pas claire. Chaque semestre comporte cinq UE, cependant leurs intitulés ne correspondent pas aux descriptifs du tableau des UE pour la formation. La variation indiquée des crédits ECTS (European Credit Transfer System) en fonction des UE n'est pas précisée dans le tableau récapitulatif des enseignements. Par ailleurs, la structure de la formation indique offre M1 et en M2 une option entre « stage ou recherche », d'une valeur de 30 crédits ECTS chacun, or le stage est obligatoire dans le cadrage national des formations de master.

L'enseignement d'une langue vivante (anglais) apparaît dans le tableau des UE au premier semestre (S1) et au troisième (S3). 20% des cours sont dispensés en anglais. En général, les trois parcours accordent une place importante aux langues étrangères (bien que, l'anglais mis à part, aucune donnée précise ne soit fournie à cet égard). Le volume horaire accordé au numérique dans les différents parcours est difficilement quantifiable, mais plusieurs cours y sont consacrés.

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

Pilote

Le pilotage fait apparaître plusieurs problèmes. L'équipe pédagogique pour 2018-2019 n'est mentionnée que pour les parcours deux et trois. Elle se compose de 18 professeurs dont deux professeurs-invités, neuf maîtres de conférences, huit Professeurs agrégés (PRAG), cinq ingénieurs d'études, trois contractuels et 23 professionnels. Les responsables à l'intérieur des différents parcours sont difficiles à identifier. Il est uniquement mentionné que le pilotage concret est assuré par trois professeurs.

La multiplication de ces intervenants et la multiplicité des sites d'enseignement font douter d'un échange réel à l'intérieur de l'équipe pédagogique, et par conséquent d'un véritable pilotage de la mention.

Il existe un conseil de perfectionnement, ou plus exactement, il existe un conseil par site et un conseil pour l'ensemble du master. Au conseil de perfectionnement sont invités tous les étudiants, tous les enseignants et les personnels administratifs ; il n'est pas spécifié si des personnalités extérieures sont impliquées, et l'on s'interroge donc sur la présence de professionnels. Les jurys sont communs.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont bien établies, ainsi que les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, leur analyse ainsi que les actions du pilotage de la formation (même s'il n'est pas précisé s'il s'agit d'évaluations anonymes). Les informations font également défaut sur la communication aux étudiants.

Il n'est pas fait mention de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite hormis le suivi du directeur de mémoire (ce qui est attendu). Compte-tenu du taux d'échec en M1, cette absence paraît regrettable.

Le supplément au diplôme est fourni: il décrit les connaissances et compétences acquises par l'étudiant et est paramétré dans le système de gestion des notes (APOGEE), selon le modèle EuroPass.

Le master propose des compétences additionnelles en plus des connaissances disciplinaires, grâce aux stages, à la participation à des manifestations patrimoniales, à des participations à des activités professionnelles, à un cours de pratique professionnelle: cependant, le résultat réel de ces actions ne fait pas l'objet d'une évaluation quantifiée.

Résultats constatés

Bien que la formation soit d'un bon niveau, les effectifs de M1 ont subi une baisse significative (- 70%) entre 2016 et 2018 (de 25 à sept étudiants). Les effectifs de M2 sont faibles même si l'on constate une légère hausse (de quatre étudiants en 2016, à 11 en 2018). Cependant, la présentation des effectifs est peu claire, et l'on ignore si ces chiffres font référence au parcours CEI, ou METIS et MACLAND. Il est fait état de 18 inscrits dans le parcours METIS (dont 17 étrangers), six dans le parcours MACLAND (dont trois étrangers), sept dans l'option PATRINUM (dont un étudiant étranger) et zéro dans l'option PATRILANG. L'effectif global de ces deux parcours serait donc de 31 étudiants.

Le taux de réussite en M1 est faible : 32 % en 2016 et 47,6 % en 2017. Ces données interrogent: ces faibles résultats sont analysés par l'équipe pédagogique comme la volonté de maintenir les effectifs à un niveau raisonnable, et surtout compatibles avec un enseignement innovant et interactif.

Les taux de réussite au diplôme sont en revanche assez bons et pour le parcours CEI, le taux d'insertion professionnelle est de 73% (notamment un taux de réussite élevé aux concours de conservateur ou de bibliothécaire d'étudiants passés par le master). Le type d'emploi correspond à la formation donnée par le master. Compte-tenu des données disponibles, il reste toutefois difficile de quantifier exactement et de manière fiable, le taux d'insertion professionnelle tous parcours confondus. Le niveau de satisfaction des étudiants n'est pas non plus encore mesuré.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours à objectifs véritablement professionnalisants.
- Des enseignements riches et diversifiés.
- Une approche multidisciplinaire.

Principaux points faibles :

- Un manque de lisibilité de la formation (entre les parcours CEI, METIS, MACLAND ; entre les options PATRINUM et PATRILANG).
- Une carence du pilotage à l'échelle de la mention.
- Une érosion très nette des effectifs.
- Une faiblesse de réussite.
- Une ouverture à l'international qui ne concerne que la mobilité entrante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les enseignants impliqués dans le master montrent qu'ils sont suffisamment conscients des problèmes et souhaitent rechercher les mesures à mettre en œuvre pour les résoudre. Il conviendrait de revoir le pilotage de la formation de façon à préciser ce qui relève des parcours ou des options, à harmoniser les ECTS et la gestion des stages en fonction des parcours, de façon à proposer une maquette claire. Pour ce faire, le rôle du conseil de perfectionnement gagnerait à être revu et son fonctionnement renforcé. Une attention toute particulière devrait enfin être portée aux causes de la baisse des effectifs et aux moyens d'y remédier. Il est également suggéré d'améliorer la promotion du master au travers d'une communication plus efficace.



MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Intervention et développement social* des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet Saint-Etienne est une formation en deux ans comprenant trois parcours débutant dès la première année : *Analyse et conception de l'intervention sociale* (ANACIS), *Inégalités et discriminations* (ID) et *Politiques sociales et développement territorial* (PSDT). La formation a pour objectif de former des professionnels, en vue d'une insertion professionnelle ou d'une entrée en doctorat, dans différents champs du travail social, du développement local et de la lutte contre les inégalités : accompagnement social, développement territorial, participation citoyenne, santé mentale, prévention de la toxicomanie, lutte contre les discriminations.... La formation est délivrée en présentiel, en formation initiale et continue sur trois campus différents (campus portes des alpes, campus berges du Rhône et campus tréfilerie).

ANALYSE

Finalité

Le contexte social et politique de création de cette formation est bien explicité, ainsi que les connaissances pluridisciplinaires attendues (psychologie, sociologie, économie, droit, histoire, science politique, sciences de l'éducation...). Pour les parcours ANACIS et ID, les enseignements dispensés correspondent bien aux attendus de ce type de diplôme, mais le tableau des enseignements du parcours PSDT manque.

Si les objectifs visés sont clairement exposés, les emplois accessibles après la formation sont parfois très hétérogènes. A juste titre, il s'agit principalement de former des cadres qui auront des fonctions de conseil, de développement, de coordination, de supervision et de formation dans le champ de l'intervention sociale, du développement local et de la lutte contre les discriminations.

Il est toutefois surprenant de voir apparaître des métiers liés à la pratique juridique, alors que les enseignements en droit sont peu nombreux. La présentation des objectifs et des débouchés ne permet pas de bien distinguer la formation continue de professionnels déjà en activité (avocat, inspecteurs du travail, accompagnateurs sociaux...), sans doute peu présents au sein de la formation au vu de l'âge des étudiants, de la formation initiale d'étudiants sortant de licence en *Sciences humaines et sociales*, sans doute largement majoritaires.

La formation permet également une poursuite d'étude en doctorat de *Sociologie* et de *sciences sociales*. Dans tous les cas, une explicitation des compétences serait la bienvenue.

Positionnement dans l'environnement

Bien que s'inscrivant dans un domaine où l'offre est assez nombreuse au niveau national, ce master *Intervention et développement social* dispose d'atouts pour sa reconnaissance : des forts liens avec les organismes de formation au travail social (très important dans le contexte d'universitarisation des formations du travail social) et un lien dynamique avec les recherches dans le domaine. En effet, ce master est adossé au laboratoire centre Max Weber (unité mixte de recherche, UMR 5383). Bien que les responsables pédagogiques appartiennent à des équipes différentes de cette UMR, des journées d'étude et séminaires ont été organisés en commun de façon à favoriser la circulation entre recherche et intervention, et à créer des transversalités entre les parcours.

Le programme de ces événements scientifiques apparaît tout à fait original et pertinent pour la formation. De tels événements sont également l'occasion de renforcer des liens déjà actifs avec les mondes socio-professionnels, notamment celui des observatoires de l'action sociale, des organismes de formation du travail social, le bureau international du travail ou le défenseur des droits.

Le master semble participer à un programme d'échange soutenu par ERASMUS + avec des séminaires associant des étudiants et des chercheurs venus de France et de Belgique mais les objectifs pédagogiques ne sont pas exposés dans le dossier. Des conventions avec Ottawa, Fribourg, Genève et Namur sont également citées, mais sans plus de précision sur le contenu (cinq étudiants ont bénéficié d'une mobilité internationale sortante entre 2016 et 2018).

Organisation pédagogique

La formation présente une organisation pédagogique satisfaisante, bien que plusieurs points méritent une clarification. Les tableaux des enseignements ne sont pas disponibles pour le parcours PSDT. Concernant les deux autres, on peut regretter la faiblesse de tronc commun, au-delà de la participation commune aux événements scientifiques cités plus haut, et la faible progressivité des acquisitions pour le parcours ANACIS. Certes, les mutualisations sont complexes à mettre en place (et d'autres mutualisations existent par ailleurs avec le master *Etudes sur le genre*) mais une réflexion commune sur la spécialisation progressive et l'accompagnement vers la professionnalisation est indispensable. A ce stade, les trois parcours présentent une ossature trop dispersée, alors que leurs enseignements se recoupent. C'est tout particulièrement le cas entre ANACIS et PSDT, dont la nécessité d'ancrage local justifie pleinement le maintien de deux parcours, mais qui gagneraient à davantage de coordination et de réflexion pédagogique commune. A ce titre, la logique par blocs de compétence du parcours PSDT n'est pas très lisible dans la mesure où elle se traduit par des titres de cours relativement classiques.

Par ailleurs, la place du stage est peu mise en avant au niveau de la première année (M1). De même, le lien entre mémoire et stage est très disparate d'un parcours à un autre, sans que cette diversité soit toujours argumentée. Dans tous les cas, on ne connaît pas l'avis des étudiants sur ces points.

La formation repose sur une démarche pédagogique de la mise en situation et de projet : les étudiants organisent des journées d'études, des expositions et réalisent des enquêtes collectives. Une attention semble portée à la constitution d'une dynamique de promotion par parcours pour réduire les effets négatifs de l'hétérogénéité du public. Il n'est pas fait référence à des dispositifs particuliers de lutte contre l'échec, au-delà de séances de tutorat. Enfin, le tableau des enseignements du parcours ANACIS fait mention de cours à distance, mais l'auto-évaluation présentée par la formation n'en porte pas trace.

Des cours d'anglais sont obligatoires dans l'ensemble de la mention et la place du numérique est tout à fait classique pour ce type de formation, sans que son efficacité soit évaluée. Les mobilités internationales semblent peu nombreuses, ce qui s'explique par le fort ancrage de cette formation auprès de professionnels en activité, ce qui est compréhensible du point de vue d'une insertion professionnelle, mais n'en demeure pas moins regrettable.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse et diversifiée. Elle comporte de nombreux professionnels dont les profils sont tout à fait adaptés aux objectifs de la formation, qui se veut, et se doit, d'être à la croisée des chemins de nombreuses disciplines. On regrettera néanmoins une répartition peu équilibrée des enseignements entre les enseignants chercheurs titulaires par rapport aux autres intervenants de la formation, car les services d'enseignement des responsables sont très élevés.

La dispersion géographique ne facilite pas le pilotage de cette formation à l'échelle de la mention, mais l'équipe s'est organisée autour d'un partage clair des responsabilités.

L'expérience positive d'organisation commune d'événements scientifiques et professionnels invite à poursuivre ces efforts pour retravailler ensemble le contenu des maquettes vers plus de cohérence d'ensemble et d'apports pédagogiques réciproques. Il n'existe malheureusement pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, ce qui est non seulement contraire à l'arrêté de janvier 2014, mais pourrait permettre d'harmoniser le pilotage au niveau de la mention.

L'équipe pédagogique se réunit par parcours, voire par parcours et type de formation (initiale et continue) en présence des étudiants et de représentants du monde socio-économique, et les comptes rendus ne sont pas disponibles. Il n'est pas fait mention d'une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants.

Il n'est pas non plus fait mention de dispositifs d'aide à la réussite, ni de passerelle, sauf vers un diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale qui semble devoir être réaménagée (mais ce point est n'est pas clair dans le dossier d'auto-évaluation), voire de modalités pédagogiques mises en œuvre pour faire face à l'hétérogénéité des publics, entre professionnels en activité et étudiants en formation initiale.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont inégaux au niveau de la formation. Les données statistiques disponibles ne sont pas agrégées pour les trois parcours et certaines données sont manquantes pour le parcours PSDT. Pour les parcours ANACIS et ID, les effectifs de la formation sont en légère hausse entre 2016 et 2017 : de 55 à 59 en M1 et de 57 à 67 en M2, mais la part d'étudiants étrangers tend à diminuer sur la même période (de 17% à 12%). Concernant PSDT, le parcours en formation poursuit son développement (de 20 à 28 étudiants de 2016 à 2018) mais la formation initiale stagne autour de dix inscrits.

Les taux de réussite des étudiants sont inégaux d'un parcours à l'autre : ils sont élevés au M2 pour PSDT (entre 90 et 100% sur la période observée), mais bien plus faibles pour ANACIS et ID (pour le M1, 78% en 2016 et 79% en 2017 et pour le M2, 64% et 67%). Ces données ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique. Les données sur le devenir des diplômés ne sont pas disponibles, sans autre explication.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des liens forts avec les mondes socio-économiques, notamment des politiques sociales.
- Une formation continue dynamique.
- Un adossement à la recherche pertinent.

Principaux points faibles :

- Un faible pilotage de la mention, au profit des parcours, qui se traduit par: une charge d'enseignement inhabituelle pour les responsables, l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, un dossier d'auto-évaluation incomplet concernant le parcours PSDT, une absence d'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants.
- Une spécialisation progressive inégale d'un parcours à l'autre, avec une place du stage et de la recherche à clarifier dans ce processus.
- Un taux d'échec élevé à la réussite au diplôme, bien que différent selon les parcours, ainsi qu'un manque de suivi des diplômés.
- Une faible mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention bénéficie d'un ancrage solide dans les mondes de la recherche, des politiques sociales, du développement social et de la lutte contre les discriminations. La formation continue y est dynamique et les intervenants professionnels nombreux et aux profils diversifiés. Ces ressources doivent à présent être mieux mobilisées pour retravailler la liste des métiers ciblés, les compétences associées, la spécialisation progressive des parcours PSDT et ANACIS, et repenser la place et les objectifs du stage, tout particulièrement pour les publics de la formation initiale.

Dans la présentation des objectifs et des débouchés, il serait par ailleurs sans doute préférable de mieux distinguer la formation continue de professionnels déjà en activité de la formation initiale d'étudiants sortant de licence en *Sciences humaines et sociales*. Une véritable réflexion pédagogique doit être menée pour réduire l'échec au diplôme et une évaluation anonyme des enseignements est à mettre en place. A ce titre, une meilleure coordination à l'échelle de la mention, passant par la mise en place d'outils de pilotage efficaces, permettra des échanges de pratiques et la circulation d'expériences pédagogiques entre les équipes de chacun des parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONDES ANCIENS

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis septembre 2016, le master *Mondes anciens* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon propose une formation exclusivement en présentiel, co-accréditée par trois établissements (Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, École Normale Supérieure (ENS) de Lyon) et déclinée en quatre parcours : *Archéologie, textes et numérique* (ATN – spécifique à l'Université Lumière Lyon 2) ; *Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes* (LLCA) ; *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP – spécifique à l'ENS). Deux parcours (Histoire ancienne ; Langues, littératures et civilisations anciennes) sont proposés dans les trois établissements.

Cette préparation a pour but de former des spécialistes de l'Antiquité en proposant une offre diversifiée tant sur le plan théorique (acquisition de compétences disciplinaires et transdisciplinaires, méthodologie de la recherche) que sur le plan pratique (gestion d'un chantier de fouilles, utilisations de bases de données spécifiques, ...). Elle est organisée en domaines de spécialisation.

ANALYSE

Finalité

Les quatre parcours présentent des intitulés clairs en adéquation avec les contenus et conformes à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les différentes spécialisations peuvent déboucher sur une poursuite d'études en doctorat ou sur une insertion dans un métier du champ étudié (en passant éventuellement un concours de la fonction publique).

Les objectifs professionnels et scientifiques sont relativement différents d'un parcours à l'autre, même si tous ces parcours proposent des débouchés dans l'enseignement et la recherche. Ils sont clairement centrés sur les métiers de l'enseignement et la poursuite d'études en doctorat pour les parcours FEADéP et LLCA. On ne dispose pas de chiffres significatifs sur l'insertion des étudiants qui ne choisissent pas la voie des concours de l'enseignement. Seule une enquête à 36 mois correspondant à la spécialité de master précédent la plus rapprochée *Archéologie et histoire des mondes anciens* indique un taux d'emploi en adéquation avec la spécialité de master de 38 %. On notera que les professionnels des secteurs de la conservation patrimoniale, de la culture et de l'édition ne sont pas associés aux enseignements. Il y a peu d'adéquation entre la formation et les finalités professionnelles en question.

L'annexe descriptive du diplôme gagnerait à être centrée sur les compétences spécifiques acquises au cours du master selon les parcours et à les lier aux débouchés annoncés dans les professions du patrimoine, de l'édition, du tourisme et de la culture en l'état pas ou peu étayés.

Positionnement dans l'environnement

Au plan national, seules les universités de Lille et de Toulouse-Jean Jaurès proposent une offre équivalente. Sur place, on note cependant que le parcours ATN recoupe partiellement le champ du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'Université Lumière Lyon 2 dont l'offre n'est sollicitée qu'en unité d'enseignement d'ouverture. L'autoévaluation ne présente pas de réflexion d'évolution sur le périmètre des deux masters.

En revanche, on notera la possibilité d'un double diplôme pour les étudiants des trois parcours ATN, HA et LLCA avec le master *Humanités numériques*. La mention *Humanités numériques* est proposée dans les trois établissements co-accrédités. La proximité géographique des trois sites permet aux étudiants inscrits dans l'un des trois établissements d'adapter leurs choix de cours en fonction de leur spécialité. Des coopérations sont nouées à différentes échelles pour l'organisation de séminaires communs et à la carte pour des codirections de travaux de recherche. La formation est adossée à différentes unités de recherche du site de Lyon-Saint-Etienne, dont l'unité mixte de recherche (UMR - 5189 « Histoire et sources des mondes antiques » - HiSoMA), principal vivier des enseignants intervenants, et bénéficie des ressources de l'institution fédérative Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM). Le master s'inscrit dans deux programmes de l'axe « Humanités et Urbanité » labellisé Initiative d'Excellence (IDEX).

Si un forum d'une journée mobilise annuellement les professionnels des métiers de l'archéologie, du patrimoine et de la conservation, on notera l'absence des acteurs culturels et socio-économiques dans les enseignements. Deux partenariats sont formalisés avec des institutions culturelles locales (ENS de Lyon et le musée des Confluences, Université Lumière Lyon 2 et le musée des Moulages) et le master profite des partenariats établis par HiSoMA. La labellisation IDEX a permis la mise en place de bourses de séjours de recherche pour des étudiants entrants (2) et sortants (6 à parité pour les première et deuxième années de master - M1 et M2) dont les étudiants de M1 ne se sont pas saisis. Une évolution des modalités d'appel à candidatures pour les étudiants de M1, est envisagée. La mobilité Erasmus (bureau de coopération interuniversitaire, anciennement nommé conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), accessible à tous les étudiants, n'est pas étayée par des chiffres. La mobilité entrante et sortante des enseignants est déséquilibrée en faveur de la première. Il est envisagé de favoriser des séjours plus courts grâce au financement IDEX.

Organisation pédagogique

Les trois parcours sont très séparés et visent des compétences spécifiques. À l'exception du parcours FEADéP, la recherche est très présente à chaque étape de la formation, fondée sur l'interconnexion des connaissances et la spécialisation dans un domaine ou une aire culturelle est progressive mais spécifique à chaque parcours. Si les trois sites sont handi-accueillants, aucun dispositif n'est cependant prévu pour un public alternatif (formation continue ou en alternance, reconversion, sportifs de haut niveau, validation des acquis de l'expérience).

Un stage de trois semaines, donnant lieu à rapport et soutenance, est obligatoire au cours du 2^{ème} semestre du M1. Les stages en laboratoire se déroulent principalement au sein d'HiSoMA, mais les étudiants peuvent choisir d'effectuer leur stage au sein d'une autre structure. Le calendrier des cours n'étant pas aménagé (les étudiants doivent effectuer leur stage en-dehors des semaines où ils ont cours), ils sont souvent réalisés pendant les congés et de manière perlée. La mise en œuvre de ces stages n'est pas lisible dans le dossier d'autoévaluation.

L'internationalisation est rendue possible par la variété des langues et des exercices proposés à l'ENS et à Lyon 2, bien que l'accent soit mis sur l'anglais avec un cours spécialisé « *English for Classics* ». Une offre plus variée est envisagée dans la perspective de l'ouverture d'un master européen (échéance non précisée) qui permettrait d'effectuer une partie de la scolarité à l'étranger.

Les étudiants ont à leur disposition toutes les ressources numériques du laboratoire HiSoMA. Mais les pédagogies innovantes sont quasi-absentes de la formation sauf pour ATN. Ce parcours propose en effet, à côté des enseignements sur les sources en ligne, des enseignements réellement numériques, y compris un cours de programmation (on note que ce dernier est ouvert aux étudiants de tous les parcours). Par ailleurs, il est possible de réaliser un double diplôme (master *Mondes anciens* et master *Humanités numériques*).

Des dispositifs de suivi des étudiants existent, mais peu de stratégies de remédiation à destination d'étudiants en difficulté sont mises en place, à l'exception de groupes de niveau en langues anciennes ou de français langue étrangère. Il aurait été intéressant de connaître les statistiques de réorientation rendue possible entre les parcours ou vers d'autres masters.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée avec 38 enseignants-chercheurs titulaires ainsi qu'un certain nombre de non-titulaires, de chercheurs CNRS et d'intervenants étrangers grâce au financement IDEX. En dehors de la journée de professionnalisation, il n'y a pas de trace d'intervention des acteurs de la conservation et du patrimoine locaux, ce qui est préjudiciable à la préparation de l'insertion professionnelle hors enseignement. La coordination est pyramidale, mais efficace. On notera que l'établissement de rattachement a donné les

moyens à la coordinatrice de réaliser sa mission en lui accordant une décharge horaire d'un tiers temps. La coordinatrice est en lien avec des responsables identifiés sur les autres sites et est épaulée par un ou deux secrétariats sur chaque site et une assistante de coordination. Les objectifs pédagogiques sont fixés par le comité de pilotage qui se réunit quatre fois par an. Il est composé des huit responsables de parcours et du coordinateur de mention. Il gagnerait à s'adjoindre une représentation des étudiants. L'équipe pédagogique au complet se réunit en fin d'année pour préparer les orientations de la rentrée (tronc commun, journée inaugurale) puis, à la demande sur chaque site.

Le conseil de perfectionnement est représentatif du master dans toutes ses dimensions (pédagogique, administrative, socio-professionnelle et estudiantine). L'organisation du master tient compte de l'avis des étudiants présents à ce conseil qui organisent avec l'aide du comité de pilotage l'évaluation des enseignements. L'évaluation des formations et la tenue des jurys (sauf pour la délivrance du diplôme) se font au niveau de chaque établissement selon des modalités propres. L'acquisition des connaissances est privilégiée à l'approche par compétences.

D'une manière générale, l'autoévaluation n'est documentée que partiellement et presque exclusivement pour l'ENS (chiffres), les autres établissements étant peu visibles. Il manque des indicateurs et des outils de pilotage à l'échelle de la mention.

Résultats constatés

Le master n'a que trois années de fonctionnement ; ce qui limite les conclusions sur son attractivité, sauf à l'étranger où les candidatures ont régulièrement augmenté (de 9 en 2016 à 13 en 2018).

Il manque néanmoins beaucoup d'éléments chiffrés pour une appréhension fiable, à commencer par le nombre d'inscrits dans les différents parcours et leur progression ou les éventuels abandons. En effet, seul le nombre d'étudiants inscrits dans la mention de master est connu, ce qui est loin d'être suffisant. La mention accueille entre 50 et 60 étudiants en M1 et entre 45 et 55 étudiants en M2 selon les années.

De même, les taux de réussite ne sont pas fournis ni analysés ; toutefois, on peut déduire des éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation que les taux de réussite en M2, tous parcours confondus, étaient de 85 % en 2017 et 89 % en 2018.

En raison du caractère récent de la formation, il aurait été prématuré de se prononcer sur le taux d'insertion professionnelle. Mais des statistiques détaillées, notamment des enquêtes à six mois, auraient cependant permis de connaître la répartition entre lauréats de l'ENS et lauréats issus des universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3. A défaut d'enquêtes diligentées par l'établissement, le nombre d'inscrits permettait certainement un recueil d'informations à l'échelle de la mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le bon adossement à la recherche.
- La richesse des disciplines enseignées (diversité, originalité).
- La bonne utilisation du conseil de perfectionnement pour améliorer la formation.
- La possibilité d'un double diplôme avec la mention *Humanités numériques* pour trois parcours (ATN, HA, LLCA).

Principaux points faibles :

- Le caractère trop tubulaire des parcours, rendant difficile toute passerelle ou tout transfert de compétences.
- L'absence de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés (manque de données chiffrées précises concernant les effectifs, les taux de réussite et les taux d'abandon).
- L'absence, dans l'équipe pédagogique, de professionnels des métiers pourtant visés par le diplôme.
- La place insuffisante accordée au stage.
- La faible importance accordée au numérique, qui se voit réduit à la mise à disposition de ressources (sauf pour le parcours ATN).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La réflexion sur les perspectives et les prolongements à donner à la formation est révélatrice du dynamisme de la préparation et de l'encadrement. Le financement IDEX garantit la pérennisation d'un certain nombre d'actions. Le projet d'un master européen devrait permettre une plus grande variété de choix dans la maîtrise d'une seconde langue.

Toutefois, les interventions de professionnels du patrimoine et de la conservation ne peuvent pas se résumer à une journée de présentation des différents métiers et doivent être développées. La question des stages et des terrains doit faire l'objet d'une réflexion pour en permettre la réalisation en continu et non de manière perlée. Cela permettrait certainement de garantir une meilleure insertion professionnelle des diplômés en dehors de l'enseignement et de la recherche. Tout ce qui a un rapport avec la professionnalisation (stage, intervenants professionnels) doit être repensé d'urgence.

Des outils de pilotage et des indicateurs fiables doivent être mis en place ; l'absence de nombreuses données indispensables au pilotage (effectifs par parcours, taux de réussite, abandons, taux d'insertion professionnelle, taux de diplômés en poursuite d'études) empêche l'évaluation de cette formation en toute transparence.

La question des passerelles entre les parcours se pose. Le tronc commun pourrait être repensé pour améliorer les compétences transversales et spécifiques transférables entre les parcours.

Enfin, la manière d'aborder le numérique dans le parcours ATN pourrait être étendue aux autres parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École normale supérieure de Lyon (ENS); École des hautes études en sciences sociales Paris(EHESS) ; Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes médiévaux*, articulée en deux parcours (*Histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ; histoire, archéologie et littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux HISTARMED parcours européen*) est une formation co-accréditée entre les Universités Lumière Lyon 2 (principal établissement porteur), Jean Moulin Lyon 3, Savoie Mont Blanc, l'École normale supérieure de Lyon et l'École des hautes études en sciences sociales. L'organisation didactique est très complexe et articulée en parcours types selon les établissements autour d'un tronc commun donné conjointement par l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3 et l'EHESS, les autres établissements proposant des unités d'enseignement (UE) qui leur sont propres et des UE mutualisés avec le parcours principal. Un parcours européen HISTARMED spécifique aux Universités Lyon 2, Bologne et Varsovie est aussi proposé. Les enseignements sont délivrés en présentiel et en visioconférence.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master est clairement orienté vers la lecture et la pratique des sources écrites (paléographie, diplomatique, codicologie, etc.), archéologiques, historiques et iconographiques dans une perspective interdisciplinaire associant l'histoire, l'archéologie et les littératures et selon une approche globale de l'étude du Moyen Âge. Dans un souci de mise en perspective, il intègre les parallèles entre mondes chrétiens et musulmans de la fin de l'Antiquité au début des temps modernes.</p> <p>Les objectifs sont très bien décrits et les compétences et connaissances acquises très cohérentes avec les objectifs fixés. La formation vise à donner un haut niveau de reconnaissance professionnelle dans les métiers de l'archéologie, du patrimoine, de la culture et de l'information. La formation délivrée vise donc à permettre la poursuite des études doctorales ou à trouver une place sur le marché du travail tant dans l'enseignement que, même si d'une manière moins claire et spécifique, dans le domaine des métiers du patrimoine culturel.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention <i>Mondes médiévaux</i> de Lyon est bien adossée à l'unité de recherches Université CNRS (UMR) 5648 - CIHAM Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux, laboratoire multi-</p>

tutelles (CNRS, Lyon 2, EHESS, ENSL, Avignon Université, Lyon 3).

Le parcours *Culture historique et mondes médiévaux* de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc) est également adossé à l'équipe (EA) 3706 – LLSETI (langage, littérature, société, études transfrontalières et internationales). La formation offre un choix très ouvert de séminaires de recherche, et de manière originale, d'ateliers de traduction ou de lecture de textes (comptes de châtelaineries, atelier de traduction des sources...). Elle collabore avec des formations proches, en particulier le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*, avec lequel sont mutualisées les unités d'enseignement (UE) « d'initiation à la recherche en archéologie médiévale » et les « outils et méthodes en archéologie médiévale et moderne ». Un mémoire de recherche est soutenu en fin de master 1 (M1) à l'ENS et partout ailleurs en fin de master 2 (M2).

La formation a développé des liens étroits avec les partenaires locaux, dont la liste est donnée : ceux-ci appartiennent aux métiers des archives, des bibliothèques et des musées et offrent des opportunités de stages aux étudiants. Le master dispose également d'un important réseau de collaborations internationales. Pour autant, la spécificité de la formation dans le paysage national n'est pas renseignée.

Organisation pédagogique

La formation est structurée en enseignements sur les techniques de l'histoire (par exemple "lecture et analyse des sources écrites, archéologiques et iconographiques") et en séminaires fondamentaux. L'apprentissage d'une langue étrangère est prévu dans la maquette aux semestres 1, 2 et 3 du master. Elle offre des modules fondamentaux de formation aux techniques et au traitement informatique des sources médiévales, orienté vers l'édition numérique. L'enseignement des langues, anciennes (latin, hébreu, arabe) est complété par celui des langues modernes. Le nombre total d'heures d'enseignement représente environ 147h par semestre du S1 au S3, il n'y a pas d'enseignement (sauf séminaires annuels) en S4. Si l'archéologie de terrain est évoquée, la participation à des fouilles n'apparaît pas cependant étayée faute de renseignements sur les chantiers.

Dans l'ensemble, la composante archéologique semble cependant relativement faible (avec une « Initiation à la recherche en archéologie médiévale et moderne » - sur le même plan que l'initiation à la recherche en histoire ou en littératures, autres composantes disciplinaires de la formation-, deux UE optionnelles d'outils et méthodes en archéologie (M1S2 et M2S1) et une UE optionnelle sur les bases de données archéologiques). Des stages et des périodes d'études à l'étranger sont également proposés.

Un tronc commun, au premier semestre du M1, est constitué d'UE fondamentales d'initiation à la recherche.

Le master bénéficie d'une ouverture internationale par le biais d'accords ERASMUS+ (Prague, Milan [deux étudiants Lyon 2 en M1 en 2018-2019], Erfurt [une étudiante Lyon 2 en 2016-2017]), ainsi que par des accords internationaux spécifiques à Lyon 2 (HISTARMED et double diplôme avec Turin) mis en place à partir de 2018-2019. Le parcours HISTARMED (créé entre Lyon 2, Bologne et Varsovie, en 2011, renouvelé en 2016, et en cours de renouvellement pour cinq années supplémentaires), permet un ensemble de mobilités entre Lyon 2 et Bologne (sur les trois dernières années : huit étudiants en mobilité), tandis que la mobilité entre Lyon 2 et Varsovie concerne cinq étudiants lyonnais. La nature exacte de ces partenariats n'est cependant pas précisée.

Les étudiants sont incités à faire un stage court (trois-huit semaines). La labellisation IDEX de l'Université de Lyon, a procuré en 2018-2019 des moyens financiers supplémentaires et permis aux étudiants de suivre des formations ou des stages à l'extérieur. Un dispositif particulier (intitulé « année de césure » a été mis en place, qui permet à l'étudiant de faire une pause dans son cursus universitaire durant un à deux semestres consécutifs, afin de réaliser un projet personnel. Mais cette mesure ne rencontre qu'un succès relatif.

Le master manifeste également une attention au numérique. La formation propose différents niveaux du parcours de formation en Humanités numériques: à cet égard, il convient de mentionner l'intégration avec le master *Humanités numériques* même si les données disponibles sur le succès de cette expérimentation sont encore peu nombreuses.

Les étudiants ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de la recherche notamment au respect de la propriété scientifique.

Le supplément au diplôme (SD) ou annexe descriptive au diplôme (ADD) accompagne le diplôme et précise les connaissances et compétences à acquérir par l'étudiant et le contenu des études.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 33 enseignants et enseignants-chercheurs, chargés de recherche et ingénieurs de recherches et d'études. Un(e) coordinateur(trice) est conjointement désigné(e) par les

établissements co-accrédités pour piloter la mention et organiser le conseil de perfectionnement (qui se tient au moins une fois par an). La composition du conseil n'est cependant pas précisée. Un jury de diplôme, dit grand jury, désigné conjointement par les chefs d'établissements co-accrédités et les partenaires se réunit deux fois par an (en juin et en septembre) pour examiner les résultats des étudiants et décider collectivement de la délivrance du diplôme de la mention. Les jurys d'année de M1 sont en revanche organisés par les responsables de la mention dans les établissements partenaires.

La formation ne dispose pas de moyens propres et systématiques de connaître le suivi de ses étudiants mais a utilisé les observatoires mis en place par les différents établissements co-accréditeurs. Il n'y a pas d'informations adéquates concernant les procédures anonymes de auto-évaluation des cours, et les modes de recrutement des étudiants. En général, le pilotage est quelque peu faible.

Résultats constatés

Le rapport d'auto-évaluation fourni par la formation témoigne de la volonté d'assurer une formation solide. Le nombre des effectifs est resté relativement stable ces dernières années: 96 au total en 2016-2017, 100 en 2017-2018, 96 en 2018-2019. Le nombre principal est enregistré à Lyon 2 alors qu'il y a peu d'effectifs en EHESS, ENS et USMB.

Pour l'année 2018-2019 les effectifs totaux de la mention s'établissent à 48 en M1 et 48 en M2 dont respectivement 22 et 26 à Lyon 2 et 13 et 10 à Lyon 3. Le taux de réussite de M1 à M2 est assez élevé, près de 90%. En M2, le taux d'échec est élevé (30%), ce qui se justifie par la volonté des étudiants de prolonger pour une année supplémentaire pour conclure leur mémoire de recherche pour diverses raisons.

Le suivi des étudiants ne bénéficie de données que pour les diplômé(s) de la promotion 2014-2015 : sur huit qui ont répondu au questionnaire, six avaient un emploi au 1er décembre 2017 dont trois en parfaite adéquation avec la formation suivie. Compte tenu du flux annuel entrant moyen de 50 étudiants, il est difficile d'apprécier le degré d'adéquation des résultats aux objectifs préalablement définis d'insertion directe dans l'emploi. Enfin, les métiers du patrimoine concernés par l'offre de formation ne sont pas clairement précisés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation clairement orientée sur la maîtrise des sources historiques, culturellement et méthodologiquement solide.
- Une approche globale et multidisciplinaire de l'étude du Moyen Âge, fortement adossée aux laboratoires et aux centres de recherche.
- Un groupe d'enseignants qualifiés qui sont également conscients des problèmes et des possibilités d'amélioration.
- Une ouverture internationale qui est un atout complémentaire.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du pilotage.
- Des données partielles sur le suivi et le devenir des étudiants.
- Un défaut de renseignements sur les attendus du comité de perfectionnement et le détail du fonctionnement pédagogique.
- Un risque de complexité excessive dans l'organisation pédagogique et de difficulté de cohérence entre les différents cours et séminaires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master forme des étudiants à la lecture des sources de l'histoire, qu'elles soient archéologiques, iconographiques ou historiques et de l'ambition de situer cette formation dans un cadre pluridisciplinaire. L'ouverture aux relations internationales participe d'une ambition qui est à souligner. Dans le domaine de la

pratique des sources, la juxtaposition des langues anciennes (latin, grec, arabe) constitue un élément positif de cohérence et d'approfondissement de la mention.

Le positionnement et l'originalité de la formation dans le champ de l'histoire au niveau national, par rapport aux autres mentions « Mondes médiévaux » mériteraient une définition plus précise compte tenu de l'ambition originale de la formation.

Les possibilités de passerelle avec d'autres formations et les concours du patrimoine (dont les bibliothèques) ou les concours de l'enseignement pourraient être mieux renseignées. L'investissement dans les compétences numériques et en langues étrangères serait à renforcer, comme également la composante archéologique.

Le pilotage montre une certaine faiblesse et une série de problèmes qui devront être résolus. De façon plus générale, le développement de l'internationalisation et de la mobilité des enseignants et des étudiants pourrait accroître significativement l'originalité de ce master. A ce titre, le choix des Universités européennes comme partenaires privilégiés n'est guère explicité alors que les atouts qu'elles offrent à la formation constitueraient un plus en terme d'attractivité.



MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet - Saint-Étienne et École normale supérieure de Lyon.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Science politique* propose une formation de deux ans visant aux emplois d'encadrement supérieur dans les secteurs public et privé ou à la poursuite d'études en doctorat. La première année de master (M1), résolument généraliste et pluridisciplinaire, est constituée de quatre spécialités : *Politisation et participation*, *Politique comparée et européenne*, *Action publique et représentation des intérêts* dont les enseignements sont majoritairement dispensés sur le site de Bron de l'Université Lumière Lyon 2 (UL2), et *Enjeux sociaux et politiques de santé* délivrée sur le site de l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne (UJM). Deux délocalisations existent en M1, avec deux doubles diplômes franco-allemand (Université de Freiburg) et franco-italien (Université de Turin). La seconde année de master (M2) offre une spécialisation plus précise à travers huit parcours diversifiés répartis sur quatre sites. Trois sont dispensés à l'UL2 : *Métiers de la représentation : associations, groupes d'intérêt et syndicats* ; *Politique internationale et analyse des transitions* (PIAT) et *Enquêtes et analyses des processus politiques* (EAPP). Un parcours, *Histoire de la pensée politique* est dispensé à l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon). Trois parcours (regroupés sous l'intitulé *Politiques publiques*) sont dispensés à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon : *Analyse des politiques publiques* (MaPP/APP) ; *Évaluation et suivi des politiques publiques* (MaPP/ESPP) et *Politiques publiques de l'alimentation et gestion du risque sanitaire* (MaPP/PAGERS). Le parcours *Enjeux sociaux et politiques de santé* est dispensé, quant à lui, à l'UJM.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et les compétences visées sont exposées avec grande clarté et beaucoup de précision selon les spécialités de M1 et parcours de M2. Les enseignements, généralistes et équilibrés en première année, beaucoup plus pointus et adaptés aux différentes spécialités de seconde année, permettent de les acquérir. Les débouchés professionnels sont quant à eux très bien renseignés pour chaque parcours, et correspondent parfaitement à la formation (métiers du politique, de la communication, de l'administration, de l'expertise, du journalisme, de l'enseignement et de la recherche...).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est tout à fait cohérent. Au niveau local, le master de science politique est original et se distingue du master de relations internationales offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3. Au niveau national, le site représente le deuxième pôle de science politique, après Paris, en termes de présence des enseignants-chercheurs de la discipline.

L'articulation de la formation avec la recherche est très satisfaisante. Le master est adossé au laboratoire TRIANGLE (unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)) auquel est affiliée la majorité des membres de l'équipe enseignante. On trouve dans chaque spécialité des séminaires de formation à la recherche et l'obligation, pour chaque étudiant, de réaliser un mémoire (de recherche ou de stage) en M1 et en M2.

La formation est bien insérée dans l'environnement socio-économique et culturel, à travers différents partenariats noués au niveau de chaque parcours. De nombreux partenariats internationaux existent, avec notamment deux doubles diplômes franco-allemand (Université de Freiburg) et franco-italien (Université de Turin). Les mobilités étudiantes sont par ailleurs encouragées, et 15 % de l'effectif du M1 suit au moins un semestre à l'étranger. Aucune précision n'est cependant apportée sur les mécanismes et les modalités de ces échanges, ainsi que sur la mobilité des enseignants et des personnels administratifs. Le dossier ne fournit pas non plus de données globales pour la mobilité entrante.

Organisation pédagogique

La structure générale de la formation manque de lisibilité. Le dossier ne permet pas d'apprécier, en M1, la part de tronc commun entre les trois spécialités, qui sont en outre parfois présentées comme des parcours. Le dossier se contente de fournir la liste des unités d'enseignement (UE), sans indiquer lesquelles sont optionnelles. Peu d'éléments dans le dossier permettent ainsi d'évaluer la progressivité de la spécialisation vers le M2. Le dossier ne fournit la liste des UE que pour quatre parcours de M2 sur les huit existants. Peu de précisions sont apportées sur les enseignements dispensés dans les trois parcours de M2 de l'IEP, et sur l'ensemble du master dispensé à Saint-Étienne.

Le master est ouvert à la formation continue, par le biais d'une validation des acquis professionnels et, pour le parcours MAPP, par la mise en œuvre d'un parcours de formation adaptée. La place de la professionnalisation est très satisfaisante avec la présence d'intervenants professionnels, des modules dédiés, la possibilité en M1, et l'obligation dans la plupart des parcours de M2, de réaliser un stage particulièrement bien encadré (tuteur au sein de l'équipe enseignante) et accompagné, tant en amont dans la recherche de stage et la préparation de leur projet professionnel qu'en aval par l'existence d'un séminaire « retour de stage ».

La place accordée à la recherche est tout à fait satisfaisante. Les étudiants ont tout d'abord l'obligation de rédiger deux mémoires (de recherche ou de stage), en M1 puis en M2. La formation propose aussi, dans plusieurs parcours, des dispositifs de formation à la recherche originaux et stimulants.

Le recours au numérique existe, mais semble limité à la présence d'un environnement numérique de travail. Les pédagogies innovantes sont présentes (voyages d'études et enseignements hors les murs).

La place accordée à l'international reste perfectible. Des cours d'anglais sont présents aux deux semestres du M1. Aucun cours en langue étrangère n'est cependant proposé en M1, et seulement deux sur l'ensemble des huit parcours en offrent en M2. Le dossier ne donne malheureusement que très peu d'informations chiffrées sur la mobilité internationale.

Pilotage

Le pilotage de la formation peut être amélioré. La manière dont les responsabilités pédagogiques sont réparties trahit tout d'abord un certain déséquilibre. La mention de Master et le M1 sont dirigés par une seule enseignante-chercheuse, tandis que chaque parcours de M2 est piloté par une ou deux personnes. Cela indique que chaque parcours fonctionne de manière autonome, sinon parallèle. Ce point se trouve confirmé par le fait que les conseils de perfectionnement (dont l'existence n'est évoquée que pour les trois parcours de l'IEP et les parcours *Métiers de la représentation : associations, groupes d'intérêt et syndicats* et *Politique internationale et analyse des transitions*) sont organisés par parcours. Très peu d'éléments sont apportés concernant la fréquence et les modalités des réunions.

L'équipe d'enseignants-chercheurs est solide et diverse (10 professeurs, 22 maîtres de conférences). Le dossier ne permet pas d'évaluer le volume horaire attribué aux intervenants professionnels.

Le dossier n'évoque pas les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, même si les résultats d'une enquête sur les conditions d'études sont fournis en annexe. Celle-ci fait apparaître un très bon niveau global de satisfaction de la part des étudiants concernant notamment la cohérence de la formation suivie (86 %).

Très peu d'éléments sur les modalités d'évaluation des étudiants, et aucun sur le suivi des compétences, ne figurent dans le dossier. Aucun supplément au diplôme n'est présenté.

Résultats constatés

L'annexe sur les effectifs permet de constater que le nombre d'inscrits en M1 est très fluctuant et en légère baisse (109 en 2016, 66 en 2017 et 92 en 2018). Les effectifs en M2 sont quant à eux en hausse (53 en 2016 et 75 en 2018). Il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation dans la mesure où le dossier ne fournit pas des informations importantes comme le nombre des candidatures et ne propose pas d'analyse globale des effectifs.

Les taux de réussite sont convenables en M1 (65,1 % en 2016 et 74,2 % en 2017), mais anormalement faibles en M2 (52,8 % en 2016 et 60,6 % en 2017).

Le suivi des diplômés est assuré par les instances centrales de l'université. Le dossier ne mentionne que les résultats très incomplets d'une enquête menée auprès de la promotion 2014/2015 et n'ayant reçu les réponses que de 19 étudiants. Il n'est donc pas possible d'évaluer précisément l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité des partenariats internationaux (double-diplômes notamment).
- Excellente articulation de la formation à la recherche.
- Très bon encadrement des stages.

Principaux points faibles :

- Structure de la formation peu lisible (manque de coordination entre les années, les sites et les parcours).
- Taux de réussite trop faible en M2.
- Manque d'informations sur certains items et certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'amélioration et d'évolution annoncées dans le dossier témoignent d'une conscience des principales faiblesses de la formation, dont la structure manque de lisibilité et dont le pilotage laisse une trop grande autonomie aux parcours de M2. La manière dont le dossier est constitué, qui demeure très incomplet et inégalement renseigné selon les parcours, trahit cette faiblesse d'articulation. La coordination entre les deux années, entre les différents sites et entre les divers parcours devrait être renforcée, notamment par la mutualisation de cours et la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, pour donner davantage de sens à la co-accréditation. Les taux de réussite en M2 appellent une certaine vigilance.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DE L'EAU

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 (jusqu'en 2017)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'eau* de l'Université de Lyon (ComUE Lyon) vise à former des spécialistes de la gestion des hydrosystèmes continentaux. Les objectifs de la formation sont d'une part professionnalisants en apportant des compétences dans l'élaboration de projets et plans de gestion, la mobilisation de capitaux et l'animation d'équipes ; et d'autre part orientés vers la recherche fondamentale et appliquée en offrant une possible poursuite en doctorat. Le master est bâti sur deux parcours voisins et très mutualisés, le parcours *Connaissance, gestion, mise en valeur des espaces aquatiques continentaux* (COGEVAL'EAU) et le parcours *Ingénierie de la restauration des milieux et de la ressource en eau* (IREMIR).

La formation est ouverte à l'apprentissage en année 2 depuis 2017-2018 (conventionnement avec le centre de formation des apprentis FormaSup). Elle est co-accréditée par l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et, jusqu'en 2017, par l'Université Jean Moulin Lyon 3. Les enseignements sont dispensés sur le site de Mâcon.

ANALYSE

Finalité

Ce master pluridisciplinaire qui vise à aborder tous les aspects de la gestion territoriale, de la connaissance et de la restauration des milieux aquatiques continentaux, et de la valorisation de ces espaces, a pour vocation de former des spécialistes qui sauront aborder de façon experte la gestion des hydrosystèmes continentaux. Toutefois, il s'agit essentiellement d'hydrosystèmes de surface et d'une vision qualitative plus que quantitative des hydrosystèmes continentaux. Il serait intéressant que le dossier le précise, car il s'agit finalement d'un master pluridisciplinaire assez pointu, sur les espaces aquatiques et la restauration des milieux.

Les objectifs de la formation en matière de compétences sont très bien définis. Les enseignements dans les deux parcours sont aussi en parfaite cohérence avec le domaine considéré. Les débouchés sont cités dans le dossier en termes de secteurs d'activité et de structures, mais cela reste très général. Cela permet de définir l'ensemble des possibilités, mais ne donne pas forcément une idée représentative des débouchés réels des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau local et national est excellent, notamment en raison de l'École universitaire de recherche (EUR) H2O'Lyon qui lui donne une excellente visibilité. Toutefois l'analyse qui est faite dans le dossier aurait mérité d'être approfondie pour mieux mettre en valeur les spécificités de la formation lyonnaise. L'aspect transdisciplinaire et multiscale qui est avancé comme un élément unique du master de Lyon est également abordé dans d'autres formations à l'échelle nationale. Le positionnement à l'échelle internationale est plus difficile à évaluer. La valeur ajoutée du master *Sciences de l'eau* semble se trouver dans le lien qui y est fait entre sciences humaines et sociale (SHS), sciences de la vie et de la Terre (SVT) et sciences de l'ingénieur (SI).

Au niveau local, la formation est en interaction avec trois écoles doctorales (ED483 *Sciences sociales*, ED341 *Évolution, Écosystèmes, Microbiologie, Modélisation* E2M2, ED488 *Sciences, Ingénierie, Santé* SIS) et repose essentiellement sur deux unités mixtes de recherche (laboratoire Environnement, ville, société UMR5600 et laboratoire d'Écologie des hydrosystèmes naturels et anthropisés UMR5023), des structures fédératives et des organismes recherche & développement comme l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique).

À l'international, quelques efforts sont menés, notamment vers les pays du Sud et via des bourses de mobilités offertes aux étudiants. Ces efforts pourraient sans doute être renforcés et développés afin d'institutionnaliser certains liens.

Dans l'analyse SWOT de la formation, deux menaces sont toutefois citées : i) la non intégration de Lyon 2 dans l'établissement cible : permettra-t-elle le maintien des collaborations et leur possible renforcement via l'EUR ? ii) la possibilité de doublon avec un autre master *Sciences de l'eau* sur le site. Ces menaces sont indiquées dans le dossier sans faire l'objet d'une analyse, aussi il est difficile de se prononcer sur ces points. En revanche il est à craindre un possible recouvrement avec le master *Biodiversité, écologie et évolution* proposé sur le site lyonnais.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont dispensés sur le site de Mâcon.

L'organisation pédagogique est très progressive. La structure est claire, avec une première année commune aux deux parcours, la spécialisation n'intervenant qu'au troisième semestre (S3). Même au S3, la mutualisation reste très forte puisque 250 heures sont en tronc commun et seulement 120 heures sont propres à chacun des deux parcours COGEVAL'EAU et IREMIR. L'essentiel des enseignements est donc mutualisé.

Une unité d'enseignement (UE) de remise à niveau est proposée à l'entrée de la première année (M1) pour 28 heures ne donnant pas droit à la validation de crédits ECTS.

Un des points forts du master est de permettre également des stages très longs dès le M1. Ainsi, les 430 heures de tronc commun et les 60 heures de formation préparatoire à la recherche se terminent en février et permettent un stage en entreprise ou en laboratoire public de 5 à 6 mois dès la première année. Ceci est également le cas en deuxième année (M2), au cours de laquelle les étudiants réalisent en plus des projets tutorés, très utiles à la formation des apprenants.

La professionnalisation passe surtout par le contenu des enseignements et les stages en entreprise. Les professionnels font également partis des jurys de stage et prennent part à l'évaluation des étudiants. Sur le contenu des enseignements, on peut s'interroger sur l'absence de cours en sciences de la Terre et plus particulièrement en géologie, enseignements qui trouveraient sans doute leur place dans une formation pluridisciplinaire. Il n'est pas fait mention dans le dossier de l'utilisation du numérique dans les enseignements ou du développement de nouvelles pratiques pédagogiques. On peut également s'interroger sur la place laissée au « terrain » dans une formation visant à la gestion des hydrosystèmes. En M1 et en M2, 40 heures sont consacrées à la métrologie de terrain, mais un seul stage de terrain est mentionné en M2, à l'étranger. Les modalités d'organisation et d'évaluation des projets et des stages sont tout à fait classiques.

Concernant l'apprentissage de l'anglais, aucun cours n'est dispensé, mais certains enseignements sont réalisés en langue anglaise. Rien n'est précisé sur les modes d'évaluation du niveau des étudiants. Des accords-cadres lient le master à des universités marocaines offrant des opportunités de stages de terrain aux étudiants en M2. Des bourses de mobilités leur sont offertes avec une incitation pour effectuer sur les deux années du master au moins une mobilité à l'étranger. Des bourses de mobilité entrante sont également mises à disposition d'étudiants étrangers à l'entrée du M1.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la mention, dont les missions sont clairement définies par l'Université de Lyon, et par deux co-responsables de mention venant des deux autres établissements co-accrédités. Sur 44 intervenants seuls 17 sont des enseignant-chercheurs. Les trois quarts restant sont des externes, professionnels venant de différents organismes de recherche, des services de l'état et des collectivités et une petite partie issue de bureaux d'études. Les intervenants extérieurs font ainsi clairement partie de l'équipe pédagogique et trois représentants des professions sont associés au conseil de perfectionnement. En plus de ce dernier sont formés des conseils de formation réunissant responsables de parcours, d'UE, enseignants, secrétariat et représentants étudiants. La régularité des réunions n'est pas clairement explicitée, mais le pilotage semble simple au vu des effectifs (24 étudiants/année) et de la très forte mutualisation des enseignements.

En préparation des conseils, des enquêtes de satisfaction sont réalisées auprès des étudiants (en ligne et anonymisées). Les résultats de ces enquêtes sont discutés en conseil et des propositions d'améliorations sont faites.

Rien n'est mentionné dans le dossier concernant les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences (jury, portefeuille d'expériences et de compétences PEC, etc.)

Un des points forts de la formation est également de disposer de crédits importants à travers un partenariat avec la ville de Mâcon, l'ouverture en apprentissage, la labellisation IDEX Lyon et des ateliers tutorés. La formation est ainsi extrêmement bien dotée en moyens matériels. Cela s'accompagne toutefois d'une délocalisation du master sur le site de Mâcon, ce qui présente certains inconvénients.

Résultats constatés

La sélectivité de la formation augmente d'année en année. La mention est passée de 13 inscrits en M1 à 24 en deux ans pour 85 dossiers reçus. Le nombre d'apprentis a rapidement augmenté de 2017 à 2018 où l'on est passé à 10 apprentis sur une promotion de 18 étudiants en M2 en 2018. Cela demande encore confirmation, mais les effectifs devraient se stabiliser de manière suffisante et satisfaisante pour alimenter les deux parcours. Les taux de réussite sont en moyenne sur les années 2016-2017 et 2017-2018 de 74 % en M1 et 100 % en M2.

Le suivi des diplômés est un des points perfectibles de la formation, faiblesse qui peut s'expliquer en partie par la jeunesse du master. Deux dispositifs sont mis en place. Le premier dépend de l'université et fournit une analyse macro. L'analyse fournie dans le dossier date de 2015 pour une petite promotion d'étudiants formée en 2012-2013, à l'époque où seul le M2 COGEVAL'EAU existait. Les résultats sont satisfaisants avec une majorité d'étudiants satisfaits par le master et leur emploi en lien avec la formation. Le deuxième, réalisé par l'association des anciens et accessible sur leur site web, est intéressant et suggère une très bonne insertion professionnelle des étudiants (à plus de 93 %). Toutefois, le manque de discussion et de données dans le dossier ne permet d'apprécier le nombre de répondants à l'enquête, ni la qualité des emplois obtenus. C'est sans doute un point qui pourra être amélioré à l'avenir. Au vu du très bon taux d'apprentis au sein de la dernière promotion (10 apprentis pour 18 étudiants de M2), ce n'est toutefois pas un motif d'inquiétude.

Le dossier ne donne aucun élément qualitatif ou quantitatif permettant d'apprécier les poursuites en thèse des diplômés. Seul un commentaire dans l'analyse SWOT indique que peu d'étudiants souhaitent poursuivre en doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire bien reconnue dans la mise en valeur des espaces aquatiques et la restauration des milieux.
- Environnement local très favorable, notamment avec la mise en place de l'EUR H2O'Lyon.
- Organisation des enseignements qui repose sur une spécialisation très progressive et qui permet des stages de 5 à 6 mois en année 1 comme en année 2.
- Formation matériellement très bien dotée et qui monte en puissance.

Principaux points faibles :

- Peu d'interactions avec d'autres formations du site.
- Recouvrement possible avec le master *Biodiversité, écologie et évolution*.
- Suivi perfectible des anciens diplômés.
- Absence d'enseignement d'anglais.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation récente mériterait de se développer à travers, entre autres, un renforcement des collaborations avec les autres écoles/sites lyonnais, voire à l'international. L'EUR H2O'Lyon est une excellente opportunité pour cela. Il faudra toutefois bien veiller à ce que ce développement se fasse en phase avec la reconfiguration des formations sur le site de Lyon, et en lien avec les forces disponibles afin d'éviter toute crise de croissance.

Il serait nécessaire de clarifier le positionnement de cette mention sur le site, en particulier par rapport à la mention *Biodiversité, écologie et évolution* avec laquelle des recouvrements sont à craindre.



MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Co-accrédité entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, le master *Sciences des religions et sociétés* (SRS) propose trois parcours en présentiel sur les différents sites : *Histoire des religions*, *Philosophie des religions*, et *Sciences de l'éducation et des religions*. Il convoque différents modes disciplinaires autour des faits religieux dont les objectifs sont la connaissance des principales religions et des principes de la laïcité, essentiellement en France et en Europe, la gestion de relations interculturelles et le vivre-ensemble. Les débouchés visés sont, outre la poursuite d'études en doctorat, tous les secteurs – administratifs ou associatifs – ayant des besoins identifiés dans la médiation ou l'analyse du fait religieux et de la laïcité.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master SRS vise à faire connaître aux étudiants les principales religions et les principes de la laïcité, particulièrement en France et en Europe, dans le but de contribuer à de meilleures relations interculturelles et d'améliorer la cohésion sociale, dans une société sécularisée et un État laïque. Il offre également aux étudiants une formation méthodologique remplissant un double objectif. Elle vise d'abord à l'initiation à la recherche par la constitution d'un corpus documentaire dans le domaine des religions et de la laïcité, examiné sous l'angle de différentes disciplines (histoire, philosophie, anthropologie, sciences de l'éducation, droit...). Elle s'applique ensuite à la maîtrise des outils de la diffusion de la connaissance scientifique, en particulier via la rédaction d'écrits, ou à la médiation audiovisuelle via un projet collectif de réalisation vidéo. Ces compétences méthodologiques sont adaptées aux diplômés souhaitant poursuivre en doctorat ou s'intégrer dans une activité professionnelle où la communication ou l'information sur le fait religieux sont importantes. On notera néanmoins que les milieux socio-professionnels visés dans les débouchés ne sont pas représentés dans l'équipe pédagogique et que le programme de formation ne fait pas ou peu de place aux applications professionnalisées des secteurs envisagés. Par ailleurs, il n'y a pas de stage obligatoire, ce qui est regrettable au vu de la réglementation imposant <i>a minima</i> une expérience en milieu professionnel.</p> <p>L'information concernant la finalité du master n'est donnée aux étudiants que lors de la séance de rentrée. De nombreux débouchés professionnels sont envisagés, mais l'absence de données quantifiées et le caractère restreint des données fournies (un seul établissement) empêchent d'évaluer leur pertinence.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation n'a pas d'équivalent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et s'ajoute à celle des universités de Bordeaux-Montaigne et d'Artois, de l'École pratique des hautes études et de l'École des hautes études en sciences sociales, seuls autres établissements accrédités à délivrer ce master en France. Il faut néanmoins signaler que des parcours comparables sont proposés dans des masters accrédités sous une autre mention et</p>

que des diplômes universitaires ou diplômes interuniversitaires (DIU) existants visent des publics de formation continue et proposent des enseignements à distance (par exemple le DIU *Religions et athéisme en contexte de laïcité*, proposé par Le Mans université).

La formation s'appuie sur un environnement scientifique de haute qualité, l'institut supérieur d'étude du religieux et de la laïcité (ISERL) regroupant une douzaine de laboratoires de recherche en différentes disciplines (histoire, philosophie, droit...) sur le site de Lyon-Saint-Etienne. L'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs issus de ces unités de recherche et les étudiants sont amenés à assister, tout au long des deux années, à plusieurs séminaires, colloques ou journées d'étude organisés par celles-ci. Ils peuvent aussi profiter du réseau de partenariat international de l'ISERL, par l'intervention ponctuelle d'enseignants étrangers (Universités de Lausanne, Genève, Montréal (UQAM), Dakar) dans le parcours de formation.

Il est à noter que le dossier d'autoévaluation fourni ne mentionne pas l'école ou les écoles doctorales de rattachement. Cette omission et l'absence d'indications statistiques précises ainsi que des champs disciplinaires concernés ne permettent pas d'apprécier la poursuite d'études en doctorat des étudiants diplômés. Certains étudiants choisissent d'effectuer un stage professionnel en deuxième année de master (M2) en lieu et place du mémoire de recherche mais leur nombre est très faible (deux en 2016 et quatre en 2017). Par ailleurs, les milieux professionnels sont absents de l'équipe pédagogique et aucun partenariat n'est formalisé.

Si le dossier d'autoévaluation indique qu'un certain nombre d'étudiants suivent une partie de leur formation à l'étranger (Canada, Liban) ou ont l'opportunité d'y effectuer un stage, la faiblesse des données fournies, ne concernant d'ailleurs pas l'ensemble des établissements co-accrédités, ne permet pas de conclure à un élément significatif. Seuls 2 étudiants sont indiqués en mobilité sortante en 2017, pour les Universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3 en 2018, pour un effectif d'inscrits, respectivement, de 27 puis 25 étudiants (effectif total de la formation de 46 étudiants en 2017 et de 49 en 2018).

Le master attire des étudiants étrangers, en particulier d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique latine. Des difficultés à calibrer le recrutement en première année de master (M1) ont été relevées et les exigences en termes de maîtrise du français ont été revues à la hausse, sans que le dossier précise le niveau plancher.

Pour pallier aux difficultés rencontrées (sites éclatés, public de formation continue) et répondre à une demande émanant de l'étranger (telle que Haïti), un développement d'enseignement à distance est programmé pour la rentrée 2020.

Organisation pédagogique

Accessible aux étudiants en formation initiale et continue, cette formation est dispensée en présentiel. On note que le nombre d'heures d'enseignements en présentiel est relativement faible (autour de 250 heures par année, mais la maquette fournie, pour un seul parcours, n'est pas très lisible). Elle mobilise les compétences d'une équipe pédagogique très spécialisée et issue de plusieurs centres de recherche lyonnais adossés à l'ISERL, institut fédératif regroupant une douzaine d'équipes de chercheurs sur le site Lyon-Saint-Etienne.

L'organisation pédagogique du master alterne des cours de tronc commun et séminaires (semestres 2 et 4), et offre la possibilité de choix disciplinaires pour trois unités d'enseignements au semestre 2. Il n'en ressort pas une spécialisation véritablement progressive, même si le dernier semestre (semestre 4) est formellement consacré à la rédaction du mémoire de recherche ou au stage, lui aussi validé par un mémoire, selon les cas. Les cours sont presque exclusivement des cours magistraux en M1 comme en M2. Le choix a été fait de champs disciplinaires juxtaposés plutôt qu'une approche interdisciplinaire.

Une attention particulière est portée à la méthodologie de la recherche, enseignement présent tout au long du parcours de formation, et à l'acquisition de compétences transversales, notamment linguistiques (offre linguistique limitée à l'anglais et maîtrise du français pour les étudiants d'origine étrangère ; formation à la note de synthèse). Si l'expérience de formation à l'audiovisuel est intéressante, le dossier n'est pas très explicite sur la place des outils numériques. L'environnement numérique de travail est mentionné, mais aucune indication n'est donnée sur son utilisation concrète. Les cours sont essentiellement des cours magistraux visant l'acquisition de connaissances et de compétences du côté de la recherche, de la rédaction et de la problématisation.

Le calendrier des cours, en particulier ceux du 1^{er} semestre, a été adapté, en regroupant certains cours dès les premières semaines pour faciliter l'intégration à la formation. Le suivi individuel des étudiants, tout au long de la formation, fait également l'objet de l'attention de l'équipe pédagogique, mais l'absence de données ne permet pas d'étayer cette démarche. En tout cela, elle se montre soucieuse d'intégrer les avis des conseils de perfectionnement.

Concernant la professionnalisation, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage professionnel en M1 ou M2 et valider leur formation par la rédaction d'un mémoire de stage. Cette possibilité demeure, à la

lecture des informations fournies par le dossier, encore marginale : peu d'étudiants réalisent effectivement un stage (cinq à six par an), principalement en M1 (stage dit « court »). La durée des stages n'est d'ailleurs pas indiquée autrement que par les adjectifs « court » et « long ». Cela signifie concrètement que tous les étudiants ne font pas de stage ; ce qui est regrettable et non conforme à la réglementation en vigueur.

La formation dispose d'une annexe descriptive au diplôme qui est assez succincte et ne détaille pas suffisamment les compétences acquises.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience, et se veut tournée vers différents publics, en particulier de professionnels de l'éducation, mais aucune indication chiffrée ne permet d'étayer cette affirmation.

La prise en compte de l'ouverture à l'international est réelle par l'apport de l'équipe pédagogique et par le souci d'intégrer dans les cours et les échanges des perspectives transnationales ; mais les effets sur les étudiants sont encore limités, la mobilité sortante demeurant modeste.

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs issus des trois établissements partenaires. Elle est bien équilibrée et diversifiée, selon les établissements de la coaccréditation et les champs disciplinaires convoqués. Cela dit, on relève l'absence d'acteurs professionnels en dehors de la production audiovisuelle. L'existence d'un centre de langues permet d'acquérir des compétences linguistiques supplémentaires. Les cours se déroulent en présentiel. L'organisation des séquences pédagogiques a été réaménagée pour tenir compte des avis des étudiants.

Il existe un conseil de perfectionnement (évoqué pour les années 2017-2018 et 2018-2019) mais aucune information assez précise n'est malheureusement donnée : on manque d'informations concernant sa composition, on ne sait pas s'il est dédié à ce seul master ou s'il englobe également ceux des composantes de rattachement, ... Le dossier d'autoévaluation ne fait pas formellement apparaître l'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Chaque établissement met à la disposition des étudiants et de l'équipe un secrétariat dédié. Si le fonctionnement est maintenant stabilisé et satisfaisant, des informations plus précises sur les étudiants (origines géographiques et disciplinaires, reprise d'études, devenir des diplômés, insertion professionnelle, ...) devraient être plus systématiquement recueillies et analysées, selon les cohortes.

Si la réactivité et le souci des conditions de travail et de réussite des étudiants sont indéniables (modification de l'organisation des cours à la demande des étudiants), il est difficile d'apprécier les modalités pratiques de fonctionnement de l'équipe pédagogique. Le dossier fourni ne comporte pas d'éléments permettant de connaître le nombre et la fréquence des réunions de l'équipe issue d'au moins trois établissements différents, ni même les thématiques abordées. Les jurys fonctionnent selon les règles identiques fixées par les trois établissements. L'absence d'indicateurs et d'outils de pilotage est à relever.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences prennent la forme du contrôle continu, conformément aux dispositions prises par les établissements de tutelle, et elles sont bien adaptées aux finalités de la formation.

Le supplément au diplôme est très peu explicite.

Résultats constatés

Au vu de ses effectifs en hausse, le master SRS répond à de réelles attentes des étudiants (28 en 2016, 46 en 2017, 49 en 2018), notamment d'étudiants étrangers et de formation continue, mais les effectifs restent faibles à l'échelle de trois établissements. L'absence de données exhaustives ventilées par parcours ou établissement coaccrédité - seul Lyon 3 fournit des éléments statistiques sur ce point - ne permet pas de fonder l'attractivité de cette formation sur des éléments quantitatifs. Toutefois, il semble que le master dispose d'une réelle visibilité et qu'il soit entré dans une phase de stabilité en termes d'effectifs.

Les taux de réussite communiqués sont plutôt faibles (mais tendent à s'améliorer) et il y a, autant qu'on puisse en juger par les données fournies, beaucoup d'abandons entre le M1 et le M2. En effet, le taux de passage de M1 en M2 (à défaut de taux d'abandon) était de 57 % en 2017 et de seulement 42 % en 2018 pour les inscrits à Lyon 3. Les taux de réussite en M1 étaient, en 2016, de 46 % pour les inscrits à Lyon 2 et 57 % pour les inscrits à Lyon 3. Ils étaient en 2017 respectivement de 70 % et 75 %. Les taux de réussite en M2 étaient, en 2016, de 17 % pour les inscrits à Lyon 2 et 50 % pour les inscrits à Lyon 3. Ils étaient en 2017 respectivement de 43 % et 75 %.

Il n'y a aucune donnée sur le devenir des diplômés, l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études. Le faible effectif devrait pourtant permettre d'agréger ces données en dehors même de l'existence ou non d'un observatoire dans les établissements concernés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation adaptée aux problématiques actuelles liées aux faits religieux.
- L'excellent adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- L'absence d'intervenants issus du monde socioprofessionnel dans l'équipe pédagogique.
- L'absence de stage obligatoire.
- Le faible nombre d'heures d'enseignement dans la maquette.
- L'absence d'indicateurs et d'outils de pilotage communs et le manque d'informations concernant le rôle et la composition du conseil de perfectionnement.
- Les taux de réussite globalement faibles.
- L'absence de données consolidées sur le devenir des diplômés (taux d'insertion professionnelle, taux de poursuite d'études).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master SRS dispose, par le biais de son équipe enseignante, de compétences disciplinaires avérées sur les faits religieux, mais il gagnerait à développer et à offrir aux étudiants des perspectives pluridisciplinaires, eu égard à la complexité de cet objet d'étude et à la diversité des approches disciplinaires. Il est aussi indispensable d'intégrer des intervenants issus du monde socio-économique dans l'équipe pédagogique et de développer l'aspect professionnalisant de la formation, en prévoyant notamment un stage obligatoire, conformément à la réglementation.

La formation envisage, avec l'appui des responsables des établissements, d'accroître son offre par la mise en place d'une version « à distance » du diplôme (*e-learning*). Consciente de l'importance du travail et des contraintes techniques que cela implique, l'équipe pédagogique s'est déjà engagée dans sa mise en œuvre prévue pour la rentrée 2020. Elle en attend une consolidation de l'attractivité de ce master, mais s'il s'agit d'une simple transposition numérique des cours déjà disponibles en présentiel, elle pourrait ne pas satisfaire les attentes d'un public étudiant différent.

Par ailleurs, la formation gagnerait à étoffer son offre linguistique en dehors de l'anglais (langues vivantes et pourquoi pas langues anciennes).

Si le besoin d'une approche en sciences des religions et sociétés existe bien, il apparaît nécessaire de mener une réflexion quant aux débouchés professionnels proposés aux diplômés, ce que le conseil de perfectionnement devrait être en mesure d'assurer ; notamment, un effort particulier devrait être mené pour adapter les contenus aux secteurs professionnels (éducation et santé, par exemple) où les questions liées aux religions et à la laïcité sont importantes. Ce pourrait être des domaines où l'attractivité du master se verrait encore renforcée.

Enfin, l'absence d'informations exhaustives et centralisées sur les cohortes d'étudiants et leur devenir peut légitimement inquiéter. Le suivi des diplômés doit être amélioré.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement(s) : École normale supérieure de Lyon (ENS); Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales* de l'école normale supérieure de Lyon et de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation généraliste et pluridisciplinaire en deux ans. Après une première année de tronc commun, les étudiants peuvent choisir entre sept parcours : *Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances (Admire)* ; *approche plurielle de la santé* ; *éducation et savoirs en société* ; *espaces* ; *formation à l'enseignement, agrégation d'histoire et développement professionnel (FEADéP histoire)* ; *formation à l'enseignement, agrégation de géographie et développement professionnel (FEADéP géographie)* ; *sociétés, institutions, temporalités*. Cette formation prépare les étudiants à l'agrégation d'histoire et de géographie (parcours FEADéP), et aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la haute fonction publique et du conseil. L'ensemble du master est ouvert aux étudiants de l'École normale supérieure de Lyon (ENS) et à ses auditeurs avec une entrée en première ou en seconde année de master. Bien que majoritairement ouverts à la formation initiale, les parcours *Admire* et *Approche plurielle de la santé* sont accessibles à la formation continue. Les enseignements ont lieu sur le site Descartes de l'École normale supérieure de Lyon. L'Université de Lyon 2 est co-accreditée, mais n'a pas ouvert le parcours initialement élaboré. Les formations sont donc dispensées à l'ENS avec le concours d'enseignants de l'Université Lumières Lyon 2.

ANALYSE

Finalité

Cette formation permet d'acquérir de solides connaissances pluridisciplinaires en sciences sociales et en méthodologie de la recherche pour envisager sereinement une poursuite d'étude en doctorat. L'ancrage pluridisciplinaire est solide (principalement géographie, histoire et sociologie), justifiant de manière pertinente le choix d'une mention *Sciences sociales*, et l'accent est mis sur une solide préparation aux méthodes de recherches en sciences sociales.

Les visées de préparation aux épreuves d'agrégation en histoire et en géographie sont clairement présentées, ainsi que la formation aux métiers de chercheur et d'enseignant-chercheur. Il est regrettable que les autres métiers visés soient moins précisément explicités, notamment dans les parcours *Admire* et *Approche plurielle de la santé*. Enfin, la possibilité d'une poursuite d'étude en doctorat n'est pas mise en évidence, alors qu'elle constitue pour les étudiants un débouché réel chaque année à l'École normale supérieure de Lyon.

Positionnement dans l'environnement

La formation revendique une singularité nationale qui n'est pas démontrée. Elle n'est en effet pas la seule formation pluridisciplinaire avec une priorité donnée à la méthodologie de la recherche et la réflexion sur d'éventuels recoupements avec l'offre régionale des masters dans le domaine des sciences sociales, pourtant très large, est peu visible.

Il n'en reste pas moins que ce master *Sciences sociales* bénéficie d'un environnement institutionnel (notamment l'École normale supérieure de Lyon, l'Institut convergences, et l'UFR temps et territoires de Lyon 2) et de recherche solide, notamment par l'adossement à six unités mixtes de recherche (UMR) et une unité mixte de services (UMS) : laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190), environnement ville sociétés (EVS, UMR 5600), action discours pensée politique et économique (triangle, UMR 5206), centre Max Weber (CMW, UMR 5283), interactions, corpus, apprentissages, représentations (ICAR, UMR 5191), Institut d'Asie Orientale (IAO, UMR 5062), laboratoire de l'éducation (LLE, UMS 3773).

Les partenariats avec des acteurs socio-économiques ou culturels ne sont pas précisés, à l'exception du centre de lutte contre le cancer Léon Bérard et l'Institut français de l'éducation, sans que les liens avec la formation ne soient explicités, au-delà de l'accueil de stagiaires issus de la formation.

Enfin, les coopérations internationales sont nombreuses et permettent les mobilités sortantes étudiantes pour un à six mois, plutôt sous la forme de stage à l'étranger dans des laboratoires d'Universités partenaires, Ottawa, Bogota, Institut archéologique du Caire, New York University... De même, l'École normale supérieure de Lyon offre 20 bourses d'études à des étudiants internationaux.

L'ENS de Lyon affiche 91 accords de partenariats bilatéraux, sans toutefois que l'on puisse évaluer comment ils bénéficient à ce master.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et cohérente, avec un tronc commun en première année et sept parcours en seconde année (*Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances (Admire) ; Approche plurielle de la santé ; Education et savoirs en société ; Espaces ; Formation à l'enseignement, agrégation d'histoire et développement professionnel (FEADéP histoire) ; Formation à l'enseignement, agrégation de géographie et développement professionnel (FEADéP géographie) ; Sociétés, Institutions, Temporalités*). La formation offre de nombreux choix de parcours, et plus largement de cours optionnels, pour permettre aux étudiants de conserver une formation pluridisciplinaire tout en spécialisant thématiquement.

En dehors des parcours spécialisés dans la préparation des épreuves d'agrégation, il est difficile d'apprécier la cohérence des parcours, ou leur progression pédagogique. A l'inverse, la réflexion méthodologique et de formation par la recherche est détaillée, ce qui atteste des moyens offerts aux étudiants pour acquérir de solides compétences de recherche (réalisation de deux mémoires, d'une enquête collective en première année...)

Une pédagogie de mise en situation est privilégiée, notamment par la réalisation d'études de cas, et les étudiants sont formés aux outils numériques de la recherche, tel que le traitement des données avec des logiciels (R, SIG, TEI, formation à la modélisation des données, LaTeX). Grâce au centre de langues de l'École normale supérieure de Lyon (ENS), la formation offre de nombreux et variés enseignements en langues vivantes (12 langues sont disponibles), avec trois enseignements obligatoires, validés par 9 crédits dans le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). Les mobilités internationales sont soutenues et les résultats sont visibles : environ 1/3 des étudiants du master réalise un séjour dans une Université étrangère, surtout dans des laboratoires de recherche. L'accueil d'étudiants étrangers est organisé à l'ENS, mais les effectifs accueillis dans ce master ne sont pas affichés (une bourse des 20 bourses annuelles de l'ENS a bénéficié à un étudiant étranger pour ce master).

Cependant, la place de la professionnalisation apparaît peu développée, même si elle est esquissée pour les parcours *Admire* et *approche plurielle de la santé*. Les liens avec acteurs socio-économiques ne sont pas présentés dans leurs détails. Le stage obligatoire d'un mois se déroule en première année (avant le choix du parcours) et vise principalement à accompagner le recueil de données dans le cadre du mémoire de recherche. Le stage de deuxième année (année de spécialisation par parcours) n'est obligatoire que dans le parcours *Admire*. L'accompagnement des étudiants dans la définition de leur parcours de professionnalisation est trop peu développé. Cet enjeu semble principalement pris en charge dans le cadre du tutorat (accompagnement individualisé) assumé par un enseignant titulaire dont le contenu n'est pas clairement défini et le bilan n'est pas tiré.

Pilotage
<p>L'équipe pédagogique est nombreuse et aux compétences variées, avec un déséquilibre entre l'École normale supérieure et l'Université Lyon 2. Les responsabilités semblent clairement réparties et les équipes se réunissent au moins trois fois par an pour assurer la coordination de l'ensemble de la mention. Les étudiants sont associés aux différentes réunions du comité de la mention et du conseil de perfectionnement. On regrettera toutefois l'absence de représentants des mondes socio-économiques et culturels qui pourraient soutenir l'équipe dans ses réflexions pédagogiques sur la professionnalisation. Aucun dispositif particulier de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences n'est mis en place.</p> <p>Enfin, le dossier aurait pu comporter des comptes rendus de ces différentes réunions pour compléter utilement cet écrit qui ne met pas suffisamment en valeur la démarche d'auto-évaluation de l'équipe pédagogique, en relevant ses points fort et ses marges d'amélioration. Pourtant, les outils semblent mis en place, notamment l'évaluation des enseignements et le conseil de perfectionnement.</p>
Résultats constatés
<p>Trop peu d'informations sont fournies quant à la réussite des étudiants et le devenir des diplômés. Le master annonce une capacité d'accueil de 25 places qui, au regard des sept parcours proposés et des effectifs par parcours, doit vraisemblablement s'entendre pour chacun d'eux. L'attractivité soulignée (115 candidatures pour 25 places) ne précise pas pour quel parcours ces chiffres sont enregistrés, or les effectifs d'inscrits parfois faibles par parcours soulignent un déséquilibre au profit des deux préparations aux épreuves de l'agrégation.</p> <p>Les taux de réussite ne sont pas stables pour la plupart des parcours sur les deux années fournies, mais le master n'est ouvert que depuis 2016 et les données sont insuffisantes pour dégager des tendances. Les devenirs des étudiants diplômés sont présentés, sans que la date ou la source de l'enquête soient précisées. Entre 15 et 20% des étudiants poursuivent leurs études en doctorat à l'École normale supérieure de Lyon mais le devenir des autres n'est pas clairement indiqué (types de poursuite d'études, types d'emplois occupés).</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une solide formation pluridisciplinaire.
- Un environnement de recherche très favorable.
- Nombreux partenariats internationaux et environnement propice à la mobilité internationale des étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque d'informations sur les étudiants, leurs parcours, le devenir des diplômés.
- Insuffisance des liens avec des partenaires socio-économiques et culturels.
- Faible explicitation des résultats de la démarche d'auto-évaluation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Créé en 2016, ce master *Sciences sociales* bénéficie d'un environnement institutionnel et de recherche très favorable, tout particulièrement dans la construction de partenariats internationaux. Cette formation offre de nombreux parcours, avec parfois des effectifs faibles. Le master est construit dans une recherche de cohérence d'ensemble qui devrait être davantage complétée par un approfondissement des objectifs et de la progression pédagogique spécifiques à chaque parcours. De même, la place de la professionnalisation reste à développer (peu de stages, peu d'intervenants professionnels, peu d'informations sur les devenirs des étudiants...). Une meilleure association de professionnels exerçant les métiers visés (notamment dans le conseil de perfectionnement) soutiendrait l'équipe dans ce projet, tout particulièrement pour les parcours *Admire* et *approche plurielle de la santé*.



MASTER SOCIOLOGIE

Établissement(s) : Université Jean Monnet Saint-Etienne; Université Lumière Lyon 2; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* est une formation généraliste qui vise à transmettre des savoirs et des compétences issues de la recherche en sciences sociales et qui peuvent trouver des champs d'application dans le monde de l'enseignement (notamment) supérieur et de la recherche mais aussi dans les secteurs du développement local, des cabinets d'étude et des observatoires, ou des ressources humaines. Cette formation se déroule en deux ans (à l'exception de la formation continue, en 18 mois), une première année de tronc commun et une seconde année offrant un choix parmi quatre parcours : *Analyse des sociétés contemporaines (ASC)*, *socio-anthropologie appliquées du développement local (SADL)*, *sociologie et développement des organisations (SDO)* ; *formes et outils de l'enquête en sciences sociales (FOULE)*. Principalement accessibles à la formation initiale, les trois derniers parcours offrent des possibilités de formation continue ou des aménagements pédagogiques pour les étudiants en cours d'emploi. Les enseignements ont lieu sur le campus de Bron pour les trois premiers parcours et à Saint-Etienne pour le dernier parcours.

ANALYSE

Finalité
La formation permet d'acquérir de solides connaissances et compétences en sociologie, correspondant aux attendus de la discipline, notamment en matière méthodologique, et permettant d'envisager sereinement une poursuite d'études en doctorat de sociologie ou de sciences sociales. Les métiers visés sont clairement renseignés et correspondent aux objectifs pédagogiques et enseignements proposés : l'enseignement et la recherche, chargé d'étude, chargé de projet de développement local, etc. Ce master de <i>Sociologie</i> offre la possibilité de suivre un double cursus avec le master <i>Humanités numériques</i> pour en vue d'une utilisation des outils numériques appliquées aux sciences sociales.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Sociologie</i> est confronté à un environnement concurrentiel dans le champ des sciences sociales. La sociologie est implantée depuis longtemps à Lyon où elle dispose d'un héritage conséquent et d'une équipe importante (13 professeurs ou directeurs de recherche). La singularité de cette formation réside dans sa (grande) diversité (objets, paradigmes) de parcours et dans l'accent mis sur un continuum entre recherche fondamentale et appliquée, ainsi que sur des connaissances et des compétences transversales.

Elle est ouverte à des publics variés, en fait hétérogènes, puisque les élèves de l'ENS (École normale supérieure) de Lyon qui s'orientent vers la sociologie en font partie, comme les étudiants poursuivant leur licence. Il n'est pas fait mention de coopération avec d'autres formations que le master *Humanités numériques*.

Le master bénéficie d'un adossement au laboratoire centre Max Weber (unité mixte CNRS Université (UMR 5283), qui offre aux étudiants la possibilité de participer à ses différents événements scientifiques, ce qui favorise le nombre des poursuites en doctorat (environ 40% des étudiants sont concernés). Des partenariats avec des acteurs socio-économiques et culturels existent, et ils sont nombreux, notamment avec des entreprises (EDF, La Poste), des associations (URIOPPS, Altercarto...), des organismes para-publics (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, ANACT) et des collectivités (ville de Saint-Etienne). Le contenu de ces partenariats et leurs effets sur la formation ne sont toutefois pas précisés dans le dossier, au-delà de l'accueil de stagiaire ou de la présence de professionnels dans des séminaires, même si on peut en attendre beaucoup. Enfin, les partenariats internationaux sont assez peu développés, en dehors d'un parcours franco-allemand pour le parcours ASC. Cependant, les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent partir dans plusieurs Universités selon des modalités variables (ainsi les étudiants de l'ENS bénéficient de plus de possibilités du fait de la spécificité de leur établissement). Des étudiants peuvent faire des stages à l'étranger (le chiffre n'est pas donné).

Organisation pédagogique

La liste des enseignements et l'organisation pédagogique interrogent sur la coordination entre ces différents parcours, très disparates. On peut avoir l'impression que chaque parcours, issu d'une histoire propre, a gardé ses spécificités et que la coordination entre eux est réduite au minimum. De même la progressivité entre les deux années master 1 et master 2, n'est pas évidente (la réflexion est ouverte pour une meilleure coordination et la mise en place d'un socle commun plus étayé, mais les informations selon les parcours sont souvent incomplètes ou difficilement compréhensibles).

Les méthodes pédagogiques correspondent aux attendus de la discipline (réalisation de mémoire de recherche avec soutenance, enquête collective y compris avec commanditaire, organisation de journée d'études ou sur les métiers accessibles après le master...). L'apprentissage par la recherche y tient une place centrale.

Le socle de la formation est logiquement le mémoire de recherche adossé à un travail empirique, même s'il s'agit tout autant d'articuler les deux années, et plus ou moins selon les parcours, recherche fondamentale et recherche appliquée.

Concernant la professionnalisation, le travail d'accompagnement des étudiants semble principalement pris en charge par les services du pôle stages et insertion des Universités. L'enseignement de langue vivante est obligatoire et le dossier fait mention d'un projet de nouvel enseignement de la sociologie en anglais.

La place du numérique n'est pas centrale, ce que ne cache aucunement l'équipe pédagogique qui au contraire souligne la difficulté de disposer de locaux (en général) et d'outils dédiés. Evidemment les conditions de travail offertes aux étudiants qui sont inscrits dans le double cursus *Humanités numériques* ne sont pas comparables aux autres sur ce dernier point.

Pilotage

Les informations, parfois parcellaires, rendent complexe une appréciation fine de la situation. Ces manques suggèrent un déficit probable de coordination entre les équipes pédagogiques davantage constituées autour des parcours. Des comités de perfectionnement existent au niveau du M1, et par mention au niveau du M2.

Globalement, les étudiants sont associés à ces espaces de concertation (et peuvent répondre à des questionnaires anonymes sur la qualité des enseignements) mais les intervenants professionnels ne sont invités qu'aux comités pédagogiques (où sont absents les étudiants). Le pilotage ne dispose donc pas d'outils totalement conformes. Il apparaît toutefois que l'équipe pédagogique est à l'écoute des étudiants (via en particulier des rencontres avec les délégués étudiants) dans le but d'améliorer l'offre de formation (cours redondants, renforcement de l'enquête collective, volonté de développer le tronc commun...) comme le montre la lecture du dossier d'auto-évaluation qui ne cherche aucunement à masquer des faiblesses, bien au contraire et indique très souvent les points d'amélioration à envisager.

Résultats constatés

Les données statistiques fournies sont incomplètes, pour ne pas dire parcellaires, le parcours FOULE en est absent et les enquêtes sur le devenir des étudiants sont anciennes (pour les seuls diplômés en 2014-2015, une offre

antérieure à celle présentée ici), au-delà de quelques exemples donnés dans le dossier en tant que tel hors annexes. Les données disponibles indiquent aussi un tassement des effectifs (de 73 à 48 étudiants en M2, entre 2016 et 2018 ; de 70 à 59 en M1), probablement dû à la diminution du nombre d'étudiants au titre de la formation continue (16 étudiants en 2016 mais un en 2018). Les taux de réussite sont faibles : 60% en M1 et 72,5% en M2 en 2018).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation qui prépare bien à la poursuite d'étude en doctorat de sociologie et de sciences sociales.
- Un environnement recherche dynamique.
- Une équipe pédagogique lucide (en particulier sur les très nombreux points à améliorer pour plusieurs aspects de la formation).

Principaux points faibles :

- Une trop faible coordination de l'équipe pédagogique qui reste marquée par un fonctionnement à l'échelle des parcours.
- Une inégale réflexion pédagogique, selon les parcours, sur la professionnalisation des étudiants, notamment sur le stage.
- Un manque d'outils de pilotage (absence de conseil de perfectionnement, notamment).
- Des informations, selon les parcours, parfois incomplètes ou difficilement compréhensibles par un lecteur extérieur.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation bénéficie d'un environnement dynamique du point de vue de la recherche, ce qui favorise un taux relativement élevé de poursuites d'étude en doctorat. Pour autant, les autres secteurs de professionnalisation ne sont pas négligés, mais différenciellement selon les parcours. Des partenariats avec les acteurs socio-économiques existent, mais à la lecture du dossier, il n'est pas évident que ces liens produisent des effets bénéfiques sur la formation en terme d'accompagnement à la définition d'un projet personnel ou à la professionnalisation.

A titre d'exemple, la réflexion sur le contenu et l'évaluation du stage reste limitée et inégale d'un parcours à l'autre. L'équipe pédagogique gagnerait à travailler ensemble à l'échelle de la mention pour échanger sur ses pratiques et repenser la cohérence d'ensemble. A ce titre, le conseil de perfectionnement devrait permettre à la formation de se conformer au cadre national en vigueur depuis 2014 et s'avérer un outil utile de dialogue et d'analyse, entre étudiants, enseignants et représentants des mondes socio-économiques. Pour cela, l'équipe pédagogique devrait bénéficier d'un meilleur soutien de la part des Universités et de l'ENS en matière de production de données sur les formations et de communication sur son offre de formation auprès des professionnels désireux d'accéder à un master par formation continue.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER TOURISME

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Tourisme* est constitué d'un tronc commun en première année (M1) et de trois parcours en deuxième année (M2) : *Développement responsable et marketing des territoires*, *Tourismes, loisirs, patrimoines* et *Innov'action du tourisme*. Il vise à former des spécialistes du tourisme en développement, marketing des territoires et valorisation du patrimoine. Il intègre un volet recherche, les compétences acquises et thématiques traitées étant mises en lien avec les projets de trois laboratoires. Le master est en formation initiale, avec un nombre croissant de salariés (18 % des effectifs en 2018, sur les deux années). L'enseignement se fait à l'Université Lumière Lyon 2 et à Kharkov (Ukraine) pour un diplôme conjoint.

ANALYSE

Finalité

Les finalités de la formation s'expriment dans des domaines variés et sont mises en œuvre de façon effective et avec cohérence. Les objectifs professionnels consistent à former des spécialistes dans des domaines couverts par les trois parcours du master : ils doivent être aptes à concilier culture générale, connaissance du secteur professionnel et maîtrise des outils fondamentaux. Les objectifs scientifiques s'appuient sur les thématiques « tourisme » traitées dans le master et les initiations à la recherche, lesquelles peuvent correspondre à des voies de recherche variées, du fait du caractère multidisciplinaire de la formation en tourisme.

En termes de débouchés, les objectifs sont très larges, tant du point de vue des métiers visés, au vu des perspectives offertes par les trois parcours, que géographique, la formation se positionnant au niveau national. Les niveaux de responsabilités visés sont conformes aux ambitions du master avec des emplois de type : chargés de mission, directeurs de sites ou organismes, responsables dans les domaines du marketing et de la communication, etc. Le doctorat constitue une poursuite d'études envisageable, rendu plus accessible du fait du nombre des enseignants-chercheurs dans la formation et de leur rattachement à trois laboratoires.

Les délocalisations s'inscrivent dans une véritable stratégie de coopération internationale universitaire appliquée à des pays éloignés (Ukraine, Danemark, Kenya) ou proches (Italie, Espagne, Belgique), dans un contexte d'encouragement aux mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement semble globalement bien construit et fait l'objet d'un bon niveau de réflexion. Au niveau local, le département de tourisme de l'Université Lumière Lyon 2, seul pôle de la métropole en ce domaine depuis 1979, a fait évoluer diverses formations en leur substituant le master, complété par les deux licences professionnelles : *Valorisation et gestion touristique des produits de terroirs et de la gastronomie* et *Guides conférenciers*. Les autres formations universitaires du Grand Sud-Est sont positionnées sur des spécialisations différentes. Au niveau national, le positionnement comparatif semble bien analysé par rapport à quatre universités de référence, les spécificités du master semblant identifiables par rapport à celles-ci.

L'environnement socio-économique n'apparaît que de façon indirecte (liste des catégories de débouchés, listes des stages de 2016 à 2018), et cela sans qu'il soit analysé, y compris lorsque sont traitées les perspectives d'amélioration et d'évolution. Cela ne permet pas de comprendre pourquoi la catégorie d'emplois occupés (et bien sûr non visés) « ouvrier.e, employé.e » peut atteindre des niveaux si élevés (jusqu'à 54 % pour la cohorte des diplômés 2014-2015).

Des liens avec la recherche sont établis sur des thématiques touristiques avec trois laboratoires de Lyon 2 auxquels sont rattachés des enseignants-chercheurs du master, avec des possibilités (évoquées, mais non précisées) de participation à des initiatives du Labex « Intelligences des Mondes Urbains » sur le thème de l'urbain. Le master intègre un volet significatif de formation à la recherche : 31,5 heures en tronc commun de M1 et M2, et 21 heures dans chacun des parcours de M1 et M2.

La dimension internationale est un des points forts du master et un axe majeur de son développement, avec cinq accords de coopération universitaire et un diplôme conjoint avec l'université de Kharkov (Ukraine) adossé à un de ses parcours de M2, avec des mobilités entrantes et sortantes encouragées (et dans ce dernier cas des personnels sont impliqués). Dans ce sens, sont à noter le dispositif assez complet d'aide à la mobilité (Erasmus +, bourses AIM, bourses de la Région, bourses sur fonds propres) et l'effectif croissant d'étudiants étrangers (de 28 % en 2016-2017 à 34 % en 2018-2019). En plus des cours d'anglais (et autres langues, sous condition), certains enseignements du tronc commun sont apparemment donnés en anglais. Cette dimension du développement du master peut s'appuyer sur des dispositifs d'aide régionaux et nationaux, mais aussi sur des moyens propres au master.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique paraît bien prise en main par l'équipe du master. Par rapport au tronc commun du M1, la spécialisation, dans une optique de professionnalisation, s'exprime dans les unités d'enseignement (UE) Conduite de projets et stratégie / Économie du tourisme / Marketing opérationnel, la différenciation des trois parcours entre eux s'exprimant par 2 UE (70 heures).

Les stages sont valorisés dans la formation : un stage facultatif en M1 (avec un bonus attribué dont la nature n'est pas, toutefois, précisée) et un stage obligatoire en M2 de quatre à six mois. La spécificité de la professionnalisation se traduit par les mises en situation professionnelle, séminaires de terrain, projets tutorés en contact avec des entreprises et, surtout, mises en situation professionnelle et scénarios pédagogiques créés par les enseignants, éventuellement en lien avec des laboratoires de recherche. La recherche est d'ailleurs très présente dans le master : nombreux enseignants-chercheurs, enseignements orientés « recherche » et implications éventuelles dans des projets des laboratoires.

Les innovations pédagogiques sont une priorité du master, en interne (exercices d'auto-construction de cours par les étudiants, e-learning) mais aussi avec l'utilisation des ressources diversifiées de Lyon 2 (bureau virtuel pour des groupes de travail, plateforme Moodle, enregistrements et diffusion de podcast, etc.). Tout ceci doit cependant être relativisé : l'enquête 2018-2019 sur les conditions d'études du master indique que seuls 23 % des étudiants connaissent suffisamment les moyens numériques à leur disposition et que 6 % seulement utilisent leur bureau virtuel.

L'international occupe une place importante dans le master, avec, en moyenne, 30 % d'étudiants étrangers sur trois années universitaires (2016-2019) ; cependant, seulement 7 étudiants ont effectué une mobilité sortante en 2018. L'anglais de spécialité n'est enseigné qu'à hauteur de 17,5 heures par semestre, mais complété par certains cours en anglais, une seconde langue sous condition et, depuis la rentrée 2019, une seconde langue véritablement intégrée aux UE ; la tendance est donc positive.

Pilote

Le pilotage du diplôme est effectif et semble bien rodé. Plusieurs niveaux de responsabilité pédagogique apparaissent : au niveau de la mention, des années du master, des trois parcours, du conseil de perfectionnement et des jurys. L'équipe pédagogique apparaît diverse et bien structurée autour de « pôles » forts : des effectifs nombreux pour chaque catégorie d'intervenants, chacun intervenant le plus souvent pour un nombre d'heures significatif : 7 enseignants-chercheurs (plus une doctorante et un intervenant de l'Université Lumière Lyon 2 : 46 % des heures), 3 PAST (33 %) et 6 professionnels (21 %). Le nombre d'intervenants professionnels est appréciable et leur niveau de responsabilité apparaît en lien avec le contenu de la formation, ce qui correspond aux ambitions du master. Les volumes horaires de leurs interventions atteignent pour chacun d'entre eux un niveau significatif. Des enseignements très ciblés sont assurés par trois consultants et l'intégration de professionnels praticiens supplémentaires serait une bonne perspective.

Le conseil de perfectionnement se réunit trois fois dans l'année, sa composition correspondant aux obligations édictées par le cadre national des formations. À l'issue de chacun des quatre semestres, les étudiants évaluent les enseignements au moyen d'un questionnaire, pouvant éventuellement faire évoluer les modalités de contrôle. Il n'y a pas de lien établi entre ces évaluations et les évolutions en cours ou à venir du master, lesquelles convergent essentiellement vers l'international (apprentissage d'une seconde langue en M2, renforcement de la dimension marketing territorial et projets de coopération internationale).

L'évaluation des étudiants correspond aux normes et modalités usuelles, avec des adaptations spécifiques (situations de handicap, césure) et sont connues des étudiants, cette transparence étant un souci constant de l'équipe pédagogique sur l'ensemble du fonctionnement du master. Les jurys d'examen semblent eux aussi bien fonctionner, dans le respect des règles de l'université.

Les compétences sont très précisément définies : communes à l'ensemble des parcours et spécifiques à chacun d'entre eux. Les enseignements et autres modalités pédagogiques sont transcrits en compétences, ce qui permet de réaliser des unités de mise en situation professionnelle, expériences à visées pédagogiques au bénéfice des étudiants. L'accompagnement des étudiants bénéficie de ressources diverses de l'Université Lumière Lyon 2 (individualisées et collectives) et en interne également : ainsi, au cours des trois dernières années, un accueil adapté a bénéficié à sept étudiants en situation de handicap. La possibilité de la césure, facilitée, est aussi conçue comme un moyen d'aide à la réussite. L'enquête « Evaluation des conditions d'études 2018-2019 » permet de disposer de données fines sur les étudiants en cours de formation, mais surtout sur leur perception de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont fluctuants, entre 127 et 174 étudiants (M1+M2) sur les trois années de référence, avec une baisse importante de 34 % en M1 (2017-2018 / 2018-2019) et une baisse sensible en M2 du parcours *Développement responsable et marketing des territoires*, compensée par la montée en puissance des deux autres parcours. Les explications manquent à ce sujet, mais ces fluctuations n'ont pas eu de répercussions sur les taux de réussite, très élevés en M1 (au moins 94 %) et élevés en M2 (au moins 85 %) sur les deux années universitaires observées (2016-2018). La présence renforcée et croissante d'étudiants salariés est rassurante quant à l'adaptation de la formation à des publics divers, de même que l'intégration d'étudiants étrangers des universités relevant d'accords de coopération.

Après l'obtention du diplôme, on observe plutôt un bon taux d'emploi à 30 mois (84 % pour la promotion 2014-2015) et un taux d'accès au premier emploi en moins de 6 mois satisfaisant (70 % pour la même promotion). Les enquêtes d'insertion professionnelle ont notamment permis de construire une typologie de 18 emplois réellement occupés par les diplômés, classés en trois secteurs : Expertise aménagement et développement / Gestion-animation / Production commercialisation. Toutefois, il est regrettable de constater, d'une part, une faible adéquation entre les emplois occupés et la formation (c'est seulement le cas pour 29 % des répondants) et, d'autre part, une insatisfaction – plutôt compréhensible – à l'égard de la rémunération des emplois occupés (cas de 63 % des répondants) et des perspectives de carrière (pour 44 % des répondants).

Le taux de poursuite d'études est de 15 % en 2015 au sein de la mention et varie fortement d'un parcours à l'autre (0 % pour le parcours *Tourismes, loisirs, patrimoines*, 26 % pour le parcours *Développement responsable et marketing des territoires*). Les résultats, bien mis en forme, auraient pu faire l'objet d'une réflexion plus poussée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Mise en œuvre d'une stratégie de développement à l'international.
- Articulation enseignement-recherche autour d'un noyau important d'enseignants-chercheurs et PAST.

Principal point faible :

- Insatisfaction quant à l'adéquation entre la formation et les emplois occupés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Selon les indications du dossier, les perspectives d'amélioration et d'évolution s'inscrivent non seulement dans une logique interne, avec la construction d'un continuum des formations tourisme de la licence au doctorat, mais également dans une logique de développement tourné vers l'extérieur, avec un apprentissage plus complet des langues et le développement de la coopération universitaire internationale. Il s'agit d'une formation dont le fonctionnement ne fait pas ressortir de problèmes majeurs.

Pour parvenir à une meilleure cohérence du développement du master, il convient d'apporter des améliorations à l'insertion professionnelle des diplômés, avec la prise en compte d'une évaluation des résultats de l'insertion professionnelle, de l'adéquation entre la formation et les emplois réellement occupés et de l'environnement socio-économique. Peut-être faudrait-il solliciter (ou mieux expliciter) la contribution des entreprises et des professionnels et institutionnels praticiens aux enseignements.

Parmi ces points, l'essentiel serait peut-être, car cela est réalisable à court terme, de revenir sur les emplois occupés et la perception par les diplômés de leurs perspectives de carrière, en collaboration avec les associations regroupant des anciens étudiants du master (ODETOUR) et du département Tourisme (ADTP).



MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Ecole nationale travaux publics de l'Etat (ENTPE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Urbanisme et aménagement* (UA) entend former des praticiens et des chercheurs dans le domaine de la production matérielle et la gestion de la ville et de l'espace aménagé, capables de prendre en compte les enjeux pratiques, spatiaux, sociaux, environnementaux et politiques contemporains de l'aménagement et de l'urbanisme. Il comprend un tronc commun en master 1 et deux parcours en master 2 *Conception, programmation et conduite de projets urbains* et *Politiques et stratégies urbaines et territoriales*. Les enseignements se déroulent à l'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL). Ce master est proposé par l'IUL, département de l'UFR (unité de formation et de recherche) temps et territoires de l'Université Lumière Lyon 2, et co-accrédité par l'École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs professionnalisants de formation du master *Urbanisme et aménagement* ainsi que les impératifs liés à la recherche sont très clairement exposés. S'appuyant sur des réseaux professionnels nationaux et internationaux ou et recourant à l'intervention de professionnels dans la formation, le master entend suivre les évolutions constantes du champ professionnel de l'urbanisme.

A travers ses deux parcours : *Conception, programmation et conduite de projets urbains* qui forme aux métiers de la conception urbaine et de la programmations d'opérations d'aménagement ; le second, *Politiques et stratégies urbaines et territoriales* qui destine aux métiers de la prospective territoriale, de la gestion urbaine et de l'animation de projets territoriaux et urbains), le master oriente vers des débouchés professionnels comme urbanistes, aménageurs dans des collectivités, des bureaux d'études ou des associations (chargés d'études, d'opérations, consultants, ingénieurs) sur des thématiques de transports, de logement, de la transition énergétique...

Le contenu des unités d'enseignement (UE) et le volume horaire des enseignements en master 1 et master 2 sont en relation avec la nature, et les secteurs d'activité des emplois occupés.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'appuie sur des bases solides, constituées par l'ancienneté de la formation (le master UA est l'héritier d'un DESS (diplôme d'enseignement supérieur spécialisé) d'urbanisme créé en 1973) et par l'ancienneté de la coopération entre l'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL) et l'ENTPE avec lesquels certains cours sont toujours mutualisés. Ces collaborations bénéficient d'une forte assise locale et régionale et d'un réseau professionnel solide.

Le master UA entretient des relations pédagogiques avec d'autres formations voisines (notamment le master *Ville et environnements urbains* de la ComUE), l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon ou l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL).

Le positionnement de la formation n'est pas précisé par rapport aux autres mentions de master proposées par la ComUE de Lyon ou dans d'autres universités de la région, qui intègrent également des problématiques urbaines et proposent des débouchés professionnels en partie assez proches (masters de *Géographie, aménagement, environnement et développement*, master *Ville et environnements urbains*, master *Gestion des territoires et développement local*, etc.). L'offre de formation nationale en master UA dans le cadre des autres Instituts d'urbanisme et l'existence d'une mention équivalente à Grenoble sont évoquées au titre de la labellisation de l'APERAU (association de promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme).

Le master s'adosse à trois unités mixtes de recherche CNRS-Université (UMR) : l'UMR triangle, l'UMR environnement, ville, société et l'UMR laboratoire aménagement, économie, transports. Ces laboratoires pluridisciplinaires correspondent au domaine du master. Les dispositifs d'articulation à la recherche ne sortent pas de l'ordinaire (réalisation de mémoires, conférences, etc.). Le nombre annuel (six à huit) de stages de recherche rattachés à l'un des laboratoires et la poursuite d'études en doctorat (un à trois par an) sont particulièrement notables s'agissant d'une formation professionnalisante qui vise en priorité à répondre aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

La formation s'insère dans des réseaux professionnels reconnus et incontournables pour le secteur. Elle est agréée par l'office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), reconnue par la société Française des Urbanistes (SFU) et labellisée par APERAU. A ce titre, elle est reconnue au niveau européen par l'association of European Schools of Planning (AESOP). Elle dispose également d'un réseau local important, composé d'organismes publics et privés : agence d'urbanisme de Lyon, professionnels du logement, et grandes entreprises impliquées dans la construction et l'aménagement urbains. L'équipe pédagogique comprend un PAST (professeur associé à temps partiel), employé à l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Le master entretient une série d'accords de mobilité étudiante, qui permettent à une quinzaine d'entre eux d'effectuer un semestre à l'étranger tous les ans dans des Instituts et Écoles d'urbanisme. En revanche, les étudiants étrangers sont moins nombreux à intégrer le master dans le cadre de ces échanges.

Organisation pédagogique

Le contenu des UE et le volume horaire consacré en master 1 et master 2 ainsi que la nature, et le secteur d'activité des emplois occupés pour les étudiants entrés en 2015 dans la formation sont clairement exposés.

Le master UA repose sur un tronc commun en première année et sur deux parcours en seconde année. Le tronc commun qui représente les enseignements de M1 permet aux étudiants de bénéficier d'une base commune de connaissances et de compétences communes fondamentales aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Il est relayé par des enseignements en parcours en M2.

(Les objectifs, les spécificités et donc la cohérence des deux parcours de seconde année (M2) sont parfaitement définis. Le descriptif de chaque année par unité d'enseignement (UE) et par parcours est très clair et très complet.

Le diplôme est également accessible par validation des acquis professionnels (VAP) ou validation des acquis d'expérience (VAE); pour l'ENTPE une voie d'approfondissement en aménagement et urbanisme leur offre aussi une passerelle.

Les modalités d'enseignement et d'évaluation sont diverses (du cours magistral classique aux ateliers professionnels) et donnent une large place aux exercices professionnalisants effectués en groupe. En plus de l'intervention de professionnels dans les enseignements et des compétences visées par le cursus, la mise en situation professionnelle se caractérise en première année par la réalisation d'ateliers professionnels, travaux en petits groupes sur projet pour répondre à des commandes extérieures formulées par une collectivité, une agence d'urbanisme, un opérateur privé, les services de l'Etat, etc. liés par une convention avec la formation. Le travail est réalisé en autonomie encadré par un enseignant.

La deuxième année apparaît logiquement orientée par la professionnalisation en situation individuelle. En particulier le second semestre de la deuxième année est consacré au stage, de quatre mois minimum et représentant 20 crédits d'enseignement (ECTS). Le regroupement de différents services : secrétariats, bureaux, salles de cours à l'IUL ou l'ENTPE sont destinés à pallier l'absence de dispositifs spécifiques de suivi individuel et d'aide à la réussite. En revanche, à partir de l'année 2019-2020 le responsable du diplôme propose d'aider les étudiants de M2 à préparer le concours d'ingénieur de la fonction publique territoriale (niveau attaché) par le biais d'enseignements optionnels offerts à l'ENTPE qui dispose d'une formation à ce concours

Le master incite les étudiants à faire preuve d'initiatives personnelles en marge du cursus dans les domaines qui relèvent des compétences professionnalisantes et/ou des connaissances en urbanisme qu'ils sont en train d'acquérir. Ces initiatives sont intégrées dans la maquette et leur sujet et leurs modalités de rendu validés par le responsable du diplôme. Elles sont créditées de 2 ECTS.

La formation aux techniques numériques est évoquée pour 42 heures par parcours dans le cadre de l'apprentissage d'outils indispensables à la formation (production cartographique en 2D et 3D, utilisation de bases de données et logiciels de dessins etc.) et du recours au bureau virtuel (espace de travail numérique, ENT). Toutefois, les besoins d'une telle formation ne nécessitent pas forcément une quelconque forme d'innovation pédagogique spécifique. Aucun dispositif d'approche par compétence particulier n'est mis en place mais une réflexion est engagée pour le prochain quinquennal, sur la base des grilles de l'APERAU.

La formation ne dispense pas de cours de langue spécifique ce qui limite le nombre des étudiants étrangers qui viennent suivre leur formation à l'IUL. Seul existe un cours intensif de deux jours donné en anglais sur des questions d'urbanisme comparé au niveau international. L'équipe manifeste le désir de développer d'autres enseignements en anglais, optionnels, coréalisés en partenariat avec des formations voisines. En master 1, une quinzaine d'étudiants effectuent un séjour de formation à l'étranger dans des pays de langue anglaise ou en Italie (où existent des collaborations avec des formations).

Piloteage

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation. La formation est pilotée par des enseignants-chercheurs de la 24ème section du CNU (conseil national des universités), ce qui correspond parfaitement au domaine du master, et l'équipe pédagogique (31 membres) comprend deux PASTs (d'après le tableau annexe fourni) et de nombreux professionnels extérieurs ou enseignants d'autres disciplines de Lyon 2 qui assurent un nombre important d'heures d'enseignement dans l'ensemble de la formation.

Le pilotage de la mention est des parcours sont assurés par des enseignants titulaires de Lyon 2. Le comité de perfectionnement est parfaitement conforme aux attendus, avec des représentants étudiants (un pour le M1 et un par parcours de M2), des représentants des partenaires extérieurs et de l'administration, des responsables de la mention pour les deux établissements accrédités et des responsables de parcours de la formation. L'équipe pédagogique dispose de nombreux outils et procédures d'auto-évaluation continue (réunion des responsables de diplômes avec les étudiants, avec les responsables de parcours). Des évaluations des enseignements existent et sont transmis à l'équipe pédagogique et au conseil de perfectionnement. Toutefois, s'il est censé se réunir une fois par an, il n'y a aucune indication sur le nombre de fois où il s'est effectivement réuni, aucun compte-rendu de séance n'est joint et aucune information concrète ne figure sur les conclusions, les recommandations et leur prise en compte.

Les modalités d'évaluation et le travail des jurys sont clairement expliqués. Une soutenance orale et un rapport écrit, évalués par un jury composé d'enseignants et de personnes extérieures valident le stage, l'évaluation des autres UE est réalisée sous forme d'épreuves écrites orales, individuelles ou collectives, vidéos, posters. Toutes ces modalités et le contenu ou les attendus pour chaque UE sont présentés en début d'année aux étudiants qui reçoivent un livret individuel. La formation réunit des jurys en fin de chaque semestre de M1 et M2 pour valider le travail de chaque étudiant. Le descriptif de chaque année par unité d'enseignement (UE) et par parcours est très clair et très complet ainsi que le détail du suivi à 30 mois des diplômés.

Le dispositif de recrutement et l'origine des étudiants sont clairement décrits. Outre les étudiants issus de licence 3 de géographie et aménagement ou d'urbanisme de Lyon 2, les étudiants peuvent venir d'autres domaines (École d'architecture ou d'ingénieurs) mais aussi de l'IEP pour un double cursus en M1 ou par une passerelle directe vers le M2. Le diplôme est également accessible par validation des acquis professionnels (VAP) ou validation des acquis d'expérience (VAE).

Résultats constatés

Les effectifs sont en progression sur les trois dernières années, de 92 à 105 inscrits, dépassant ainsi la capacité d'accueil fixée à 100 étudiants. Le nombre de dossier soumis est également en augmentation sur la même période. S'il est attractif, le master est aussi sélectif : seul un dossier sur quatre (hors campus France) est accepté. Le processus de sélection est clair et la capacité d'accueil fondée entre autres sur la réalité du marché de l'emploi. Le taux de réussite est satisfaisant et conforme à ce type de formation, dépassant les 90% en master 1 et 2.

L'analyse des résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés est bien faite, mais les données sont lacunaires et ne concernent qu'une vingtaine d'étudiants par parcours. Elles sont donc peu exploitables. Elles révèlent cependant un taux d'insertion professionnelle entre 80% et 100% selon les parcours 30 mois après l'obtention du diplôme, ce qui est conforme aux formations comparables. L'adéquation au marché du travail tout à fait correcte puisque 50 à 76% des diplômés ont trouvé un emploi moins de 6 mois après la fin de leur formation; de plus, ces emplois correspondent généralement au secteur de formation et sont majoritairement en rapport avec le niveau d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très solide sur des spécialités très clairement identifiées pour chaque parcours.
- Formation très professionnalisante qui suit l'évolution du secteur d'emploi.
- Dimension recherche effective dans une formation pourtant professionnalisante.

Principaux points faibles :

- Suivi des diplômés incomplet.
- Absence de cours de langue et quasi absence de cours disciplinaire en anglais.
- Ouverture internationale encore limitée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master UA est une formation très solide avec des parcours bien identifiés aux objectifs bien définis. La professionnalisation de cette formation est indiscutable et remarquable.

La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus : évoluer vers l'approche par compétence de manière très pertinente, poursuivant l'approche déjà entreprise ; évoluer en permanence en fonction des enjeux contemporains et futurs de l'aménagement et de l'urbanisme, en lien avec les acteurs professionnels du secteur ; internationaliser la formation. En ce sens, le renforcement de l'apprentissage des langues et une véritable offre de cours en anglais devraient être envisagés.

Un travail supplémentaire en direction du suivi des diplômés pourrait également améliorer encore l'insertion professionnelle et l'adaptation de la formation aux besoins du secteur. Pour cela, le travail positif déjà mené au niveau de la formation, bénéficierait d'un appui de la ComUE, pour fournir aux enseignants-chercheurs des données statistiques consolidées.



MASTER VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École Normale Supérieure de Lyon (ENS) ; École nationale d'architecture de Lyon (ENSAL) ; École nationale d'architecture de Sain-Etienne (ENSASE) ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ville et environnements urbains* (VEU) entend former de futurs professionnels de la ville et de ses environnements, en lien avec les enjeux économiques, sociaux, écologiques et politiques contemporains de l'urbain. La formation est labélisée par le LabEx (laboratoire d'excellence) intelligence des mondes urbains. Ce master propose six parcours portés par des établissements de Saint-Etienne ou de Lyon. Les enseignements se déroulent suivant les parcours et les groupes de travail sur le site de l'Université de Lyon 2 ou de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Les six parcours sont les suivants : "*Alternatives politiques et stratégiques pour les villes et les métropoles*" à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et l'Institut d'études politiques de Lyon. "*Espaces publics et Ambiances*" porté par l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne et l'Université Jean Monnet Saint Etienne. "*Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon. "*Recycler les héritages urbains : patrimoines, environnements, mémoires.*" porté par l'École nationale d'architecture de Lyon et l'Université Jean Monnet de Sain- Etienne. "*Villes en tension(s) formes, flux, risques*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, et l'École nationale des travaux publics de l'Etat. "*Villes intelligentes villes apprenantes*" porté par l'Université de Lyon 2, l'Université Jean Monnet et l'ENTPE Lyon.

Outre les étudiants issus de filières générales, la formation accueille chaque année trois à cinq étudiants en reprise d'études. Les étudiants peuvent être également accueillis dans le cas d'un contrat d'apprentissage, après un parcours de formation continue, en contrat de professionnalisation (VAP) ou de la validation d'acquis d'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation du master *Ville et environnements urbains* (VEU) sont très clairement explicités. Le master aborde la notion d'urbanité dans une approche très large, à la fois dans sa diversité spatiale et scientifique, puisqu'il entend proposer une solide culture pluridisciplinaire, appuyée sur le rattachement à trois domaines : *Sciences humaines et sociales* (SHS), *architecture* et *ingénierie*. Il a pour finalité scientifique de doter les étudiants d'un haut niveau de culture urbaine et d'une vision d'ensemble des enjeux urbains et métropolitains.

Les métiers visés sont ceux de chargés d'études et de mission, de responsables de stratégie et de mission concernant des problématiques urbaines diverses. Ils se trouvent notamment dans des bureaux d'études, des associations et ONG, des collectivités locales et des administrations, les agences d'urbanisme....

Outre son caractère professionnalisant, avec des domaines de métiers et des exemples de fonctions clairement affichés et répondant avec pertinence au niveau de formation, le master présente de solides ambitions en termes d'innovation pédagogique et d'ouverture internationale. Les structures appelées à employer les futurs diplômés sont recensées en parfaite cohérence avec ces ambitions pédagogiques. La présentation de la formation, très claire, apparaît essentielle, compte tenu du nom officiel de la mention VEU, malheureusement peu connue des employeurs et du monde universitaire.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation n'est pas précisé face à d'autres formations de master de la ComUE de Lyon ou d'autres Universités de la région, qui intègrent également des problématiques urbaines et proposant des débouchés professionnels en partie assez proches (masters *Urbanisme et aménagement*, master *Gestion des territoires et développement local*, etc.). La formation est de création récente, issue d'un regroupement d'établissements, dont il n'est rien dit de la genèse ou des éventuels héritages sur lesquels repose le master.

De fait, l'offre de formation en master VEU, apparaît comme la première de cette envergure en Arts lettres langues et SHS.

Labellisée par le LabEx intelligence des mondes urbains, elle est impliquée dans des partenariats académiques de site avec la direction culture sciences et sociétés de Lyon et l'École supérieure d'arts et de design de Saint-Etienne et à l'étranger.

Les partenariats avec la recherche apparaissent à travers 12 laboratoires de recherche (sans que l'on sache clairement le(s)quel(s) portent officiellement la mention). Des séminaires de recherche sont effectués, ainsi que des stages en laboratoire donnant lieu à des mémoires (42% des étudiants de M2 en ont fait un) et financés par le LabEx, des programmes de recherche ou des partenaires extérieurs.

Des conventions (dix mentionnées) avec des partenaires extérieurs divers ont été signées pour des missions spécifiques, illustrant par là le caractère opérationnel de la formation et la diversité des mises en situation professionnelle. Elle se concrétise par des travaux pour des communautés de communes, des établissements publics d'aménagement (Saint-Etienne), ou foncier (Rhône Alpes), des enquêtes urbaines et des ateliers sur des thématiques diverses de l'aménagement.

La mention *Ville environnement urbain* a établi ou cherche à établir (le statut exact n'est pas précisé) une vingtaine de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, dans des villes et des pays diversifiés (en Europe, en Asie en Amérique du nord, au Brésil) afin de favoriser la mobilité étudiante sortante qui reste cependant limitée (mais tout à fait conforme à ce type de formation). En retour, cette ouverture à l'étranger a permis l'accueil d'un nombre d'étudiants étrangers en augmentation en provenance d'une douzaine de pays.

Le master propose une double diplomation avec l'École nationale d'architecture de Lyon, l'École nationale d'architecture de Saint-Etienne et L'ENTPE pour trois parcours, sans plus de détails sur les modalités ou sur le nombre d'étudiants concernés.

Organisation pédagogique

Le master se compose d'un tronc commun d'enseignements disciplinaires fondamentaux qui représente 30% de la formation et d'enseignements spécialisés propres aux parcours (70%), ce qui compte tenu des effectifs globaux impose une organisation complexe d'enseignements.

Des mutualisations avec d'autres formations de l'Université de Lyon 2 : (masters *Gestion des territoires et développement local* et *urbanisme et aménagement*), formation d'architecte de ENSASE (École nationale d'architecture de Saint-Etienne), et d'ingénieur Ecole nationale des travaux publics de Etat ou de Sciences politique Lyon existe également.

Les spécificités et les objectifs pédagogiques de chaque parcours sont bien indiqués. Des journées de rentrée sur la formation et ses débouchés offrent aux futurs étudiants une perspective concrète sur la vocation du cursus. Le principal dispositif d'expérience professionnelle est un stage obligatoire en M2 de quatre mois minimum, qui représente 24 ECTS (European credits Transfer System), mais sa validation et son évaluation ne sont pas précisées. Un stage facultatif est possible en M1, mais rien n'indique s'il est évalué. Le master accueille 46 intervenants professionnels ; les parcours où ils interviennent ne sont pas mentionnés.

Une pédagogie par projets (pédagogiques ou de recherche) mobilise soit l'ensemble des parcours, soit certains d'entre eux, en fonction d'objectifs clairement professionnalisants : mise en situation professionnelle et réponse à des commandes spécifiques.

Des séminaires transversaux assurent l'intégration de la recherche en particulier au travers des programmes portés par des enseignants de la formation. La recherche se concrétise également sous la forme de conférences débats, et de séminaires. Des enseignements techniques sont dispensés en géomatique pour les étudiants de Lyon 2 et en cartographie pour les étudiants de Lyon 3.

L'apprentissage de l'anglais est obligatoire en M1 (24 heures par semestre) et représente 2 ECTS. Seul un parcours propose également de l'anglais en M2. Certains enseignements et séminaires sont proposés en anglais mais sans qu'il soit dit lesquels, ni dans quel parcours ils prennent place.

L'ouverture à l'étranger se concrétise également par des voyages d'études de trois à quatre jours (Barcelone, Turin, Montréal), ou des écoles d'été (Genève ou Valparaiso) co-organisées avec les universités étrangères.

La variété des dispositifs pédagogiques et leur caractère innovant (organisation de cafés, ateliers débat, voyages) ne laissent pas voir distinctement les modalités d'évaluation, l'harmonisation, la hiérarchisation des apprentissages. La richesse et la diversité de la formation paraissent nuire quelque peu à la cohérence dans l'organisation de l'ensemble. De même la logique de progression entre le M1 et le M2 attestent un cumul de connaissances et de compétences mais moins clairement une spécialisation. La fiche du référentiel national des compétences professionnelles (RNC)P indique de façon claire et détaillée par parcours les compétences à acquérir et les secteurs et métiers visés. Il n'y a pas d'accord européen ou de certification complémentaire pour le diplôme .

Pilotage

Le pilotage apparaît très complexe et souffre du nombre d'établissements partenaires diversement impliqués en termes de moyens matériels et financiers. Il nécessiterait d'être clarifié par une présentation de l'organisation globale de l'administration et des pédagogies transversales de la formation.

Le nombre des enseignants intervenants dans la formation est très important. En revanche le degré d'intervention de chacun n'apparaît pas. De même, le pourcentage de professionnels partenaires n'est pas mentionné.

Le pilotage de la mention comprend un comité de pilotage (décisionnel), regroupant 19 enseignants chercheurs des établissements partenaires, un conseil de perfectionnement (consultatif) formé de praticiens partenaires de la formation, et une commission mixte paritaire (consultative) regroupant des représentants étudiants. Cette organisation ne semble pas permettre aux étudiants d'être représentés dans le comité de pilotage, ni même dans le conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas conforme aux textes en vigueur. Une association Urbagora composée de cinq commissions thématiques qui représentent en particulier les Universités de Lyon et de Saint-Etienne semble en partie jouer ce rôle : il est mentionné une évaluation qu'elle a réalisée en 2019. Les fonctions de coordinateur de l'ensemble de la mention et de responsable de parcours sont évoquées sans plus de précision sur leurs rôles respectifs. Cette difficulté de concertation se retrouve dans l'absence de règlement commun des études et la faiblesse de coordination administrative et financière concernant en particulier Lyon et Saint-Etienne. L'évaluation des enseignements paraît se faire essentiellement au travers de présentations et de travaux collectifs remis aux équipes pédagogiques ou soutenus en présence de partenaires extérieurs.

Les compétences transversales attendues sont des aptitudes à analyser des situations sociales et à en conceptualiser les enjeux, à partir de la mise en situation, mais aussi la capacité à innover dans les démarches d'analyse et à bâtir une stratégie collective pour être force de proposition dans l'action publique. L'accent est également mis sur les compétences communicationnelles à travers le très grand nombre de débats, présentations, séminaires à destination d'autres acteurs suivant leurs positions et selon différents registres.

Un jury de diplôme à l'échelle du master est composé de représentants des établissements coaccrédités et partenaires. L'annexe descriptive est bien renseignée. Le suivi des étudiants en stage est bien assuré.

Résultats constatés

Malheureusement aucun document de synthèse n'est fourni pour l'ensemble de la mention, même si les inscriptions sont en progression, passant de 113 en 2016-2017 à 162 étudiants en 2018-2019, ce qui traduit une forte attractivité pour une formation interdisciplinaire sur la ville, de création récente (2016-2017). Les effectifs inscrits à L'ENSAL, l'Université de Lyon 2 et Saint-Etienne représentent les deux tiers de l'ensemble. Les données fournies par le service de soutien aux activités pédagogiques (SESAP) concernent uniquement les étudiants inscrits à Lyon 2.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne des résultats pour les diplômés en 2017 : 70% d'entrées en CDD sigle après trois mois de prospection, soit : 25% en bureau d'études, 20% collectivités territoriales, 10 % en structures sociales ou associatives, 10% en doctorat et 15 % dans un autre master. Elles correspondent à des résultats positifs pour cette formation. Le détail des postes occupés en 2019 par les diplômés du parcours ALTERVILLES est cohérent avec la nature de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs de la formation et des parcours complémentaires très clairement définis.
- Débouchés professionnels bien définis et en adéquation avec le niveau et le domaine de formation.
- Objectifs ambitieux, pertinents et motivés de développement de la formation à l'international avec des travaux de groupe réalisés à l'étranger.
- Diversité des thématiques (sociales, urbanistiques, aménagistes appliquées à l'urbain) et richesse des opportunités de travaux d'application offerts aux étudiants.
- Des étudiants impliqués qui participent à la formation.

Principaux points faibles :

- Positionnement dans l'environnement et dans l'offre de formation régionale/nationale non analysé.
- Pilotage et gestion administrative complexes avec sept établissements impliqués et une coordination difficile.
- Un conseil de perfectionnement qui ne prévoit pas encore suffisamment la représentation des étudiants des formations à son pilotage, (évaluation anonyme des enseignements).
- Informations lacunaires sur l'organisation pédagogique et la cohérence entre les parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si le master présente très clairement et de manière cohérente ses objectifs et ses débouchés, une analyse sur le positionnement de cette offre de formation importante (un tronc commun et cinq parcours) par rapport à des formations voisines et dépendant parfois de la même ComUE reste à construire. Le positionnement dans l'environnement devrait d'avantage être analysé pour une assise solide de la formation.

Il serait très souhaitable d'améliorer la cohérence pédagogique entre les différents parcours (par exemple autour de la notion d'activité, évoquée dans le dossier), de préciser les modalités d'évaluation des étudiants, de renforcer le pilotage de la mention et ses capacités d'autoévaluation (conseil de perfectionnement, documents statistiques, etc.) pour l'ensemble de la formation en s'appuyant sur les partenaires institutionnels. Compte tenu de la taille de la formation et de la multiplicité des acteurs impliqués (ne seraient-ce que les établissements porteurs), l'équipe pédagogique a sans aucun doute besoin de l'aide et de l'implication de ces établissements et d'une mise en cohérence entre eux en amont.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Dépôt des observations de l'Université Lumière Lyon 2 sur les rapports de l'HCERES

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble de nos observations sur le rapport d'évaluation du Hcéres pour le champ de formations « Temps, espaces et sociétés » de l'Université Lumière Lyon 2 ».

Vous en souhaitant bonne réception,

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Nathalie DOMPNIER



Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

OBSERVATIONS

Vague A - Campagne d'évaluation 2019-2020

Champ B :

« Temps, espaces et sociétés »

Le dossier présente les observations constatées dans le rapport d'évaluation du champ et dans les rapports d'évaluation des formations.

1. Rapport d'évaluation du champ : observations

La mise en place de la nouvelle offre de formation pour la rentrée 2022 va demander des transformations substantielles afin d'être en conformité avec l'arrêté Licence et celui sur la Formation professionnelle. Ces transformations devront se faire dans un contexte fluctuant et incertain : il nous faudra définir notre stratégie pédagogique et, plus largement, académique en lien avec une Université Cible dont les contours et la structure sont encore très flous. Pour cela, le travail d'auto-évaluation réalisé au cours de l'année 2019-2020 à l'aide du Hcéres, ainsi que les rapports envoyés en mars 2020, nous fournissent une aide précieuse : les équipes pédagogiques et l'équipe de direction adressent donc leurs remerciements sincères pour les conseils, pistes de réflexion, mises en garde et suggestions nombreuses qu'elles ont pu lire, à la fois dans les rapports spécifiques à chaque formation, et dans les rapports « champs ».

Ce regroupement par « champs », qui répond à une demande explicite du Hcéres, et qui avait été opéré à l'échelle du site a minima (en reprenant les domaines disciplinaires), nous a permis d'initier une réflexion essentielle pour nous sur :

- l'organisation des mentions au sein de l'établissement (quelles sont les synergies existantes entre mentions, composantes, laboratoires, domaines de spécialités, et quelles sont celles qu'il nous faudra consolider)
- le positionnement de l'établissement à l'échelle du site (quelles sont nos spécificités à afficher et à renforcer, où sont les complémentarités et les opportunités de coopération, où sont nos carences et les nécessités de coopération)

Il faut néanmoins reconnaître que ce niveau intermédiaire entre les mentions nationales des formations et les grands domaines d'accréditation (ALL, DEG, SHS ou STS), même s'il oblige à une salutaire prise de distance vis-à-vis d'une logique purement disciplinaire, n'est pas totalement abouti : les quatre champs que nous présentons sont des entités encore peu lisibles, dont les contours et les buts doivent être précisés, et qu'aucune instance de pilotage dédiée pour l'instant n'étaye. Ces défauts ne pouvaient manquer d'apparaître, car pour suivre les recommandations du Hcéres les rapports d'auto-évaluations devaient, de manière peut-être un peu contradictoire, projeter une approche prospective (ce que nous souhaitons faire exister) sur un bilan rétrospectif (ces champs n'existaient pas autrement que sous la forme de domaines disciplinaires dans la précédente accréditation, sur laquelle portaient l'autoévaluation).

La nécessité de transformations substantielles évoquée plus haut a expressément été soulignée par les rapports, et elle concerne principalement deux aspects constitutifs des arrêtés de 2018 : la personnalisation des parcours et l'approche par compétence.

L'équipe présidentielle précédente, lorsqu'elle décida d'organiser la première année de licence en « portails » souhaitait, déjà, répondre aux besoins de personnalisation des parcours étudiants. L'idée était tout à la fois de laisser aux étudiants un an pour choisir leur voie, de leur fournir un socle pluridisciplinaire, et de leur permettre de parvenir à une mention en suivant des chemins différents. Cette organisation a rencontré ses limites ; les étudiants comme les enseignants souhaitent la voir évoluer. Il n'en reste pas moins que l'on pourra tirer des leçons de cette expérience : certaines associations de disciplines sont fructueuses, des transferts méthodologiques et des collaborations entre composantes ont pu fonctionner. La nouvelle formule que nous proposerons est celle recommandée par le Hcéres : un choix de couples Majeure-Mineure.

Même si nous sommes encore loin des objectifs fixés, l'approche par compétences n'est pas totalement ignorée : le Service Commun de la Formation Continue travaille, depuis plusieurs années maintenant, à un protocole d'appui aux formations professionnalisantes (Licences Pro, Masters) pour aider les responsables à intégrer l'approche par compétences dans leurs pratiques pédagogiques et répondre à une logique de certification nationale.

Grâce à ces acquis et en nous appuyant sur le programme NCU Coursus+, nous avons commencé à généraliser ce protocole à toutes nos mentions (y compris les licences générales), afin :

- que les objectifs professionnels, scientifiques ou de poursuites d'études soient explicitement définis pour tous les parcours de nos formations ;
- que les UE soient pensées, organisées et présentées en fonction d'une liste de compétences attendues ;
- et qu'une logique de certification puisse y être intégrée.

A ces évolutions pédagogiques essentielles, les rapports du Hcéres ajoutent deux autres recommandations dont nous allons nous saisir autant que nos moyens le permettront.

En premier lieu, l'initiation à la recherche, dès la licence et dans tous les masters, que leur finalité soit la poursuite en doctorat ou l'entrée dans le monde du travail. Initiation à la recherche par les étudiants eux-mêmes, avec l'apprentissage des techniques fondamentales, quel que soit leur devenir professionnel : constitution de corpus et de bibliographie, veille documentaire, méthodologie d'observation, d'enquête, expérimentale, etc. Cette question de l'articulation entre la formation et la recherche fait partie de nos priorités et figure dans le projet d'établissement adopté au début de l'année 2019. Elle fera évidemment partie des points de discussion sur les prochaines maquettes. Il nous revient également de mieux valoriser les éléments d'initiation et de formation à la recherche et par la recherche déjà à l'œuvre et de faire en sorte qu'ils puissent être mieux intégrés dans le cadre d'une approche par compétences.

Ensuite, et bien que cela puisse sembler a priori contradictoire avec la définition des compétences transversales par le RNCP, le Hcéres nous encourage, et nous ne pouvons que nous réjouir de ces encouragements, à proposer des cours de TIC et de langues en lien avec les disciplines : pratiques numériques disciplinaires et cours disciplinaires en langue anglaise (les rapports ne mentionnent que la langue anglaise, mais il est inconcevable qu'une université aussi polyglotte que la nôtre n'offre pas de cours à contenu disciplinaire exigeants dans d'autres langues).

Pour accompagner ces ajustements et ces transformations, le Hcéres nous incite à renforcer le rôle du service de statistiques et de pilotage, et sur ce point nous rejoignons ce diagnostic. Ce service, au demeurant d'une grande efficacité, n'est pas suffisamment intégré au pilotage des formations :

- le suivi des diplômés est incomplet (certaines cohortes sont trop faibles, les anciens diplômés ne répondent pas, etc.)
- ces données sont peu exploitées par les équipes pédagogiques
- l'évaluation des enseignements par les étudiants est peu pratiquée et peu formalisée

Des réponses ont été apportées indépendamment par plusieurs formations (faire appel à un réseau d'anciens diplômés, présenter les résultats et statistiques en conseil de perfectionnement, distribuer des questionnaires en fin de formation, etc.). C'est en s'appuyant sur ces bonnes pratiques et en les généralisant que nous pourrions espérer progresser dans ces domaines.

Le rapport interroge les orientations qui expliqueraient que l'Université Lumière Lyon 2 ne fasse pas partie du projet d'université cible. L'absence de l'Université Lumière Lyon 2 du projet ne correspond ni à un souhait ni à une décision de l'établissement. A plusieurs reprises, nous avons exprimé notre désaccord sur la structuration retenue, notamment par des votes de notre CA demandant la poursuite de notre participation au projet. Le périmètre retenu pour cette structuration n'est pas satisfaisant, à plusieurs égards :

- Il place l'Université Lumière Lyon 2 en difficulté dans la mesure où elle se trouve exclue d'une dynamique qui engage autrement l'ensemble des universités et qui risque de produire une marginalisation de l'établissement et une dégradation de son potentiel de formation et de recherche. Le coût en est donc particulièrement lourd pour l'Université Lumière Lyon 2.

- L'impact de cette configuration n'est pas négligeable non plus pour le projet IDEX : l'Université cible comprend certes des SHS mais se prive de l'apport de l'université dont l'activité scientifique en Sciences humaines et sociales, en lien étroit avec le CNRS, est actuellement la plus affirmée. C'est ainsi également notre capacité collective à construire des dynamiques impliquant tout à la fois sciences, techniques, santé et sciences humaines et sociales qui s'en trouve affaiblie.
- Le périmètre retenu pour l'université cible ne sert pas non plus nos missions, pour les usager.es et pour le rayonnement du site. La position de notre établissement a toujours été de considérer que la réorganisation du site, dans le cadre du projet IDEX, devait être l'occasion de mettre fin à l'éclatement des SHS qui résulte de la séparation entre les universités Lyon 2 et Lyon 3. Cette dissociation ne fait plus sens aujourd'hui ; elle nuit à la lisibilité et à la visibilité de notre offre de formation, elle entraîne de nombreuses difficultés pratiques dans l'organisation de diplômes co-accrédités et parfois même mutualisés, elle revient à un gaspillage inacceptable de l'argent public lorsqu'elle se traduit par des filières en doublon. Alors que les collègues des deux établissements travaillent ensemble dans les UMR que nous partageons, sur des projets scientifiques communs, et qu'ils ont construit ensemble de nombreux programmes de formation, la configuration proposée pour l'université cible amène à réinstaurer des clivages que nous pensions pourtant avoir dépassés. Elle nous replace dans une situation de concurrence de fait, là où des logiques de coopération avaient pu se dégager.

Face à l'impossibilité de faire évoluer cette configuration, l'Université Lumière Lyon 2 a relancé l'élaboration de son projet d'établissement. L'objectif est d'être en mesure de positionner clairement l'établissement sur le site en spécifiant ce que sont ses caractéristiques et ses points forts tout en réaffirmant la nécessité des coopérations entre établissements. Quelle que soit les évolutions de la structuration du site dans les années à venir, que l'Université Lumière Lyon 2 rejoigne finalement l'université cible ou qu'elle en reste à l'écart, il apparaît en effet décisif d'affirmer et d'affirmer ses ambitions pour en faire un partenaire incontournable dans le domaine des SHS.

Dans ce contexte, nous restons tout à fait ouverts à la poursuite de collaborations. Nous souhaitons poursuivre les co-accréditations et, dans certains cas, les mutualisations, dès lors que les équipes pédagogiques partagent des projets communs et qu'il apparaît ainsi que l'offre de formation sera plus lisible et que les étudiants pourront bénéficier de formations plus riches. Il est tout aussi nécessaire de faire un point sur les co-accréditations qui recouvrent en revanche des parcours très différenciés selon les établissements et de s'interroger sur la poursuite de co-accréditations dans ces conditions. Nous avons à plusieurs reprises déjà suggéré à nos partenaires d'engager une cartographie de l'offre de formation pour déterminer les diplômes pour lesquels il importe de poursuivre les co-accréditations et parfois même d'améliorer l'intégration des cursus. La situation actuelle des établissements du site participant au projet d'université cible n'a pas favorisé ce dialogue. Il devrait cependant être mené à bien dans les prochains mois.

2. Rapports d'évaluation des formations : observations

- Licence Histoire

** p. 2 : « On s'étonne que le dossier ne mentionne pas la licence Histoire de l'art et archéologie de l'établissement. »*

Ce sont deux Licences totalement distinctes, il n'y a donc pas lieu d'en faire état dans l'évaluation de la Licence d'Histoire.

** p. 2 : « Un conseil de perfectionnement fonctionne normalement mais il est précisé que c'est seulement en L1 et L2... »*

Il s'agit d'une mauvaise formulation d'une phrase du dossier envoyé, car ce conseil existe bien en L3, et se réunit chaque année en fin de 2e semestre.

Sur les remarques finales, le rapport signale à juste titre qu'une grande partie des faiblesses de notre Licence ne provient pas de choix faits par l'équipe pédagogique, mais de l'architecture des Licences mise en place dans le quadriennal en cours. La nouvelle offre de formation (avec le remaniement des portails de L1) devrait permettre à notre Licence de retrouver une meilleure attractivité.

● Licence Histoire de l'art et archéologie

* *Coopération à l'international* : elle se développe plus en Master qu'en Licence, mais mérite une attention particulière, notamment dans l'accueil des enseignants d'universités étrangères (pas développé dans le mandat 2016-2020), et dans le développement de partenariats plus présents avec d'autres départements d'HAA du réseau Erasmus + et Monde (en cours). Lien avec le parcours Minerve.

* *Articulation avec la recherche* : mentionnée dans les thématiques des enseignements dispensés, en rapport avec les activités de recherche des enseignants et des laboratoires auxquels ils sont affiliés. Articulation renforcée en Master et accès ouvert aux étudiants de Licence des activités scientifiques.

* *Mobilité sortante de Licence 2* : le chiffre quasi nul s'explique par le fait que l'orientation en Licence HAA se déroule à l'issue du Portail interdisciplinaire. Le calendrier de candidature prévu en début de premier semestre de première année ne permet pas de départ en deuxième année. Ces départs ne sont pas recommandés au vu de l'acquisition tardive des fondamentaux en deuxième année de Licence.

* *Stage* : pour les enseignements d'archéologie et d'histoire de l'art, il est souhaitable que les stages deviennent obligatoires, mais ils ne le sont pas dans la maquette actuelle. Par exemple, pour des effectifs faibles en L3 Archéologie (quarantaine d'étudiants), se profile la possibilité d'établissement des chantiers-écoles qui existaient dans les maquettes précédentes (supprimés pour des raisons budgétaires). Cependant, il faut veiller à ce que le marché local de l'emploi puisse absorber une telle quantité d'étudiants, en particulier en histoire de l'art (entre 80 et 100 étudiants de L3 par année qui s'ajoutent aux étudiants de Master, qui ont déjà des difficultés à obtenir un stage en région lyonnaise).

* *Contrôles continus, selon les enseignements* : pratique de la préparation du dossier portant sur un commentaire d'œuvre, une question thématique et/ou une synthèse de lecture d'articles et d'ouvrages (travail de recherche en bibliothèque, préparation de bibliographie et synthèse écrite). Rendu des dossiers à l'écrit ou à l'oral, par voie papier ou dématérialisée. Pratique de l'exposé à l'oral, toujours selon les mêmes types de supports d'études, avec reprise et complément par l'enseignant. Pratique de l'analyse hebdomadaire de textes, d'œuvres, de visites de musée, d'analyse de supports numériques, avec échanges et corrections lors de la séance, et rendu final écrit à la fin du semestre. Pratique de l'analyse directe des œuvres du musée des Beaux-arts de Lyon, du musée des Moulages, en séance restreinte et avec l'appui d'un conservateur du musée. Pratique de visites à l'extérieur, pour les cours d'architecture et d'urbanisme, avec analyse directe du patrimoine local de Lyon centre. Pratique de la méthodologie : travail du commentaire de texte et d'œuvre, préparation à l'exercice de la dissertation en histoire de l'art. Préparation aux méthodes professionnelles des concours de métiers du patrimoine (note et synthèse).

* *TIC* :

Pour l'enseignement en Histoire de l'art : ressources documentaires en HA (recherches bibliographiques avancées, ressources numériques), droit d'auteur, bases d'images (usages numériques à partir des logiciels de gestion d'image, notamment l'ensemble Adobe), usage de la citation (travail de formation à la recherche scientifique), usage de Zotero. L'ensemble est pratiqué sur ordinateur en cours, à travers des cas pratiques.

Pour l'enseignement en Archéologie : Panorama des ressources documentaires en ligne pour l'archéologie, exercices pratiques de recherche documentaire, normes bibliographiques et identification de type de documents, panorama des logiciels de gestion bibliographique notamment Zotero + exercices pratiques de récupération et de gestion de notices bibliographiques de tous types avec Zotero.

Jusqu'à la rentrée 2018 (problème de disponibilité d'enseignant professionnel) : pratique spécifique DAO pour archéologues (photoshop/illustrator/ bases de données genre Accès et Filemaker, après une remise à niveau en informatique pour les arrivants ne venant pas de l'Université Lumière Lyon 2).

* *Pilotage (« Compte-tenu de l'importance de l'équipe pédagogique composée notamment de 43 enseignants-chercheurs titulaires »)* : selon le tableau des intervenants en annexe, sur les 43 EC, certains viennent d'autres composantes qui offrent des enseignements optionnels aux étudiants du département.

* *Sur l'analyse et perspectives de recommandation* : la question de l'éclatement des spécialités qui nuit à la spécialisation en licence doit être nuancée par le fait que chacune des sous-disciplines enseignées s'insère dans un bloc plus vaste (exemple : les sciences de l'Antiquité s.l. : PO ancien + égyptologie + grec + gallo-romain). Il nous semble important en Licence que les étudiants aient une ouverture large sur des domaines au sein desquels ils vont se spécialiser en Master. S'ils ne continuent pas en Master, cette formation large leur sera aussi très utile.

- **Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**

Voici des précisions sur des modifications récentes au sujet de deux « points faibles » évoqués dans le rapport d'évaluation :

* « *Faible taux d'encadrement en mathématiques, statistique.* »

Cette situation a favorablement évolué depuis la rédaction du dossier car un poste de Professeur en 26° section a été pourvu en septembre 2019 au sein de la Faculté ASSP. Ce professeur intervient à la fois en L2 Miashs et en L3 Miashs. De plus, un Maître de Conférences lui aussi en 26° section intervient pour la première fois cette année 2019-2020 en L3 Miashs ;

* « *Absence de conseil de perfectionnement.* »

Des Conseils de Perfectionnement ont bien été prévus cette année 2019-2020. Malgré des difficultés d'organiser des réunions physiques en fin de semestres (blocages de l'Université Lumière Lyon 2 entre mi-novembre et décembre 2019, puis fermeture de l'Université et confinement à partir de mi-mars 2020), des échanges que ce soit en L2 ou en L3 ont néanmoins pu avoir lieu et continuent d'avoir lieu en distanciel avec les représentants étudiants.

• Licence Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie

Tout en remerciant les auteurs du rapport faisant suite à l'autoévaluation de la mention concernée pour leurs divers retours, nous souhaitons apporter les précisions suivantes sur les points faibles et les préconisations.

* *Articulation avec la recherche peu mise en valeur* : nous considérons en effet la licence davantage comme un temps d'acquisition d'un socle de compétences méthodologiques et de connaissances théoriques (qui s'appuie sur les recherches des membres de l'équipe enseignante), tandis que le master permet d'entrer dans cette articulation avec la recherche.

* *Manque de continuité licence – master* : nous mettons pourtant en évidence cette continuité par différents moyens, notamment en L3 plusieurs UE (élaboration d'un projet de recherche et de formation, projet personnel et professionnel) portant sur les projets de recherche et professionnels des étudiant.es, qui les conduisent à connaître les parcours de master et à préparer leurs candidatures.

* *Absence de stage obligatoire en L3* : son instauration dépasserait nos capacités d'encadrement et saturerait encore plus un « marché du stage » qui l'est déjà. Nous avons donc choisi de garder le stage comme option en Licence et par contre de le rendre obligatoire en master. Pour la Licence, nous privilégions la découverte des mondes professionnels par des travaux collectifs dans le cadre de partenariats ciblés au sein de divers modules, qui peuvent en un sens être considérés comme des stages collectifs sur les 2 semestres de la L3.

* *Flou sur les débouchés réels, qui restent faibles* : nous mettons volontairement l'accent en licence sur une approche « généraliste » en termes de professionnalisation et débouchés, afin de sensibiliser les étudiant.es à des enjeux transversaux en la matière (apports de la discipline, questions de posture, exploration de domaines d'activité, etc.). Certains débouchés plus précis sont par contre travaillés dans les parcours de master.

* *Conseil de perfectionnement non spécifique à la mention* : nous disposons bien de conseils de perfectionnement pour tous les niveaux de licence et master, mais par souci de continuité et de visibilité d'ensemble (et aussi pour des questions de faisabilité), nous privilégions en effet un conseil de perfectionnement transversal L/M.

Les conseils de perfectionnement étant mal connus des étudiants et des autres parties prenantes, il est nécessaire de rappeler régulièrement leur existence par tous les moyens disponibles, d'autant plus que c'est sans doute le support qui permettra le mieux de rendre lisibles les finalités et les objectifs de la formation. Il serait donc opportun de constituer un conseil de perfectionnement pour la seule mention de licence. Nous en prenons note, même si des conseils existent bien par année (voir la réponse plus haut).

Par ailleurs, alors que l'accent a été mis récemment sur les modes d'apprentissage des méthodes d'enquêtes et de la recherche de terrain, l'effort devra également porter sur l'élaboration d'un projet ainsi que sur les modes de valorisation de la recherche. Nous en prenons note, même si plusieurs UE et modules portent explicitement sur ces aspects (par exemple pour la valorisation : http://anthropologiescienceetsociete.fr/#Menu_général_v3).

La formation doit être encouragée à poursuivre ses efforts pour rapprocher les étudiants de l'équipe enseignante et des personnels administratifs, et à enrichir encore l'offre de compétences annexes, multimédias, dessin, langues, mondes virtuels, arts de performance, etc., afin d'améliorer ses débouchés. Il s'agit en effet d'une inflexion que nous souhaitons renforcer.

* *L'obligation de faire un stage en L3, y compris en laboratoire de recherche, pourrait contribuer à l'attractivité de la poursuite en master dans l'établissement*. Voir réponse plus haut.

- **Licence Sciences sociales**

* *Positionnement* : le positionnement de la licence sciences sociales au sein des formations de l'université est résolument pluridisciplinaire. C'est le maintien et l'enrichissement de cette pluridisciplinarité qui est au cœur du projet pédagogique, et qui le situe en continuité avec les portails de L1 et en différenciation avec les licences mono-disciplinaires. Les options et parcours et les contenus des UE disciplinaires en font une formation préparatoire à de nombreux masters du site, notamment les masters pluridisciplinaires de l'Université Lumière Lyon 2, Villes et environnement urbain (option géographie et UE sociologie des territoires du tronc commun en L3), économie sociale et solidaire (option géographie et UE Sociologie économique du tronc commun en L3), MEEF (option économie) ou encore master Sciences sociale co-accrédité avec l'ENS (option histoire ou géographie).

• Licence Sociologie

** Le rapport Hcéres indique « la déclinaison du nombre d'étudiants par portail d'origine qui se trouve dans le dossier est assez confus. » (p.2)*

Alors que cette déclinaison est détaillée ainsi dans le dossier d'autoévaluation :

« A titre indicatif, voici le nombre d'entrées en L2 de sociologie en provenance des divers Portails :

- 7 inscrits en L2 socio en 2018-19 proviennent du Portail 2
- 25 inscrits en L2 socio proviennent du Portail 9
- 4 proviennent du Portail 10
- 2 proviennent du Portail 13 »

Il semble que la confusion provienne de la désignation des portails concernés (qui étaient détaillés dans les Annexes). Précisons donc que Portail 2 = Portail « Education, socialisation, langage » ; Portail 9 = « Portail Sciences sociales » ; Portail 10 = Portail « Médias, cultures et sociétés » ; Portail 13 = Portail « Institutions et société ».

• Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

** Page 1 : « Le dossier n'indique pas un adossement à un laboratoire de recherche spécifique... »*

Notre formation est adossée au laboratoire Environnement Ville Société UMR-CNRS 5600 (dont fait partie la composante IRG à l'Université Lumière Lyon 2). Chaque année les chercheurs et enseignants chercheurs accueillent des étudiant.es en stage dans notre laboratoire. Ces étudiant.es travaillent donc sur les problématiques de recherche de notre laboratoire, permettant ainsi de les former à la recherche, et par la recherche.

Notre formation est également adossée à la Fédération de recherche OTHU (observatoire de terrain en hydrologie urbaine) regroupant de nombreux laboratoires sur la place lyonnaise et dont l'Université Lumière Lyon 2 fait partie. De nombreux intervenants sont issus de cette FR.

Enfin, notre formation est adossée à l'EUR H2O (projet ANR).

** Page 2 : « Peu d'informations sont fournies sur la place de l'international dans la formation. »*

Très peu d'étudiants effectuent leur stage à l'étranger (une étudiante en formation initiale dans un laboratoire de recherche en Allemagne en 2013). Cela tient au fait que notre formation est essentiellement orientée vers l'apprentissage ; contrat pouvant être réalisé uniquement en France.

** Page 2 : « il n'explique pas si ces modules sont obligatoires ou s'ils sont réservés à quelques-uns et sur quels critères. »*

Cette UE1 ne donne pas lieu à des crédits ECTS. Par contre elle est obligatoire car elle permet d'apporter des connaissances essentielles que tous les étudiant.es doivent maîtriser en début de formation.

** Page 2 : « notamment les enseignements en ligne peuvent être un domaine à explorer plus largement encore,.. » ; « Il est par ailleurs indiqué qu'un MOOC (massive online open courses) "Des rivières et des Hommes RdH" est actuellement piloté par l'IRD/INP de Grenoble. Il n'est pas précisé si, d'une part, cet outil est mobilisé par les enseignants et étudiants de la licence professionnelle et, d'autre part, de quelles manières il est ou il pourrait être utilisé. »*

L'Université Lumière Lyon 2 cherche à développer ce type d'enseignement en combinant cours à distance et présentiel (eg. classes inversées). Nous cherchons actuellement à explorer plus largement cette voie via l'outil Moodle; la Lpro MAEP pourra en profiter dans les années à venir.

L'utilisation de cours en ligne ouverts de type MOOC sont également utilisés, mais de manière encore ponctuelle. Par exemple, le Mooc RDH est utilisé en cours d'hydrologie et de géomorphologie fluviale, mais uniquement comme ressource pour les cours en présentiel. Le suivi du Mooc n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé auprès des étudiants. Une expérience d'intégration du Mooc à une formation de Master a été tentée il y a quelques années (Master Sciences de l'Eau), toutefois, la charge de travail (en plus des 35h de cours/semaine) s'est révélée trop importante et l'évaluation délicate.

**Page 2 : « Le dossier n'indique toutefois pas quelles sont les conclusions tirées de ce conseil, ni les pistes d'amélioration qui ont pu être mises en œuvre en réponse à ses travaux. »*

Les personnels administratifs de l'Université et d'Agrotec sont présents lors des conseils de perfectionnement (gestionnaire de scolarité, et financière).

Un compte rendu est proposé à la fin de chaque conseil de perfectionnement indiquant les pistes d'amélioration à court (année suivante) et moyen terme (eg. la mise en place de nouveau module d'enseignement). Nous aurions dû le spécifier en effet dans ce document. Nous ne l'avons pas explicité précisément, mais les avancées et propositions faites dans ce présent rapport d'auto-évaluation intègre la synthèse des conclusions de ces différents conseils.

**Page 2 : « Il semble qu'un système de validation des compétences soit prévu probablement dans l'avenir puisque ses modalités ne sont pas explicitement décrites dans le dossier. »*

En effet, un tel système de validation est en cours de réflexion au niveau de la LproMAEP et fait partie des pistes d'amélioration de notre formation.

** Page 3 : « dossier n'indique pas le nombre de candidatures déposées et donc le degré de sélection à l'entrée de la LP. »*

Nous recevons depuis le début de sa création (à l'exception de la première année de lancement) environ 80 dossiers/an de candidature sur les deux sessions (sans compter les dossiers Campus France: env. 20-30 dossiers/an). Nous sélectionnons donc environ 20% des dossiers reçus chaque année. Ce taux semble assez stable.

** Page 3 : « ...du statut des étudiants dans le dossier, entre le tableau présenté dans la partie principale et celui issu de l'établissement présenté dans les annexes. »*

En effet, les données collectées par l'Université ne semblent pas à jour pour l'alternance et sous estiment ces effectifs. Les données présentées dans la partie principale sont à jour. C'est probablement lié au fait qu'Agrotec est en charge de la partie administrative des contrats d'alternance ; ces dossiers sont uniquement visibles par notre service de scolarité à l'échelle de la composante Temps et Territoires.

** Page 3 : « Rien n'est précisé sur l'origine des étudiants de la formation (BTS du lycée, DUP, licences de Lyon 2, autres formations). »*

Nous ne disposons pas de statistiques précises à ce sujet et nous y veillerons pour les prochaines années car ces données nous aideront beaucoup pour le pilotage de la licence.

Toutefois, nous avons réalisé l'exercice en 2017-2018 : nous avons 50% des effectifs BTS Gemeau; 30% BTS GPN; 10% reprise d'étude: 10% universitaire. 20% environ des étudiant.es venaient d'Agrotec. Les étudiant.es viennent majoritairement de Rhône Alpes (env. 50%). Nous avons en moyenne 20% de femmes et 80% d'hommes.

Ces chiffres nous semblent représentatifs de l'ensemble de la période couverte par l'exercice d'évaluation ; mais en effet, des données plus précises permettraient de le montrer plus clairement.

** Page 3 : « ...interrogés (il n'est pas précisé quelles sont les cohortes concernées). »*

Nous envoyons ce questionnaire chaque année à toutes les promotions; au mois N+6 après septembre. Ces 70 étudiants représentent donc toutes les données compilées en enlevant les doublons (étudiants qui répondraient chaque année).

** Page 3 : « sur l'origine des étudiants intégrant la formation apparaît souhaitable pour,... »*

Nous intégrerons cette analyse pour les prochains recrutements.

** Page 3 : «une poursuite d'études pour les BTS du lycée partenaire.... »*

La poursuite d'étude avec le lycée partenaire représente moins de 20% chaque année. Par contre, l'origine des étudiant.es est essentiellement de BTS (en. 70-80%).

Nous cherchons à diversifier cette origine, mais avec difficulté. Les étudiant.es à l'université étant essentiellement tourné.es vers une formation longue (de type Master). Pour changer cette tendance, il est important de maintenir un recrutement en formation initiale qui s'adresse à ces étudiant.es; en effet, les étudiant.es provenant de licence classique (géographie, biologie...) sont très peu armé.es pour trouver un contrat d'alternance. Il faut donc pouvoir les recruter en formation initiale et leur assurer un suivi individuel tout au long de leur formation équivalent aux étudiants en apprentissage. C'est un enjeu important pour notre formation.

La formation continue représente aussi un enjeu important et croissant. Nous avons recruté depuis quelques années des personnes très motivées en reprise d'étude, ou en reconversion professionnelle. Ce choix commence à se faire savoir dans le milieu professionnel et nous recevons de plus en plus de candidatures de ce type. Il nous semble que c'est une piste de diversification du public très intéressante, pour notre formation et pour les métiers visés.

** Page 3 : « un enseignement de langue vivante. »*

Cet élément sera en effet discuté lors du prochain comité de perfectionnement.

Nous proposerons l'idée d'intégrer des cours de la discipline, enseignés par une anglophone. Cela permettra une pratique de l'anglais et l'acquisition d'un vocabulaire technique utile pour les étudiant.es.

- **Licence professionnelle Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques**

** Ouverture à l'internationale*

Les dispositifs de soutien à la mobilité sortante existent. Ils ne sont pas mobilisés car les débouchés recherchés par les étudiants sont principalement situés en France dans des territoires ruraux.

** Composition de l'équipe pédagogique*

La faible présence d'enseignants chercheurs s'explique par leur nombre structurellement peu important au sein du département Tourisme.

Le nombre important d'enseignant du secondaire résulte du partenariat entre le CFA Rabelais et l'Université Lumière Lyon 2.

Le profil des intervenants extérieurs correspond aux besoins de la formation (ex : avocat pour juridique...).

** Connaissance du tissu socio-économique*

Les projets tutorés représentent 100h d'immersion professionnelle pour les étudiants.

Ces derniers mènent une mission pilotée par une entreprise du secteur de la LP et sont suivis par l'université.

Les projets tuteurés représentent une expérience forte de découverte du tissu socio-économique.

** Nombre d'étudiants par promotion*

Le nombre d'étudiants admis chaque année correspond aux possibilités de stages et d'embauches après l'année de LP.

** Taux de poursuite d'études*

Le taux évoqué de 44% correspond à un échantillon très limité. Si la moitié des étudiants ont répondu à l'enquête en 2015, 44% représentent 3 étudiants.

• Master Anthropologie

En guise de préambule à ces commentaires, après avoir remercié les auteurs de ce rapport Hcéres, notons que le document envoyé sur la mention l'an passé a été rédigé dans des conditions difficiles en raison de l'arrêt maladie (pour de longs mois) du Professeur qui en était alors responsable depuis plusieurs années. Le directeur du Département et l'actuelle responsable de la mention ont rédigé ce rapport en ne disposant que d'informations parfois lacunaires, ce qui explique probablement nombre d'erreurs factuelles relevées dans le rapport Hcéres et que ces commentaires visent à dissiper.

* Finalité du Master :

« L'effet de redondance » entre le Parcours 1 (P1) – Ethnologie des mondes contemporains et le Parcours 3 (P3) – Nouveaux modes de médiation qui peut apparaître n'est que de surface. Le P1 a une approche résolument comparative du social, il est destiné à des étudiants qui effectuent le plus souvent leurs terrains au loin, en Amérique du sud, en Afrique, en Asie ou en Océanie. Il est composé de deux sous-axes. Les questions d'anthropologie religieuse et du politique sont centrales dans le premier sous-axe du P1. Celles relatives à l'anthropologie de la nature en lien direct avec les bouleversements écologiques majeurs que constituent la déforestation, l'exploitation minière ou les maladies émergentes dont plus de 70 % sont des zoonoses en rapport direct avec l'exploitation de l'environnement sont quant à elles fondamentales dans le second-sous axe. En outre, les deux sous-axes du P1 sont directement en correspondance avec ceux du LADEC (Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains) auxquels appartiennent la majorité des enseignants du P1 et du P2. Toutefois le sous-axe 2 du P1 : Humains/non humains regroupe une majorité de chercheurs de l'UMR EVS suite au départ à la retraite d'un PR du LADEC qui y intervenait.

Le P3 est quant à lui plus adossé à l'UMR EVS : il traite des médiations (thématique non traitée en P1) dans des univers urbains et la plupart des étudiants qui suivent ce parcours travaillent sur la France ou l'Europe dans une perspective plus directement en phase avec des questions d'actualité liées au contexte occidental. La thématique centrale de ce P3 est celle de médiation qui renvoie à des postures et des champs professionnels identifiés (médiation culturelle/transculturelle, juridique, sociale, environnementale, etc.). Ce parcours développe des partenariats avec des acteurs de la société civile à propos de l'enquête telle qu'elle peut être menée en ethnologie. Ces partenariats permettent de développer une réflexion épistémologique sur le recours au numérique (image, son, traçage des mouvements oculaires) et l'enquête à la première personne.

Ces partenariats permettent aussi de défendre les méthodes qualitatives dans un contexte fortement marqué par le traitement des données quantitatives et nous parvenons à faire une place à ces méthodes afin d'inscrire les usagers (de la ville, du logement, des musées, des institutions de santé, du tournant énergétique) dans des logiques participatives (design thinking, anthropology thinking et éthique de la recherche). Un enseignement commun en « Humanités Numériques » dans le cadre de l'École Nationale Supérieure de l'Information et des Bibliothèques permet à ce titre de croiser les approches quantitatives et qualitatives à partir d'une réflexion sur la place des techniques numériques dans les interactions sociales. Les approches par le « faire » et l'innovation pédagogique (design thinking) sont développées. Par exemple le séminaire « anthropologie des écologies » du P3 n'aborde pas les aspects d'écologie environnementale (dans une perspective d'anthropologie de la nature) comme dans le P1, mais les approches relationnelles, sensorielles et sensibles, au travers d'expériences partagées.

Dans le P1 tous les séminaires sont donnés par des enseignants du Département.

Nous tenons à souligner que la distinction entre les équipes de recherche et les parcours n'est donc pas à prendre au pied de la lettre, les anthropologues du LADEC, de l'UMR EVS et de l'IAO soutiennent l'ensemble des parcours de master de la mention Anthropologie.

Au niveau pratique, les étudiants n'hésitent pas dans le choix à faire entre P1 et P3. Le premier où se retrouvent tous les professeurs du Département a également une ouverture assez prononcée sur le monde de la recherche en tant que tel alors que le P3 permet aux étudiants une inscription plus précise dans le tissu local qui est fortement valorisée par les étudiants. Dans le bassin de partenaires régionaux notons : l'Institut d'Art Contemporain, l'Agence d'urbanisme Lyon Métropole, le Grand Lyon Habitat, l'Agence locale de l'Energie et du Climat de Lyon Métropole) ainsi que « Monde hospitalier régional ».

Il ne serait donc absolument pas souhaitable que ces 2 parcours fusionnent car ils ne répondent pas aux mêmes objectifs et diffèrent dans le contenu de la formation délivrée et dans les méthodes pédagogiques. Ils sont complémentaires et leurs claires différences expliquent assurément la persistance de l'attractivité de notre formation puisque 43 de nos étudiants en M1 lors de la rentrée de cette année 2019-2020 viennent d'autres universités qui n'offrent souvent pas cette grande pluralité d'approches à leurs étudiants.

A noter depuis la rentrée 2018 : le recrutement de trois nouvelles MCF qui participent de cette forte attractivité dans le contexte actuel d'un affaiblissement institutionnel des SHS.

** Positionnement dans l'environnement :*

Le rattachement scientifique des enseignants-chercheurs n'est pas hétéroclite. Suite à des événements sur lesquels il est inutile de revenir ici, le CREA – Centre de Recherche En Anthropologie dont relevait jusqu'à peu tous les enseignants du Département – a été dissous et chacun a été conduit à rejoindre des équipes déjà existantes : le LARHA pour un PR en détachement à l'ANR depuis plusieurs années et l'IAO pour un collègue spécialiste de l'Asie aujourd'hui à la retraite, une de nos nouvelles MCF spécialiste également de l'Asie en fait partie car le poste sur lequel elle a été recrutée relève de l'IAO pour le côté recherche.

Quant aux autres enseignants directement rattachés au Département, ils ne relèvent en fait que de deux autres équipes :

- La composante d'Anthropologie et d'Ergonomie « Corps, Travail, Territoire » de l'UMR 5600 Environnement, Ville, Société pour 6 d'entre eux, voire 7 puisque qu'un poste de PR a été ouvert au concours.
- Le LADEC, nouvellement créé et qui ne regroupe que des anthropologues avec 10 enseignants du Département (dont 2 sont en disponibilité aux USA). Il s'agit ici d'une équipe spécifiquement dédiée à l'anthropologie, donc mono-disciplinaire avec un clair adossement à la recherche.

Les accords de partenariat au niveau du Master sont nombreux. Nous avons établi des conventions avec des organismes partenaires : l'Institut d'art contemporain (Villeurbanne) dans le cadre d'une recherche sur la perception des œuvres d'art (les étudiants procèdent à des enregistrements des parcours visuels d'œuvres détenues et/ou exposées dans les salles de l'Institut et à leur analyse) ; l'Agence d'urbanisme Lyon Métropole et Grand Lyon Habitat afin d'intégrer la connaissance des usages de la ville, de l'habiter dans les politiques publiques ; l'Agence locale de l'Energie et du Climat de Lyon Métropole à propos de la participation citoyenne des jeunes adultes aux politiques de transition énergétique.

Ces partenariats sont fondés sur la mise en œuvre des méthodes de l'enquête de type ethnographique et le recours à des outils numériques qui contribuent à enrichir l'analyse dans les détails des usages et sur la capacité des étudiants à rendre visibles, compréhensibles les résultats de la recherche. Enfin, de manière pondérée et à la lumière des capacités d'accueil propres aux institutions, des stages/terrains ont été proposés à des étudiants dans le milieu hospitalier régional.

Plus spécifiquement sur les questions de mobilité du Parcours 2, nous avons des partenariats avec différents organismes professionnels de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'Ile-de-France, exerçant dans différents champs d'action de ce secteur (migrations, hébergement, droits d'asile, solidarité, action socio-culturelle, développement social) : L'ethnopôle Migrations, frontières, mémoires – Centre du patrimoine arménien de Valence ; le réseau régional Ile-de France Coallia

(des centres d'hébergement, droits d'asile et accompagnement socio-sanitaire), la DRAC Rhône-Alpes, l'Association LALCA, l'Association ALPIL, L'Association Villes en transition - CCO Villeurbanne.

Ce partenariat prend, d'une part, la forme des journées de terrain et de restitution collectives réunissant chaque année les étudiants du parcours de Master et les professionnels de l'organisme en question. Lors de ce dispositif, les étudiants répondent à une commande de ces organismes, qu'ils reformulent et travaillent avec le partenaire professionnel. D'autre part, certains des acteurs professionnels partenaires, qui sont par ailleurs diplômés en anthropologie, interviennent dans les enseignements de la formation, dans des modules pratiques et d'accompagnement vers le monde professionnel.

** Organisation pédagogique :*

Le second semestre du M1 et du M2 n'est pas entièrement destiné à un stage en entreprise. Deux stages, l'un en M1 et l'autre en M2 sont effectivement réalisés avec l'aide des directeurs et directrices de mémoires. Dans nombre de cas ces stages se trouvent en liens directs avec le terrain choisi. Ils donnent lieu à la rédaction d'un rapport de stage d'une dizaine de pages à chaque fois, en suivant un canevas rédactionnel précis, donné dans le cadre d'un enseignement spécifique.

L'enseignant référent du stage est à chaque fois le directeur ou la directrice de la note d'avancement du mémoire en M1 ou du mémoire en M2. Un accompagnement régulier est effectué comme cela est clairement évoqué dans un protocole de suivi de stage signé par l'étudiant et son enseignant référent.

Les semestres impairs des M1 et M2 sont d'abord et avant tout consacrés à la pratique du terrain et à la rédaction, depuis la rentrée 2019 :

- D'une note d'avancement du mémoire à la fin du M1 d'une trentaine de pages ;
- Et du mémoire en tant que tel au terme du M2 d'une centaine de pages.

Notre département accorde une dimension essentielle à la pratique du terrain que l'étudiant peut donc effectuer pendant de longs mois. La plupart de nos étudiants comptabilisent près de 6 mois de terrain en comptant les deux années du Master. Autrement dit l'enquête de terrain constitue la pièce maîtresse de cette formation et certains prolongent le travail de terrain entamé en Master dans la poursuite d'une thèse.

Dans le P3 - Nouveaux modes de médiation, les outils numériques sont effectivement intégrés à l'enquête du M2 comme cela a été précisé plus avant.

** Pilotage :*

Le recours aux intervenants extérieurs, issus du monde socio-économique et des acteurs de la société civile sont particulièrement présents dans les parcours 2 et 3, comme cela a également déjà été indiqué plus haut.

S'agissant de la répartition des charges administratives, un même enseignant s'occupe du M1 et de l'ensemble du M2 avec pour chaque parcours du M2 un enseignant ou une enseignante spécifique. Le P3 et le Parcours Creole sont animés par deux enseignants.

Le Master bénéficie également d'une gestionnaire administrative en propre particulièrement efficace et soucieuse du « bien étudier » des étudiants.

Notons la mise en place récente (depuis deux ans) d'un conseil de perfectionnement rassemblant la Licence et le Master et qui fonctionne sur deux niveaux : des réunions de suivi (pour la L2, la L3 et pour chaque parcours de Master), une à deux fois par an : et un conseil de perfectionnement proprement dit qui réunit les représentants des étudiants de Licence et de Master, les enseignants et des personnalités extérieures. Il nous permet d'appréhender la continuité entre la licence et le master et de rassembler des étudiants de chacun des niveaux de formation autour du projet

pédagogique, des débouchés et la professionnalisation et de la relation étudiants - enseignants. Il nous permet également d'avoir un retour plus détaillé de la part des étudiants sur nos enseignements et notre offre pédagogique, de mieux comprendre leurs difficultés, d'engager des échanges avec eux et de pouvoir élaborer des réajustements.

Quant à l'acquisition des compétences connexes (audiovisuel, informatique...), on notera un accent mis sur l'anthropologie de la communication (enseignement optionnel pour l'ensemble des P1) et les cyborgs toujours en P1, sur l'analyse des images en P2 et sur le design en P3. Un poste de PR en anthropologie, avec un accueil à CTT-EVS est d'ailleurs affiché cette année : Anthropologie générale, Médiations, Environnements urbains, ethnographie et numérique.

** Résultats constatés :*

Les effectifs sont importants et demandent un grand travail d'encadrement. Les taux de réussite sont aussi la conséquence d'une exigence de qualité au terme de la formation.

Par ailleurs si en 2019, nous n'avons compté « que » deux inscriptions en thèse (une en CDU et une en CIFRE, rattachées toutes deux au LADEC), la faiblesse des inscriptions en doctorat n'est pas tant consécutive à « l'éclatement » des enseignants-chercheurs de la formation entre les divers laboratoires de recherche, que du fait d'un manque de possibilités de financement à l'échelle de l'Ecole Doctorale et de la région Auvergne-Rhône Alpes, et surtout d'un manque de capacité d'encadrement au niveau de la formation en doctorat.

Au sein du Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains, les 3 PR sont d'ores et déjà au maximum de leurs capacités d'encadrement, avec une moyenne de 8 doctorants par HDR. C'est la raison pour laquelle, depuis sa fondation, le LADEC dépose régulièrement des demandes de création/renouvellement de postes de PR en anthropologie. En effet, ce n'est qu'à cette condition que le département pourra accepter plus d'inscriptions en thèse, l'unité recevant régulièrement des demandes de suivi de travaux, tant à l'échelle de la région (Grenoble/Clermont-Ferrand) qu'à celle du continent africain. Cependant, elle se trouve dans l'incapacité d'y répondre favorablement, sous peine d'outrepasser les limites d'encadrement fixées par notre Ecole Doctorale.

Il en sera de même à la rentrée prochaine pour les deux HDR de CTT-EVS et ce compte tenu des demandes d'encadrement qui ont d'ores et déjà été formulées.

Comme le préconise le comité, nous devons être en mesure d'encadrer plus de thèses et avons donc besoin, pour les deux principales équipes de recherche : LADEC comme CTT-EVS de plus de professeurs et de MCF HDR.

Notons à titre informatif que tous des enseignants-chercheurs anthropologues de l'Université Lumière Lyon 2 souhaitent offrir, comme l'indique le comité, une formation la plus complète possible aux étudiants du site, et ce, en accord avec les besoins identifiés sur un plan national. Cette offre a, par ailleurs, été pensée à l'échelle de l'établissement, notamment au sein de la « Maison de la Création du Learning Center ».

Cette Maison de la Création au sein du Campus PDA prévoit une tout à la fois une mutualisation des enseignements et une mise en commun d'équipement audio-visuel pour les étudiants, à savoir : 10 studios de montage (image/son) de 3 personnes ; un studio de création modulable (théâtre, danse musique) parqueté ; un studio audiovisuel avec fond vert ; un studio d'enregistrement son ; un studio photo (en cours de confirmation) ; un studio fond vert ; deux bureaux de deux places pour encadrer des pratiques créatives.)

** Conclusion :*

La question des taux de réussite a déjà été évoquée, ainsi que la poursuite en doctorat.

Pour ce qui est d'une dimension recherche qui souffrirait d'un éclatement de l'équipe entre différentes unités, la réponse à apporter est complexe. On ne peut refaire un CREA mais le fait que les EC actuellement actifs au sein du Département soient rattachés essentiellement à deux laboratoires de recherche ne les empêchent pas de travailler ensemble, que ce soit en matière de recherche, ou même d'encadrement à la recherche.

Ces coopérations ont lieu entre laboratoires, mais aussi au sein des pôles de spécialisation structurants de l'université (ex : pôle mémoire). A titre d'exemple, en 2019-2020, le LADEC et CTT-EVS ont co-organisé des doctorales. L'équipe d'EC du département a aussi préparé une réunion de présentation des laboratoires de recherche à la rentrée universitaire 2019-2020 : LADEC, CTT-EVS et IAO. Enfin, les membres de l'équipe enseignante travaillent conjointement dans la construction du séminaire de recherche transversal donné en M2 qui accueille par ailleurs des chercheurs à l'échelle de la France et de l'Europe venant présenter leurs travaux récents.

Quant au conseil de perfectionnement non spécifique à la mention, il a déjà été indiqué le choix d'un conseil transversal L/M, mais cela n'empêche en rien l'organisation de réunions de suivi en M1, en M2 et dans le cadre de chaque parcours pour le M2. A noter également cette année la tenue d'une cérémonie de remise de diplômes pour les différents Masters relevant de notre Faculté qui été particulièrement suivie. Nous disposons également d'un site Internet, régulièrement mis à jour et fortement enrichi cette année suite à l'action d'une chargée de valorisation pour notre Faculté.

** Analyse des perspectives et recommandations :*

La question du conseil de perfectionnement a déjà été évoquée à deux reprises dans ce rapport. L'actuel Conseil transversal est complété par des réunions de suivi spécifiques au Master.

Rappelons que la structure actuelle de la formation avec :

- Un parcours généraliste : le P1
- Deux parcours thématiques associés à des partenariats locaux : les P2 et P3
- Et un parcours international : le P4 Créole.

Dans ces conditions, la fusion des parcours 1 et 3 est totalement rejetée. Ils offrent une combinaison d'échelles qui constitue un réel attrait pour notre formation auprès des étudiants.

L'arrivée du prochain PR devrait permettre de renforcer les compétences jugées « annexes mais favorisant la professionnalisation ». Cela étant dit, l'anthropologie de la communication est un enseignement que les étudiants suivent tout au long de leur formation à l'Université Lumière Lyon 2, de la L2 au M2. Le multimédia y est aussi fortement présent.

Quant à l'analyse des mondes virtuels, plusieurs enseignements en traitent de manière explicite notamment en anthropologie du corps et des cyborgs ainsi qu'en anthropologie de la communication axée sur l'analyse des rumeurs et fake news.

Notons aussi que le rapprochement entre les enseignants et les étudiants est également très valorisé dans notre Faculté qui organise régulièrement des événements festifs destinés aux uns et aux autres. Depuis l'an passé, nous disposons même d'une Kula des anthropologues – bi annuelle - qui renforce plus encore les liens permettant ici aussi d'apprentissage d'un savoir-faire indissociable d'un savoir-être, qualités mêlées qui définissent par excellence l'anthropologie et les anthropologues.

Enfin, nous travaillons déjà au prochain Plan Quinquennal pour une réorganisation en profondeur de l'ensemble du Master en lien avec un rajeunissement de l'équipe, tout particulièrement au sein du groupe des PR et MCF-HDR.

• Master Archéologie, sciences pour l'archéologie

Organisation pédagogique :

* *A propos du faible taux de doctorats* : depuis 2017 (fin de 1ère année d'existence du master ASA), 13 étudiants issus de ce master se sont inscrits en doctorat : 3 d'entre eux bénéficient d'un CDU.

Présentation de la formation :

* *« La finalité de la formation est la recherche »*. Cela est tout à fait exact, en considérant que la recherche peut (et doit) s'exercer dans deux domaines d'emploi :

- après un doctorat, avec des débouchés dans les grandes institutions publiques et dans l'archéologie préventive pour les postes à responsabilités ;
- mais aussi dès après le master avec le principal débouché pour nos étudiants actuellement, dans l'archéologie préventive. Cette dernière est pourvoyeuse de documentation nouvelle (les chantiers apportent des découvertes inédites) mais génèrent aussi de nouvelles réflexions (archéologie quantitative sur des grandes séries de faits, analyses spatiales, paléoenvironnementales, etc.).

Organisation pédagogique :

* *A propos des deux intitulés différents M1 et M2* : l'intitulé de M1 reprend la nomenclature ministérielle. Le choix de l'intitulé du seul parcours de M2 était destiné à bien identifier les spécificités de ce master.

* *A propos du « cloisonnement archéologique » induit par le choix des étudiants dans les EU de disciplines (AOGM, AEB ou ATE)* : le cloisonnement est relatif puisque dans chacune de ces UE, les enseignements concernent plusieurs aires chrono-culturelles, ou bien sont applicables dans des contextes différents de ceux vus en cours (par ex., pour l'archéologie du bâti). Les mutualisations de cours avec les Masters Mondes anciens et Mondes médiévaux permettent également aux étudiants qui le souhaitent de renforcer leurs compétences dans leur domaine de spécialisation chrono-culturel.

* *A propos de l'accompagnement des stages* : chaque étudiant a un maître de stage en M1 qui peut être soit son directeur de mémoire, soit un autre membre de l'équipe pédagogique compétent sur le sujet du stage, soit le responsable du master.

* *Absence de stage en M2* : ce point est pris en compte dans la réflexion sur la prochaine offre de formation (entrée en vigueur en 2022).

Pilotage :

Durant l'année 2019-2020, un Comité de pilotage vient d'être créé afin d'assister le responsable de la formation et de tisser des liens plus étroits entre les institutions partenaires. Ce CoPil comprend le responsable du master, la gestionnaire de scolarité, la responsable de la mention « Mondes anciens » au sein de l'Ecole Doctorale (pour l'insertion des futurs doctorants), les deux directeurs des UMR partenaires et 5 membres élus parmi l'équipe pédagogique, représentatifs des différents corps et grades. En 2020-2021, le nouveau responsable pédagogique du parcours de M2 assistera le responsable de la formation et fera partie du CoPil.

Résultats constatés :

* *A propos du taux de réussite.* Pour prévenir les redoublements, les cours de méthodologie des semestres impairs (septembre à décembre) de M1 et de M2 sont orientés vers la formation des étudiants à la définition de leur sujet, à l'acquisition des outils de travail pour l'enquête bibliographique, etc. (M1) puis à la présentation devant la classe de l'avancée de leur travail (M2). Ce dispositif complète le suivi pédagogique que chaque directeur de mémoire doit assumer vis-à-vis de ses étudiants.

Par ailleurs, le nouveau Comité de Pilotage réfléchit à la formulation de recommandations aux directeurs de mémoire pour qu'ils puissent proposer des sujets en adéquation avec l'emploi du temps des étudiants. Une réflexion est également ouverte pour la prochaine offre de formation, afin de statuer sur la nécessité des cours en semestre pair (janvier à avril) du M1, qui alourdissent l'emploi du temps et freinent les étudiants dans leur recherche. Ces cours pourraient être avancés au semestre impair, peut-être ventilés sur les deux années.

* *Le devenir des étudiants :* cf. remarques sur la présentation de la formation. Aujourd'hui, avec un master complété par une solide formation de terrain, les étudiants trouvent souvent des premiers emplois de courte durée, dans des structures variées qui leur permettent peu à peu de se constituer un réseau professionnel et d'y être reconnus et appréciés. Cette étape de précarité, qui vaut pour nombre de métiers, est aussi une source d'enrichissement pour leur CV dans la perspective de propositions d'emploi plus pérennes (rappelons tout de même qu'un CDI n'est pas un gage absolu de stabilité : possibilité de licenciement, de chômage partiel, etc. qui sont plus difficiles à mettre en œuvre pour des CDD). Qui plus est, certains de nos étudiants sont démarchés par des employeurs avant même d'avoir achevé leur master (souvent en fin de M1, après un stage).

Conclusions :

* *Analyse des perspectives et recommandations*

Les deux « parcours » (en réalité il s'agit plutôt de blocs de compétences) Orient / Occident en M2 sont effectifs depuis la rentrée 2019. Ils donnent toute satisfaction, puisque le nombre d'étudiants pour ces cours a augmenté (car désormais, les étudiants doivent choisir deux cours ; et par le jeu des choix d'UE transversale).

Deux évolutions du master sont en chantier, afin d'augmenter sa visibilité et son attractivité :

- un blog animé par l'équipe pédagogique (<https://asalyon.hypotheses.org/>) qui fournit toutes les informations pratiques sur la formation (en complément des informations officielles portées sur le site web de l'Université) et des informations pratiques au fil de l'eau (offre de stages, d'emploi, etc.)
- le M2 devrait être ouvert à la rentrée 2020 pour des étudiants en formation par alternance, sous contrat de professionnalisation dans des entreprises partenaires de la formation implantées dans la région (à ce jour : Eveha, Archeodunum, Paléotime). Ce dispositif permettra de renforcer la chaîne de formation/emploi dès avant l'obtention du diplôme. A terme, une démarche similaire sera entreprise pour proposer des contrats de formation en apprentissage dans des structures publiques (partenaires visés : Inrap, Service archéologique de la Ville de Lyon, collectivités départementales Savoie, Haute-Savoie, Isère, etc.).

• Master Études sur le genre

** Contenu des formations : Critique de GLC sur le faible nombre d'enseignements et des intitulés peu centrés sur le genre.*

Le parcours disciplinaire GLC présente, en matière d'enseignements, une formation de 546 heures ETD dispensées sur les 2 années du diplôme. La répartition de ces heures est la suivante : 147 heures ETD sont des cours mutualisés avec les autres parcours de la mention Etudes sur le genre (27 %), 294 heures ETD sont des cours mutualisés avec la mention Lettres (54 %), 105 heures sont des cours spécifiques au parcours GLC (19 %).

Cette répartition des enseignements témoigne des choix pédagogiques faits par les enseignant.es-chercheur.es intervenant dans le parcours GLC :

- Les objectifs pédagogiques visent à former des étudiant.es disposant de compétences disciplinaires solides dans le domaine des études littéraires, d'où le choix d'une mutualisation forte avec la mention Lettres portée par l'Université Lumière Lyon 2.
- Prenant acte des réticences fortes à l'intégration des acquis scientifiques produits par les études sur le genre dans le domaine des études littéraires d'une part, et de l'hégémonie des paradigmes différentialistes dans le domaine des études littéraires d'autre part, le choix a été fait de proposer aux étudiant.es une formation poussée aussi aux approches sociologiques et historiques, via le « tronc commun » de la mention Etudes sur le genre.
- La faible part des enseignements spécifiques au parcours GLC tient à deux raisons majeures : d'une part un souci d'équilibre financier au moment du lancement du diplôme (le parcours GLC, ouvert en 2016, prévoyait un effectif étudiant modeste à ses débuts) ; d'autre part le constat d'une faiblesse du taux d'encadrement pédagogique (jusqu'en 2015 où elles ont fait valoir leur droit à la retraite, une MCF et une PU étaient explicitement spécialistes des approches genre en littérature : aucun de ces postes n'a été reconduit depuis 2016).

Nous prenons bonne note du flou des intitulés des enseignements, qui affichent mal la spécialisation des cours dispensés, dont les contenus relèvent pleinement de la mention Etudes sur le genre. Lors de la prochaine accréditation, nous veillerons sur ce point.

** Lien aux partenaires socio-économiques et associatifs : Matilda et GLC moins dynamique en matière de professionnalisation*

Les étudiant.es des parcours Matilda et GLC sont encouragé.es à effectuer des stages pendant leurs deux années de formation. Pour la période 2016-2020, 2 étudiant.es de GLC ont complété leur formation académique par des stages (d'une durée moyenne de 1,5 mois) dans des structures diverses : cela a permis à ces deux étudiant.es de trouver un emploi dès leur obtention du diplôme.

Dans le parcours Matilda, le stage n'a pas non plus été rendu obligatoire pour permettre à des étudiant.es déjà engagé.es dans des activités associatives à fort potentiel professionnalisant de les poursuivre, rapport d'activité à l'appui. Toutefois, tout.es les étudiant.es réalisent désormais un stage de professionnalisation en semestre 2, ce qui nous amènera, pour le prochain contrat, à le rendre obligatoire.

Des partenariats avec diverses institutions ont déjà été constitués ou sont en cours de constitution pour mieux orienter les étudiant.es de Matilda dans leurs choix de stages :

- Stages dans une institution de recherche : plusieurs conventions de stage ont déjà été signées avec le laboratoire LARHRA et en son sein avec l'axe genre et le pôle numérique qui accueillent deux étudiant.es par

an. Ils et elles sont amené·es à participer aux recherches en cours par une familiarisation aux outils numériques (bases de données par ex). Stages d'un mois, à raison de 22 heures par semaine.

- Stages dans les métiers du livre et de la documentation : plusieurs stages ont été réalisés au sein des fonds dédiés aux Etudes sur le genre dans les différentes bibliothèques du site lyonnais : Fonds Aspasie (fonds genre spécialisé dans l'éducation mais à plus large vocation) de l'INSPE de Lyon ; Fonds genre de la bibliothèque universitaire de l'Université Lumière Lyon 2; Le Point G ou centre de ressources sur le genre de la Bibliothèque municipale de Lyon.
- Stages réalisés au sein des institutions muséales du site lyonnais, à vocation historique : musée d'histoire de Lyon – Gadagne ; musée d'histoire de la résistance et de la déportation CHRD.
- Stages réalisés au sein de l'éducation nationale : stage en situation dans une classe de collège ou de lycée et participation aux activités pédagogiques ayant trait à l'histoire des femmes. Ces stages sont amenés à se développer car plusieurs de nos étudiant·es passent ensuite les concours de l'enseignement après le Master Matilda (Capes d'histoire-géographie et agrégation d'histoire).

Le parcours GLC, qui n'existe que depuis 2016, a tissé plusieurs partenariats avec des acteurs du monde socio-économique et associatif : l'association TéléDebout (Toulouse) dans le cadre d'une réponse à commande du Ministère de l'Education nationale (plateforme de ressources pédagogiques www.matilda.education) ; l'association Ecrans mixtes (festival *queer* de cinéma du Grand Lyon). Si, certes, cela peut paraître assez peu dynamique, cela tient pour partie au fait que l'équipe pédagogique du diplôme GLC est assez jeune, et que les collègues titulaires, peu nombreux·es, ont eu peu de temps à consacrer à la prospection de nouveaux partenariats. Des pistes sont actuellement explorées pour étendre et consolider le réseau.

Un système de « tutorat », sur la base du recrutement d'étudiant·es avancés dans leurs études (doctorant·es) devrait également être mis en place pour mieux accompagner nos étudiant·es de M1 et M2 dans leurs études.

* Formation au numérique

Au sein de la Mention Etudes sur le Genre, le numérique a sa place. La présence d'une personne enseignante en informatique et en statistiques dans l'équipe pédagogique a permis de développer un enseignement transversal de 21h pour 6 des 7 parcours de la mention, sur la base des besoins de ces parcours, en lien avec la production de données chiffrées en genre et la maîtrise du tableur Excel.

Par ailleurs, d'autres enseignements sont développés selon les parcours, comme l'aspect traitement de grandes enquêtes et réalisation d'enquête en ligne (d'un point de vue technique, mais aussi méthodologique), en abordant l'analyse de grands volumes de données.

Différent·es étudiant·es sont par ailleurs amené·es à réutiliser ces outils dans le cadre de leur recherche pour leur mémoire. De plus, dans différents cours, les étudiant·es sont amené·es à utiliser d'autres outils que le tableur comme Excel, notamment par rapport au développement de présentation à l'oral avec des supports numériques conçus, y compris pour la soutenance de mémoire.

Concernant plus spécifiquement le parcours GLC, la pertinence des cours proposés en méthodes quantitatives ne correspondait pas nécessairement aux mêmes besoins que les autres parcours. Il est ainsi à préciser que la faiblesse structurelle d'une formation aux outils numériques avait bien été identifiée par l'équipe pédagogique de GLC : d'où l'intégration au cours « Recherche appliquée » de séances de prise en main de l'outil wordpress, via la plateforme OpenEdition : depuis 2019, le diplôme GLC dispose ainsi de son Carnet de recherche (<https://genrelittculture.hypotheses.org/>). Là encore, nous prenons bonne note du caractère assez peu transparent de l'intitulé de cours, et amenderons ce point lors de la prochaine demande d'accréditation.

La mise à disposition par l'université de salles équipées d'ordinateurs, permet de réaliser ces enseignements dans de bonnes conditions.

Compte-tenu du développement des humanités numériques et des liens qu'il y a avec le master Humanités Numériques porté par l'Université Lumière Lyon 2 (l'enseignante en informatique de notre équipe pédagogique y intervient), d'autres enseignements en lien avec le numérique pourront être développés dans la prochaine accréditation.

** Sur le nombre d'étudiant.es étranger.es*

Dans le paragraphe « échanges internationaux », il est écrit que certains parcours sont moins dynamiques que d'autres, notamment GLC. Or la part d'étudiant.es étranger.es dans les effectifs du parcours GLC est assez stable : depuis son ouverture en 2016, ont été accueilli.es par année entre 1 et 2 étudiant.es de nationalité étrangère, via la procédure Campus France, ou à l'occasion de mobilités de type Erasmus. De fait, GLC ne bénéficie pas pour l'heure comme d'autres parcours de la mention Etudes sur le genre d'une forte internationalisation, mais des contacts et des démarches sont en cours pour viser, à terme, à l'établissement de partenariats internationaux dûment formalisés.

** Remarque relative au pilotage de la mention : p. 3 « il n'est pas fait mention de la manière dont les équipes pédagogiques se coordonnent en dehors de ces rares réunions »*

Les équipes pédagogiques de la Mention se réunissent tous les deux mois lors de réunion de la Mention, soit au moins 5 fois par an, en plus des réunions de jurys ou de conseils de perfectionnement, des rencontres diverses à quelques-uns lors d'évènements ou d'échanges inter-personnels. La forte mutualisation des cours rend nécessaire une telle coordination pour discuter collectivement des programmes de chaque cours mutualisé, renouvelé en partie chaque année, pour définir les dates et sujets d'examens, mais aussi pour évoquer les problèmes pédagogiques spécifiques. Nous organisons en parallèle les réunions de pré-rentree de chaque parcours en septembre, puis une réunion commune de l'ensemble des promotions, ce qui permet aux étudiant.es de se rencontrer une connaissance des autres parcours et faire connaissance des différentes équipes enseignantes. Sans un collectif fort et des échanges permanents, une telle organisation ne peut fonctionner.

** Remarque relative à la faiblesse du nombre d'étudiant.es dans sept parcours*

La Mention organise ses enseignements avec un tronc commun et des TD. Dans la maquette initiale ont été prévus 3 TD pour l'ensemble des étudiant.es. Cela explique que nous avons « contrôlé » le nombre d'étudiant.es retenu.es chaque année afin de ne pas avoir à ouvrir un quatrième TD.

** Concernant le nombre de candidatures en SEGO : « Il est surprenant que le parcours Sego ne retienne que 7 candidats parmi les 107 postulants. »*

Les candidatures reçues pour le parcours SEGO montrent une compréhension souvent très partielle des profils sous-tendus par la formation, ce qui nous a engagé à préciser de manière plus explicite ces profils sur le site de la mention Genre, en indiquant l'ouverture du parcours de manière préférentielle à des candidat.es en sciences sociales (et notamment Sociologie, Sciences politiques ou encore Anthropologie)

Le parcours Sego est un parcours disciplinaire en sociologie qui demande un intérêt marqué pour la sociologie du travail et des organisations. La notion d'organisation, au regard des lettres de motivation, fait l'objet d'une définition très générique, éloignée de la discipline. L'attrait pour une sociologie du travail n'est pas souligné et les objectifs visés par la formation sont parfois très éloignés du champ disciplinaire, tout comme le profil des candidat.es, ce qui risque de pénaliser fortement ces dernier.es dans la réussite au diplôme.

Les étudiant.es retenu.es dans le parcours sont amené.es à suivre un séminaire spécifique dans ce champ d'étude tout au long de la première année, séminaire partagé avec des étudiant.es de Master 1 en Sociologie. En master 2, les étudiant.es suivent un semestre complet avec un parcours M2 en Sociologie et Développement des Organisations (parcours de la mention Sociologie), avec là encore une entrée marquée en sociologie du travail et des organisations, et en sociologie de l'intervention.

** Remarque sur le faible nombre d'inscrit.es en Formation continue*

Le nombre de personnes inscrites en formation continue est beaucoup plus élevé que ce qui est indiqué dans l'analyse. Cette remarque est développée dans le fichier ERREUR.

** Remarque sur le faible taux de réussite des étudiant.es*

- suivi des connaissances et des compétences ni de dispositif d'aide à la réussite des étudiant.es : p. 3

- taux de réussite au diplôme bas : 45, 2 %

Concernant les taux de réussite, les résultats obtenus sont meilleurs que ceux indiqués. Les données produites pour établir le taux de réussite mentionnée s'appuient en fait sur des données partielles, relatives à la première année de fonctionnement de la Mention.

Réussites par parcours des M1 et M2 en rapport aux inscriptions : le taux de réussite global de la Mention, tous niveaux et parcours, est de 72 % en 2017-18 (113 diplômé.es sur 158 inscrit.es) et de 71 % sur l'ensemble des inscrit.es (141 diplômé.es sur 198 inscrit.es) pour 2018-19. Ce taux s'échelonne pour la dernière année entre 59 % pour les M1 et 92 % et entre 47 % et 74 % pour les M2.

TAUX DE RÉUSSITE PAR PARCOURS

		2016---2017			2017---2018			2018---2019		
		Nb	Nb	Taux	Nb	Nb	Taux	Nb	Nb	Taux
		inscriptions	réussites	Réussite	inscriptions	réussites	Réussite	inscriptions	réussites	Réussite
Parcours MATILDA	M1	5	3	60%	16	12	75%	14	10	71%
	M2	9	8	89%	6	6	100%	13	9	69%
Parcours EGAL'APS	M1	16	10	63%	19	14	74%	17	10	59%
	M2				13	9	69%	16	10	63%
Parcours GLC	M1	7	5	71%	9	8	89%	13	12	92%
	M2				6	3	50%	8	4	50%
Parcours EGALES	M1	22	21	95%	23	21	91%	24	21	88%
	M2	18	13	72%	17	8	47%	27	20	74%
Parcours EGALITES	M1	21	16	76%	25	20	80%	25	21	84%
M2 EGALITES	M2	7	3	43%	14	8	57%	24	16	67%
M2 SEGO	M2				1	1	100%	2	1	50%
M2 EGALITES- --FC*	M2	9	2	22%	9	3	33%	15	7	47%

Note pour - M2 EGALITES en 2016-2017 : étudiant.es redoublant avec précédente accréditation (pas de recrutement direct) : à l'époque pas de M1 contrairement au parcours EGALES.

- M2 EGALITES FC* : Il est à noter que les personnes inscrites en M2 EGALITES Formation Continue peuvent s'inscrire d'emblée avec l'idée de faire le Master sur 2 années. Ceci explique des taux de réussite classiquement calculés assez bas année par année.

Si le taux de réussite au diplôme peut sembler bas pour certains parcours, il ne s'explique pas par un échec massif aux examens mais davantage par les choix personnels des étudiant.es relatifs à leur propre parcours :

- les changements de projet des étudiant.es qui se traduisent par des abandons : pour Egales, 2 candidat.es retenu.es par an (sur 25) décident ainsi de ne pas venir à la rentrée après avoir pourtant fait la validation administrative de leur dossier ; pour GLC, chaque année au moins 1 étudiant.e décide de ne pas rejoindre la formation, même après s’être acquitté des droits d’inscription et avoir effectué son inscription pédagogique. Certains abandons ou ces validations en trois ans s’effectuent aussi en raisons de difficultés économiques ou personnelles : ainsi, 1 cas d’abandon en Sego est lié à des difficultés économiques, 2 cas rencontrés en Egalités et un cas en Sego sont liés à des violences subies par le passé (et réveillées par le Master), 2 cas également d’étudiantes d’origine étrangère (1 en Sego et 1 en égalités) ont abandonné suite à des difficultés par rapport à la langue française... Les responsables de diplôme sont bien en peine d’identifier les raisons qui poussent ces étudiant.es à l’abandon, puisqu’aucune rencontre physique n’est possible.
- les validations en trois ans sont fréquentes : deux situations sont observées, soit les étudiant.es ont la volonté de faire un service civique (de plus en plus fréquent) ou un stage plus long (de six mois par exemple) afin de se construire une expérience professionnelle ; soit il s’agit de parfaire le mémoire de fin d’étude (avec un terrain plus approfondi ou des recherches longues) en 3 ans, souvent en vue de s’engager dans une thèse et de préparer ainsi son dossier de CDU pour juin (car difficulté de finaliser la formation avec mémoire – et stage – début juin) ou de CIFRE.
- la validation en 2 ans voire davantage pour la formation continue : il est à noter qu’une grande partie des personnes viennent d’emblée dans le cursus avec une démarche d’organisation pédagogique sur 2 années, ceci explique que le taux de réussite soit faible. Par ailleurs, il est à noter que lors du recrutement, la prise de contact en amont des candidatures permet de bien échanger autour de l’exigence du master et des autres formats proposés pour la formation continue, afin de s’assurer au maximum d’accepter les candidatures des personnes pouvant aller au bout de leur démarche de reprise d’études en M2.

** Remarque sur le faible nombre d’étudiant.es inscrit.es en thèse et des résultats limités dans la poursuite des études doctorales*

Les données produites, à savoir une dizaine d’étudiant.es inscrit.es en thèse et bénéficiant d’un financement, constitue un excellent ratio au regard des étudiant.es ayant validé leur M2 dans le domaine ALL-SHS (Lettres, Langues et Arts et Sciences Humaines et Sociales).

Il est en effet de plus en plus difficile de parvenir à obtenir un CDU dans les écoles doctorales quand une dizaine de postes, toutes disciplines confondues, est proposée dans chaque Ecole Doctorale. Par exemple, dans l’Ecole Doctorale 3LA (ED184), sont proposés chaque année 6 supports CDU pour l’ensemble de l’établissement : l’obtention par un.e étudiant.e diplômé.e de la mention Etudes sur le genre, dans ces conditions, témoigne à l’inverse de ce qui est écrit dans le rapport, d’une candidature solide retenue dans un contexte compétitif très tendu.

En outre, le taux d’encadrement potentiel (PU ou MCF HDR) n’est pas identique selon les parcours : là encore, la poursuite en études doctorales après l’obtention du master est tributaire de la présence, ou non, de titulaires susceptibles d’inscrire sous leur direction les diplômés.es.

Pour Lyon1, le nombre de supports CDU est encore plus limité (1 à 2 max par an pour les études en SHS). Nous sommes par conséquent particulièrement fiers d’avoir obtenu l’une de ces bourses dès notre deuxième promotion de M2 du parcours Egal’APS. D’autres projets de thèse sont en cours avec des recherches de financement CIFRE. Ainsi, environ un tiers de la promotion s’engage dans des orientations de type doctoral ce qui est un excellent résultat au regard de la conjoncture actuelle.

** Remarque sur l’absence de données fiables sur l’employabilité du titre sur le marché du travail*

Les études menées par l’université restent parcellaires et il est difficile d’obtenir des résultats sur le devenir de nos diplômés.es malgré nos efforts. Si des liens sont maintenus grâce à des associations d’étudiant.es, d’autres diplômés.es

ne souhaitent répondre aux questionnaires transmis. A ces éléments, il faut également rajouter le fait que la Mention est récente et que seules deux promotions de diplômé.es sont sorties pour le moment.

Afin de maintenir le lien avec les diplômé.es, l'équipe de la mention a instauré en 2019 le principe d'une cérémonie de remise de diplôme, organisée 12 mois après la diplomation : ce dispositif n'a pas seulement une visée festive, mais peut être le moyen d'avoir une vision plus qualitative du devenir professionnel de nos diplômé.es et de leur insertion sur le marché du travail.

** Remarque sur l'absence de dispositif d'évaluation*

Un dispositif d'évaluation anonyme des enseignements par les étudiant.es a été mis en place depuis 2018. Il se réalise par l'envoi d'un questionnaire anonyme aux étudiant.es afin d'évaluer le dispositif de formation.

** Parcours Egalités FC*

- *« De même, les effectifs de la formation continue apparaissent très faibles (trois inscrits entre 2016 et 2018), ce qui est très singulier eu égard au nombre conséquent de partenariats avec les mondes socio-économiques. »*
- *« Une FC moins dynamique que le reste de la formation. »*

Le parcours de M2 EGALITES-FC a été créé à partir de la rentrée 2016.

Avant cette création de parcours, les étudiant.es relevant de la formation continue étaient présent.es en effectif très réduit et mêlé.es aux étudiant.es de formation initiale pour l'ensemble des cours.

En terme d'inscrit.es en Master 2, il y a eu 9 inscriptions en 2016-2017, 9 inscriptions en 2017-2018 et 15 inscriptions en 2018-2019.

L'offre de formation continue s'articule à présent depuis 2016 en 3 formats : un module de formation, un DU et le Master 2, avec certains cours mutualisés avec la mention, et d'autres qui sont spécifiques à la formation continue.

Ainsi la formation continue que nous proposons fait se croiser des profils divers de personnes réalisant le M2 ou le DU ou le module de formation.

Chaque année, une quarantaine de RDV téléphoniques sont pris pour échanger sur le projet de reprise d'études avec les personnes qui nous contactent et échanger sur le format le plus adapté à leur projet.

Une petite partie sont en capacité d'envisager un Master 2 complet, dont le niveau académique est exigeant à plusieurs niveaux.

Les taux de réussite, calculés de façon classique par le nombre de réussite sur le nombre d'inscriptions, peuvent paraître assez faibles mais ceci s'explique par la configuration de la promotion : des personnes suivant le cursus sur 1 an ou plusieurs années. En effet, une grande partie des étudiant.es en Formation Continue abordent le cursus de M2 sur 2 années, en maintenant une activité professionnelle en parallèle.

L'attractivité pour le M2 EGALITES-FC est croissante, de par son positionnement original dans le paysage universitaire français, avec, notamment, à la fois une richesse de contenu, des cours conçus spécifiquement pour la Formation Continue pour partie, une dynamique d'accompagnement au mémoire basée à la fois sur un séminaire méthodologique et un accompagnement individualisé sur la thématique de recherche.

Les évaluations faites en fin d'année nous ont permis d'ajuster ce qui devait l'être, mais surtout de constater la satisfaction des personnes ayant suivi le cursus par rapport au programme proposé et au dynamisme de la formation.

• Master Gestion de l'environnement

Nous prenons acte des remarques formulées par les experts Hcéres sur la mention de master « Gestion de l'environnement ». Nous adhérons à la plupart d'entre elles.

Nous signalons néanmoins quelques erreurs ou inexactitudes :

- Le master s'appuie non seulement sur le LabEx Intelligences des Mondes Urbains (IMU) et sur le Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus (DRIIHM), mais aussi sur l'École universitaire de recherche des sciences de l'eau (H₂O) et sur un Institut « convergence », à savoir L'École Urbaine de Lyon (EUL).
- L'Institut du Droit de l'Environnement (IDE) fait désormais partie de l'UMR 5600 Environnement Ville Société.
- Au moins un stage (de 4 à 6 mois) est obligatoire au cours des deux années de master. Les étudiantes ou étudiants choisissent de le faire au semestre 2 ou au semestre 4 et y ajoutent soit un second stage soit un mémoire de recherche. Le stage est obligatoire chaque année dans le parcours Géosystèmes environnementaux.
- Il est un peu restrictif de présenter en introduction la mention comme formant à « *la gestion et l'évaluation des environnements géomorphologiques, hydrologiques et climatiques* ». Les dimensions épistémologiques, sociales et perceptives des rapports humains/environnements sont aussi au cœur de notre proposition.
- La formation n'est ouverte à des étudiants licenciés de science physique que dans le parcours Géosystèmes environnementaux. Inversement, elle est ouverte aux historiens et aux archéologues ainsi qu'à des cursus relevant de l'écologie et du paysage dans les deux autres parcours.

Voici quelques observations ou précisions relatives aux questions soulevées :

* *Les intervenants extérieurs*

L'équipe pédagogique comprend des intervenants extérieurs dont nous pourrions préciser les responsabilités et les compétences si c'est demandé. Il s'agit de gestionnaires ou de membres de collectivités territoriales ou d'associations prenant part à des opérations de gestion de milieux ou ayant des compétences techniques particulières (par exemple en finances publiques). Nous sommes conscients que la part que représentent leurs interventions dans le volume annuel de l'enseignement devrait augmenter. Mais il faut signaler que leur participation échappe partiellement à la comptabilité telle qu'elle a été présentée car de nombreuses interventions de professionnels se font au cours des sorties de terrain ou des stages collectifs prévus dans la maquette. Nous comptons naturellement capitaliser l'expérience des premières années de cette mention pour étoffer notre réseau d'intervenants extérieurs.

* *L'insertion professionnelle*

L'absence d'analyse de l'insertion des étudiants s'explique par le manque de recul dont nous disposons pour l'instant. Dans le cas de l'Université Lumière Lyon 2, les statistiques les plus récentes n'étaient disponibles que pour la dernière promotion du Master 2 qui avait précédé l'ouverture de cette mention. Il n'a pas été possible de recueillir suffisamment de réponses par une enquête faite par nos propres soins auprès des étudiants qui avaient suivi les premières années de cette formation. A l'ENS de Lyon, 2/3 des effectifs de M2 s'orientent vers un contrat doctoral. Le dernier tiers s'oriente notamment vers la préparation d'un concours (agrégation de géographie, concours vétérinaire) ou vers la création d'entreprise (bureau d'étude).

** Le pilotage de la mention*

Il est effectivement resté léger au niveau de la mention parce qu'au-delà du tronc commun et des jurys, les trois parcours fonctionnent d'une manière relative étanche et que les établissements n'ont pas adopté de règles communes sur certains aspects. Les conseils de perfectionnement et l'évaluation par les étudiants ont donc été mis en place au niveau des parcours afin de pouvoir répondre aux questions des étudiants et ajuster la pédagogie au niveau où c'est pertinent.

Mais nous prenons acte que c'est un point sur lequel il reste à améliorer le fonctionnement de la mention et qu'il serait peut-être utile de définir un responsable-adjoint de façon à alléger la tâche du responsable.

** Enseignement en langue étrangère*

La limite de l'enseignement en langue étrangère tient aussi aux ressources que les établissements peuvent proposer.

A titre d'exemple, pour le parcours GRAINE (sur les deux années), les étudiants suivent 557 heures de formation mais seules 382 sont financées par l'Université Lumière Lyon 2 au titre de cette mention. Les 175 autres heures sont ouvertes par des jeux de mutualisation intra—ou inter—établissement. Autre exemple, pour le parcours PGAE, sur les 540 heures suivies par les étudiants, 310 heures sont financées par l'université Jean Monnet. Dans ce contexte, le choix a été fait de renoncer (à regret, nous le précisons) aux heures de langue dans la maquette.

Un autre aspect doit être pris en compte : la plupart des étudiants se destinent à un emploi dans une collectivité territoriale en France et n'ont pas de projets internationaux ni de poursuite en doctorat. Nous ne mésestimons naturellement pas l'importance du maniement de la langue anglaise (dans laquelle tous les enseignants-chercheurs de la formation s'efforcent de publier certains de leurs résultats), mais lorsqu'il faut faire des choix, dans les heures disponibles, entre un cours de langue ou un enseignement en anglais et l'intervention d'un professionnel, le second a été pour l'instant préféré. Nous tenons aussi à souligner qu'une partie non négligeable des enseignants-chercheurs ne pourraient pas assurer un cours en anglais au même niveau (conceptuel ou linguistique) qu'en français, ce qui est un héritage de leur propre formation.

Néanmoins, les travaux personnels demandés aux étudiants impliquent la maîtrise de l'anglais. A l'ENS de Lyon, les étudiantes et étudiants sont recrutés sur dossier et doivent attester d'un niveau d'anglais B2. Surtout, ils s'appuient sur le Centre des langues (où treize langues vivantes sont enseignées) pour compléter leur formation et préparer leur terrain des semestres 2 et 4.

Nous n'estimons pas qu'il y ait un lien très clair entre le faible nombre d'heures de cours en anglais et l'internationalisation modeste. D'autres facteurs jouent à notre avis un rôle plus important :

- Le caractère récent de cette formation ;
- Le coût des études à l'étranger ;
- La difficulté à assurer tous les ans des stages de second semestre dans un pays étranger (pour la mobilité sortante) : il faut compter aujourd'hui avec un contexte géopolitique devenu plus incertain et les risques qu'il fait peser sur ce type de projets ;
- Le choix de la très grande majorité des étudiantes et étudiants de la formation de chercher un emploi en France.

** Enseignements de remise à niveau*

Face à l'hétérogénéité de niveau des inscrites et inscrits, que ce soit thématique (lié au parcours antérieur) ou technique (faible niveau de mise en œuvre pratique des compétences ou connaissances) se pose aussi la question de la mise en place de cours de remise à niveau.

Pour l'instant, les moyens alloués ne permettraient pas ce type d'initiative.

C'est un point sur lequel nous travaillerons pour l'élaboration de la future maquette d'enseignement.

● Master Gestion des territoires et développement local

** Positionnement dans l'environnement (p. 2) « Il est à noter que les parcours DR, INGETER et MEMED favorisent la mobilité des étudiants à l'étranger pour 1 ou 2 semestres. »*

Pour DR, le M1 peut se faire en mobilité Erasmus et le M2 prévoit une ouverture internationale sur la Méditerranée (école de terrain obligatoire de huit jours notamment) ; les stages à l'étranger (monde) sont encouragés pour les 2 années.

** Analyse des perspectives. Le renforcement des enseignements de tronc commun pourrait être une opportunité pour rendre les parcours et donc l'ensemble de la mention plus cohérents et pour brasser davantage les étudiants et les cultures héritées de chaque parcours.*

La demande des étudiants est au contraire davantage de spécialisation. Le brassage est assuré en M1 par le tronc commun, puis des enseignements suivis par 3 ou 4 parcours. Cette architecture fonctionne bien. Dans les évaluations, les étudiants demandent davantage d'enseignement par parcours de master et moins d'enseignements inter-parcours.

** Analyse des perspectives. Les effectifs relativement faibles en M1 menacent la pérennité de cette offre de formation en six parcours.*

La répartition en 6 parcours de 16 à 24 étudiants est volontaire : outre la spécialisation en thématiques différentes, clairement exposées et qui sont sources d'attractivité pour nos formations, elle permet un travail en petits groupes et un suivi individualisé des étudiants. Cette approche pédagogique, propre aux sciences territoriales, est plébiscitée dans les évaluations internes. L'enseignement en mode projet, en atelier, ne peut fonctionner avec de grands groupes.

Pour mémoire :

1 parcours à 24 étudiants (Université Lumière Lyon 2, DR)

1 parcours à 20 étudiants (Lyon 3) et 4 parcours à 16 étudiants (Lyon 3). C'est un choix par rapport aux capacités pédagogiques (terrain, salles spécifiques).

Comme le montre le tableau ci-dessous (cf. RAE, p. 24), la part d'étudiants hors Rhône-Alpes est en augmentation et de plus de 50 %, ce qui démontre la forte attractivité de ce master, tant localement, que nationalement.

	2016-17	2017-18	2018-19
Nombre d'inscrits master	184	203	205
Nombre d'inscrits en M1	106	96	101
Nombre d'inscrits en M2	78	97	104
% de femmes	48%	58%	59%
% de bachelauréats généraux (séries ES, L, S)	76%	80%	82%
% de boursiers sur critères sociaux	44%	39%	41%
Etudiants de la région Rhône-Alpes	52%	48%	46%
Etudiants de nationalité étrangère	11%	9%	9%

● Master Histoire

* Le rapport mentionne à plusieurs reprises une certaine « autonomie » du parcours de Saint Etienne, par rapport à l'ensemble de la mention, tant en terme de contenu que d'organisation. C'est une réalité liée à l'ajout tardif du site, lors de la version finale (demande du ministère) et au fait que le parcours stéphanois n'a effectivement ouvert que la 2e année et n'a donc pas été partie prenante de la construction de l'offre de formation ni de son évolution.

* Il est suggéré de proposer aux étudiants des enseignements sur la « public history » afin de mieux articuler la recherche et les dispositifs locaux de patrimonialisation. Ces thématiques sont de fait largement traitées dans deux cours en M2 – RUCP (Histoire et mémoire/Usages contemporains du passé). Ce thème pourrait en revanche être élargi à l'ensemble des étudiants, par exemple dans le tronc commun.

* En ce qui concerne l'internationalisation des parcours des étudiants et des enseignants, même si elle peut et doit être renforcée, elle appelle deux réponses, l'un de forme et l'autre de fond.

- Sur la forme, les dispositifs permettant la mobilité des étudiants étant gérés par chaque établissement, la version finale du rapport a eu tendance à en sous-estimer l'importance (flux Erasmus par exemple), ou la visibilité (existence de dispositifs spécifiques comme le parcours franco-allemand où le double diplôme avec l'Université de Turin pour l'Université Lumière Lyon 2, année de mobilité à l'ENS).

- Sur le fond, l'impératif de la recherche en archives qui pèse sur la nature des sujets proposés peut parfois être un frein à la mobilité, l'exploitation de fonds à l'étranger imposant des contraintes plus fortes d'organisation de la scolarité et de l'encadrement.

* Enfin, l'utilisation accrue des ressources numériques, tout aussi souhaitable, se heurte au cloisonnement des systèmes informatiques entre les différents établissements, qui complexifie la mise en place d'accès partagé à des outils communs, nécessitant des supports spécifiques (site internet) et qui peut difficilement être solutionné au seul niveau de la mention.

● Master Intervention et Développement Social

La mention IDS a été créée dans un contexte d'évolution rapide et permanente des compétences professionnelles de mise en œuvre des politiques publiques, et particulièrement des politiques sociales (ex. des politiques de lutte contre les discriminations, de déploiement du « logement d'abord », de développement et de valorisation des dispositifs de participation citoyenne). Le regroupement dans une même mention de trois parcours aux identités différentes reflète le pari d'articuler, lorsque c'est possible, formation continue et formation initiale, ainsi que le souci de construire une démarche de recherche en lien direct avec les acteurs concernés (professionnels et bénéficiaires) et en prise avec les problématiques de l'intervention sociale et de la lutte contre les discriminations : ces hybridations permettent de répondre à la grande diversité des manières d'envisager l'encadrement de l'action (pilotage de dispositifs, direction de service ou d'établissements, animation de réseaux, ingénierie, conduite d'études, conseil technique, formation). Former à une hétérogénéité des compétences, laquelle se distribue entre professions historiques bouleversées et nouveaux métiers aux contours flous, est une gageure. Nous devons en conséquence renforcer la cohérence de l'ensemble, sans pourtant renoncer à la diversité des situations et des approches.

La non visibilité de la maquette pédagogique détaillée du parcours PSDT a sans aucun doute empêché les évaluateurs de repérer la dynamique pédagogique du parcours qui repose d'une part sur des enseignements théoriques liées aux inégalités sociales et aux politiques publiques, d'autre part sur l'expérimentation in situ au sein d'associations ou en transversalité de l'action et de l'intervention sociales via l'enquête collective et le travail collaboratif, et enfin des méthodes et outils de l'enquête sur des terrains professionnels relevant du domaine de l'IS où par ailleurs les étudiants effectuent leur stage en deux temps forts (exploratoire en M1 et en charge d'une mission en M2).

* *Compétences – débouchés* : Les métiers de l'encadrement doivent être distingués entre les fonctions de direction d'établissement, de pilotage de l'action (animation de réseaux, coordination de projets, conseil technique, appui réflexif aux organisations et/ou aux professionnels, ingénierie, innovation), de supervision d'équipes, d'études et recherches, de formation. Les compétences de direction, de conseil technique, de supervision, qui supposent une certaine expérience du domaine, correspondent surtout aux profils d'étudiants en formation continue. Les compétences liées aux activités d'animation de réseaux, de coordination de projets, d'études, de diagnostic, d'ingénierie du développement, d'innovation, voire de formation, compétences fondées sur des situations d'expertise, sont particulièrement accessibles aux étudiants en formation initiale.

Pour le parcours Inégalités et discriminations, les débouchés dans les professions juridiques doivent effectivement être relativisés car les étudiants reçoivent une formation juridique à la fois spécialisée et insuffisante pour les intégrer. Toutefois, une partie des étudiants de formation initiale intégrant le parcours vient de filières juridiques, ce qui rend ce débouché accessible. Mais il est certain que la formulation actuelle des débouchés envisageables prête à confusion et qu'il nous faut la revoir.

* *Stage* : Concernant principalement les étudiants en formation initiale, les stages proposés peuvent être distingués selon la dynamique de l'offre : une offre externe définie par des besoins identifiés par les employeurs (diagnostic social de territoire, évaluation d'un dispositif, mise en œuvre d'un plan d'action de lutte contre les discriminations ou les exclusions, implication dans des dispositifs de recherche-action, etc.) ou une commande de stage co-produite par l'employeur et l'étudiant accompagné de son référent de stage (actions expérimentales, mise en place de démarches participatives sans consignes de départ établies, enquête collaborative, etc.)

* *Mobilité internationale* : Les responsables de la mention et des parcours sont bien conscients de la faible mobilité internationale des étudiants. Cela semble dû essentiellement à deux paramètres : d'une part, aux caractéristiques socio-

professionnelles des publics accueillis en formation continue et d'autre part aux visées de la plupart des étudiants en formation initiale très centrés sur leur avenir professionnel dès la sortie du master et cherchant plutôt à « s'assurer » un réseau professionnel en France via les stages et les enquêtes de terrain qu'ils conduisent et les expérimentations dans lesquelles ils sont impliqués. Par ailleurs, certains de nos étudiants sont d'origine étrangère et souhaitent au contraire construire de nouvelles compétences en France, la mobilité internationale relevant de leur arrivée récente en France pour réaliser leurs études (soit en licence, soit au niveau master) et de leur inscription dans l'un des parcours de la mention. Les échanges internationaux avec des collègues d'universités étrangères qui sont régulièrement invités dans les formations sont-ils à même d'inciter à la mobilité internationale ? Cela reste une préoccupation certaine.

Remarque : La convention Université Lumière Lyon 2 /Écoles de travail social de Lyon/Hautes Écoles de Liège (parcours ANACIS) consiste en une rencontre annuelle de 3 jours, organisée alternativement à Lyon et à Liège, lors de laquelle les étudiant.e.s français.e.s et belges échangent sur leurs pratiques de recherches et sur les pratiques d'intervention qu'ils analysent au sein de séminaires croisés. Parallèlement, plusieurs conférences sont données autour de la comparaison de l'évolution des politiques sociales en Europe.

** Adossement à la recherche - Poursuite en doctorat :* Les compétences de recherche sont centrées sur la conduite de l'enquête, en vue de mieux définir l'action avec et pour les personnes concernées. Concernant les compétences requises pour l'accès au parcours de recherche et la poursuite en doctorat, elles sont fondées sur les enseignements théoriques et méthodologiques qui intègrent la démarche de recherche en sciences sociales et la mobilisation des méthodes sociologiques (observation, questionnaire, entretien, documentation) et d'outils plus spécifiques adaptés à la coopération avec les acteurs des terrains de stage qui sont également des terrains d'enquête (photographie, protocoles collaboratifs de recueil de données, conduite de projets collaboratifs).

Nous avons augmenté – ou sommes en train de le faire – le volume d'enseignement consacré à la méthodologie de recherche de manière à intégrer les dynamiques d'intervention par la recherche : ethnographie coopérative, recherches participatives, recherches-actions. De la même façon, pour le parcours Inégalités-Discriminations, nous prévoyons de renforcer les enseignements en techniques d'enquête (questionnaires, entretiens, observations, analyse secondaire de données statistiques) pour permettre aux étudiant.es de mieux maîtriser ce qui s'avère être une compétence indispensable pour eux, tant pour la poursuite en doctorat que pour l'insertion dans les métiers de la lutte contre les discriminations.

Les titulaires d'un mémoire de recherche IDS de très bonne facture peuvent envisager de continuer en Doctorat, à condition qu'ils puissent bénéficier d'une allocation (CDU, contrat CIFRE), ce qui dans la période actuelle reste une ressource assez rare.

** Taux d'échec :* L'analyse des taux d'échec donne à voir deux types de situations, selon que les étudiants sont en formation initiale ou continue.

S'agissant des étudiants en formation initiale, l'étude des parcours montre une progression forte de la précarité sociale qui impacte le temps consacré aux études, la disponibilité intellectuelle et la santé psychique de certains étudiants qui se traduit ces dernières années en effet par des abandons. Nous observons également la difficulté très grande de nombre de nos étudiants, qui se trouvent dans l'obligation d'avoir un emploi pour poursuivre leurs études ou qui présentent des handicaps – c'est d'ailleurs ce qui les amène à choisir un parcours de master comme Inégalités-Discriminations. Parallèlement, des étudiants inscrits en double cursus peuvent choisir d'arrêter l'une des deux formations dans lesquelles ils étaient engagés. La précarité est devenue un problème central au sein de notre institution ; des réflexions sont engagées dans une double direction : aide sociale, psychique ou alimentaire ; pédagogie adaptée avec aménagement des cursus dans une durée plus longue.

Les effectifs restreints dans le parcours de formation initiale de PSDT et d'ANACIS permettent un accompagnement renforcé des étudiants.

S'agissant des étudiants en formation continue, les abandons sont liés à trois types de contextes : un changement d'emploi et/ou de situation professionnelle devenant incompatible avec la formation ; l'extension du nombre de formations financées à titre personnel avec un temps d'étude pris sur les congés ; un changement biographique important (maladie, accident, divorce...). Dans de nombreux cas (environ 20 % du total des étudiants en formation continue), nous retardons la soutenance du mémoire de manière à donner plus de temps à l'étudiant pour terminer son cursus, mais dès lors que la soutenance a lieu une année universitaire plus tard, avec un résultat pourtant positif, il n'a pas été compté statistiquement comme étant une réussite.

* *Evaluation anonyme de la mention par les étudiants* : Nous avons omis de préciser dans notre rapport que nous avons mené des évaluations anonymes par questionnaires, le dépouillement ayant montré une forte redondance avec les évaluations organisées collectivement de manière orale, d'où l'absence de production de compte rendu. Nous réfléchissons à la manière de proposer à l'ensemble des protagonistes de la mention un compte rendu dynamique issu des différentes modalités d'évaluation de la formation par les bénéficiaires.

* *Conseil de perfectionnement* : Comment arriver dans un seul conseil à représenter d'une part la diversité des métiers et d'autre part à assurer la représentativité des équipes pédagogiques et des étudiants ? La coordination des 3 conseils réunis autour de chaque parcours ne semble pas être une bonne solution. D'une part, nous envisageons dès la prochaine rentrée, de réunir chaque fin d'année universitaire 2 étudiants de chacun des parcours assurant ainsi l'équilibre entre M1 et M2 et/ou entre FI et FC, 4 professionnels représentant une collectivité territoriale, une administration publique, une entreprise, une fédération associative) et chaque responsable de parcours, assisté au moins d'un partenaire de la formation. Soient 16 personnes. D'autre part, l'idée est de centrer les échanges d'abord sur l'évaluation des journées d'études, pierre angulaire de la mention de manière à tenir la cohérence des contenus pédagogiques, puis sur les outils de pilotage communs à développer : évaluation de la formation, analyse de l'insertion professionnelle des étudiants issus des différents parcours.

● Master Mondes anciens

* L'articulation des 3 parcours

P. 1 : *Finalité : « les objectifs professionnels et scientifiques sont très différents d'un parcours à l'autre. »*

Trois parcours sur quatre offrent des débouchés dans l'enseignement : LLCA, Histoire ancienne, FEADép (voir RAE p. 9).
Trois parcours sur quatre ont pour objectif de former aux métiers de la recherche : ATN, LLCA, Histoire ancienne (voir RAE p. 9).

P. 2 : *Organisation pédagogique : « les trois parcours sont très séparés et visent des compétences spécifiques. »*

P. 4 : *Principaux points faibles : « le caractère trop tubulaire des parcours, rendant difficile toute passerelle ou transfert de compétences. »*

En M1, chaque étudiant suit 66h de cours pour se former aux disciplines des autres parcours (voir RAE p. 22-23).

En M2, jusqu'à 6 séminaires de spécialité peuvent être choisis dans un autre parcours de la mention. C'est le responsable du parcours qui veille à la cohérence des choix de séminaires au regard du projet de recherche de l'étudiant.

Ces dispositions ont été jugées suffisamment efficaces pour permettre à une étudiante de l'ENS initialement inscrite en M1 dans le parcours LLCA du master Mondes Anciens d'intégrer le M2 du master Histoire.

Quoi qu'il en soit, la dynamique actuelle est celle d'une articulation toujours plus forte entre les parcours. Cela se traduit concrètement par :

- des sujets de mémoires de master pluridisciplinaires, associant par exemple Histoire ancienne et Littérature ancienne, épigraphie et linguistique... et codirigés par des directeurs de disciplines différentes ;
- l'orientation de certains étudiants diplômés du master vers une double compétence en matière de recherche au moment du doctorat (par ex. : littérature latine et archéologie ; histoire et archéologie, etc.).

* Positionnement dans l'environnement

p. 2 *Sur place, on note cependant que le parcours ATN recoupe partiellement le champ du master Archéologie, science pour l'archéologie de l'université Lumière Lyon 2 dont l'offre n'est sollicitée qu'en unité d'enseignement d'ouverture.*

Le parcours ATN du master Mondes Anciens a été conçu comme une formation combinant l'archéologie de terrain aux sources textuelles et épigraphiques, et s'adresse à de futurs spécialistes travaillant sur des aires chronoculturelles riches en textes (monde gréco-romain, bassin méditerranéen et Orient hellénisés, Proche-Orient ancien, Égypte pharaonique) ; c'est en cela qu'il se distingue du master Archéologie, sciences pour l'archéologie davantage centré sur l'archéologie de terrain et les sciences auxiliaires de l'archéologie (hors épigraphie). Toutefois, ces deux masters mutualisent de très nombreux enseignements (séminaires sur aires chrono-culturelles, séminaire thématique, cours d'épigraphies et de langues anciennes, cours sur les sciences auxiliaires de l'archéologie et l'archéologie de terrain).

* La place du numérique dans la pédagogie innovante

P. 2 : *« Les pédagogies innovantes sont absentes de la formation sauf pour ATN. »*

À l'Université Lumière Lyon 2, le cours « Antiquités numériques » et le séminaire « Épigraphie grecque I », dans lesquels les étudiants apprennent par exemple à créer des tutoriels dans le domaine de l'épigraphie grecque (voir RAE p. 29), est, pour le premier, obligatoire pour tous les étudiants du master en M1 et en M2, et, pour le second est ouvert à tous les étudiants, en particulier ceux des parcours LLCA et Histoire ancienne.

À l'ENS, tous les étudiants de M1 du parcours LLCA suivent obligatoirement un cours d'« Antiquités numériques », qui ne vise pas seulement à apprendre à utiliser les bases de données pour antiquisants, mais traite des logiciels, outils et expériences concernant les langues anciennes, en intelligence artificielle. Par exemple, le traitement automatique de la langue avec CLTK – Classical Language ToolKit –, qui fournit notamment des modèles de langue pour le grec ancien et le latin, entraînés avec des vectoriseurs basés sur des réseaux de neurones comme Word2Vec ; des projets comme celui de l'helléniste Mike Kestemont (<https://www.topoi.org/event/31848>), etc.

À Lyon 3, les étudiants peuvent suivre le séminaire Hyperdonat, dans lequel les étudiants sont formés à l'encodage de textes anciens.

* La mobilité sortante des enseignants

P. 2 « *La mobilité entrante et sortante des enseignants est déséquilibrée en faveur de la première.* »

Les enseignants du master sont amenés à se rendre très régulièrement à l'étranger dans le cadre de leurs missions de recherche. Mais dans la mesure où cette mobilité sortante est financée par les dispositifs propres aux établissements et non par le master lui-même, nous n'avons pas fourni de données chiffrées sur ce point (voir RAE, p. 21). On ajoutera néanmoins que grâce au financement reçu de l'IDEX de Lyon, le comité de pilotage du master finance des missions à l'étranger pour les membres de l'équipe pédagogique, en particulier pour tisser un réseau de collaboration internationale.

* Le manque de données chiffrées sur l'insertion professionnelle

P. 1 : « *On ne dispose pas de chiffres significatifs sur l'insertion des étudiants qui ne choisissent pas la voie des concours de l'enseignement.* »

Les deux principaux débouchés du master Mondes Anciens sont la recherche et l'enseignement (dans le secondaire ou le supérieur). Ceux qui choisissent la première voie passent tous par le doctorat. Étant donné que le master Mondes Anciens a été créé en 2016, les étudiants concernés n'ont pas encore soutenu leur thèse : nous ne pouvons pas avoir de données chiffrées pour la recherche.

P. 2 « *Il aurait été intéressant de connaître les statistiques de réorientation rendue possible entre les parcours ou vers d'autres masters.* »

Les réorientations restent marginales, ce qui confirme que l'orientation des étudiants après la licence pour intégrer le master Mondes Anciens et dans celui-ci l'un ou l'autre des trois parcours a été mûrement réfléchi en fonction d'un projet.

* Les recommandations sur la professionnalisation

P. 4 Analyse des perspectives et recommandations.

« *Tout ce qui a un rapport avec la professionnalisation (stage, intervenants professionnels) doit être repensé d'urgence.* »

« *Les interventions de professionnels du patrimoine et de la conservation (...) doivent être développées.* »

À partir du moment où le master est prioritairement un master formant aux métiers de l'enseignement et de la recherche, il est normal que les principaux intervenants soient des enseignants-chercheurs, des chercheurs ou des professionnels de la recherche non chercheurs. L'intervention de professionnels d'autres secteurs professionnels que la recherche et l'enseignement supérieur (métiers du patrimoine, de la conservation, des bibliothèques, etc.) ne peut donc qu'être marginale.

P. 4 « La question des stages et des terrains doit faire l'objet d'une réflexion. »

La durée du stage fixée à 3 semaines minimum n'interdit de fait pas aux étudiants de faire des stages plus longs ou plusieurs stages. Mais si le master ne rend obligatoire qu'un seul stage, c'est que la professionnalisation de ses diplômés est pensée autrement, dans le temps long.

- Pour les diplômés qui se destinent aux métiers de la recherche :

Les chercheurs et enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master sont des professionnels de la recherche, qui s'emploient dès le master à former les étudiants aux missions professionnelles qui seront les leurs (établir un état de l'art, rédiger un article, prendre la parole dans une langue étrangère, etc.). Et c'est essentiellement au moment du doctorat que pourra s'effectuer la professionnalisation sur le terrain (participation à des colloques, organisation de manifestations scientifiques, insertion dans une équipe de recherche, campagnes de fouilles, etc.). Il faut d'ailleurs noter que les étudiants n'ont généralement accès à des stages professionnalisant longs qu'à partir du doctorat, notamment à l'étranger (par ex., bourses pour séjours d'étude proposées par le réseau des EFE, mais également par d'autres institutions françaises basées à l'étranger (comme le CFEETK en Égypte).

En master, pour les métiers de la recherche, le plus important est de préparer les étudiants au doctorat, en leur permettant notamment de réaliser un ambitieux mémoire de recherche dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi le comité de pilotage du master soutient autant que possible les étudiants désirant faire un séjour de recherche à l'étranger, et fait en sorte qu'ils aient l'emploi du temps le plus dégagé possible au semestre 4.

- Pour les diplômés qui se destinent aux métiers de l'enseignement :

Les nombreux diplômés qui choisissent la voie de l'enseignement n'ont accès aux stages professionnalisant longs qu'après l'obtention du CAPES ou de l'Agrégation. Dans le cadre du parcours FEADép de l'ENS, ils doivent cependant suivre des modules de professionnalisation en didactique de l'enseignement, qui leur permettent de découvrir les réalités de leur futur métier et de réfléchir aux pratiques qui pourront être les leurs. Dans le cadre des parcours Histoire Ancienne et LLCA, les enseignants fournissent à leurs étudiants de nombreuses occasions de se former aux missions qui seront les leurs en tant qu'enseignants, à travers notamment les travaux personnels et les interventions en cours. À l'Université Lumière Lyon 2 et Lyon 3, certains peuvent en outre devenir tuteurs pour des étudiants de L1, ce qui les prépare également à leurs futures tâches d'enseignants. Le plus important reste cependant de donner à ces étudiants les moyens de réussir aux différents concours de l'enseignement qu'ils passeront (CAPES et Agrégation), en leur donnant à la fois les contenus disciplinaires et les outils techniques dont ils auront besoin.

- Pour les diplômés qui se destinent aux autres carrières :

Ils sont actuellement peu nombreux et il ne paraît pas souhaitable de réorganiser la formation pour leurs besoins spécifiques. Néanmoins, le comité de pilotage est prêt à réfléchir à la manière dont il peut mieux accompagner ce type de professionnalisation.

● Master Mondes Médiévaux

* *Positionnement dans l'environnement* : La spécificité de la formation dans le paysage national est très forte. D'une part, le nombre de mention « Mondes Médiévaux » est très réduit puisque, outre la formation lyonnaise, 4 autres cas sont recensés par le portail national des masters : Montpellier (Histoire/Histoire de l'art), Toulouse II (Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie), Poitiers (Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, études littéraires, épigraphie, musicologie) et Strasbourg (Histoire, Histoire de l'art, droit, lettres, philosophie, théologie). C'est, avec Poitiers, la seule formation de cette mention en France à croiser Histoire, archéologie et littérature, mais c'est la seule à le faire en prenant en compte les mondes chrétiens et musulmans. Cette possibilité s'appuie sur une co-accréditation large qui permet aux étudiant.es du master de bénéficier de larges ressources et, en particulier, d'une équipe très relevée, avec un éventail de spécialités représentées qui nous paraît sans équivalent.

* *Organisation pédagogique* : La maquette globale a une grande lisibilité : des enseignements de tronc commun d'initiation à la pratique de la recherche en semestre 1 dans les divers champs disciplinaires couverts par le master ; une introduction progressive des enseignements techniques et de l'apprentissage de la recherche par la recherche (séminaire) dont la part ne fait qu'augmenter au fur et à mesure.

Les seuls éléments de « complexité » sont liés aux spécificités de certains établissements co-accrédités :

- l'USMB en raison de la distance mais l'organisation est très efficace (un jour à Lyon) et remporte un large succès dont la croissance des effectifs témoigne ;
- l'ENS aux spécificités de laquelle il faut s'adapter (mémoire de M1, interruption pour passer les concours entre M1 et M2, etc.) : cela dit, les effectifs concernés sont très réduits.

Un autre élément qui pourrait apparaître comme cause de « complexité excessive » est le choix, exceptionnel à notre connaissance, d'ouvrir tous les cours optionnels sans exclusion et sans construction de parcours préétablis : chaque étudiant.e compose son parcours individualisé avec l'aide de son directeur ou de sa directrice et du/de la responsable du diplôme. Loin de réduire la cohérence de la formation, ceci permet aux étudiant.es de constituer, sur une base commune importante, une formation adaptée à leur projet scientifique et professionnel.

* *Faiblesse de l'archéologie et absence de renseignement sur les chantiers* : la réponse est donnée p. 9 où est annoncé le recrutement en cours d'un MCF en archéologie médiévale, recrutement qui a bien eu lieu et qui a immédiatement abouti à la mise en place d'un chantier école (site de La Couronne, Molles (Allier), établissement fortifié de hauteur du haut Moyen Âge), garant d'une formation complète aux méthodes de l'archéologie de terrain et aux travaux de post-fouille, dont l'accès aux étudiants du diplôme sera activé dès cette année (sous réserve que l'épidémie de Covid-19 le permette). Dès 2019 avait été organisé un atelier de céramologie en lien avec la Direction du Patrimoine de l'Isle-sur-la-Sorgue.

* *Nature des échanges internationaux* : deux types d'échanges spécifiques au master MM existent à l'Université Lumière Lyon 2, en plus des échanges Erasmus+ développés par les différents établissements :

- Le parcours européen HISTARMED, ouvert en 2010-2011 avec l'aide d'un financement européen (EACEA, Jean Monnet Programme), dont nous confirmons qu'il a été renouvelé pour cinq ans par convention en septembre 2019. La convention permet aux étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 qui effectuent une mobilité d'un semestre ou deux dans une des universités partenaires d'obtenir un double diplôme (diplôme en partenariat international). Ce parcours qui repose sur la qualité et la complémentarité scientifique des partenaires attire des étudiants motivés à qui il offre une ouverture internationale. Il est souhaité que tous les établissements

lyonnais co-accrédités adhèrent à ce programme d'étude et que le réseau des partenaires étrangers s'agrandisse.

- Le double diplôme avec la Laurea magistrale in Scienze storiche LM-86 de l'université de Turin. Il est souhaité que tous les établissements lyonnais co-accrédités adhèrent à ce programme.

* *Pilotage* : Le pilotage donne entière satisfaction aux différents partenaires et ne peut en aucun cas être qualifié de « quelque peu faible ». Son fonctionnement est défini par l'art. 2 de la convention d'application. Il s'appuie sur :

- un.e coordinateur.trice désigné.e conjointement désigné.e par les établissements co-accrédités pour coordonner et piloter la mention. Il/Elle est chargé.e de : mettre en place et présider le comité de pilotage ; représenter la mention et coordonner la collecte d'informations pour les évaluations de la mention par les instances nationales comme le Hcéres et finaliser les rapports d'évaluation demandés par ces instances ; présider le jury de diplôme, en organiser le calendrier et coordonner le calendrier des jurys d'année avec les responsables de parcours et d'établissement ; organiser le conseil de perfectionnement (au moins une réunion par an) et être le garant de son bon fonctionnement ; assurer ou faire assurer la mise à jour régulière du site commun de la mention qui constitue un instrument essentiel de pilotage : <http://mastermondesmedievales.univ-lyon2.fr>. Au regard de la lourdeur de ces tâches, l'Université Lumière Lyon 2 a accordé 12 heures de décharge à ce titre à l'actuelle coordinatrice de la mention.

- un comité de pilotage constitué des responsables de la mention dans chacun des établissements co-accrédités et partenaires et du / de la responsable du parcours HISTARMED. Il est présidé par le/la coordinateur.trice de la mention co-accréditée. Son rôle est d'assister le/la coordinateur.trice du master co-accrédité dans ses missions ; délibérer sur les propositions du conseil de perfectionnement de la mention de master co-accréditée ; délibérer sur les principes d'organisation et de gestion de la mention de master co-accréditée dans le respect des règles de fonctionnement en vigueur dans les établissements ; donner un avis sur les propositions de convention et de partenariat liées à la mention de master concernée avec d'autres établissements que ceux qui sont co-accrédités.

Il se réunit formellement au moins une fois par an, mais fonctionne régulièrement par messagerie électronique.

La seule « faiblesse » repérée est liée aux difficultés induites par l'absence d'un secrétariat de co-accréditation.

* *Les modes de recrutement des étudiants* sont ceux qui apparaissent sur les plateformes dématérialisées de candidature et sur le site commun de la formation : le diplôme est accessible aux étudiant.es titulaires d'une licence d'histoire, histoire de l'art, archéologie, littérature et, sous réserves, d'autres licences, d'un master ou maîtrise, ou aux professionnels en quête de reprise d'études dans les domaines scientifiques couverts par le master.

* *La composition du conseil de perfectionnement* était précisée en annexe 2 de la convention d'application qui aurait dû figurer en annexe :

« S'agissant de la mention Mondes Médiévaux le Conseil de perfectionnement comprendra :

- le/la coordinateur/trice de la mention
- les responsables des parcours et de la mention pour les différents établissements co-accrédités et un.e autre représentant.e de chaque établissement pour un total de deux membres par établissement
- les secrétariats de la mention dans les différents établissements co-accrédités
- une personnalité extérieure (actuellement la directrice de la Bibliothèque Diderot de Lyon)
- les trois représentant.e.s élu.e.s des étudiant.e.s (M1 et M2) des établissements co-accrédités

Il peut être renouvelé dans la mesure du respect de l'équilibre entre établissements. Sa composition nominative est communiquée annuellement à la demande des établissements. »

● Master Science politique

** Sur la question de la coordination des différents parcours et équipes pédagogiques*

Une observation à propos de ce qui est indiqué comme un « point faible » dans l'avis global, et repris ensuite dans les perspectives d'amélioration à savoir le « manque de coordination », la trop grande autonomie dans le pilotage, la faiblesse des articulations, l'appel à une plus ample coordination notamment entre les différents sites et entre les parcours, ainsi qu'à une plus ample mutualisation des parcours. Les parcours sont davantage intégrés par site géographique. Des discussions sont organisées régulièrement entre les responsables des différentes options et parcours, un certain nombre de cours sont mutualisés ou offerts en jeu d'option dans les autres formations. Plusieurs périodes de l'année (recrutement des étudiants, jurys, soutenances de mémoires) sont également l'occasion pour les responsables de travailler ensemble sur les formations et le suivi des étudiants.

On notera aussi que les enseignant.es chercheur.es responsables des parcours, membres d'un même laboratoire entretiennent aussi des relations dans le cadre de leurs activités de recherche. La participation des étudiant.es de M2 aux séminaires de recherche du laboratoire Triangle permet une circulation des étudiant.es.

La question, nous semble-t-il, est de ne pas confondre pilotage stratégique de l'offre de formation (ici de la Mention Science Politique) et pilotage opérationnel des formations où il faut garder de la proximité, avec les responsables de parcours qui par ailleurs doivent rester les interlocuteurs bien identifiés des étudiants.

Par ailleurs, à propos, de l'injonction à la mutualisation des cours entre les sites géographiques de Saint-Etienne et de Lyon, l'expérience acquise depuis 4 ans par le DEPT montre les nombreuses difficultés induites, notamment : problème des circulations des étudiants (et de leurs coûts) entre les deux sites ; problème dans les constructions/gestion des d'emplois du temps (y compris pour les examens).

Enfin, pour le parcours Enjeux sociaux et politiques de santé, ce type d'injonction est de plus tout à fait incompatible avec les mutualisations déjà à l'œuvre sur le site stéphanois avec le partenariat très fort opéré avec la Faculté de médecine de Saint-Etienne ainsi qu'avec d'autres formations opérées par le DEPT (UJM) en partenariat avec Sciences Po Lyon – Campus de Saint-Etienne.

Pour ce qui est des conseils de perfectionnement, ces derniers sont organisés régulièrement. Les effectifs réduits dans les parcours de M2 permettent aussi des temps de discussion réguliers avec les étudiants, pour faire le point sur la formation, l'organisation et la répartition du travail, etc. Le fait qu'il s'agisse d'étudiants de M2, avec des effectifs assez limités par rapport aux effectifs de licence, permet un suivi régulier et ajusté en temps réel de la formation. Enfin, une séance de bilan de la formation est organisée systématiquement en fin de premier semestre, avec une passation de questionnaires également, pour faire un bilan détaillé de chaque cours et de l'ensemble de la formation.

** Sur l'organisation pédagogique*

Pour le parcours ESPS : Concernant les enseignements dispensés (UE1 et UE3), le parcours ESPS trouve un équilibre entre les cours de science politique (politiques publiques, sociologie politique, politiques sociales comparées, organisations internationales et gestion des crises sanitaires, organisation et système des soins) les cours de sciences sociales (droit et politique de santé, histoire des épidémies, géographie territoire et santé, anthropologie des maladies, méthodologie) et les cours de santé publique (inégalités de santé, médecine des preuves). A la question de l'innovation pédagogique, notons que l'attention des évaluateurs n'est pas portée sur la rédaction de l'article scientifique (UE2) – différent en cela du mémoire – lequel confronte rapidement les étudiants aux exigences de la recherche et aux productions professionnelles.

Les modalités d'évaluation sont variées, et l'équipe pédagogique propose un éventail diversifié permettant de former les étudiants aux débouchés professionnels qu'ils visent : ils doivent donc rendre à la fois des dossiers de recherche ou des états de littérature, sur un format universitaire classique, mais aussi présenter des cas pratiques à l'oral ou à l'écrit, rédiger des notes d'actualité pour un élu, monter un projet associatif et le présenter à des professionnels, mener une enquête de terrain collective, monter une journée d'étude, etc.

** Sur la faiblesse des taux de réussite*

Dans certains parcours, les étudiant.e.s peinent à trouver des stages et choisissent de faire leur master en deux ans. Ainsi dans le parcours PIAT, ce faible taux de réussite masque en fait la réalisation du master en 3 ans. Chaque année, 2 à 3 étudiant.es « redoublent ». Ce redoublement leur permet par ailleurs de faire un stage plus long lors de leur troisième année de master. Ils bénéficient de la période de septembre à décembre moins demandée. Sur ce point l'équipe de science politique travaille en coordination avec le service de formation continue de l'UFR et le service de l'insertion professionnelle de l'université pour améliorer les liens avec les secteurs professionnels. La question de l'articulation entre les deux années de master est aussi une piste étudiée dans la perspective de la refonte de la maquette.

Pour les parcours qui sont « colorés » recherche, les étudiant.es choisissent parfois de réaliser leur mémoire de recherche en deux ans en vue de maximiser leur chance dans la candidature à un CDU.

• Master Sciences de l'eau

Partie Analyse

P1 – Finalité

« ...Toutefois, il s'agit essentiellement d'hydrosystèmes de surface et d'une vision qualitative plus que quantitative des hydrosystèmes continentaux. Il serait intéressant que le dossier le précise, car il s'agit finalement d'un master pluridisciplinaire assez pointu, sur les espaces aquatiques et la restauration des milieux. »

Réponse : le master, en première ou deuxième année, aborde autant de façon qualitative que quantitative les éléments de formation que ce soit en SHS, en Sciences de la vie qu'en Sciences de l'ingénieurs. Statistiques (sous R), techniques d'enquêtes, métrologie de terrain, hydrologie, hydraulique et dimensionnement d'ouvrages par modélisations, sont autant d'exemples non limitatifs des approches qui intègrent bien entendu des méthodes et protocoles quantitatifs, réparties dans différents cours. Mais l'analyse étant un élément essentiel, il ne s'agit pas de produire uniquement de la donnée mais il faut aussi être pointu dans l'analyse des besoins, des moyens à mettre en œuvre pour apporter des solutions, des résultats.

« ...Les débouchés sont cités dans le dossier en termes de secteurs d'activité et de structures, mais cela reste très général. Cela permet de définir l'ensemble des possibilités, mais ne donne pas forcément une idée représentative des débouchés réels des étudiants. »

Commentaire : la CNIL limitant l'usage des données personnelles, nous n'avons pas la possibilité, sans l'autorisation des étudiants, de publier de profil précis. L'université a développé l'application www.alumniyon2.fr mais les étudiants de notre formation en font un faible usage. L'association des étudiants du master assure un suivi et permet d'acquérir, en plus des enquêtes de l'Université, de la donnée assez fine.

P2 – Positionnement dans l'environnement

« Le positionnement de la formation au niveau local et national est excellent, notamment en raison de l'École universitaire de recherche (EUR) H2O'Lyon qui lui donne une excellente visibilité. Toutefois l'analyse qui est faite dans le dossier aurait mérité d'être approfondie pour mieux mettre en valeur les spécificités de la formation lyonnaise. L'aspect transdisciplinaire et multiscalaire qui est avancé comme un élément unique du master de Lyon est également abordé dans d'autres formations à l'échelle nationale. Le positionnement à l'échelle internationale est plus difficile à évaluer. »

Commentaire : Il faudrait relativiser le rôle de l'EUR dans la formation, obtenue en 2018 et réellement active depuis 2019. Le travail des équipes pédagogiques du Master pour construire ce type de formation est ancrée à près de 40 ans d'expériences lyonnaises sur les hydrosystèmes notamment en terme de recherche, là est la grande valeur du Master et sans doute de l'EUR. Le plus de l'EUR est à venir avec notamment un positionnement fort à l'international qui devrait se concrétiser par la création d'un nouveau parcours pour Sciences de l'eau, notamment, intitulé « Recherche internationale H2O'Lyon » (titre en réflexion). Notons que ce volet international est en plein développement au sein même du Master notamment reconnu par la Labellisation Idex (seules 20 formations à Lyon sont reconnues à ce titre).

« Dans l'analyse SWOT de la formation, deux menaces sont toutefois citées : i) la non intégration de Lyon 2 dans l'établissement cible : permettra-t-elle le maintien des collaborations et leur possible renforcement via l'EUR ? ii) la possibilité de doublon avec un autre master Sciences de l'eau sur le site. Ces menaces sont indiquées dans le dossier sans faire l'objet d'une analyse, aussi il est difficile de se prononcer sur ces points. En revanche il est à craindre un possible recouvrement avec le master Biodiversité, écologie et évolution proposé sur le site lyonnais. »

Réponse – commentaire : L'Université cible reste en construction, après une évaluation peu engageante en fin d'année 2019, et les exécutifs des établissements n'ayant pas pu être renouvelés par les élections de printemps, il est difficile de prédire l'avenir et de faire de nouvelles analyses.

→ **Concernant le Master BEE.**

Il doit y avoir une erreur de lecture, ou d'interprétation, en ce qui concerne la potentielle redondance entre la mention Sciences de l'eau et la mention BEE. Les deux mentions ne se recouvrent que très marginalement en termes d'objets d'étude et ou en termes de publics. La mention sciences de l'eau vise, comme le souligne l'évaluation (p1), « à former des spécialistes de la gestion des hydrosystèmes continentaux... » via deux parcours « Connaissance, gestion, mise en valeur des espaces aquatiques continentaux (COGEVAL'EAU) et Ingénierie de la restauration des milieux et de la ressource en eau (IREMIR) ». La mention BEE et le parcours BEEB, notamment, s'attache à la gestion de la biodiversité des espaces naturels en général (dont font partie les milieux aquatiques). Le public d'origine de la mention sciences de l'eau est multiple (géographie, hydraulique, sociologie, droit et quelques biologistes ou écologues) alors que le public du parcours BEEB est essentiellement de formation en biologie-écologie.

On notera enfin qu'une UE spécifique est effectivement mutualisée entre le parcours BEEB de la mention BEE et la mention Sciences de l'eau au niveau M2 et qu'il y a donc malgré tout quelques interactions entre les formations contrairement à ce qui est évoqué en « points faibles ».

Le travail entre les équipes des deux masters est régulier, tant en formation qu'en recherche, le tout conforté par le travail réalisé au sein de l'EUR (le responsable de la Mention Science de l'eau est également Coordinateur de la Formation au sein de l'EUR) ; il n'y a aucune « menace » à identifier de ce point de vue.

P3 – Organisation pédagogique

1^{er} commentaire d'ordre général : lors de la préparation du contrat et donc du dépôt de la demande d'ouverture de la Mention, aucune évaluation de la maquette n'a été faite ; et pour cause elle n'a même pas été demandée, cela ne faisait partie des éléments à mettre dans le dossier.

« La professionnalisation passe surtout par le contenu des enseignements et les stages en entreprise. »

Commentaire : oui, en effet (2 stages de 6 mois en entreprise pour les formations classiques et notons l'alternance en seconde année qui nous semble un gros dispositif de professionnalisation, tout comme les ateliers de projets tuteurés correspondants à des commandes réelles). De plus, avec 75 % des intervenants venant du monde socio-professionnelle, non EC, les contenus, au-delà des intitulés, sont particulièrement appliqués et professionnalisants.

« On peut s'interroger sur l'absence de cours en sciences de la Terre et plus particulièrement en géologie, enseignements qui trouveraient sans doute leur place dans une formation pluridisciplinaire. »

Commentaire : l'hydrologie, l'hydrogéologie, la climatologie et l'hydrogéomorphologie sont bien des disciplines des sciences de la Terre. Nous nous interrogerons pour la prochaine offre sur la pertinence de cours en géologie.

« Les modalités d'organisation et d'évaluation des projets et des stages sont tout à fait classiques. »

Commentaire : Nous ne comprenons pas cette remarque car il n'y a pas vraiment d'éléments dans le dossier pour conclure ceci. Nos pratiques en la matière sont en pleine évolution puisque nous abordons pleinement l'évaluation via la validation des compétences qui sont suivis dès le M1 selon les mêmes critères. Un livret électronique de l'apprenti est même utilisé en seconde année pour faciliter le suivi.

« Concernant l'apprentissage de l'anglais, aucun cours n'est dispensé, mais certains enseignements sont réalisés en langue anglaise. Rien n'est précisé sur les modes d'évaluation du niveau des étudiants. »

Commentaire : Près de 160 h de cours sont dispensés en anglais et les évaluations se font en langue anglaise. Rappelons qu'au moment du dépôt du projet de formation (Fiche AOF), il avait été précisé que l'objectif pour l'anglais était d'assurer « 20 % pour les 2 années en langue de spécialité ». C'est un élément en progression, reconnu dans la labélisation Idex. Par ailleurs dans le cadre de l'EUR, un label H2O'Lyon a été mis en place pour certifier entre autre l'excellence du niveau d'anglais dans un cadre de formation par la recherche, pluridisciplinaire et ouvert sur le monde socio-professionnel, le tout en anglais. Les étudiant volontaires peuvent demander le label en plus de leur diplôme (avec un certain nombre de critères à respecter pour l'obtenir...). Le prochain parcours, déjà évoqué précédemment, sera lui aussi dispensé pour l'essentiel en anglais.

P4 – Pilotage

« La régularité des réunions n'est pas clairement explicitée... »

Réponse : chaque année sont organisés comité de pilotage avec le CFA FormaSup, Conseil de formation (notamment au cours d'une journée bilan, programmation, évolution...), Conseil de perfectionnement. Tout au long de l'année les échanges sont réguliers via responsable de Mention et d'années avec les équipes pédagogiques de M1 et M2, mais également avec les étudiants via deux correspondants pour chaque année et des réunions pédagogiques environ une fois par mois.

« Cela s'accompagne toutefois d'une délocalisation du master sur le site de Mâcon, ce qui présente certains inconvénients. »

Commentaire : Remarque qui mériterait d'être justifiée pour que nous puissions en évaluer la pertinence.

P5 – Résultats constatés

« Le dossier ne donne aucun élément qualitatif ou quantitatif permettant d'apprécier les poursuites en thèse des diplômés. Seul un commentaire dans l'analyse SWOT indique que peu d'étudiants souhaitent poursuivre en doctorat. »

Comme il a été dit en terme d'analyse globale, nos étudiants sont finalement peu intéressés par la poursuite en formation doctorale et paradoxalement, nous avons même eu des docteurs venants reprendre des études pour donner un profil plus opérationnel à leur CV. Ainsi :

- sur la promo de M2 2016-17, sur 14 étudiants ayant validé, 2 étaient déjà docteurs et 2 ont poursuivi en thèse (1 dans chaque parcours) ;
- sur la promo de M2 2017-18, sur 14 étudiants ayant validé, 1 était déjà docteur et aucun n'a voulu pu poursuivre en thèse (2 étaient volontaires mais aucun n'avait un niveau suffisant) ;
- sur la promo de M2 2018-19, sur 16 étudiants ayant validé, une seule a poursuivi en thèse (parcours COGEVAL'EAU).

Il est clair que le recrutement doctoral est faible. Le nouveau contexte de l'EUR devrait permettre d'accroître ces chiffres en ayant des recrutements peut-être plus motivés par la recherche.

Partie Conclusion

Nous ne revenons pas sur les principaux points faibles puisque nous avons répondu précédemment. Nous prendrons bien entendu en considération ces éléments.

Un élément nous semble paradoxale : celui de l'absence d'interactions avec d'autres formations. Nous en avons par mutualisation avec le Master Environnement parcours GRAINE et le Master BEE ce qui nous permet d'ailleurs de limiter les recouvrements puisque nous avons pleinement conscience des contenus et des objectifs de ces formations.

- **Master Sciences des religions et sociétés**

Le master n'ayant ouvert qu'en 2016 (avec les premiers diplômés ayant suivi un cursus complet de deux ans en 2018), il ne peut pas y avoir encore de statistiques significatives pour la poursuite d'études ni pour les débouchés.

Les milieux professionnels potentiellement intéressés par le master sont nombreux, mais il est difficile de savoir lesquels ont un intérêt réel. Quand nous en aurons plus ample connaissance, à la fin de ce contrat, il sera plus facile d'intégrer des professionnels dans l'équipe pédagogique.

Sur le nombre d'heures de cours annuel : il est comparable, et même légèrement supérieur en 1ère année, à celui du master histoire, auquel on peut le plus facilement le comparer. L'absence de stage obligatoire se retrouve aussi dans d'autres masters, comme le master histoire.

• Master Sociologie

A l'heure actuelle, le master est *organisé en Y* : le M1 est une formation commune, les trois parcours de spécialité (ASC, SADL et SDO) n'interviennent qu'en M2. Cela signifie que les étudiants qui s'orientent dans l'un des parcours ont bénéficié d'un tronc commun théorique et méthodologique en M1. L'année suivante, ils choisissent en M2 de se spécialiser dans une approche de la sociologie. Si le parcours ASC reste volontairement généraliste et dans une approche « académique » préparant à la recherche, les parcours SDO et SADL défendent une approche appliquée et se différencient par leur domaine de spécialité (travail, organisation ; développement local). Il s'en suit des temporalités d'étude différentes durant l'année de formation, les étudiants des parcours SDO et SADL consacrant le second semestre au stage en entreprise avec des regroupements ponctuels.

Le parcours FOULE, dans le cadre du département de sociologie de l'UJM, est autonome dans ses contenus en M1 comme en M2, mais il partage la même finalité et la même maquette générale avec les autres parcours du master. Il est fortement articulé par certains de ses modules de formation avec le parcours stéphanois Politique Sociales et Développement Territorial (PSDT) de la mention Intervention et développement social.

Dans son organisation actuelle, *l'hétérogénéité du master* est un fait. Cette hétérogénéité résulte, d'une part, de l'association d'une grande école (l'ENS Lyon) et d'une université de masse (l'Université Lumière Lyon 2 et l'UJM pour le master FOULE), c'est-à-dire d'étudiants qui n'ont pas été formés dans des établissements équivalents (ni même comparables) dans l'enseignement supérieur français, et d'autre part, de l'existence en M2 de trois parcours bien distincts qui sont les héritiers du master recherche pour l'un (parcours ASC) et des master pro pour les deux autres (parcours SADL et SDO).

Le premier facteur d'hétérogénéité présente certes des difficultés du fait des cultures et pratiques pédagogiques auxquelles normaliens et étudiants universitaires ont été formés mais aussi des atouts : offre de cours plus large (tant sur le plan thématique que sur celui des formats pédagogiques) et émulation entre étudiants au sens positif du terme. En revanche, le second facteur d'hétérogénéité est plus problématique car les étudiants entament généralement le M1 en ayant une idée claire du M2 qu'ils ambitionnent de faire. Ainsi serait-il plus logique de reconnaître et d'afficher comme telle cette diversité dès le M1 dans le but de proposer une offre de formation qui soit à la fois plus lisible et plus intégrée par parcours.

Notons que le développement d'un Master Sciences sociales à l'ENS Lyon ajoute à la confusion en créant une concurrence de fait avec le Master Sociologie pour les élèves normaliens entrés par le concours BL l'année précédente comme pour les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 sortant de la licence de sciences sociales.

Les réflexions engagées par l'équipe pédagogique du master visent donc dans la perspective de la prochaine maquette de master à *abandonner le modèle en Y de manière à reconnaître les trois parcours ASC, SADL et SDO dès le M1*. Toutefois, ces trois parcours partageraient un tronc commun de « sociologie générale » : théories sociologiques, choix d'options organisées par domaines de la sociologie, langue et l'essentiel des enseignements méthodologiques, une autre part relevant des parcours car constituée d'enseignements de pratiques d'enquête adaptées aux domaines professionnels auxquels prépare chacun des trois parcours.

Dans le cadre de cette organisation par parcours sur les deux années du master, le travail d'accompagnement des étudiants en vue de leur professionnalisation serait adapté à chaque parcours, comme cela existe déjà en M2. Par ex, on pourrait imaginer que chaque parcours puisse bénéficier de la création d'un temps de travail dédié pour un professionnel spécialiste de ces questions de manière à mettre en place un travail systématique et durable.

* **1.1. Partenariats socio-économiques et culturels** : ils sont nombreux et ont de réelles incidences sur l'enseignement et la possibilité de faire des stages, en particulier pour les parcours SADL et SDO du M2. La Boutique des Sciences de l'Université de Lyon est un partenaire pour les trois parcours de M2 : accueil de stagiaires, liens avec des partenaires pouvant proposer à leur tour des sujets de stage, de recherche ou des terrains pour les enquêtes collectives.

- Par ex, pour le parcours SADL, ces partenariats favorisent l'articulation entre formation, recherche-action et insertion professionnelle sur la thématique du lien entre sciences et sociétés avec l'appui, entre autres, de la Boutique des Sciences. Ils sont mis en réflexion et en pratique avec l'ensemble des intervenants et partenaires de la formation : acteurs des collectivités territoriales (agence d'urbanisme, labo-cités, métropole, Grand Lyon Habitat, communautés d'agglomération des territoires ruraux) et acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire (les PTCE Le BOL et Terres, des associations). Ces partenariats permettent de recevoir une cinquantaine d'offre de stages par an, essentiellement fournis par le réseau des anciens de la formation et des centres de recherche comme l'INRAE et l'IRD.

- Pour le parcours ASC, ces partenariats avec les acteurs économiques et culturels montent en charge. Ainsi, depuis deux ans tous les élèves de l'ENS Lyon (normaliens comme auditeurs) ont désormais l'obligation d'un stage dès le M1, ce qui permet aux partenaires (Musée des Confluences, INSEE régionale, ARS Rhône-Alpes, INJEP, Habitat et Humanisme, Secours catholique, Opéra de Paris, AFEV, etc.) d'évaluer positivement les compétences des étudiants et de ré-éditer le conventionnement. D'ailleurs certains étudiants optent en M2 pour le parcours ASC avec une visée professionnelle pour se destiner à un poste en bureau d'études dans l'organisation qui a pu les accueillir en stage.

- Les partenariats internationaux sont en outre facilités à l'ENS Lyon par un public étudiant attiré par les mobilités Erasmus, les postes de lecteur.e.s ou les possibilités de césures universitaires à l'étranger. Sur le dernier quadriennal, le Master ASC a bénéficié du développement d'un partenariat avec l'université francophone de Galatasaray (Istanbul, Turquie) : deux étudiants chaque année ont été inscrits dans le parcours ASC (4 sont inscrits en doctorat, dont 3 co-directions). Une convention de double diplôme de master est actuellement en cours de validation.

- Pour le parcours FOULE, à l'Université Jean-Monnet (Saint-Etienne), le positionnement dans l'environnement stéphanois donne lieu à une diversité de partenariats que facilite la formation aux outils et formes de l'enquête. Ces partenariats avec des acteurs du monde de la recherche ou des champs culturel, associatif, administratif, économique ou médiatique ont permis : d'une part, d'associer d'autres disciplines à la formation (géographie, informatique) et d'ouvrir celle-ci à d'autres pratiques de l'enquête à travers l'intervention de professionnels (commissaire de police, juge d'instruction, contrôleur de la Carsat, responsable ANACT, etc.) ; d'autre part, de favoriser une professionnalisation par des stages dans des administrations et collectivités locales (Marie de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, Direction départementale de la sécurité publique, Etablissement français du sang), des institutions culturelles (Cité du Design, Musée d'art moderne et contemporain, Mémorial de la résistance, Cinémathèque de Saint-Etienne, Musée du Louvre), des entreprises (Casino Services, Auchan Centre deux), des syndicats et associations (Union locale CGT, UFCV, Altercarto) des médias (France 3 Rhône-Alpes) et des structures universitaires (Ecole urbaine de Lyon, Faculté de médecine Saint-Etienne, Laboratoire GIMAP, Vytautas Magnus University).

* **2.1. Lien entre M1 et M2** : il est inexact de dire que M1 et M2 sont sans lien. Les choix des séminaires thématiques (ST) et ateliers de lecture (AL) en M1 (choix de 2 ST et 2 AL sur une liste de 6 ST et 6 AL) préparent au choix du parcours en M2. D'ailleurs, de nombreux étudiants en M1 choisissent leur ST et AL *dans l'intention* de faire le parcours SADL, SDO ou ASC l'année suivante, c'est-à-dire sur la base d'un projet de formation pensé sur deux ans. Le tronc commun du M1 est constitué d'enseignements obligatoires sur les deux semestres (théories sociologiques et ateliers de méthode quantitative et qualitative) qui préparent au M2 quel que soit le parcours.

Pour le parcours FOULE, le M1 et le M2 s'inscrivent dans une continuité de la maquette des cours qui est allégée en M2. La place du numérique est conséquente : un module de formation et un atelier de TD lui sont consacrés en salles informatiques chaque semestre du M1 au M2.

* **2.2. Professionnalisation** : une partie du travail d'accompagnement des étudiants est assurée par le réseau des anciens, en particulier pour les parcours SADL et SDO du M2. Ce réseau n'a pas d'existence formelle mais il recouvre un vrai travail de fond depuis plusieurs années (les parcours SADL et SDO sont issus d'anciens masters pro sur les mêmes thématiques) pour la recherche d'emploi mais aussi, plus modestement, pour l'offre de stages. Par ex, le parcours SDO du M2 a créé un réseau spécifique sur LinkedIn.

Le parcours SADL du M2 organise tous les ans une journée « métiers du développement local » qui s'adresse aux étudiants de licence 3, de M1 et de M2 SADL. Elle est l'occasion de rencontrer des anciens étudiants du parcours SADL insérés professionnellement de plus ou moins longue date (doctorants ou métiers de l'enseignement et de la recherche, agents de développement local, chargé de mission, etc.). Le SCUIO y participe en présentant les concours de la fonction publique territoriale. Ce type d'événement permet de développer un réseau d'échange d'informations pour la diffusion d'offres de stages, d'emplois, de participation à des colloques ou séminaire, etc.

* **2.3. Stages** : il faut noter l'expérience ancienne des parcours SADL et SDO du M2. Par ex, pour le parcours SDO, l'accompagnement à la recherche de stage est essentiellement assuré par une consultante RH (sur convention avec l'Université). Elle réalise 21 heures d'accompagnement collectif et individualisé (analyse des métiers et compétences ; élaboration des projets professionnels personnalisés ; aide à la rédaction de CV et lettre de motivation), qui s'ajoutent aux heures assurées par les membres du pôle stage du SCUIO.

Chaque année en M2 des stages sont effectués à l'étranger. Par ex, pour le parcours SADL, en moyenne deux étudiants par an sur une vingtaine font un stage à l'étranger. De nombreux étudiants étrangers spécialisés en développement et développement local viennent chercher dans ce parcours de M2 un complément à leur formation. Dans cette optique, leur choix porte sur un stage en France.

Depuis plusieurs années les responsables des trois parcours de M2 ont demandé la création d'un poste de chargé.e de mission au sein de l'UFR ASSP en charge des partenariats (relations avec les partenaires, animation du réseau des anciens) de sorte que cette activité soit institutionnalisée et transversale et ne repose pas uniquement sur les réseaux personnels et la bonne volonté des responsables de parcours et de quelques anciens étudiants.

Pour le parcours FOULE, la diversité des offres de stages que permet un solide partenariat local s'inscrit dans une logique de professionnalisation. En outre, un module « insertion professionnelle » a été ajouté à la maquette des cours en M1 et M2 (élaboration de projet pro, écriture de CV, entretien professionnel).

* **3.2. Coordination** : le travail de coordination est alimenté en partie par le conseil de perfectionnement, mais aussi par plusieurs réunions pédagogiques regroupant l'ensemble des enseignants pour le M1 et chacun des parcours de M2. Il faut aussi mentionner différents événements (réunions de présentation en pré-rentree, conférences sur le master en mars pour l'ensemble des étudiants de licence, remise des diplômes de master commune aux trois parcours inaugurée en novembre 2019, etc.) qui permettent aux responsables des parcours de se rencontrer et d'échanger sur leurs dispositifs pédagogiques.

* **3.4. Intervenants professionnels** : du fait de leur activité professionnelle, il faut noter leur faible disponibilité en dehors des fonctions pédagogiques pour lesquels ils interviennent dans le master. Ceci explique que, en dépit des invitations qui leur ont été faites, ils ne soient pas ou peu présents dans les conseils de perfectionnement ou dans la commission pédagogique du master en charge de l'instruction des dossiers de candidature.

* **4.1. Taux de réussite** : les taux de 60 % en M1 et de 72,5 % en M2 peuvent sembler décevants. Cela s'explique en partie : pour le M1, par l'arrivée d'étudiants étrangers qui, bien que sélectionnés sur la base de leurs bons résultats antérieurs, peinent à se conformer aux attentes pédagogiques de l'université française et se trouvent parfois dans des

situations matérielles difficiles ; pour le M2, par le fait que certains étudiants font leur M2 en deux années, ce qui mécaniquement fait baisser le taux de réussite qui est calculé par rapport aux inscrits de la même année.

Concernant le suivi des étudiants diplômés, le master manque de bilan précis au-delà des six mois suivant l'obtention du diplôme. Par ex, pour le parcours SDO du M2, sur les 50 étudiants des quatre dernières années, aucune information n'est disponible pour 13 d'entre eux. Pour les autres : 4 sont inscrits en doctorat (bourse doctorale ou CIFRE), 4 sont en recherche d'emploi, 17 sont en poste dans le domaine des ressources humaines, 13 dans le conseil en organisation, 2 dans la gestion de projets complexes et 2 dans la conduite d'étude.

Pour le Parcours FOULE, les taux de réussite sont de 69 % en M1 et 74,6 % en M2. Certains étudiants font leur M2 en deux ans. Le parcours comprend lui aussi une forte proportion d'étudiants étrangers.

* *4.2. Effectifs étudiants* : après trois années de tassement en 2016, 2017 et 2018, ils se sont notablement redressés en M1 en 2019-2020 pour dépasser le niveau de 2016, soit 79 étudiants. Les élèves et auditeurs normaliens de l'ENS Lyon comptent chaque année pour une petite dizaine d'étudiants de M1.

Pour le parcours FOULE, le nombre d'étudiants a connu son plus faible niveau (13 étudiants M1, 7 étudiants M2) à la création du parcours en 2016 ; en 2019, il atteint 28 étudiants en M1 et 19 étudiants en M2.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)